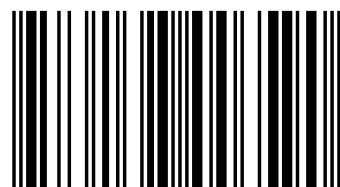


Il s'agit d'une autobiographie écrite, il y a plus de vingt ans. Le récit respecte essentiellement la chronologie des événements. L'individu évolue au Québec, Canada, États-Unis, en Europe, aux Antilles et en Amérique du Sud. Le personnage est un professionnel ayant une famille. Les sujets traités touchent entre autres l'éducation, la politique, ... Les titres des chapitres résument assez bien le contenu du manuscrit.



Un professionnel de formation d'ingénieur, d'administration, de planification financière. Un spécialiste en gestion de projets. Un enseignant universitaire. Un administrateur d'organismes publics: ordre professionnel, organisations politiques. Un père de famille! Ayant des expériences internationales au Québec, au Canada, aux R-U, E.U .



978-613-8-44659-0



Odilon Talbot

Histoire d'une vie et ses péripéties!

Odilon Talbot

Histoire d'une vie et ses péripéties!

FOR AUTHOR USE ONLY

FOR AUTHOR USE ONLY

Odilon Talbot

Histoire d'une vie et ses péripéties!

FOR AUTHOR USE ONLY

Éditions universitaires européennes

Imprint

Any brand names and product names mentioned in this book are subject to trademark, brand or patent protection and are trademarks or registered trademarks of their respective holders. The use of brand names, product names, common names, trade names, product descriptions etc. even without a particular marking in this work is in no way to be construed to mean that such names may be regarded as unrestricted in respect of trademark and brand protection legislation and could thus be used by anyone.

Cover image: www.ingimage.com

Publisher:

Éditions universitaires européennes

is a trademark of

International Book Market Service Ltd., member of OmniScriptum Publishing Group

17 Meldrum Street, Beau Bassin 71504, Mauritius

Printed at: see last page

ISBN: 978-613-8-44659-0

Copyright © Odilon Talbot

Copyright © 2019 International Book Market Service Ltd., member of OmniScriptum Publishing Group

FOR AUTHOR USE ONLY

L'HISTOIRE D'UNE VIE ET SES PÉRIPÉTIES!

Table des matières

	Page
Introduction	3
Jacques Laberge	8
I- L'enfant	12
II- L'adolescent	18
III- L'adulte	29
IV- Les prémices amoureuses et sexuelles	39
V- Le séjour européen	50
VI- La famille Laberge	58
1- La famille Laberge comme telle	61
2- Les vacances	74
3- La chienne	77
4- Le sport	79
VII- La famille de Suzie en bref	83
VIII- La vie à l'américaine	85
IX- La carrière comme telle	103
1- Le travail	103
2- Les considérations afférentes	115
X- L'implication sociétale	125
1- La politique	126
i) Le Parti québécois	129
ii) Le Parti Libéral du Québec	153
iii) Le Bloc québécois	159
iv) Quelques considérations	163
2- La société en général	183
XI- La profession proprement dite	198
i) L'administrateur élu	198
ii) Autres aspects de la profession	226
XII- L'apogée de sa carrière	240
XIII- Les allusions à l'apogée de sa vie	267
Notes concluantes	271
ANNEXES	278
I- Ma sœur Ernestine	278
II- Suzie et Jacques	280

Tous droits réservés

FOR AUTHOR USE ONLY

Introduction

D'abord, l'auteur se pose la question ; pourquoi écrire ? Pourquoi décrire des événements, des sentiments, des situations vécues ou fictives ? Pourquoi ? Tant d'écrits, de textes de toute nature existent déjà ! Quelle motivation personnelle, quels mobiles me poussent à écrire ;

- des moments de loisirs à occuper, des périodes de solitude imposées par la société ou décidées volontairement à combler.

- le désir de communiquer, de faire connaître à ses proches et d'autres personnes, d'une façon littéraire, des éléments de sa vie personnelle, intime, intérieure, professionnelle et sociale, sa perception des choses.

- le besoin de commenter les événements survenus, de rêver à "haute voix", d'inventer des événements, des personnages.

- de documenter et d'analyser un cheminement individuel avec un certain recul, en rétrospective.

- et que sais-je !

On fit remarquer à l'auteur que n'importe qui pouvait écrire et publier un livre. L'auteur croit que l'écrit traduit la personnalité, le niveau de connaissance, les préoccupations à un moment donné, l'envergure d'un individu dans un ou des domaines, etc. Aussi beaucoup de ces propos, de ce discours témoigne de la vie privée de son personnage principal. L'auteur se permet un récit intimiste d'autant plus que la situation le facilite. Il avait antérieurement soumis de brefs écrits à des éditeurs. Plusieurs l'avaient encouragé à poursuivre ce travail qu'il avait négligé pour se consacrer à ses activités professionnelles et peut-être aussi par manque de motivation. Des connaissances lui disent que les premiers écrits sont rarement publiés pourtant un écrivain produisit récemment un livre à succès à son premier essai. D'ailleurs. il n'en était pas tout à fait à ses débuts. D'autres disent qu'il est préférable de répondre à une demande, une commande. Comment demander ou commander un livre à quelqu'un qui n'en a jamais produit !

Ecrire est-ce un acte artistique tel que défini dans un périodique ?

Dans l'esprit de l'auteur, sa démarche dite littéraire, ce terme lui semble péjoratif, est en premier lieu un geste d'expression, de communication, d'ouverture en tant que citoyen, que professionnel, ... plutôt que d'expression artistique. Toutefois, il espère que le résultat de sa démarche plaira surtout de par son contenu; ses idées et aussi son contenant; sa présentation. Il aimerait rejoindre le plus de gens possible. Heureusement qu'à son point de vue, le domaine littéraire inclue tous les aspects de la vie: politique et autres.

Ecrire pour la première fois un texte relativement long peut être comparé à l'ouverture d'une soupape d'un vaisseau ou contenant, d'un réservoir sous pression plus ou moins forte et à un jeune adulte répondant à ses pulsions amoureuses. Il s'agit d'un apprentissage dans un nouveau domaine, un autre domaine.

L'écriture requiert de la part de l'auteur une certaine confiance personnelle en la valeur, la qualité et la pertinence de ses propos.

Il est nécessaire que l'auteur assume la portée sociale de ses propos et qu'idéalement anticipe les réactions. A défaut d'être entièrement intégré aux systèmes économiques, social et politique, c'est-à-dire que ses valeurs ne se confondent pas à celles du système, de l'ordre établi, de l'ordre des choses, il se doit à lui-même et à la postérité d'inscrire ses préoccupations, ses positions, au grand jour, afin qu'elles incrustent, imbibent les tissus sociaux et influencent progressivement le schème des valeurs sociétales. Nos sociétés, tout en savourant et dégustant les valeurs du moment, du jour ou actuelle, recherchent inlassablement de nouvelles idées, explications, formules, créneaux, modes, ... afin de satisfaire les exigences des éléments dynamiques et Libéraux. Sachant que la franchise ne plaît qu'occasionnellement, surtout, lorsqu'elle s'avère rentable et que, généralement, les gens préfèrent doser et adapter leurs réponses à leurs interlocuteurs, par conséquent la narration romancée d'événements représente une alternative aux descriptions factuelles. Ecrire et publier un livre, c'est accéder chez autrui, leurs présenter des idées, les divertir intellectuellement, ...

On se demande toujours s'il est préférable d'avouer ou de souligner son inexpérience dans un type d'écritures car certains lecteurs y verront, automatiquement beaucoup de failles ou à redire alors qu'autrement ils auraient rien eu de négatif à dire. Par contre, les lecteurs sérieux pourraient bénéficier de cet éclairage, de cette information dans leur évaluation ou appréciation du texte. Si

jamais son essai, son récit est publié, l'auteur sait, dès ce jour, le devoir, entre autres, à l'indulgence des membres du comité de lecture de l'éditeur qui auront pris connaissance du contenu et, probablement, fait abstraction des nombreuses corrections à être apportées au texte, à l'ébauche sommairement corrigée. Vraiment, l'auteur usa sinon abusa de la patience de ces lecteurs expérimentés, avertis, ... On lui dit que le processus d'évaluation du manuscrit durait trois mois et il fut fébrile, fiévreux d'amorcer le processus et d'obtenir des réactions préliminaires qui ne viendraient peut-être pas.

Comme point de départ d'une écriture, il peut être plus facile de s'inspirer de situations vécues en maquillant le mieux possible les personnages impliqués tout en retenant, conservant les traits importants et significatifs pour les fins du traitement du sujet. L'auteur se propose d'écrire que ce que l'inspiration du moment lui dicte afin d'être plus authentique. Un texte rédigé autour d'un personnage central et principal représente un défi en raison du vaste espace occupé par celui-ci, de la justesse et de la rigueur requises aux propos y afférents. L'approche narrative et descriptive impose des restrictions de style et de mode d'expression. Ainsi donc, les idées principales sont regroupées chronologiquement par secteurs et l'auteur a greffé des observations additionnelles souvent ultérieures à la chronologie des événements principaux ce qui est un peu déroutant à prime abord. Il s'agit d'un enrichissement du texte par l'association d'idées, d'informations complémentaires lesquelles auraient difficilement pu être ajoutées au récit. En contrepartie, cette écriture réfère à de multiples intervenants décrits succinctement, en peu de mots. Présenter le plus chronologiquement possible tout en regroupant les sujets de même nature, un regroupement matriciel temps-sujet, le cheminement personnel d'un individu suppose un choix du niveau de détails compte tenu des périodes approfondies, de la diversité des sujets abordés et de l'envergure de l'ouvrage contemplé. Ici, le personnage principal défile dans la vie en passant allègrement d'un milieu social à un autre. L'avancement ou la progression de cet individu est dû sans doute à ses efforts, à son travail, à sa détermination, à son application et sa ténacité ainsi qu'à son important potentiel intellectuel et physique. On est en droit de se demander, quel aurait été le cheminement personnel d'un tel individu évoluant dans un milieu plus propice à son épanouissement personnel et professionnel compte tenu des standards conventionnels de réussite d'une carrière et, possiblement, d'une vie. Si l'on compare, ce cheminement personnel à celui d'un individu issu d'un milieu favorisé, près des officines du pouvoir et recherchant le

pouvoir pour le pouvoir proprement dit sans référence à un projet de société ou à des objectifs nationaux, par exemple, l'on observera probablement un avancement plutôt rectiligne chez l'habitué du pouvoir, connaissant, acceptant et composant avec les forces sociétales. Peut-on prévoir un essoufflement soit psychologique, soit physique chez quelqu'un qui doit franchir plusieurs paliers dans son développement ou épanouissement personnel. Plusieurs opportunités pourraient ne pas être saisies ou ratées plus ou moins volontairement? L'ajustement aux valeurs intrinsèques à divers milieux est très exigeant, peut s'avérer conflictuel et conduire à certains rejets significatifs de ces mesures et à un refus d'asservissement relativement important. Si vous décriez ou déplaidez aux dirigeants, vous pouvez vous attendre à des déboires pour longtemps!

L'auteur étant très "habité" par le personnage central, Jacques, il ne croyait pas pouvoir animer plusieurs personnages. L'emploi du temps présent aurait facilité considérablement l'écriture et la lecture de ce récit, de cet essai. Si jamais, ce récit devait être publié et s'avérerait intéressant, il pourrait récidiver et procéder autrement lors d'un autre essai. Il admet que son soucis principal est le contenu; faits, idées, opinions, approches philosophiques, ... laissant le contenant à sa plume habituelle, naturelle. L'auteur est loin de croire qu'il a la patience d'inventer des personnages et de les animer, sans autre objectif, but que de couvrir des pages avec des récits finement finolés. Il lui faut discourir, écrire au sujet de choses qui le touchent, poursuivre un but, transmettre ses opinions, ses idées, ... à ce stade de sa vie. Il ne vise pas un récit empesté, sophistiqué comme tel. Cependant, le personnage même en cause était suffisamment complexe et sophistiqué ce qui pourrait le conduire à un tel résultat, écrit. Il préfère exprimer simplement, harmonieusement les péripéties d'une vie doucement vécue. Ecrire pour plaire à la galerie, à de potentiels lecteurs lui apparaît déshumanisant, une certaine forme de "prostitution intellectuelle" toutefois s'il s'agit d'une façon de travailler, de gagner son pain pour certains auteurs et bien pourquoi pas?

L'approche de l'auteur consiste à agglutiner, entasser, accumuler progressivement et possiblement logiquement des faits, des opinions, ... sur le cheminement de Jacques, le personnage principal, et près des pôles du récit grâce à la technologie moderne de traitement de texte, mécaniquement. Cette démarche intellectuelle s'apparente au processus d'apprentissage et d'acquisition des connaissances presque universels d'assimilation progressive des connaissances et de leur

utilisation intégrée dans la vie personnelle, professionnelle, ... Jacques avait tant d'idées, de principes, de projets que ce récit se doit d'être captivant s'il traduit une partie de cet être. L'auteur éprouvait plus de facilité à documenter, à développer à son réveil les idées nées la nuit précédente.

Ce récit de la vie de Jacques et de ses péripéties nous présente brièvement sa perception, son éclairage, sa philosophie de notre univers québécois et international. Plus le portrait de Jacques, le personnage principal est complet et élaboré plus son approche, ses opinions seront interprétés et appréciés à leurs justes valeurs et dans leurs perspectives propres par des lecteurs intéressés à ce récit et soucieux de respecter, de pénétrer l'esprit de l'auteur.

Aux proches s'apparentant apparemment au personnage principal si jamais ils étaient embarrassés par certaines situations, l'auteur leur suggère de rappeler à leurs interlocuteurs qu'il s'agit d'un récit romancé, d'un roman, d'une histoire! Quoi! Seulement eux connaissent leur réalité familiale et autres et en ont leur propre vision et perception. L'auteur poursuit de multiples objectifs tant personnels que sociétaux en rédigeant ce texte.

L'auteur pensait se limiter à environ cent cinquante pages de texte s'assurant ainsi de l'accessibilité de ce récit en termes de durée de lecture surtout pour les lecteurs occasionnels. Compte tenu des réactions obtenues, de sa disponibilité et de sa motivation personnelle, il pourrait poursuivre cette démarche rédactionnelle à laquelle il avait consacré quelques mois. Toutefois, ce récit s'inspirait de l'histoire d'une vie (cinquante ans) et de ses péripéties.

JACQUES LABERGE

Compte tenu de la formation et des expériences de Jacques Laberge, il ne faudrait pas s'étonner du sérieux de ses propos, d'un haut degré d'intériorisation et de son puissant esprit d'analyse et de synthèse, n'en déplaise à certaines personnes qu'il côtoya au cours de son existence. Sa vie témoignait de son intérêt à de multiples champs d'activités. Peut-être qu'il devint philosophe en vieillissant? Il aimait intégrer les connaissances acquises et les expériences vécues. Il adorait coucher sur papier ses idées, ses préoccupations, ses remarques relatives à mille et un sujets et il s'intéressait à la politique en général et surtout à la politique québécoise. Suite à la rédaction d'articles, de textes, Jacques recueillait les commentaires de ses proches afin de situer ses propos et de les conditionner à la parution éventuelle de ses articles. Jacques fut quelques fois surpris par la qualité et surtout la nature des textes qu'ils produisaient. Il aurait pu écrire longuement au sujet de ses frères et sœurs, toutefois, il croyait qu'il aurait pu déplaire aux membres de sa famille d'autant plus que ce type d'écriture ne correspondait pas à ses besoins principaux à ce moment. Non seulement, son cheminement personnel pouvait s'avérer, à une échelle réduite c'est-à-dire en l'absence de grandes réalisations sociétales, une source d'inspiration et également ses réflexions personnelles constituaient des pistes de réflexion pour la relève québécoise. Simple pour ne pas dire effacé dans la vie de tous les jours afin de ne pas subir de stress, des pressions inutiles et indues, il savait présenter ses vues en tout milieu et s'harnacher conventionnellement en dû temps et circonstances. Jacques devait connaître un politicien qui lui adoptait des attitudes gourmées en présence de visiteurs ce que lui faisait le moins souvent possible. Il dut maîtriser plusieurs disciplines dans son développement et son affirmation personnelle. A s'arc-bouter, quelques fois, contre les "establishments" politiques, économiques et même culturels, il acquit une vaste connaissance de ces milieux, en provoquant des réactions et aussi des actions. Lorsque les gens devaient affronter, faire face à un événement, ils réagissaient souvent ouvertement, comme le Parti Egalité l'avait fait en révélant les vrais couleures, les vraies positions des anglophones montréalais camouflées depuis de longues années mais toutefois connues depuis toujours des milieux d'affaires surtout montréalais tant francophones qu'anglophones. Il n'en a pas moins été un penseur fébrile dont les raisonnements étaient dérivés

d'observations pratiques de la vie de tous les jours dans plusieurs secteurs d'activités. Combien de ces mesures politiques et autres font maintenant parties de notre réalité quotidienne?

On pourrait être tenté de dire ou de croire qu'il se prenait au sérieux, pour un autre, certains diront. Hé bien! Oui! Il se prenait pour lui-même. Il n'était pas Monsieur Hébert ou Monsieur Roberge, il était Monsieur Laberge! Il réalisait que devant chaque interlocuteur, il laissait entrevoir un peu de lui-même; de ses goûts, de sa personnalité, ... La réalité et la fiction se côtoyaient plus souvent que l'on pouvait croire à la première réflexion! La fiction provenait d'une imagination fertile, de fantasmes, de notre subconscient et de notre conscient. Jacques estimait que la réalité débordait et englobait la fiction.

Jacques était un perfectionniste qui s'ignorait! Il atteignit des sommets dans plusieurs domaines et révéla progressivement certains replis de sa personnalité. Il ne fut pas toujours facile pour Jacques d'accepter ou de réaliser qu'il n'était pas parfait en tout: certains aspects de sa personnalité lui apparaissaient comme des faiblesses avec lesquelles il se devait de composer et d'accepter.

Jacques s'impliquait de diverses façons dans la société par la force des choses tantôt pour vivre, tantôt pour survivre, en d'autres moments pour défendre et maintenir des acquis, des principes et des valeurs. Il essayait le moins possible de se laisser bousculer par les événements, en les prévoyant le plus possible et, les gens, en étudiant leurs comportements, leurs motivations, leurs intérêts, ... Parfois, il aurait aimé vivre un peu comme un robot en suivant les courants de pensée populaires, en épousant les valeurs du milieu et en favorisant son mieux-être. D'ailleurs, c'était jusqu'à un certain point ce qu'il faisait lorsqu'il occupait un nouvel emploi pour faciliter son intégration et performer spécialement durant la période de probation. Seulement, en une occasion, il se vit refuser sa permanence par un patron qui la lui dénia à la toute dernière minute croyant ne plus pouvoir s'en départir! Drôle de raisonnement! Mieux valait-il pour lui qu'il en soit ainsi car il s'agissait sûrement d'un faible et insécure dirigeant sinon instable!

Jacques trouvait exigeant les postes à un conseil administratif car il assumait avec beaucoup de sérieux ces fonctions, peut-être trop! Il définissait ses propres objectifs qu'il essayait de réaliser tout en assumant les autres responsabilités inhérentes au poste. Il avait été favorablement impressionné par la performance de Mme

Payette comme ministre, par exemple. A être exigeant pour lui-même, il indisposait occasionnellement les autres membres du conseil par son esprit critique et ses démarches souvent innovatrices. Il préférait laisser, si possible, sa marque à un poste plutôt que de simplement cumuler la fonction honorifiquement. Il aurait, peut-être été souhaitable qu'il assume avec plus de détachement l'exercice de ces fonctions et progresse, s'il-y-a lieu lentement, afin de faciliter son acceptation par ses confrères ainsi que de celle de ses idées, de ses approches, de ses objectifs. Pour fins d'expérimentation et de satisfaction d'un désir de changements, il variait ses approches auprès de divers groupes et, en milieux peu accueillants, il utilisait des tactiques variées afin d'éviter les traquenards. Malheureusement dans chaque organisation, il devait respecter un rythme d'avancement prédéterminé conduisant sûrement à une intégration entière et à la perpétuation intégrale des valeurs du milieu. En vieillissant, il pouvait manifester son impatience en postulant des postes qui étaient considérés comme étant au-delà de sa portée et qui auraient constitué des défis stimulants et mobilisateurs.

Sa vie, pour certaines personnes, s'avérait un succès complet. A l'apogée de sa carrière, il se posait beaucoup de questions et il espérait encore d'autres réalisations, poursuivre un cheminement, somme toute, intéressant à plusieurs points de vue. En aurait-il la chance, l'opportunité? Ses vues, ses valeurs deviendraient-elles celles de sa société? L'avenir le dirait et, entre-temps, ses proches le désiraient, le souhaitaient fortement!

Jacques se plaisait à discourir, à écrire de sujets moins spécialisés que l'électronique et l'administration en posant un regard de partiellement initié de part sa formation surtout technique et administrative. En tant que spécialiste, il aurait cru nécessaire de faire état de ses connaissances surtout théoriques acquises et de les présenter d'une façon très sophistiquée, étiolée autrement ces propos auraient été banalisés par la communauté scientifique. Un tel raffinement conditionné à l'extrême ne lui convenait pas présentement quoique ses écrits traduisaient sa solide formation. Il désirait adresser, embrasser avant tout la réalité telle que perçue et vécue pour ensuite énoncer quelques éléments de solution, extrapoler le devenir, tracer des perspectives de préférence à trois dimensions, ... à la mesure de ses humbles moyens. Une approche originale pourrait possiblement conduire à un éclairage différent, une nouvelle perception de la société québéco-francophone, une évaluation réaliste de ce que les québécois(es) étaient en tant qu'individu et société. Se connaître,

s'accepter, s'organiser en conséquence, se défendre collectivement via l'indépendance. Ce programme constituait en des termes simples son credo ou son deuxième credo!

Par hasard, en déballant des objets laissés par une parente, ils s'intéressèrent aux journaux ayant servi à l'emballage. Le journal datait de 1939 et il s'agissait du "Le Mauricien". Les commentaires suivants rejoignaient les points de vue de Jacques relativement à sa démarche littéraire. "C'est ainsi que sans grands mots et sans complication psychologique, on peut parfois atteindre au plus grand art, celui de la simplicité ingénieuse et de la sincérité avec soi-même. Comme nous serions heureux si, à la lecture de cette charmante histoire, tous y prenaient une leçon de justesse et de perspective et concluaient à ce principe que la grande littérature, ou du moins celle qui n'ennuie jamais, est souvent celle qui utilise la vie quotidienne, ses joies et ses peines normales, pour leur donner, dans une forme dépouillée, une valeur universelle." Ils ajoutaient: "Règle générale, on aura raison contre ceux qui systématisent la misère contemporaine et l'exagèrent. Le romancier doit laisser de son époque une image vraie, le moins possible flattée. Son premier mérite sera d'être actuel et sincère, d'arranger sa vie de façon qu'elle n'entraîne pas ici ou là le déséquilibre ou la partialité. On s'est tout de même toujours douté qu'au fond l'enthousiasme ne s'enseigne guère au pied de la lettre. C'est plutôt une chose éprouvée, conquise, triomphante des doutes, une assez rare vertu réservée à certains hommes et selon laquelle il fait bon arborer l'optimisme et le courage les plus magnanimes."

Jacques aurait aimé compléter des expériences personnelles et professionnelles par la publication d'au moins un livre et par la présentation de d'autres conférences. De plus, il réalisait ne pas avoir cumulé de postes d'importance surtout des postes de conseillers en raison de ses points de vue franco-québécois indépendantiste.

I-L'ENFANT

Issu d'une famille quasi monoparentale des années 40, Jacques Laberge passa beaucoup de ses loisirs dans les bois avoisinants la résidence familiale. Il visualisait cette dernière comme étant vaste à travers ses yeux d'enfant et même d'adolescent. Son père fut hospitalisé suite à une dépression alors qu'il avait trois ans et il retourna au foyer avant le mariage de Jacques suite aux pressions exercées par la famille auprès de l'hôpital. On peut conclure qu'il a peu connu son père, si ce n'est deux ou trois visites à l'hôpital de Québec. Ainsi donc, il vécut dans un foyer dirigé par sa mère assistée, en particulier, par son frère aîné.

Les faibles réminiscences de l'image de son père pourraient être celles d'être promené dans les bras de celui-ci lorsqu'il souffrait d'une indigestion au lard, porc froid rôti. Alors, il aurait refusé du sirop de maïs que lui offrait son grand frère, Etienne. Allez donc savoir, s'il s'agissait de véritables souvenirs ou simplement d'images construites à partir des témoignages répétés par les frères et les sœurs témoins de l'événement. Apparemment, il aurait été frappé au ventre par un bélier à bas âge.

Sa mère avait toujours eut la nostalgie de son village natal où les conditions de culture agricole, d'accessibilité étaient plus favorables que dans le rang où elle vécut de nombreuses années. Elle était près de son plus jeune frère, relativement gâté, consommant éventuellement de l'alcool et en plus ou moins bons termes avec sa femme qui semblait à ses yeux remarquablement douce et travaillante. Il devait se suicider à l'âge de la retraite. Sa mère décriait souvent certaines transactions effectuées par son mari au cours de ces années de mariage: achat d'un cheval noir trop fringant, ... Son père était fermier, l'été, et entrepreneur forestier, l'hiver. Thérèse, une de ses sœurs le décrivait comme jovial, accueillant et adorant les soirées de famille. Ce petit homme fort était un leader naturel. Elle fut l'objet de générosité de sa part alors qu'elle était aux études, racontait-elle à Jacques. A un moment donné, il fit de la boisson avec un voisin et sa mère ne s'entendit pas très bien avec cette ancienne voisine.

Jacques se souvenait de la bergerie où un bon nombre de moutons passaient l'hiver. Plus tard, il devait y aménager des cages à lapins au premier étage. Il se souvenait que l'on avait utilisé la

boucanerie, le boucan à quelques reprises pour fumer, boucaner du poisson et du porc. C'était également un endroit favori pour le jeu en raison des dimensions réduites de ce bâtiment et de la proximité de la clôture leur permettant de grimper sur le toit. Le poulailler et la porcherie étaient bien achalandés aussi. Souvent à l'automne, la famille saignait un cochon, porc et recueillait le sang dans une poêle avant de le verser dans un contenant plus grand où le sang était constamment remué afin de l'empêcher de coaguler. Evidemment, le porc criait et lorsqu'il était mort son poil était grillé en brûlant de la paille sur sa peau.

Il se rappelait aussi un gros chat, matou jaune très attaché à la famille et efficace à l'occasion pour l'annihilation de la vermine du sous-sol. Ils eurent aussi un petit chien qui devait être tué par un camion sous les yeux de Jacques et de la cadette ce qui les peina longtemps.

Les facilités sanitaires évoluèrent lentement de la pompe à eau manuelle à la pompe électrique et de la toilette à l'extérieur complémentée par des contenants à une toilette à eau à l'intérieur. Dans le domaine de l'éclairage, ils passèrent de la lampe à l'huile au naphte et finalement à l'ampoule électrique et les études en étaient d'autant facilitées. La cuisinière à bois intégrant un réservoir d'eau fut remplacée par la cuisinière combinée, au bois et à l'électricité et le chauffage électrique.

Les études primaires furent agréablement subies par Jacques et de belles amitiés se développèrent surtout avec un copain, Albert Dubé, appartenant à une nombreuse famille dont la vie familiale semblait vive et animée; soirées de danses, de giges. Albert jouait de la musique à bouche, harmonica et appréciait beaucoup la sœur de Jacques. Que de souvenirs reliés à l'école de rang; les parcours effectués à pied l'automne et le printemps, le transport scolaire en traîneaux protégés d'une toile tel les wagons du "far west" assumé par les parents à tour de rôle d'un hiver à l'autre, les tartinettes aux fraises, aux cretons, ... à titre de dîner, l'ouverture des chemins par des charrues ou des béliers mécaniques le printemps. A enrichir de mots nouveaux ces rédactions effectuées en classe, il en vint à être remarqué par un inspecteur d'école qui lui demanda s'il pouvait conserver, emporter une de ses compositions après qu'il l'eut complimenté. Ses études primaires se terminèrent après une année en charmante compagnie de deux gentilles compagnes de classe auxquelles il laissa la première place du palmarès académique après la parution du premier bulletin scolaire. Il devait éventuellement revoir l'une d'elles lors de rencontres à caractère politique. Il

était alité à la maison suite à une fâcheuse chute en bicyclette dans une "côte", pente "apique" ou raide sur gravier lorsqu'il apprit la bonne nouvelle de l'obtention de son diplôme d'étude primaire de la bouche même de son institutrice, une mère de famille revenue au travail après avoir élevé ou éduqué ses enfants. Fort heureusement, elle avait soumis ses finissants à des séances intensives d'études des examens antérieurs.

Il se rappelait quelques fois un copain de classe plus âgé qui avait répété quelques années et qui manifestement vivait des problèmes d'apprentissage prononcés. Jacques était peiné, essayait de l'aider et ultérieurement se demanda si des raisons, des causes, des troubles physiques (visuels, auditif, ...), mentaux légers et autres d'ordre médical pouvaient expliquer ce phénomène. Cette situation devait le motiver à appuyer les efforts consacrés aux enfants handicapés physiquement et mentalement. Ce copain travaillera plus tard en Ontario et Jacques ne le revit plus. Il se souvenait une fois de s'être bagarré et jusqu'à un certain point de plus s'être souvenu d'une partie des échanges et il n'était pas très fier de lui.

Un petit voisin, Normand Gagnon, représentait le personnage principal dans la vie de cet enfant. En fait, la famille voisine constituait presque un ajout à la famille de Jacques de part leur chaleureux accueil, leur amabilité, leur générosité, leur simplicité; un vrai modèle de voisin, des parents aux derniers enfants! En dehors des vacances, durant l'année scolaire, chaque samedi, Jacques projetait des activités avec son voisin lorsque les tâches de la ferme ne l'attendaient pas. Par mégarde, cette voisine avait déversé son "eau de vaisselle" dans le visage de Jacques, heureusement qu'en cette occasion il portait son passe-montagne et elle l'avait fait entrer chez elle pour lui assécher le visage, se souvenait-il, comme détail loufoque. Quelques fois, ses cousins venaient le visiter et l'un d'eux voulait souvent boxer avec les gants de Jacques. Ce dernier n'aimait pas ces séances qui finissaient inmanquablement par des saignements de nez. Jacques reconnaissait chez lui un instinct pour le moins combatif et il travaillera plus tard dans une brasserie. Jacques devait revoir cet ancien voisin avec sa petite famille en compagnie de deux de ses soeurs dans ce village d'arrière-pays où il devait demeurer un an.

Chaque saison apportait son lot d'activités. A l'automne, il chassait le lièvre à l'aide de collets placés dans leurs petits chemins ou sentiers, l'écureuil en utilisant de petits pièges, la belette en construisant un mini-abri où il plaçait un appât ainsi

qu'un piège et le rat musqué aidé d'une planche de bois placée à la surface du lac, sur l'eau, sur laquelle des appâts et un piège étaient fixés. Il avait même attrapé deux perdrix dans des collets à lièvre placés sous un vieux barrage d'arbres délimitant deux lots de terre. Il séjournait des heures dans la forêt partiellement dégarnie et il suivait de nombreux sentiers qui lui étaient familiers. Mordiller les épines des sapins, des épinettes et les extrémités des branches d'aulnes et de cèdres était devenu un réflexe chez lui. Quelques fois, il cueillait de la gomme d'épinette, mastiquait des feuilles de thé sauvage et mangeait des baies. Plus tard à l'université, Jacques près de confrères d'Abitibi devait être surpris d'apprendre, malgré ses petites expériences de trappeur-amateur, qu'un d'eux avait mangé de l'ours à la maison et que son père était un trappeur professionnel. Sans doute qu'il mangeait de l'écureuil, de la marmotte, du rat musqué, du castor, du porc-épic, ... Qu'ils étaient délicieux et substantiels, ces bouillis enrichis par les légumes frais du jardin; carottes, petites fèves, navets, patates, ... et complémentés par de la viande de porc salée! La viande brune d'animaux sauvages; perdrix, lièvre, chevreuil, original, outarde, ... lui était familière et il la considérait comme savoureuse. Au début d'un automne, sa mère et deux de ses sœurs étaient venues le rejoindre à la sortie de la forêt, de la savane car elles avaient vu un ours traverser la route et elles craignaient pour Jacques. Ce dernier n'avait jamais vu ou rencontré d'ours dans les bois et il n'en rencontra jamais.

Dans les environs de la maison se trouvait une source naturelle où l'on pouvait s'abreuver d'eau claire. C'était surtout un coin privilégié pour les enfants, un îlot de verdure, un rendez-vous pour le gibier. Ce coin verdoyant où les sols humides étaient recouverts de spongieuses végétations. Plus tard, Jacques se dirait que beaucoup de sa sérénité intérieure, il la devrait à ces heures de quiétude et d'échanges, de communion avec cette nature paisible et harmonieuse.

L'hiver, les descentes en ski, en traîneau, en toboggan et les promenades en raquettes, de même que la poursuite de la chasse jusqu'à ce que la neige soit épaisse ou profonde constituaient ses activités favorites. Pour skier, lui, ses frères et sœurs, faisaient un tracé et ils descendaient durant des heures en évitant les obstacles au bas de la pente tandis que d'autres utilisaient le traîneau et la traîne sauvage en absence de monte-pente mécanique naturellement. Les jeux de cartes, de domino, de parchesi, ... avec les frères et, surtout, les sœurs occupaient plusieurs soirées et

journées de tempête. En respectant les instructions d'une grande sœur, il tricota un sous-vêtement, une camisole en laine tout en soignant une vilaine grippe. Quelques fois, ses frères aménageaient une mini-patinoire sur le petit lac et chacun s'initiait et pratiquait ce sport. Malheureusement, ce petit lac peu profond gelait suffisamment pour détruire occasionnellement le poisson, la truite. Que d'heures passées à jouer dans la grange sur la paille et le foin par des jours de tempête!

Au printemps, le ruisseau à l'avant de la maison débordait et Jacques en surveillait le dégel. Lorsque la neige avait durcie, qu'elle était dure, il en profitait pour glisser en traîneau tout en évitant les éraflures. Quelques fois, l'eau faisait des dégâts à la cave, au sous-sol où les légumes étaient entreposés. Une de ses sœurs recevait souvent une invitation de sa marraine à aller à la cabane à sucre ou un pain de sucre d'érable. A l'occasion et au lieu d'acheter du sirop d'érable, sa mère en préparait à partir d'écorces d'érable. A Pâques, la famille recueillait l'eau dite de Pâques avant la levée du soleil.

La période des vacances apportait les travaux champêtres; "cerclage" ou désherbage et arrosage manuel du jardin et des champs de patates, de "naveaux" ou navets, "foulage" ou de compaction humaine des "voyages" ou chargements de foin où la charrette était tirée par un cheval dont l'entrée dans la grange était plus ou moins sécuritaire et problématique, ramassage de roches ou épierrement, récolte ou cueillette des fruits sauvages tels que fraises, framboises, mûres, bleuets, groseilles, noisettes, canneberges, cerises à grappes, cerises, merises, pimblina, ... Les travaux journaliers dits du train se poursuivaient à un rythme différent de ceux de la période hivernale. Les jeux étaient des plus enivrants certains soirs d'été, souvent accompagnés de courses effrénées égalant la turbulence des chauds vents d'été. Par temps chaud, particulièrement, Jacques et ses sœurs et frères allaient se baigner, soit au petit lac "sans fond" ou vaseux en prenant soin de s'attacher au radeau ou à la chaloupe, ne sachant pas nager, soit à la petite rivière Rouge où ils pêchaient également au début de l'été et au printemps. Enfant, Jacques s'amusait avec frères, sœurs, voisins et voisines dans un étang sis entre les deux résidences. Ils jouaient à mille et un jeux: magasin, chasse à la grenouille, maison, etc. Les enfants disaient qu'ils allaient jouer à la "mer"! En l'absence de père, les liens mère-fils étaient forts entre Jacques et Josée. Des liens chaleureux et d'excellentes communications facilitaient les échanges. Jacques s'exprimait quelques fois d'une façon directe et sa mère s'était adaptée à son

franc-parler cependant il était toujours poli et respectueux. Sa mère inspirait un sentiment de confiance et de sérénité. Elle était intéressée à tous ses enfants; ils étaient, dans les circonstances, sa vie, croyait Jacques. Souvent, sa mère répétait que nous étions pas riches mais que nous mangions bien et qu'une saine alimentation était nécessaire à une bonne et excellente santé. Une sœur, Thérèse, agissait en pratique comme tutrice du groupe des jeunes; étant institutrice de formation, elle enseigna à plusieurs d'entre eux, dont Jacques. Sa sœur demeurait à l'école durant la semaine et elle revenait à la maison les fins de semaine. A plusieurs reprises, elle devait se mériter la récompense, le mérite annuel accordé à la meilleure professeure du district, la "prime" tant convoitée par les professeures et accordée par l'inspecteur d'école. Elle encourageait ses jeunes frères et sœurs à poursuivre leurs études le plus longtemps possible et elle se montrait généreuse. Perfectionniste de nature, elle leur apprit, entre autres, à corriger mutuellement leur français parlé et écrit. Une manifestation de son perfectionnisme était sa fierté vestimentaire.

La médecine douce était populaire; camphre, teinture d'iode, onguent Rawley, liniment rouge, liniment Minard, alcool à friction, vaseline, sirop pour la toux, huile Auralgan, tisane à l'aulne, ... même si ce terme, alors, n'existait pas.

Jacques faisait souvent le même rêve, cauchemar. Il se retrouvait couché dans un tunnel étroit et un visage apeurant s'avancait menaçant dangereusement sur lui et il se réveillait en sursaut et en sueur. Il vécut et "révécut" ce cauchemar des dizaines de fois. Sa santé, en général, était peut-être déficiente, faible! Était-il traumatisé par une image forte, autoritaire et apparemment malveillante! Peut-être l'image restringnante du frère aîné! Il se posait la question.

Le fait de vivre dans une famille de douze enfants de vivant, disait-on, avait contribué à développer chez Jacques un esprit d'équipe, de famille et d'entraide requis pour le bien de la famille dans son ensemble et basé sur l'étude de plusieurs caractères et personnalités. Un jour, on lui fit remarquer qu'il était le douzième de la famille, né également le douzième jour du mois et qu'il devait, selon l'adage, posséder un don. Jacques se demandait de quel don il disposait!

Le frère aîné célibataire seconda sa mère et Jacques réalisera à l'âge adulte que ce frère assumait des responsabilités sans connaître les joies de la paternité, dit simplement. Il s'agissait

d'un sort plutôt ingrat, somme toute! Par hasard, peut-être, sa future épouse pendant ce temps vivait une situation semblable étant éduquée par sa tante célibataire suite au décès de sa mère en bas âge.

FOR AUTHOR USE ONLY

II- L'ADOLESCENT

La vie d'un adolescent comportait des bouleversements majeurs aux plans physique, moral, intellectuel, ... Délaisser progressivement la chaleur maternelle, les attentions, les soins maternelles en faveur d'une affirmation croissante à l'extérieur de la maison, chez des voisins, à l'école, dans des activités collectives ou individuelles requérant un degré d'autonomie accrue. Non seulement les bras maternelles l'accueillaient; apparemment, une de ses sœurs aînées aimait bercé, gâté Jacques ce que lui reprochait une autre sœur considérant que ce n'était pas souhaitable pour l'épanouissement de Jacques. L'observation et le vécu de nombreux phénomènes physiologiques quelques fois bouleversants et graduellement assumés, l'apprentissage et l'exécution de multiples tâches, d'activités de plus en plus valorisantes, utiles à l'entourage; par exemple, préparation des "ondins" de foin avec le râteau tiré par le cheval, amoncellement de foin en tas ou "valoches", fauchage, attelage des chevaux, etc. se poursuivaient à un rythme accéléré. Des loisirs étaient grandement appréciés après la réalisation de travaux utilitaires. Même les activités de détente telles les excursions en forêt comportaient un volet utilitaire comme la chasse, la pêche, ... La vie scolaire occupait une place significative au stage de l'adolescence cependant son monde englobait également moult activités intéressantes, captivantes doublées de d'autres plus laborieuses. L'affirmation personnelle face à des sœurs, des frères, des voisins, des confrères de classe s'amorçait catégoriquement. Souvent, les gens se demandaient à l'âge adulte s'ils avaient vécu une enfance et une adolescence heureuses. Jacques pouvait répondre affirmativement malgré les contraintes matérielles et l'absence du père, surtout l'absence du père.

Que dire du début de ses études secondaires effectuées à l'école du rang sous la bienveillante direction de l'institutrice qui accepta presque bénévolement cet étudiant dans son école primaire. L'admiration vouée à ce professeur et le fait d'être le seul étudiant de niveau secondaire constituaient des éléments de motivation à la réussite de ses études. De plus, il ne désirait pas travailler dans les chantiers comme ses frères avaient dû le faire au début de leur carrière. Il participa en tant qu'acteur-amateur à une pièce de théâtre montée aux profits d'un mouvement humanitaire

et présentée à la salle paroissiale. En fait, il jouait le rôle d'un homonyme alcoolique qui devait éventuellement se départir de cette fâcheuse habitude. Il assista à un premier programme cinématographique dans la salle paroissiale au coût de vingt-cinq cents, il s'agissait d'un film de Tarzan. Quel ravissement de voir cette nature sauvage! Jacques se souvenait d'avoir vu la télévision pour la première fois chez un voisin de l'école, quelques mois avant que l'on en fasse l'acquisition à la maison. Fait anodin quand même important à ses yeux, quelques fois à l'église, il était incommodé et il devait sorti pour éviter de perdre connaissance. Affaîssé dans le froid corridor externe de l'église, il se remettait, reprenait ses couleurs. Peut-être était-il impressionné par la foule, par les cérémonies religieuses et il se questionnait au sujet de leurs sens, leurs interprétations, leurs significations, ...

Sa mère était, près de l'église, des prêtres. Un notable de la paroisse, le docteur, dit d'elle qu'elle était une "rongeuse de balustre". Chef de famille, elle ressentait, pensait Jacques, le besoin de partager ses soucis avec des gens connaissants, disponibles et impartiaux et aussi de solliciter leurs conseils. Dévote à Saint-Joseph en particulier et croyante, elle put traverser de nombreuse épreuves et vécut pour sa famille. Se faisant, elle s'était méritée une excellente réputation qu'elle voulait partager avec ses filles et ses garçons. Que d'heures passées à discuter moral en famille! Les débats étaient habituellement initiés et animés par sa mère. C'est ainsi qu'elle transmet ses valeurs en joignant le geste à la parole. Elle sut, malgré ses principes, continuer à aimer ses enfants même lorsqu'ils s'éloignaient du chemin qu'elle jugeait souhaitable, préférable humainement et religieusement. Jacques se souvenait qu'elle leur répétait que le sommeil d'avant minuit était meilleur, plus récupérateur que celui d'après. Plus vieux, Jacques aimait travailler tard la nuit lorsqu'il n'avait pas d'obligations ou d'activités prévues le lendemain, alors il se sentait plus créatif et attentif. Un hiver, son frère, François, s'était confectionné une paire de ski et il la vendit soixante-quinze sous à une connaissance. Jacques était désireux de posséder ces skis malheureusement il ne disposait pas de cette somme. Il dut s'en priver et n'en pleura pas moins quelques minutes à l'arrière du poêle, de la cuisinière essayant d'ébranler sa mère qui avait d'autres priorités et, de plus, il était juste que son frère dispose de ses skis et Jacques, fondamentalement, le comprenait malgré tout il espérait quand même! Il retint comme leçon que l'on ne peut tout obtenir quelques soient nos moyens et cela à bas âge. Lorsque son fils lui fera de multiples demandes,

plus tard, il se souviendra de cette époque et il lui en fera part.

Son éducation sexuelle fut assumée par ses frères, surtout, Emile. Cette situation, à ses yeux, était fort acceptable dans une grande famille lorsqu'une femme en assumait la direction. Elle laissait beaucoup de latitude à ses enfants réalisant qu'ils devaient se prendre en main à la fin de leurs études et se développer à partir des valeurs et des principes qu'elle leur avait inculqués. Il existait un climat d'entraide dans la famille; chacun connaissant ses forces et ses faiblesses, ils essayaient de s'aider mutuellement. Une seule anecdote que Jacques pouvait mentionner au sujet du sexe était la vue conjointe ou simultanée par sa mère et lui de moutons faisant l'amour. Elle se contenta de sourire à titre de réaction ou d'explication. Plus tard, à l'apogée de sa vie, elle admit que les organes génitaux vieillissaient moins rapidement que d'autres et il se rappela cette remarque suite à la lecture de similaires observations dans une revue, se rappelait-il vaguement.

Une vieille route sise à un mille de la résidence était un endroit propice à la chasse. Elle traversait une forêt assez vaste où fréquemment des perdrix et des lievres pouvaient y être observés et chassés. A l'automne, Jacques avait accompagné un frère à la chasse plutôt sportive à l'écureuil à la carabine de calibre 22. L'érablière sur la côte à proximité de la vieille route était un refuge pour les écureuils et ils étaient très audibles et visibles surtout après la chute des feuilles.

Au cours de quelques saisons estivales, le frère aîné vendit des fruits et légumes en milieu rural. Son commerce souffrit d'un problème assez courant, soit le crédit. Etant généreux de nature, il avait de la difficulté à se faire payer les comptes en souffrance. De plus, lors du décès d'un voisin, il avait avancé l'argent à la veuve pour enterrer son mari, un trappeur de profession. Une vingtaine d'années, après, la veuve fut heureuse de rembourser ce millier de dollars empruntés sans lui remettre aucun intérêt. Il fut surpris et heureux de ce geste alors qu'il n'espérait plus aucun remboursement.

Au niveau secondaire, les confrères de classe de sa sœur, Louise, pourtant brillants, la considéraient comme géniale, toujours première. En d'autres milieux familiaux, elle aurait sûrement complété brillamment des études universitaires. Elle était consciente de ses facilités d'apprentissage toutefois elle ne manifestait aucun signe de suffisance. Ses autres sœurs

performaient aussi très bien dans le domaine académique, entre autres. Ultérieurement lorsqu'à l'université, il voyait des consœurs réussir et il se disait que ses sœurs auraient possiblement pu en faire autant.

La grande sœur institutrice faisant preuve d'un grand souci d'impartialité face aux élèves de ses classes surtout en présence de membres de sa propre famille. A certains égards, Jacques s'était senti plus apprécié par d'autres professeures et professeurs que par sa sœur. Peut-être, était-il plus motivé face à des étrangers comme l'on disait couramment.

L'adolescent vécu une migration vers un village voisin et dû délaisser cette petite ferme peu exploitée au cours des dernières années alors que les frères et les sœurs travaillaient déjà ailleurs. La ferme fut vendue au voisin et Jacques y avait laissé ses lapins en liberté depuis un an dans la grange où ils se traçaient des tunnels dans le foin. Il se retrouva avec sa mère et ses sœurs dans un nouveau milieu généralement accueillant, un village de l'arrière-pays. Un premier appartement loué servit de domicile et l'école secondaire lui assura une meilleure compétition académique. Un professeur dévoué et dédié à sa profession y dispensait un enseignement de qualité. Ce professeur devait quelques années plus tard lui offrir de l'aider à défrayer ses études universitaires; offre qu'il refusera non sans avoir apprécié ce geste traduisant bien la générosité et la grandeur d'âme de cet éducateur.

Une solide amitié s'établit avec un confrère qu'il retrouvera au niveau collégial. Un autre confrère de classe deviendra un chanteur populaire connu au Québec. Les jeux durant les périodes de repos étaient prisés par Jacques. C'est à cet endroit qu'il crut avoir connu pour la première fois du harcèlement sexuel fait discrètement. Il se souvint longtemps d'une gageure avec un parent du premier de classe, Robert Cloutier. Ce parent eut à déboursier vingt-cinq sous car Jacques s'était classé premier le mois suivant la gageure comme par hasard.

François, un frère plus âgé, poursuivit ses études par correspondance en mécanique ce qui devait lui permettre une carrière en ce domaine sur la Côte-Nord. D'ailleurs, il connut à ce moment celle qui devait être son épouse, une perle alliant personnalité, sérieux et attrait physique.

Le prochain déménagement l'amena au village de sa paroisse natale, endroit de prédilection de sa mère, loin du rang, de la terre partiellement défrichée et peu drainée où les gels précoces automnaux réduisaient considérablement les rendements de la culture tant maraîcher qu'agricole. Au cours de l'été, il démolit, pièce par pièce, une ancienne écurie sise sur le terrain de la résidence familiale où éventuellement son frère, Emile, devait y construire sa maison et y demeurer avec son épouse jusqu'à son décès accidentel. Parfois, Jacques réparait les appareils ménagers. C'est à ce moment qu'il se rendit pour un an à une ville presque côtière pour y poursuivre ses études à l'Ecole d'Arts et Métiers et y demeurer chez sa sœur, Hélène, récemment mariée et suffisamment généreuse pour l'accueillir presque bénévolement. Que d'abnégation pour ce jeune couple même si Jacques se faisait obéissant, studieux et discret! Cette sœur l'appelait affectueusement Ti-J, un diminutif de Ti-Jacques et de Jacques. Plus grand, il lui suggéra de l'appeler Jacques et elle acquiesça gentiment à sa suggestion, sa demande.

Jouissant comparativement d'une bonne préparation académique et étant dédié à ses études, Jacques devait décrocher les principaux prix, les plus chers qu'il recevra de sa vie académique, à la fin de l'année avec une moyenne de dix pour-cent supérieure au deuxième. Le père-curé, grand ami de sa sœur assista à la distribution des prix. La secrétaire administrative l'encouragea à poursuivre de préférence ses études au niveau collégial dans une ville voisine, la capitale régionale. Il se fixa comme objectif ou condition de compléter son cours en trois ans au lieu de quatre afin de compenser pour cette année à l'Ecole d'Arts et Métiers. Sa mère répétait souvent que l'instruction était une valeur plus sûre que l'argent. Jacques fut convaincu du bien-fondé de cette assertion lorsqu'il vit des entrepreneurs généraux se déclarer en faillite suite à des changements ou des renversements de partis politiques québécois et fédéraux altérant les rapports de forces au niveau municipal. Un d'eux alla même jusqu'à se suicider.

Durant cette période, son frère, menuisier et plus vieux de quatre ans, commença à fréquenter sa future épouse, Alberte, une jeune fille à l'esprit jeune et rafraîchissant et d'un physique agréable. Au sujet de ce frère, il a souvent pensé, qu'après avoir obtenu dans un premier temps son certificat de septième année, suite à une huitième année faite sérieusement, que ce certificat d'étude primaire lui fut enlevé par la religieuse et donné à un autre étudiant dont les parents pouvaient, semble-il, mieux appuyer financièrement dans la poursuite de ses études, faire son cours classique. Son professeur expérimenté et de très petite taille

(nain) était malencontreusement parti en vacances. Jacques aurait aimé vérifier les dossiers du ministère de l'Éducation à ce sujet. Ce grand frère lui offrit l'exemple d'un travailleur assidu et responsable sachant administrer intelligemment ses affaires en respectant ses moyens financiers. Jacques considérait que ses parents étaient chanceux d'avoir un fils qui les visitaient régulièrement. Sa mère les seconda également admirablement et elle s'ennuya de ses enfants résidents à Montréal et dans d'autres régions du Québec.

La vie familiale était enrichie par la présence de sœurs aînées mariées à des hommes serviables, disponibles et généreux. Jacques amusait ses nombreux neveux et nièces qui, maintenant, sont des adultes. Plusieurs années plus tard, il reçut la visite de l'un d'eux venu à Montréal entouré de sa jeune famille. Il devait conserver une sculpture sur bois de l'un deux. Une de ses nièces était une vraie force de la nature brillante et chaleureuse.

On retrouva Jacques, l'année suivante, pensionnaire au séminaire et accepté en deuxième année du cours collégial. Il y rencontra son copain du village d'arrière-pays au physique robuste et au caractère apparemment difficile sinon coriace et qui, sous ces dehors, cachait un cœur d'or et faisait preuve d'une grande loyauté, d'une franchise manifeste doublée d'un humour plaisamment sarcastique. Notre adolescent se consacra à ses études, aux activités sportives et parascolaires. La discipline était acceptée naturellement, les surveillants n'avaient qu'à l'avertir visuellement pour le rappeler à l'ordre et il se méritait un prix pour dévouement au service du culte ayant, entre autres, participer à la mise sur pied de cours d'art oratoire où l'un des exercices pratiques consistait en des lectures lors des offices religieux. Ainsi, l'art oratoire fut placé au service du culte. Le printemps et l'automne, il jouait au ballon-volant. Jacques se rappelait quelques fois, un geste malheureux mais nécessaire, croyait-il! Il côtoya un haïtien gentil qui lui jouait dans les cheveux à chaque rencontre. Il s'entendait bien avec ce jeune homme sauf sur ce point et Jacques l'avertit à deux reprises de ne pas lui jouer dans les cheveux. À la troisième occasion, Jacques le gifla doucement et symboliquement au visage et se fut la fin de cette amitié. Il aimait les haïtiens, les premiers représentants de la race noire qu'il rencontrait et qu'il trouvait doux et pacifiques. Un des haïtiens était un athlète consommé et il était plaisant de l'observer. Jacques fut aussi juge à la boxe amateur au collège. De plus, il contribua à organiser et il suivit des cours de philosophie donnés par un des prêtres affectés à l'encadrement des étudiants. Afin de réduire ses dépenses

académiques, il apprit la dactylographie à l'aide d'une méthode préalablement à la rédaction de sa thèse de fin d'étude.

Progressivement, une saine compétition pour le premier rang académique s'installa entre lui et un confrère, Yves Hébert. Ce copain intéressé particulièrement aux techniques s'avérait un gentil et doué compétiteur. Il le retrouvera ultérieurement à l'université où ils partageront un petit logement. Sa mère l'avait prévenu que les Laberge se donnaient à leur travail souvent jusqu'à épuisement et, plus tard, Jacques devait transmettre cette information à son fils.

Dès la vingtaine, il croyait souffrir de calvitie cependant au cours des années qui suivirent ce danger se dissipa. Et non! Si la vie lui était prêtée assez longtemps, il pourrait peigner, admirer ses cheveux gris et blancs.

Des liens amicaux et cordiaux ont été établis au cours de ces quatre années de pensionnat et vingt ans plus tard, c'est avec émotions qu'il reconnaîtra, certains de ses amis, de ses confrères au premier coup d'œil et plusieurs autres après avoir renoué connaissance lors d'un conventum tenu dans une ville du Bas-Saint-Laurent. A quatre par chambre, ils avaient appris rapidement à se familiariser avec les habitudes, le caractère et les goûts de chacun. A cette occasion, il revit également son ami géographe et démographe ainsi que son copain, professeur à l'université. On insista pour l'inclure dans le comité organisateur du prochain conventum.

Voici un bref signalement de ses frères et de ses sœurs:

Etienne demeura célibataire ayant agi officieusement comme le remplaçant du père en son absence. Ce rôle ne lui permit pas de s'épanouir en tant qu'homme au point de vue de Jacques. Ce frère était un modèle de droiture et il était particulièrement doué physiquement et intellectuellement. Il séjourna plusieurs années en Colombie Britannique et au Yukon.

Richard devait décéder dans un accident de motocyclette. Il était sportif et sociable, lui avait-on dit! Fait anodin, presque tous les membres de la famille devait utiliser ses skis neufs des années et des années durant. Jacques ne le connut pas.

Solange, à ses yeux, était une mère de famille québécoise typique avec sa famille de dix enfants ayant vécu d'abord avec son beau-père, ses beaux-frères et ses belles-sœurs et aussi le décès

de son beau-père à la maison. Toujours accueillante, elle recevait pour les Fêtes l'importante famille comme n'aurait pu mieux le faire le gérant d'un hôtel avec des plats québécois dont les recettes étaient transmises de mères en filles. Son mari animé d'un fort esprit de famille était un menuisier et un ébéniste qui devint un entrepreneur et initia ses garçons à ses activités. Il mourut alors que son plus vieux garçon n'avait pas terminé ses études et que ses deux filles aînées se destinaient à l'enseignement.

Claire, de part d'anciennes photos, était féminine, jolie et coquette. Elle se maria et eut deux garçons brillants. Jacques bénéficia de leur accueil familial lorsqu'il occupa un emploi d'été en arpentage.

Pierrette que Jacques apprit à connaître alors qu'elle et sa famille de huit enfants laissèrent la Côte Nord. Il découvrit une jolie femme chaleureuse. Son mari avait été directeur de la distribution d'un breuvage populaire. Plusieurs de ses enfants devinrent comptable, ingénieur, ...

Thérèse, d'une nature généreuse fut la seule des aînés à poursuivre des études (en pédagogie) avec l'aide financière de son frère, Richard. Elle eut un fils et poursuivit des études en sciences sociales. Au mariage de Jacques et de Suzie, elle agissait comme témoin à Jacques.

Hélène mariée et mère de deux garçons et d'une fille fut admirablement secondée par un mari fort socialement et généreux. Ses deux garçons acquirent une formation universitaire en théologie tandis que leur sœur devint chef de laboratoire.

Emile eut de légers problèmes de santé (hernie) à son adolescence, dirent-ils à Jacques. Il se maria et mourut accidentellement. Il était un excellent chasseur.

François, sensible et généreux poursuivi des cours par correspondance, se maria, travailla sur le Côte-Nord. Ils eurent cinq enfants dont un garçon. Ses filles excellèrent en natation, patinage artistique, ... et elles poursuivirent des études universitaires et collégiales. L'une d'elle était la filleule de Jacques et de Suzie, son épouse.

Jean-Louis excella dans les travaux de construction ce qui lui permit de subvenir aux besoins de sa famille de trois enfants, un garçon et deux filles. Sa résidence côtoyait la mer.

Louise, intelligente se maria à un français et ils eurent deux filles. Elle travailla comme enseignante et infirmière. Son époux œuvrait à titre de spécialiste en avionnerie et faisait preuve de leadership.

Jacques est le personnage central de ce récit.

Martine, coquette et pratique enseigna et se maria à un suisse allemand et ils eurent un garçon.

Roberte, chaleureuse et généreuse devint infirmière et elle se maria à un charmant garçon de Québec. Ils n'eurent pas d'enfants cependant ils aimaient les animaux. Elle était la marraine de Simon. Son mari avait agi comme témoin à Jacques au mariage de celui-ci.

Deux lettres reçues la même année par Jacques témoignaient de la chaleur et de la sincérité des liens unissant les membres de cette famille. Voici, la première:

" Rimouski, le

Cher frère,

Je viens te dire un "grand" merci pour ton empressement à répondre à ma demande d'aide. J'en suis profondément touchée. Dès que j'aurai vendu ma voiture, je te rembourserai.

Je suis heureuse d'apprendre que, Suzie et toi, vous vous entendiez bien. La vie est plus agréable ainsi.

Maman a passé une semaine chez Roberte. Ce qui lui a permis une semaine de repos. Roberte était fatiguée et un peu nerveuse. C'est possible qu'elle soit enceinte.

Veux-tu dire à Martine que je suis allée au bureau d'Education Permanente pour son bulletin. Je leur ai donné son adresse; elle devrait avoir une réponse prochainement. Si l'on retarde qu'elle me le dise.

Ici, ça va ... Le travail se fait pressant. Je réussis bien. J'ai eu de la misère avec la grippe. Maintenant, je me porte à

merveille. Je ne sors plus avec Silvio. Les fins de semaine sont plus longues mais ça passe ...

A la maison, c'est la même routine. La vie est toujours "au ralenti".

Merci encore, et beaucoup de joie, succès en tout! Bonne chance!

Au plaisir de te revoir aux Fêtes.

Bonjour!

Thérèse."

Une autre missive qui témoigne de la cordialité familiale entre Jacques et ses proches est la suivante:

" Saint-Angel de Mérici, le ...

Bonjour,

Cher frère! Voilà, je m'assoie et je prends le temps de te remercier pour ta gentillesse lors de notre passage chez toi.

J'ai toujours remis cela! En arrivant, j'ai repris mon ouvrage, le ménage mais je me dis "il y a une limite".

J'espère que ta santé est bien, ainsi que le quotidien, le travail.

Clermont était très content, satisfait de son voyage; d'avoir vu le jardin botanique et les enfants en parlent encore. Un gros merci!

François est arrivé pour un mois, samedi 5.

Je sais que tes vacances approchent, nous espérons que tu descendes dans notre coin de pays. Cela nous ferait plaisir à tous.

Cette semaine, Clermont veut faire son voyage annuel à la basilique Sainte-Anne. Moi, je suis un peu réticente et il va falloir que je prépare les enfants et effectue rapidement le voyage.

Amitiés de Clermont et des enfants!

Au plaisir de se rencontrer, j'espère!

Merci pour ta gentillesse! Becs!

Hélène."

Evidemment, le climat familial n'était pas toujours au beau fixe mais ces deux lettres conservées par Jacques traduisaient l'essence profonde des communications parfois exprimée selon des styles et des niveaux de langages différents.

FOR AUTHOR USE ONLY

III- L'ADULTE

Sa mère assistait à sa graduation et son attention fut retenue par son confrère, Yves. Ce détail le surprit compte tenu de sa propre performance; récipiendaire du prix du ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse, Monsieur Bertrand et premier dans quatre matières ainsi que deuxième dans quatre autres. Elle était possiblement plus ambitieuse qu'il l'avait cru! Jacques avait cru déceler dans son cheminement, sa progression intellectuelle une facilité accrue au fur et à mesure que les années passaient. Peut-être en raison d'une plus grande concentration sur ses études ou une certaine facilité à intégrer les connaissances acquises ou encore une soif croissante de connaissance. Eventuellement, il devait observer un phénomène semblable chez sa progéniture.

Son premier emploi d'été fut celui de bûcheron en compagnie de son frère aîné, expérimenté et anxieux de l'aider à sa façon. Après deux semaines d'ardus labeurs pour un étudiant de petite stature physique, son frère jugea que les cent dollars gagnés chaque semaine ne constituaient pas une rémunération satisfaisante compte tenu des efforts consentis et en raison du peu de bois de coupe disponible. Au moulin à papier de Baie-Comeau, le préposé au personnel lui offrit, en apparence froidement, un choix de deux emplois bien rémunérés et syndiqués; transport du souffre à la brouette, brie et transport de la pierre calcaire et nettoyage des planchers aux jets d'eau pressurisée. Il réalisera que les confrères de travail étaient expérimentés et respectaient un rythme raisonnable de travail, comme le dit un vieil adage; "petit train va loin". Jacques poursuivit son travail une semaine après le début des cours avec la permission de la direction du collège et il en profita pour rencontrer les chimistes du moulin et leur emprunter la documentation relative à un projet de fin d'étude traitant de la fabrication du papier. Des travaux additionnels comme débardeur de rouleaux de papier et de sacs de ciment lui permirent d'accumuler des argents pour la prochaine année.

Suite à sa graduation en 1960, il travailla à l'arpentage requis pour le déplacement des lignes téléphoniques en compagnie d'un arpenteur originant d'un milieu nantis de la région, sympathique, plaisant et connaissant. Même à cet âge, il crût grandir car une rencontre fortuite avec son ancien préfet de discipline leur fit réaliser qu'il avait physiquement grandi présumément à franchir allégrement les clôtures des fermes. Il s'était également adressé à

l'université McGill suite à son cours collégial ainsi il aurait pu terminer ses études universitaires de premier cycle en quatre ans. Ils lui soulignèrent la faiblesse de ses connaissances de l'anglais et ils l'encouragèrent à entreprendre d'abord une année préparatoire en milieu anglophone.

Arrivé à Montréal, il rechercha une chambre double à proximité de l'université en compagnie de son confrère du collégial, Yves Hébert. A l'occasion, il observait des faisans, spécimens apparemment disparus, se promenant aux abords de la montagne surtout aux premières neiges. A Polytechnique, il fut accepté sans examen d'admission ainsi que neuf autres gradués du même collège. Deux d'entre eux seulement devaient devenir ingénieurs; les deux premiers au collégial! Yves devint par la suite professeur à l'Université et président de leur association. Un proche confrère jovial et socialement fort, Ernest Bilodeau, devint géographe à Québec et plusieurs confrères œuvrèrent dans l'enseignement professionnel au secondaire et au collégial. Avant les premiers examens trimestriels, son frère, Emile, décéda dans un accident impliquant sa plus jeune sœur. Il obtint au cours de la fin de semaine la permission du directeur adjoint de l'Ecole de s'absenter aux examens. Ainsi, l'examen semestriel revêtit une importance particulière. Les résultats de la première année lui donnèrent la satisfaction d'avoir obtenu les meilleurs résultats des dix étudiants venus ensemble du Bas-Saint-Laurent. Ici, encore, il avait demandé à compléter le cours de génie en quatre ans au lieu de cinq mais sa demande avait été refusée. Au premier bal de l'année, il rencontra une employée de la Croix-Rouge plus âgée que lui à l'occasion d'un "blind date" et ils ne se revirent pas. Durant deux ans, il pratiqua l'escrime et le fleuret, en particulier, avec le maître d'armes, M. Desjarlais, et poursuivit ses cours de natation. Il joignit une équipe de quille organisée par un homonyme d'un maire montréalais.

Jacques à sa troisième année de génie s'était lassé de l'étude séduit et fasciné par les activités parascolaires au Centre social de l'Université de Montréal, son lieu de résidence. Il s'impliqua particulièrement dans l'organisation des activités sociales. Un cours de cinq ans lui avait apparu très long et c'est pourquoi il avait pensé le faire en quatre ans. Il dut reprendre courageusement cette année car il avait subi trois échecs. Devant travailler l'été pour défrayer ses études, il disposa de peu de temps à Arvida pour préparer ses examens de reprise. Il avait loué une chambre chez les parents d'une nombreuse famille sympathique. Il était difficile d'approfondir des sujets en dehors du cadre universitaire. Heureusement que les étudiants graduaient maintenant par matière

malgré les quelques avantages de l'ancienne méthode. Jacques avait été élu directeur du comité des Activités sociales suite à son implication soutenue. Il préférait ces activités sociales à ses études. Malgré cet échec scolaire, Jacques appréciait l'expérience et les connaissances sociétales acquises au cours de cette année. De cette expérience, il retint, entre autres, qu'il possédait un caractère assez entier, qu'il se consacrait à ce qu'il aimait le plus, un peu comme tout le monde, qu'il était dangereux de diviser ses énergies. Peu de confrères et de consœurs de Polytechnique étaient actifs au sein de comités ou d'activités à l'extérieur de l'Ecole en raison des exigences académiques, de la nature des sujets étudiés et du faible niveau d'intérêts suscités par les activités agéumiques (AGEUM). De cette façon, il devait connaître assez bien deux promotions de génie et officiellement appartenir à la plus récente des deux promotions. De part, ses performances académiques, sa personnalité et son sérieux, il croyait se mériter la considération de ses consœurs et de ses confrères.

Ainsi, sa troisième année universitaire se caractérisa par un intérêt particulier pour les activités sociales et leur organisation. Il se lia d'amitié avec un étudiant en droit des plus sociables. Un copain actif aux Activités sociales devait jouer un rôle-clé dans l'instauration de la francophonie. Il fut l'objet d'un article dans le Quartier Latin, un article intitulé "Scandale chez les bourgeois". Aux "Petit bal du samedi soir", une tenue de ville était exigée et Jacques assisté de ses acolytes avaient refusé l'admission à un étudiant pour cette raison. Jacques Girard, le directeur de ce journal à ce moment l'avait encouragé à répondre. La vie à la résidence des étudiants lui permit de connaître plusieurs confrères de Polytechnique et de d'autres facultés dont plusieurs résidaient hors de Montréal, soient les "orphelins du centre social". A ce moment, il connut deux étudiants en droit qui devaient devenir des ministres québécois. Il visita irrégulièrement ses tantes et cousins de Montréal dont l'un est aujourd'hui procureur général adjoint dans une grande ville du Québec. Une année durant, il loua une chambre chez des allemands et à ce moment là, il avait une amie, institutrice originaire de Québec. L'année suivante, un copain, Sylvio Lamaire, lui offrait de partager un appartement. Cet ami était considéré et tenu en haute estime par Jacques. Il était favorablement impressionné par le sérieux et la fidélité de son plus grand ami qui devait obtenir son doctorat dans une nouvelle spécialité du génie, le génie biomédical. Deux des sœurs de Jacques venues demeurer à Montréal eurent l'occasion de connaître ce copain cependant aucune d'elle ne s'y intéressa sentimentalement. Le propriétaire de l'immeuble était également

propriétaire d'un chaîne de pâtisserie et souvent ses chiens l'accompagnaient. La dernière année fut passée avec sa sœur, Louise, infirmière et plus âgée de deux ans dans un logement fraîchement meublé. Les nombreux liens amicaux établis avec les confrères de classe en génie, en particulier, furent des plus précieux tant sur le plan professionnel que personnel. On les retrouve dans toutes les sphères de la vie économique québécoise et ailleurs. A Polytechnique, il y avait des étudiants du Maroc, de la Tunisie, du Liban, du Vietnam, de l'Algérie, de l'Egypte ... qu'il apprit à connaître et à apprécier. L'un d'eux devenu vice-président d'une multinationale devait lui fournir d'excellentes références adressées à lui personnellement pour la poursuite de ses études au niveau du doctorat. Il compléta son camp d'arpentage avec un québécois italo-phonien bien intégré au Québec qu'il côtoiera plus tard à Varennes.

Lorsqu'à l'université, il vécut une expérience dont il tira de sérieuses conclusions. Un homonyme avec qui il essayait de s'entendre lui refusa son amitié. Après plusieurs démarches, il conclut en l'existence d'antipathie naturelle qu'il ne faut pas espérer vaincre. Possiblement que son homonyme retrouvait chez Jacques quelques-uns de ses traits personnels qu'il n'appréciait pas, lui disait-on! Il devait vivre une situation similaire dans une association professionnelle plus tard et, comme par hasard, une compagne, à qui Jacques avait décrit le petit dilemme, expliqua à son confrère la situation qu'il vivait. Une facette de sa personnalité qu'il avait très tôt découvert consistait au fait que peu de gens, lui semblait-il, l'approchait sans qu'il est établi au préalable un contact personnel. Lui reconnaissait-on une forte personnalité? Avait-il l'impression d'être peu influençable? Généralement, les personnes approchées par Jacques réagissaient positivement à ses démarches, à ses communications.

Jacques avait été séduit intellectuellement par une compagne de classe très brillante, simple, jolie, diplomate, équilibrée, grande, ... L'image de cette femme-ingénieur, ingénieure le motiva à d'autres moments à favoriser les intérêts de celles-ci pour le bien de la profession. Celle-ci enseigna dans une université de la côte ouest du Canada et y poursuivit des recherches. D'autres confrères masculins lui inspiraient aussi beaucoup de respect et le milieu étudiantin s'avérait des plus stimulants professionnellement. Plus tard, Jacques rêvait quelques fois d'implications sociétales entourées de tels consœurs et confrères.

Tout au cours des étés, il travailla à Toronto dans une usine de

métal en feuille afin de payer ses études et d'apprendre l'anglais ce qui était relativement difficile et l'isolait de son milieu culturel. La plupart des employés avaient, par exemple, un doigt coupé par l'équipement, les machines-outils malgré certaines mesures de protection au travail. Heureusement, Jacques s'en tira sans accident! Jacques suivit des cours d'anglais avec des immigrants italiens, allemands et autres. Pour une seconde fois, il subit un harcèlement sexuel léger (terme peu connu à cette époque) de la part d'un superviseur allemand mais en tant qu'adulte il ne savait pavoiser à ce sujet. Un de ses superviseur de nuit fut un hongrois qui lui parla longuement de son pays. Jacques loga à Toronto, d'abord, dans une famille allemande de qui il apprit quelques-unes de leurs coutumes et il dégusta leurs plats souvent nationaux. Il se lia d'amitié avec un autre cambreur également allemand, étudiant en architecture qui devait épouser la jeune et jolie fille blonde du propriétaire. L'été suivant, il apprit qu'il en coûte quelques fois d'aider un québécois peu sérieux (quasi-itinérant) même pour une nuit d'hébergement en termes de réputation auprès de sa logeuse, portant le même nom que lui accepté tant en anglais qu'en français, et de non-remboursement d'un prêt de trente dollars. Il se sensibilisera au comportement des québécois hors Québec et des Ontariens.

Son moyen de transport de Montréal à Rimouski à Toronto et vice-versa au cours de ces années de vie étudiante était le "pouce", l'auto-stop. Seulement aux Fêtes, il empruntait le train bondé de passagers et presque toujours en retard de quelques heures. Cependant, un Noël au lieu d'emprunter le train, il voyagea de Montréal à Rimouski en voiture avec un autre étudiant. La chaussée était glacée et, à un moment donné, leur voiture descendait une longue pente pendant qu'une autre arrivait en sens inverse. Immédiatement après avoir dépassé cette voiture, leur véhicule pivota de cent quatre-vingt degrés et ils se retrouvèrent en direction inverse. Si la voiture avait pivoté quelques secondes plus tôt, la vie ou du moins l'état de santé de Jacques aurait pu être altéré. Sa vie ou du moins son état de santé avait tenu à quelques secondes du déroulement d'un événement fâcheux et possiblement fatal. La vie ne tenait qu'à un fil aux dires de certains cascadeurs et aux dires de Jacques également.

Amateur de films, il devait en visionner des centaines en français, en anglais et plus tard en espagnol et en italien et même en portugais. Sa futur compagne éventuellement devait être aussi une amatrice de films cependant elle visionnait rarement les films sans dormir une trentaine de minutes probablement en raison de ces

nombreuses activités et du haut niveaux d'énergies régulièrement dépensées. De plus, elle devait séjourner également quelques étés à Toronto pour apprendre l'anglais. Au cours d'un été, il augmenta sa masse musculaire en respectant les instructions d'exercices physiques exécutées seulement en utilisant le poids de son corps comme tel. Cette méthode contribuait ainsi à améliorer l'apparence et particulièrement le maintien physique.

Les autres étés furent passées à Arvida où il agit comme responsable des plans d'une usine pilote dont le procédé s'avéra impraticable et elle dut être démolie, à Montréal à titre de dessinateur et d'étudiant-ingénieur chez Bell où ses premières réactions nationalistes francophones se manifestèrent. En tant que dessinateur, il connut un ingénieur allemand des plus humains et charmants. Il rencontra également les membres de sa petite famille. Subséquemment, il fit fréquemment le nom de son patron dans la liste des membres du conseil d'administration d'une importante entreprise. De plus au Bell, il connut un français, Louis Dumais, un lyonnais simple, pondéré, compétent, appréciant le Québec sans déférence qu'il devait revoir à Paris lors de son séjour en Europe. Louis œuvra au sein d'une multinationale ayant d'importants intérêts ici. Il devait être éventuellement des plus compréhensifs en tant qu'hôte à Paris. Avant de partir pour l'Europe, Jacques travailla à Ville Lasalle à la programmation. Cette été là, le camping était au programme de même que le tennis à l'université ce qui lui permettait de rencontrer des compagnes en plus de se conditionner physiquement. A cette époque, il devait rencontrer une personne, Renée Thibodeau, avec qui il correspondit durant son voyage d'études en Europe.

Durant ces années d'études, il se demanda souvent s'il était doué et progressivement, il réalisa qu'il pouvait laborieusement, si nécessaire, maîtriser beaucoup de matières. Son champ de spécialisation avait été choisi de par les opportunités offertes, comme bon nombre de québécois, sa famille n'ayant pas les moyens financiers nécessaires à la poursuite d'études classiques ce qui lui aurait permis de choisir plus librement sa profession. N'ayant jamais été intéressé par la prêtrise, la possibilité de faire défrayer ses études au séminaire ne fut jamais considérée. La liberté de choix peut conduire à une meilleure acceptation de sa profession. A tort ou à raison, Jacques croyait que les sujets techniques représentaient des domaines exigeants. Pour y conserver, maintenir, soutenir son attention, il devait fournir de sérieux efforts. D'autres sujets auraient pu s'avérer plus faciles à maîtriser. Il considérait ces études comme un défi.

Jacques, ses frères et ses sœurs furent heureux du retour de leur père sous le toit familial. Il était plaisant de voir son père, d'être avec lui après une si longue absence! Après plusieurs années, il devait chuter, être hospitalisé et éventuellement décédé.

Globalement, Jacques vécut plusieurs expériences amoureuses plus ou moins importantes avec des institutrices, des infirmières et des étudiantes à l'université. Les deux expériences marquantes impliquèrent, d'abord, une institutrice de Québec et une professeure poursuivant ses études à l'université. Cependant, il ne consuma pas ses amours physiquement. Au bal de graduation, une élégante et jolie compagne de la Rive-Sud de Montréal l'accompagnait dans sa longue robe blanche étroite découpant sa silhouette élancée dont le haut était drapé d'un filet vert. Cette amie fit preuve de gentillesse et d'une grande franchise à son égard ce qu'il apprécia grandement.

A cette époque, un confrère de classe écrivit à son sujet le texte suivant:

"On peut reconnaître notre ami par son rire facile et sa démarche veloutée. Jovial, toujours et partout, tranquille et reposé à tout instant, il voit la vie en rose dans la métropole. Il aime fréquenter les réunions mondaines.

Comme sportif, c'est un athlète en retraite; on ne le voit jamais courir; il semble tout de même sûr de se rendre au but.

Comme il aime faire des rencontres, échanger des idées, il s'occupa d'activités sociales. Il organisa alors des cours de danse, un petit bal, et des danses libres. Mais, c'est difficile de servir deux maîtres et il dut abandonner ces activités pour mettre plus de temps aux études.

Maintenant, notre ami semble intéressé par la direction des grandes entreprises; c'est pourquoi il projette de faire un jour une maîtrise en "Business Administration"; peut-être qu'il ne veut pas continuer à faire des calculs compliqués; peut-être préfère-t-il les sommes aux soustractions et aux sommations infinies. Nous te souhaitons donc, cher ami, de réussir partout et toutes les responsabilités qui te seront confiées."

Pour sa part, Jacques rédigeait également d'un plume, d'une façon familière les quelques lignes au sujet d'un confrère:

"Robert nous vient d'une région à proximité du Québec. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir la mentalité d'un vrai Québécois. Arrivé à Poly en deuxième année, après avoir terminé brillamment son cours classique, il n'eut jamais de difficulté à réussir ses examens (même électrotechnique) accomplissant un travail constant.

Déjà depuis un an, Robert apprécie les avantages matrimoniaux. Cette situation n'affecte en rien ses résultats académiques, au contraire, elle constitue une motivation de plus à l'étude. D'une humeur toujours gaie, Robert quoique n'étant pas de ceux qui font le plus de tapage, est d'un contact agréable. Il saura sûrement mériter la confiance de son employeur, étant ponctuel et toujours à point.

A titre d'activités extra-scolaires, il s'intéresse tout particulièrement aux sports: natation, hockey, ... Robert a toujours été heureux de participer aux activités de classe.

L'an prochain, on le verra très probablement au volant d'une Volvo, voiture alliant trois caractéristiques d'un intérêt particulier pour Robert, soit: confort, endurance et économie.

Robert, ta préparation sérieuse et tes qualités personnelles te vaudront sûrement le succès dans le domaine d'activités que tu as choisi. Tes confrères te le souhaitent sincèrement.

Jacques"

Jacques se surprenait d'avoir utilisé l'expression "vrai Québécois" aussi tôt que 1966 et surtout à l'endroit de quelqu'un venant de l'extérieur du Québec.

A titre d'expérience à caractère racial, il se souvint d'avoir traversé à pied un secteur noir de la ville de New York, Harlem, pour se rendre plus rapidement à l'Université qu'il désirait visiter. Chemin faisant, un employé de la Ville qui le rencontra, lui offrit de le reconduire à l'extérieur de ce secteur à haut risque de violence et de conflits. Dans certains secteurs de la ville traversés en métro, il y rencontra une majorité noire et il fut surpris de l'état déplorable du métro, un des plus malpropres avec mille et un graffitis, qu'il aurait l'occasion de visiter et d'utiliser.

Il dut renoncé à contre cœur à un emploi permanent des plus

intéressants et prometteurs chez Bell, un emploi mérité par sa performance au cours de l'été précédent et ses résultats académiques cependant il avait obtenu la bourse du Commonwealth, lui permettant de poursuivre ses études en administration au Royaume-Uni au niveau du deuxième cycle universitaire. Fait à noter, on avait demandé à Jacques s'il comptait professer à Montréal ou à Rimouski avant de le choisir comme boursier et il avait manifesté ses préférences pour Montréal. Peut-être que les antécédents familiaux; la maladie de son père en particulier l'avait motivé à demeurer à Montréal après ses études. Surtout, les opportunités d'emploi s'annonçaient plus nombreuses et plus brillantes à Montréal. Il lui semblait plus normal de poursuivre sa vie dans la métropole. Le représentant de la compagnie auprès des universités lui avait demandé les noms de confrères qu'il jugeait professionnellement intéressants compte tenu des exigences du Bell. Jacques avait été flatté de ce geste de confiance. Le British Council veilla rigoureusement à l'organisation de son voyage en paquebot à Londres et ensuite à Birmingham, lieu de ses études où il retrouva un ancien professeur de Polytechnique sympathique et communicatif ainsi qu'un confrère de classe, son président de promotion, charmant garçon, généreux et jovial. Cette expérience en Europe devait lui aider éventuellement à comprendre la nature des liens unissant les nouveaux arrivants au Québec.

IV- LES PREMISCES AMOUREUSES ET SEXUELLES

Jacques découvrit qu'il éprouvait aussi une certaine attirance pour les hommes attirance qui, semble-t-il, existait à l'état latent depuis son adolescence. A l'adolescence, il avait connu des fantasmes homosexuels, tel celui de se retrouver dans un grand baril largement troué et en présence d'hommes nus d'un chantier forestier. Il apprit par la suite que ces manifestations sexuelles étaient normales à cet âge. Pourtant, il ne se souvenait pas d'avoir ressenti aucun intérêt physique pour ses anciens confrères tant au collégial qu'à l'université. Il se demandait s'il avait, comme bien d'autres, refoulé inconsciemment ou semi-consciemment d'une façon systématique ces désirs allant à l'encontre de ses principes et représentant une tendance minoritaire dans la société ou tout simplement vécu cette évolution normalement.

A l'adolescence, Jacques fut sollicitée sexuellement par la main baladeuse de son frère, Emile, avec qui il couchait dans un lit double. Ces gestes étaient peut-être faits gratuitement, Jacques ne s'en souvenait plus! Jacques repoussait systématiquement ces avances de part son éducation morale et religieuse sans trop accorder d'importance à ces gestes. Avec un certain recul, il crût que possiblement son frère avait été initié dans les chantiers, toutefois, il ne le saurait jamais. D'autre part, sa brève expérience dans les chantiers ne lui avait rien révélé à ce sujet. Ce frère, excellent chasseur, se maria à une gentille demoiselle de la paroisse voisine, construisit sa maison sur le terrain de la résidence maternelle, en retrait de cette dernière, n'eut pas d'enfant et mourut accidentellement. Jacques n'aimait pas parler de ce sujet car il aimait bien ce frère faisant preuve d'esprit de famille remarquable. Il était probablement un des plus beaux de la famille même si sa timidité l'empêchait de se faire valoir et se mettre en évidence.

A New York dans un YMCA, soit dans un milieu différent du sien, il prit plaisir à regarder les hommes nus dans des douches communes à une vingtaine de personnes. Il accepta même de se rendre à une chambre après que quelqu'un dans les douches lui eut montré son numéro de chambre apparaissant sur la clé attachée à sa cheville à l'aide d'une bande élastique. Ils eurent des relations buccales ou orales et Jacques jouit. Son partenaire l'invita à venir le revoir à nouveau. Jacques, ayant eu peu d'ébats sexuels, avait eu le loisir de comparer avantageusement ses organes à ceux de cet homme

plus grand que lui. Une proche parente lui avait dit, à la blague, que ce n'est pas la grosseur du sexe qui importe mais l'usage que l'on en fait! D'une façon sporadique, il pouvait se permettre une telle expérience cependant il en ressortait mal à l'aise et culpabilisé. Il en discutait avec sa psychiatre à l'université ce qui lui aidait à affronter cette possible réalité et de comprendre les mécanismes en cause. Les services d'un psychiatre étaient disponibles gratuitement et Jacques avait décidé de la consulter. Son père ayant été hospitalisé, semble-t-il, pour une dépression, il se posait des questions sur la santé mentale. Sa sœur infirmière avait obtenu la plus forte note en cette matière durant son cours. Elle aussi était avide d'information à ce sujet ayant affecté sa vie familiale. Si un proche avait souffert de dépression, vous étiez enclin à questionner vos jugements et votre état de santé mentale. Plusieurs personnes disaient que les médecins poursuivaient leurs études en psychiatrie afin de trouver réponse à leurs problèmes d'équilibre mental. Jacques avait plus confiance à un psychiatre qu'à un psychologue en raison de leur niveau de connaissances plus étendu et plus vaste et il déconseillait formellement à quiconque un médecin de pratique général qui oserait s'aventurer dans ce domaine.

A quelques reprises, son comportement à l'égard des hommes était possiblement le reflet d'attitudes développées face au frère aîné qui détenait une certaine autorité déléguée et qui l'étouffait jusqu'à un certain point et qu'il assumait par devoir et selon sa personnalité évidemment. Face à cette autorité, plusieurs membres de la famille, spécialement les plus jeunes, se sentaient opprimés, provoqués, interpellés, inconfortables à un moment donné particulièrement à l'adolescence et à l'âge adulte pour certains. Il était difficile d'aider la famille en tant qu'aîné! Conscient de ses réactions face à une certaine autorité masculine importante à un moment de son existence, peut-on, pleinement réaliser et entrevoir des relations plus complètes, disons d'un fils et d'un père au lieu de liens frère-frère aîné? Les attitudes développées à cette époque étaient-elles devenues des réflexes? L'acceptation de l'autorité forte et facilement acceptée au secondaire et à l'université constituaient-elles le prolongement d'un vécu en tant qu'enfant et adolescent? Pouvait-on s'attendre à des réactions, des manifestations de contestations de l'autorité à l'âge adulte subséquemment à la fin des études lorsque sur le marché du travail?

Jacques à son adolescence n'avait pas eu d'image d'un couple; son père et sa mère. L'image d'un homme séduisant sa femme et ces petits gestes de connivences sensuels et sexuels. Plus vieux, il

essayera de substituer des images d'un tel couple à leurs meilleures années à celles d'un corps masculin lorsqu'il se permettait des moments de jouissances individuelles. Cette méthode, approche pratique et, peut-être thérapeutique, pouvait-elle produire des résultats; une perception sexuelle du couple procréateur, une affirmation masculine accrue, une meilleure identification à son sexe, ... De penser à son père et à sa mère qui s'étaient profondément aimés, Jacques intégrait peut-être progressivement quelques éléments du modèle paternel partiellement absent de son vécu. Sa mère lui avait confié que son père s'était toujours comporté à sa grande satisfaction dans le domaine sexuel en tant qu'amoureux. Suite à son départ, sa mère avait probablement sublimé sa sexualité complètement ou en partie, un peu à l'exemple des religieux; elle, pour le plus grand bien de sa famille et, les religieux, pour des fins spirituelles.

A réfléchir, ainsi, au sujet de son comportement sexuel, en s'appuyant sur ses ressources intellectuelles et en échangeant, il constatait que son développement personnel échappait, peut-être, en raison de son milieu familial. Ce milieu n'était pas idéal. Qui a bénéficié d'un tel milieu! En quoi consiste un milieu idéal devant toujours être composé de gens imparfaits. Idéalement, les ressources individuelles suppléaient à ces écarts du modèle familial. Qu'en était-il en réalité? D'autres modèles familiaux lui furent offerts à son adolescence, notamment les familles de ses grandes sœurs. Evidemment, ces modèles étaient perçus à distance.

Lors d'une discussion avec un copain, Jacques se demandait pourquoi les hommes et les femmes manifestaient de telles tendances homosexuelles. On parlait de 10% de la population dont de nombreux dirigeants qui étaient ballottés par et entre des forces avec lesquelles ils devaient composer, conjuguer. Même comme Premier ministre du Québec dans la fédération canadienne, on risquait de se faire affubler de l'épithète de mangeur de "hot dog" par le Premier ministre canadien. De telles altercations n'étaient pas de nature à flatter l'"égo" des québécois. Un attaché politique libéral rencontré socialement lui disait également que d'autres dirigeants politiques avaient intérêt à ce que leurs activités politiques soient programmées tôt le matin car ils avaient tendances vouloir oublier dans la boisson quelque-unes des nombreuses tractations qu'ils devaient faire ou qu'ils faisaient. Jacques était curieux de savoir si l'orientation sexuelle était influencée par la taille d'un pays, par exemple, le Québec, petit pays et groupe ethnique relativement aux Etats-Unis, pays géant. Quel impact psychologique que celui d'être toujours considéré comme citoyen de deuxième classe

à l'intérieur même de son pays; tous les documents officiels fédéraux canadiens présentaient toujours le français, à sa connaissance, en deuxième place, en bonne dernière place!

Cette crainte des relations homosexuelles, de révéler ses tendances homosexuelles apparentes, nuisait peut-être à ses relations interpersonnelles. Par contre, s'il avait assumé cette situation plus tôt, il aurait peut-être découvert qu'en pratique cet attrait n'était pas réel et qu'il s'agissait simplement de fantasmes à vivre, à crever telles des balounes, des ballons. Peut-être avait-il manqué de courage dans l'"assumption", l'acceptation concrète de sa sexualité? Mieux valait-il être prudent? A quelques reprises, des observateurs croyaient les anglophones et les britanniques, en particulier, en raison du déclin de leur ancien empire et de leur raffinement, offraient des dispositions aux orientations homosexuelles. Généraliser cette observation consistait probablement à faire preuve d'un étroit jugement!

Se retrouver dans un milieu nouveau, étranger regroupant des inconnus aux cultures différentes contribuait à libéraliser les mœurs, semblait-il. La nature temporaire des relations nouées facilitait également un épanouissement sexuel original.

Dans la capitale d'un état américain, une autre fois, il fut attiré par quelqu'un à sa résidence en campagne et là, son compagnon les attendait. Il y passa la nuit et se fut peu agréable. Peut-être, était-il plus curieux que jouisseur? Il se posait la question suite à cette expérience. A Montréal, dans les saunas et les douches, il contemplait les corps masculins un peu comme les corps féminins; beautés de la création, de la nature. Il était intrigué par quelques hommes qui se rasaient manuellement afin d'adoucir les contacts, pensait-il! Dans les urinoirs publics, il reconnaissait les hommes intéressés à des relations sexuelles et, rarement, il se sentit attiré car les conditions hygiéniques, esthétiques, légales et humaines n'y étaient pas favorables. Dans les entreprises, les urinoirs servaient aux mêmes fins surtout les jeudis, semble-t-il! Il apprit plus tard, qu'en Allemagne les toilettes étaient payantes et surveillées par une préposée.

En définitive, Jacques était, peut-être, bisexué mais il préférait s'affirmer comme hétérosexuel et il devait vivre intensément et avec beaucoup de satisfaction et à tous les points de vue la vie familiale. Découvrir un être complémentaire à soi devait constituer une source de joie et d'épanouissement supérieure à l'alternative. Pour un amant de la nature, quoi de plus naturel qu'un homme, une

femme et des enfants; une famille! La vie de couple offrait plusieurs joies et plaisirs, l'un d'eux étant le plaisir d'être étendu près de sa compagne et de pouvoir la caresser. Existe-il plus grande satisfaction, plus grand sentiment de plénitude, plus haut degré de contentement que celui atteint après avoir satisfait ses besoins fondamentaux de procréation et d'affirmation masculine ou féminine, selon le sexe. Il déplorait ses désirs et quelques fois fixations homosexuelles qui le contraignaient quelques fois à se masturber afin de satisfaire ces fantasmes et réduire sa tension sexuelle. Il était difficile de savoir si cette double tendance sexuelle réduisait ou augmentait ses performances avec sa compagne ou sa partenaire. Elle contribuait, peut-être, à une certaine stimulation et diversification des rapports. Jacques admirait les prêtres qui réussissaient à sublimer cette force des plus importantes chez l'humain conduisant, entre autres, à la reproduction de la race. Jacques avait entendu à la télévision. le témoignage d'un séminariste qui soulignait que son amour pour le Christ basé sur une foi ardente lui suffisait. Il croyait qu'il fallait protéger les jeunes de moins de dix-huit ans tout au moins contre toute sollicitation homosexuelle afin d'assurer un taux de natalité élevé, entre autres considérations. Et pourquoi s'attaquer à des enfants alors qu'il y a tant d'adultes consentants et intéressés à des relations sensuelles et sexuelles. Il se posait la question du contrôle médical et administratif des péripatéticiennes et de péripatéticiens comme mesure visant à réduire la propagation du sida et le nombre de viols et de gestes à caractère violent. Il n'était pas entièrement convaincu de l'efficacité de cette mesure cependant il considérait qu'elle méritait d'être étudiée.

Etant réservé, Jacques n'avait pas eu le loisir de discuter souvent et ouvertement de sexualité avec des copains et des copines en termes concrets et quelques discussions à caractère personnel avec des copains qu'ils estimaient et respectaient lui aidèrent à évoluer, cheminer sexuellement en atténuant quelques fantasmes en autres de nature éphémères et l'encouragèrent à poursuivre ces démarches, cette approche, cette ouverture à des échanges décontractés et francs. A la blague, Suzie lui disait occasionnellement qu'il n'était pas distingué, réservé mais "pogné" à divers points de vue. Son copain fut embarrassé lorsqu'il lui disait qu'il pensait occasionnellement à lui au cours d'ébats sexuels personnels et il l'encouragea à penser à quelqu'un d'autres car lui se concentrait sur la gente féminine en donnant libre cours à son instinct de possession et de pénétration.

Une autre discussion avec un ami l'avait amené à se demander si le développement de sa sexualité n'avait pas été handicapé, retardé d'une certaine façon, à un certain degré par l'absence de modèle paternel. De part, les échanges père et fils auxquels son copain se référait, Jacques réalisait qu'il ne pourrait en dire autant. En l'absence du père, une certaine animosité s'était développée et installée envers le frère aîné de Jacques.

Jacques se rappelait la justesse des propos entendus à l'effet que le sexe se vivait d'abord dans le cerveau, la tête! Conséquemment, Jacques se demandait quel modèle, il constituait pour son fils et, fier de sa paternité, les relations sensuelles et sexuelles parents-enfants, dont les journaux parlaient régulièrement, lui répugnaient. Heureusement que la qualité et la quantité des cours de sexualité offerts aux jeunes s'étaient accrues, leur fournissant un bagage de connaissances susceptibles d'éclairer leurs comportements en cette matière, croyait-il?

A Baltimore, un été, Jacques assoiffé sexuellement rencontra dans un bar une femme habillée de noir, élégante et un peu plus âgée que lui. Il était pressée de s'exécuter et il l'a tenue en haleine toute la nuit. Normalement, il aurait dû attendre la soirée suivante. Elle se révéla être un médecin et elle avait beaucoup de succès avec cet accoutrement. Jacques vivait une période de rattrapage prononcé, aigu. Heureusement que cette "maladie" devait s'avérer non chronique et que des "traitements" fréquents et appropriés atténueraient cette urge, ce pressant besoin et le conduirait à discipliner cet instinct, à s'autodiscipliner.

Pour quelqu'un qui vise ou espère, lors du coït, un orgasme simultané chez les deux partenaires même s'il s'agit d'un point secondaire, Jacques se demandait si le clitoris pouvait jouer un rôle plus important chez quelqu'une qui se marie plus vieille, ou n'a pas eu de relations sexuelles plus jeune, en l'absence d'excitations vaginales physiques. Et d'une façon similaire pour l'homme! L'identification de cet objectif commun leur permit de cheminer rapidement dans cette voie.

Jacques ne fut pas surpris du haut degré de pénétration et de propagation du sida à New York connaissant un peu la situation homosexuelle. De part, le nombre, la diversité, la nature des échanges sexuels observés à Montréal et ailleurs, le taux élevé de propagation du sida s'expliquait facilement, d'après Jacques. De plus, le sida se propageait chez les enfants et les hétérosexuels

des deux sexes. Jacques ne se considérait pas entièrement au fait de cette problématique néanmoins il jugeait nécessaire de se renseigner. Il assista aussi à une projection de films pornographiques homosexuels en période estivale et il fut impressionné par l'intensité des relations homosexuelles. Il n'a pas assisté à des spectacles de nus pour hommes seulement; toutefois, il vit un spectacle d'hommes nus à l'adresse des couples et particulièrement des femmes et des projections de films pornographiques sans violence et enfants. De plus, il effectua quelques lectures érotiques.

Un cercle "infernale" semblait exister; des familles désunies fournissant des modèles de familles brisées, morcelées aux enfants et ainsi de suite. Il s'agissait non seulement d'un cercle vicieux mais aussi d'une pyramide circulaire inversée, c'est-à-dire que le phénomène s'accroissait rapidement malgré l'avènement du sida; celui-ci constituait un certain frein à cette "débandade" généralisée au niveau international. La crainte du sida, de la mort conduirait peut-être plusieurs à vivre des relations familiales plus stables, à établir des liens affectifs plus durables, ...

A son point de vue, il considérait presque suicidaire que des individus se dénudent comme un artiste et humoriste l'avait fait avant de tomber en discrédit, en désuétude auprès de son public. Il pourrait en être de même de quelqu'un qui préciserait ses fantasmes sexuels, croyait-il! Un récit explicitant des actes sexuels plus ou moins conventionnels ou acceptés socialement pourrait soulever un tollé de réactions dans la population et réduire la popularité de son auteur ou de la personnalité mise en cause. Ces réactions prévisibles s'apparentaient ou témoignaient d'une certaine hypocrisie compte tenu des mœurs actuels et étaient de nature à décourager quiconque! Après tout, peut-être qu'officiellement les gens n'étaient pas aussi libéraux moralement que Jacques pensait! Les valeurs religieuses et morales occidentales et québécoises subsistaient jusqu'à un certain point.

Jacques pensait qu'il aimerait fréquenter les camps naturistes avec son épouse, étant curieux de nature et ayant entendu des commentaires positifs quant à la qualité du climat de ces centres. Jacques comprenait le sens des paroles "belles créatures" souvent prononcées par nos ancêtres. Il avait, d'ailleurs, vécu une expérience de nudiste à deux couples qu'il n'avait pas détestée et qui s'avéra sans lendemain. Jacques attendit que son fils ait plus de dix-huit ans avant de manifester ses possibles doubles tendances sexuelles car il préférait et espérait que son fils soit

hétérosexuel afin qu'il s'épanouisse dans un milieu familial à son tour. Il se demandait si en vieillissant certains de ses fantasmes homosexuels referaient surface d'une façon insistante. La marge entre le désir et l'acte étant souvent considérable, plusieurs désirs latents persisteraient, perduraient en tant que fantasmes. Certaines personnes parlaient de vieux vicieux et Jacques réalisait que souvent beaucoup de loisir s'offrait à ces âges.

A moins d'être très stressé individuellement face à la libéralisation des mœurs, il est, de plus en plus, facile de trouver un confident, une confidente qui ne vous jugera pas trop sévèrement, vous conservera son amitié, son respect et sera plus ou moins discret selon son degré de maturité, son équilibre personnel et ses intérêts. Il est très difficile d'aider quelqu'un, Jacques pensait, si ce n'est qu'en de rares occasions, bien privilégiées. Parler ouvertement d'expression sexuelle, d'aventures amoureuses consistait jusqu'à un certain point et d'un point de vue religieux, à se confesser ouvertement, publiquement. Parler d'actes immoraux non réalisés dans le cadre matrimonial était-il de nature à encourager d'autres à suivre ce mauvais exemple? Pourrait-on se limiter pratiquement et exclusivement au cadre familial? Oui, de préférence! Être conscient et responsable conjointement des conséquences de ses actes, s'imposait en tout temps! L'aspect intimité personnelle, conjugale revêtait généralement beaucoup d'importance chez un individu, un couple et seulement quelques rarissimes confidences étaient généralement de mise, acceptées socialement. Il était ardu pour quiconque de s'affirmer sexuellement tout en respectant en tout temps les principes moraux et religieux. Des relations continues et stables dans un contexte favorisant l'épanouissement de la progéniture étaient humainement, moralement et religieusement souhaitables. Certaines circonstances pouvaient placer un des partenaires ou les deux partenaires lors du bris, de la séparation d'un couple dans des situations embarrassantes, pénibles à ces égards.

Au plan sexuel, il s'était montré sélectif tout comme en d'autres domaines et il avait dû ouvrir, élargir ses horizons afin d'acquérir une certaine expérience pratique, concrète. Jacques croyait que la plupart des gens avaient été ou étaient plus actifs que lui ou avaient eu plus de partenaires que lui. Personnellement, il désirait se limiter au plus petit nombre de partenaires possible et de préférence à une.

Jacques questionnait l'accessibilité de l'information relative au sexe. Il se demandait si une diffusion ouverte et respectueuse de

l'être humain ne contribuerait pas à réduire la prolifération illégale dans plusieurs cas de littératures, des documents audio-visuels, ... Les jeunes pourraient être mieux renseignés si des données étaient diffusées comme sur les autres aspects de la vie tout en bannissant la violence et l'implication d'enfants dans des gestes, des actions sexuelles. Les tabous en ce domaine empêchaient, quelques fois, la présentation objective et scientifique de ces données fondamentales au sujet de la vie, de l'être humain, d'un des instincts les plus déterminants chez l'humain entre autres. La curiosité naturelle, le besoin de connaissances en toute matière pourraient être brimés et des mesures palliatives pourraient être définies et prises afin d'éviter la diffusion de ces connaissances d'une façon officieuse, hypocrite et illégale dans certain cas. Heureusement que nos jeunes recevaient une éducation sexuelle de plus en plus complète et scientifique afin de satisfaire adéquatement leur soif de savoir en ce domaine comme en tant d'autres. Jacques considérait qu'une personne renseignée s'avérerait moins vulnérable aux assauts, aux sollicitations de la société et à l'exploitation en ce domaine. En raison de l'éducation religieuse reçue, la discussion de ces sujets pouvait être facilitée au plan moral. Préconiser l'abstinence comme Jacques la longtemps pratiquée constituait une solution à un moment donné néanmoins la sexualité se devait d'être activement vécue pour la majorité des gens, tôt ou tard. Jacques supposait que la sexualité devait être assumée tout comme d'autres besoins fondamentaux au rythme de chacun avec plus ou moins de succès comme en d'autres domaines d'après les habilités et les dispositions naturelles et le milieu de vie.

Ce sujet délicat à traiter en raison des nombreuses connotations religieuses, morales, légales, démographiques, ... n'en était pas moins d'une grande importance dans la conduite de sa vie car il s'agissait de vie sexuelle, amoureuse, familiale et sociétale où l'expérimentation personnelle et collective éclairée n'avait aucun substitut. Jacques se surprenait d'accorder autant d'importance au sujet de la sexualité en général, que beaucoup de ces propos concernaient ce sujet cependant pas suffisamment pour se sentir inquiet. Son soucis traduisait probablement la conscience sociétale québécoise; pornographie, contrôle de l'avortement et des naissances, prostitution, indices démographiques alarmants, éducation sexuelle à divers niveaux académiques et de la population en général, moralité populaire, éthique professionnelle, euthanasie, ... La solution de facilité eut été, ici, celle de s'abstenir de participer au débat et de refuser d'y apporter son humble et sincère contribution se référant aux valeurs héritées de notre société

occidentale et de nos expériences; connaissances complémentées par l'expérimentation personnelle et collective. Au cours de sa vie, Jacques avait appris que quelques soit l'originalité de sa situation quelqu'un quelque part avait vécu, vivait ou vivrait une telle situation! Les individus pouvaient être uniques cependant leurs modus vivendi s'apparentaient.

Un jour, il devait être surpris par le regard soutenu et directement dans les yeux d'un gardien d'enfants chez un proche parent, un oncle, ainsi que par la beauté de cet homme. Il ne fut pas très étonné d'apprendre plus tard que celui-ci demeurait avec le père des enfants qu'il avait gardés à quelques reprises. Le père des enfants a entretenu des relations "responsables" et harmonieuses avec ses enfants et son épouse au cours de plusieurs années compte tenu de la situation. Sa formation professionnelle et sa candeur naturelle l'habilitaient à harmoniser son comportement aux exigences de la situation. Jacques croyait qu'il était très hasardeux de s'impliquer dans la vie privée d'un couple, les relations et les liens étant très complexes. Il y était peut-être plus facile de causer plus de tort que de bien!

Une remarque d'une demoiselle le fit réfléchir. Elle lui dit qu'elle ne faisait l'amour qu'avec des gens bien. Jacques l'observât et il réalisa que très peu de garçons n'étaient pas bien! Lorsque l'on a débuté à faire l'amour, habituellement, l'on continue d'une personne à une autre jusqu'à ce que l'on rencontre quelqu'un d'intéressant avec qui l'on préfère demeurer au lieu de continuer à butiner, pensait Jacques.

Jacques se disait intérieurement que le moins de partenaires sexuelles, il aurait dans sa vie, le mieux se serait en termes de problèmes, d'embêtements, etc. Il avait toujours et restreignait ses instincts, ses désirs, ... De multiples conquêtes signifiaient peu pour lui. Il avait appris qu'un confrère, beau garçon, brillant, qui avait poursuivi la recherche de conquêtes sans jamais fonder un foyer avait finalement terminé ses jours très jeune, trop jeune! Il avait déjà séduit beaucoup de personnes intellectuellement, sentimentalement, amoureusement, sensuellement et sexuellement et il ne considérait peu de défi à relever en ce domaine. Peut-être que séduire un groupe, une foule aurait encore constitué un certain défi. Une brève adresse improvisée à cent professionnels où il avait été chaudement applaudi lui avait plu et il considérait s'y être montré naturel.

A un moment donné, Jacques acheta entre autres un livre érotique

américain et d'orientation homosexuelle écrit par un médecin y lisait-on! Il apprit énormément au sujet de ce mode d'affirmation sexuelle et de la sexologie en général. A tort ou à raison, il aimait satisfaire sa curiosité en cette matière comme en bien d'autres et aussi tenir en éveil ses sens malgré qu'il désavouait certaines des pratiques avancées. Après avoir expérimenté, vécu diverses expériences sexuelles en tant que couple, les Laberge en étaient venus à choisir un fonctionnement plutôt rituel et à leur convenance.

Lors d'une élection québécoise, il devait apprendre qu'un des candidats demeurait avec un homme et qu'il était d'orientation homosexuelle. Il occupait vraisemblablement le rôle de la femme avec ses jeans serrés, des cheveux frisés et longs à l'arrière de la nuque et sur le cou. Sa publicité incluant une photo de lui, d'une femme avec un enfant, ce qui laissa supposer, à son point de vue, la possibilité qu'il était marié ou avait une femme et un enfant, évitant de cette façon de présenter une image homosexuelle sinon d'un célibataire. Son orientation sexuelle ne l'avait pas nécessairement avantagé dans ses anciennes fonctions d'ambassadeur du Canada. Un copain disait qu'il préférait la compagnie masculine à la maison ce qui était son privilège. Tous les partis politiques regroupant des dirigeants de cette tendance, il s'agissait de menacer quelqu'un du parti adverse pour forcer leur discrétion.

V- SÉJOUR EUROPÉEN

Sur le paquebot, il eut droit à un cours d'histoire de la part d'un boursier de l'Ouest canadien sur ses ancêtres normands qui avaient laissé leur marques indélébiles tant en France qu'en Angleterre et au plus haut niveau hiérarchique. En Angleterre, il devait retrouver, entre autres, des pubs ou brasseries portant son nom et en France, des entreprises commerciales importantes portent ce nom prestigieux. En passant lentement devant Québec et Rimouski, surtout, il ressentit un pincement de cœur réalisant qu'il laissait pour un an ses parents, ses amis et son pays. De plus, il vécut la vie d'hôtel sur le paquebot, le Franconia, relativement luxueux et confortable; repas gastronomiques, jeux, divertissements, piscine, salles de danse et de spectacles, ...

Plusieurs réceptions regroupant les boursiers provenant des pays du Commonwealth furent organisées par les autorités britanniques démontrant beaucoup de doigté et d'expérience. Il noua des liens amicaux avec des étudiantes et des étudiants notamment en musique à Londres, en littératures à Cambridge et en sciences politiques à Oxford. Il devait visiter ces campus et ces connaissances au cours de l'année et à son retour à Montréal communiquer avec l'étudiant au doctorat en sciences politiques, nommé Robert Jim Stanley, qui devint responsable de la formation des parlementaires à Ottawa et professeur à l'Université.

A Birmingham, il était logé dans une résidence moderne, confortable et à proximité de l'université conçue pour les étudiants catholiques provenant du Royaume-Uni; Irlande, Ecosse, Angleterre et Galles ainsi que du Nigéria, Canada (Nouveau-Brunswick), Etats-Unis (Texas), Espagne et autres pays. A l'occasion, l'aumônier, le chapelain se plaisait à converser en français, abordait des allures d'anciens ministres protestants qu'il avait été, était admirablement secondé par une très gentille dame et il vint même rencontrer son amie à Montréal alors qu'il représentait l'Angleterre à l'exposition universelle de Montréal. Les installations matérielles, les logements étaient de qualité supérieure à celle que l'on retrouvait dans les appartements privés où, par exemple, le chauffage en hiver était souvent déficient. Plus tard, chaque fois que les médias parlaient de températures froides en Europe, il sympathisait à leur manque, leur carence de confort. Jacques fut près d'un ingénieur originaire du Nouveau-Brunswick qui lui révéla son handicap physique et qu'il ne revit malheureusement pas après son retour à Montréal.

Il était facile pour Jacques d'échanger avec les résidents ouverts au fait international mais combien défenseurs acharnés des valeurs et des intérêts britanniques. La résidence était le lieu d'événements hebdomadaires sociaux et religieux. Un des résidents, espagnol, avec qui il conversait en français ainsi qu'avec sa fiancée l'invita à Madrid lors de son futur tour d'Europe et ce Felipe Nunez devint ministre des Affaires extérieures d'Espagne. Jacques avait été invité à leur mariage suite à son retour au Québec. Sa condition financière ne lui permit pas d'y assister. Les résidents partageaient une salle communautaire et une cuisine où chacun disposait d'un garde-manger. Le repas dominical était préparé par un des résidents à tour de rôle. Jacques avait servi un rôti de porc accompagné de lentilles, de pommes de terre et de sauce aux pommes comme plat de résistance ou principal.

Le résident américain et texan obtint son doctorat en théologie et il pratiqua son sacerdoce à l'oratoire St-Joseph au Texas. Ce dernier fut très heureux de se faire photographier avec la Princesse lors d'une réception. Ce père compléta son doctorat et il était quelques fois ébranlé psychologiquement comme il se produit en ces moments où ces individus étaient invités à puiser dans leurs ressources intellectuelles ultimes. Cette situation lui rappelait celle d'un étudiant terminant un doctorat en biochimie à l'Université de Montréal. Cet étudiant cachait derrière sa barbe une certaine instabilité émotive temporaire due au stress résultant d'efforts intellectuels intenses et soutenus. Comme en d'autres milieux européens, les étudiants britanniques appréciaient peu les vérités tonifiantes promulguées par cet américain moulé rigidement au creuset de sa société à l'instar de nombreux autres.

L'accent des gens de Birmingham était prononcé; ces gens étaient chaleureux et les dames avaient la charmante habitude de vous appeler "love". En Angleterre, il réalisa que les accents variaient et diffèrentaient d'une région à l'autre et probablement d'une façon plus accentuée qu'aux Etats-Unis. En France, on retrouvait également des accents et des langages identifiés aux diverses régions. Ainsi, il ne se scandalisait pas lorsque les anglophones de Montréal et même les français (de France) lui parlaient de l'accent québécois qui justifiait leurs "sérieux" problèmes de communication. Lorsque quelqu'un lui disait qu'il ne comprenait que le français parisien, il en concluait qu'il ne connaissait pas le français. Ces études de la langue hispanique le conduisirent à des conclusions identiques.

Maintenant des liens pour les moins affectifs en correspondant avec

une amie de Montréal, il résista aux avances des charmantes et gentilles anglaises et autres demoiselles intéressées à venir vivre à leur point de vue au Canada. Formant un duo franco-espagnol, ou québéco-espagnol avec son copain espagnol en voiture sport, ils participèrent à la vie nocturne de Birmingham, Birmingham, la nuit! Il était devenu un habitué des parties d'un lunetier international qui vint à plusieurs reprises le rencontrer à Montréal dans sa famille. Jacques fut invité à des réceptions à la Maison du Québec, au Royal Society of Arts et par le Président de la Commission des bourses du Commonwealth à Londres.

Jacques portait une barbe qu'il coupa à son retour et il conserva sa moustache. Une barbe et même une moustache lui permettait d'affirmer une certaine masculinité.

Son voyage en Ecosse à Dumfries plus précisément, à l'occasion des Fêtes lui permit de rencontrer une vingtaine d'autres étudiants originaires de Russie, d'Argentine, des Etats-Unis, du Zambie, du Mali, du Japon, de la Côte d'Ivoire, d'Islande, de France, d'Allemagne, d'Arabie Saoudite, etc... Malgré les regards invitant d'une américaine, il se rapprocha d'une jolie russe et d'une élégante française tout en se familiarisant avec quelques caractéristiques de l'Islande où un des participants y enseignait. Dans une brève pièce de théâtre humoristique présentée en témoignage de remerciements à leurs hôtes écossais, suite au désistement d'un allemand sollicité à cette fin, il joua le rôle d'un commandant allemand, qui ne se trompait jamais sauf qu'il avait oublié de porter son pantalon ce matin-là, et il emprunta d'un étudiant saoudien des sous-vêtements longs, requis pour l'occasion. Edimburgh était une ville charmante à visiter sous le soleil. Sur le chemin du retour, l'aridité, la nudité des montagnes écossaises en absence d'arbres le frappèrent en tant que visiteur québécois. De plus, l'étudiante russe qui avait chanté quelques couplets pour ses hôtes écossais et refusé les avances de Jacques car elle craignait que les échos, les bruits provenant de sa chambre auraient indisposés ses voisins iraniens se permit, dans le train, une caresse dissimulée aux fesses de Jacques et l'invita à la visiter à son campus universitaire relativement près de Birmingham. Jacques ne fut jamais suffisamment motivé pour s'y rendre.

A Pâques, il obtint la permission de séjourner quelques jours à Paris où il y rejoignit son copain lyonnais et en profita pour visiter la ville lumière. Quelle splendeur! Que de sites à visiter: Notre-Dame, l'arc de Triomphe, la tour Eiffel, le musée du Louvre, les Halles, ...! A Pigalle, il devait se permettre un

premier contact physique exploratoire "amoureux" avec une professionnelle dûment accréditée. Probablement que ses principes moraux l'avaient empêché de profiter des chances qui lui avaient été offertes et il considérait ce geste important pour son équilibre personnel. Il se croyait défavorisé en ce domaine d'expériences amoureuses concrètes, à cet âge relativement avancé, pensait-il! Ainsi, il débuta son apprentissage "pratique" sexuel et ce n'est que de retour à Montréal qu'il commença à s'exprimer sexuellement; à vivre sa sexualité après une autre brève expérience relativement heureuse à Birmingham avec une infirmière, mère de deux enfants que son mari avait laissé suite à une dépression dont elle était partiellement rétablie, remise.

Au cours de nombreuses soirées, Jacques se retrouvait à chanter avec des étudiants particulièrement des airs irlandais. Pour lui témoigner leurs amitiés, ils ajoutaient "Allouette, ..." au répertoire. Jacques ne se souvenait pas d'avoir chanté au Québec. Aimant la danse, il s'était familiariser avec les danses populaires dans les immenses salles de danse des diverses grandes villes.

Il connut plusieurs russes, un très sociable et accessible de Leningrad qui étudiait la recherche opérationnelle et il ne revint pas après Pâques. Jacques crut qu'il s'approchait, s'intéressait trop aux méthodes occidentales à cette époque d'un point de vue russe. Un autre fut rapatrié in extremis avait-il appris! Ils semblaient se surveiller mutuellement. Un confrère de classe russe s'intéressait particulièrement à des dictionnaires, des manuels, ... Celui-ci lui rappelait les québécois costauds, résidents de pays nordiques d'expression directe et souvent franche. Le premier russe mentionné séjourna ultérieurement aux Etats-Unis et à Montréal durant la période de détente URSS-EU. Au cours de cette année, Jacques aurait aussi aimé se rendre en Russie car des voyages étaient organisés par train à des prix abordables cependant il avait choisi d'autres directions, itinéraires de voyage et il se consacra à la préparation des examens tenus à cette époque.

En compagnie de sept confrères de l'Université de Birmingham, il navigua durant une semaine en yacht, en voilier sur la mer à proximité des côtes anglaises. Jacques n'était pas le meilleur marin ou navigateur du groupe. Il se souvenait des heures passées à aider à la navigation, à la pêche, à la lecture ou simplement à la détente après cette longue année académique. Son compatriote se brisa une jambe "grâce" à la maladresse, à la gaucherie bien reconnue d'un des membres de l'équipage; grandeur et dextérité ne vont pas toujours de pair néanmoins un accident était toujours

possible et vite arrivé! Quelle merveilleuse semaine! Le soir, le bateau était ancré aux deux extrémités et le matin ils retournaient au large après avoir magasiné dans les petits villages côtiers; Jacques avait conservé quelques cartes postales achetées à ce moment. Ils eurent même le loisir d'observer des baleines en groupe. Jacques se permit de nager près des côtes et il se souvenait d'avoir dégusté le fruit de sa pêche apprêté par un copain indou avec de l'oignon et du cari, c'était un vrai régal tant ils étaient affamés. Une année d'études et de laboratoires avait favorisé des liens amicaux étroits.

Jacques aurait probablement dû demander de poursuivre ses études de doctorat à Londres afin de bénéficier pleinement de sa bourse. Ces liens affectifs et amoureux avec son amie de Montréal lui pesaient lourds, elle lui avait même suggéré de l'attendre pour visiter les autres pays d'Europe.

Rétroactivement, il constata que les diplômés de l'Université McGill, fort sympathiques, avaient profité en grand nombre; sept sur neuf. Seulement, deux de l'Université de Montréal! Ces appuis financiers du Québec contribuaient à seconder des jeunes québécois de tout milieu à se préparer à jouer un rôle plus important dans la société en complétant leur formation en milieux internationaux et en développant pleinement leurs potentiels intellectuels. Le programme de bourses Athlone dont plusieurs québécois avaient bénéficié et parmi lesquels un certain nombre occupaient des positions-clés, devait éventuellement être abandonné et réinstitué. Alors, Jacques déplorait que celui du Commonwealth, qui fut aboli, ne fut pas également rétabli. Ce dernier programme un des plus complets et généreux de bourses permettait aux québécois aux compétences académiques supérieures de se perfectionner professionnellement au niveau international notamment dans le Commonwealth, des pays essentiellement anglophones répartis aux quatre coins du globe. L'évaluation de ce programme par le Conseil des universités et Collèges du Canada et l'association des universités du Commonwealth dont les résultats furent, peut-on croire, insuffisants probablement en raison des positions sociales des récipiendaires peu nombreux relativement à ceux de la bourse Athlone. Jacques ne prit jamais connaissance de ces résultats. Ces récipiendaires brillaient probablement discrètement dans leurs champs de spécialisation surtout dans les secteurs de l'enseignement universitaire et de la recherche. Jacques, francophone profitait de cette opportunité. Le Royaume-Uni était un des principaux investisseurs au Québec et ce pays représentait une alternative anglophone intéressante aux Etats-Unis et un autre accès à la

Communauté européenne en sus de la France. Dans le domaine des affaires mieux valait s'aménager plusieurs entrées plutôt qu'une seule. Et que dire des nombreux pays du Commonwealth, une vraie communauté internationale! Il était souhaitable que le gouvernement québécois essaya et développa un pendant, un programme plus important et prioritaire dans le monde de la francophonie et éventuellement avec les pays latins, pensait-il!

Après avoir remis sa thèse de maîtrise à la fin de l'été suite à de multiples visites à une entreprise de fabrication de pièces automobiles où il se fit offrir un emploi par le gérant et qu'il refusa. Ce gérant se plaignait gentiment d'aider des québécois et des canadiens et de ne pas les revoir par la suite. Jacques comprenait et sympathisait aux problèmes économiques et sociaux de la Grande Bretagne, problèmes inhérents ou imputables, entre autres raisons, à la vétusté de nombreuses installations industrielles et commerciales relativement au Japon, à l'Allemagne et au Québec. Après quoi, il s'envola pour Paris. Son itinéraire européen, préalablement défini, lui offrait la flexibilité de choisir les jours de départ de Paris en train, de Berlin en avion, de Munich en train, de Rome en avion, de Madrid en avion et finalement de Paris à Montréal en avion. La contrainte était une rencontre prévue à Madrid entre Felipe Nunez, sa fiancée et le père américain Smith. Disposant d'un budget limité, il séjournait dans des résidences d'étudiants, le plus souvent.

Il fut stigmatisé par la résonnance des bottes communistes dans le train Paris-Berlin. Les regards des passagers tendus témoignaient du climat sévère derrière le rideau de fer. Les passagers recherchaient et sollicitaient des échanges d'objets simples; gommes, souliers, et cigarettes surtout américaines. Il a tellement à dire au sujet d'un tel voyage! Après avoir visité Londres, Paris lui parut également immense mais moins massif, plus élégant que Londres même si toute comparaison était difficile à établir et s'avérait fréquemment subjective.

La visite du mur de Berlin et d'un important monument historique du côté communiste le fit réfléchir quant à l'importance, la rigidité et l'imperméabilité du régime communiste. Le climat de guerre froide se lisait sur ces murs, ces monuments et spécialement sur ces visages. Les deux églises à Berlin, dont l'une ancienne quasiment démolie et l'autre nouvelle et moderne se voulaient un autre témoignage d'un ancien conflit mondial. Malgré, tous ces symboles et ses souvenirs marquants, d'autres conflits même mondiaux étaient toujours probables et inévitables car inhérents à la nature humaine

affublée de nombreux tares et carences. La paix et la perfection étaient difficilement accessibles en raison de nos potentiels intellectuels limités, de nos instincts vindicatifs, de nos faibles niveaux de connaissance des réalités et des phénomènes naturels. Fréquemment, l'humain corrigeait un problème même partiellement et constatait plus tard que des effets pervers avaient résultés de ces actions ou des mesures prises. Jacques réalisa que l'être humain ne peut qu'aspirer à la perfection, à la qualité totale (terme populaire aujourd'hui), à l'optimisation des résultats compte tenu de toutes les composantes d'une situation qu'à la mesure de ses habilités, de ses capacités dans le plus optimiste des mondes ou des scénarios. Connaître et accepter nos limites marquaient le début de la sagesse humaine à son humble avis. A Munich, le climat était plus détendu et particulièrement à la "maison de la bière". Il fut impressionné par l'aspect fonctionnelle et simple des édifices publics que l'on retrouvera de plus en plus à Montréal, dans les années qui suivront.

En Italie, à Venise, il occupa une antique et confortable "suite" à un faible prix car la saison touristique était fort avancée. La place Saint-Marc se révéla toujours survolée par des volées de pigeons tous aussi affamés les uns que les autres. A Rome où les visiteurs étaient les plus sollicités, à son avis, il lui fallait surveiller étroitement ses achats et son portefeuille. Que de places, de châteaux, de fontaines à visiter en Italie et que dire du Collisé et des ruines du mur de Rome. A Florence, le fameux pont supportant des habitations qui y étaient intégrés l'avait séduits ainsi que les basiliques de couleurs pâles et variées photographiées. En Espagne, il acheta quelques souvenirs à Tolède, s'émerveilla de la beauté de Madrid avec ses parcs, ses places, son musée El Prado où il prit quelques photos de peintures célèbres feignant ne pas savoir que c'était défendu et il visita l'Oratoire construite dans le roc de la montagne à proximité de Madrid.

A son retour d'Europe, il devait apprécier notre système de transport par métro comparativement à celui des grandes villes visitées; celui de Montréal étant des plus propres et sécuritaires.

De retour à Montréal, il loua une chambre annoncée à l'aéroport. Il retrouva son amie dans son milieu familial. Pour diverses raisons, il ne put renouer avec son amie qui gentiment l'accueillit. Ils n'étaient pas sur la même longueur d'ondes dit simplement en termes de génie électronique; Jacques était sans le sous, sans travail,

cambreur avec de nouveaux arrivants français, japonais, et autres et peu expérimenté en amour. Il revit aussi un copain associé à cette famille qui devait devenir sous-ministre à Québec. Après un an à l'extérieur et la tenue de l'exposition universelle à Montréal, le Québec n'était plus le même que celui qu'il avait connu avant son départ. Il eut quand même quelques jours pour visiter furtivement les pavillons de l'Expo et observa, crut-il, l'ancien premier ministre Lesage, sur le site, moins entouré et sollicité auparavant; seul.

Même si Jacques considérait une voiture comme un des pires investissements, placements malgré la nécessité d'un moyen de transport, il s'était acheté une rutilante Parisienne décapotable rouge car c'était le printemps et il lui aurait fallu attendre deux mois afin d'obtenir une voiture de couleur vert foncé. Il réalisait que cette voiture sport représentait une récompense pour les nombreuses années d'étude, d'efforts et d'attente. Par la suite, il devait conserver ses voitures pour des périodes de dix ans environ.

Au volant de cette puissante voiture, parfois seul abord, il poussait son bolide à de grandes vitesses, par exemple, entre Montréal et Québec où il avait établi ses performances personnelles. A ces vitesses, peu de conducteurs le dépassaient et s'ils le faisaient, il les retrouvait souvent dans le décor particulièrement lorsque le pavé était humide. En se rendant à Rimouski, passé Québec, il avait coursé avec une Mustang. Sur un parcours droit, il gagnait en vitesse sur la Mustang et dans les courbes, il perdait son avance en raison de la plus faible manoeuvrabilité de sa voiture. Plus tard, il fit part de ses expériences à son garçon tout en le dissuadant de l'imiter en ce domaine. Un accident mineur l'avait rendu prudent. Sa voiture avait légèrement dérapé dans les conditions pluvieuses à un kiosque de perception sur l'autoroute. Il réalisa qu'un accident était vite et facilement arrivé et qu'il valait mieux respecter les limites de vitesse et étudier le comportement des conducteurs à l'avant, à droite, à l'arrière et à gauche de son véhicule.

Son premier placement de mille dollars à la bourse par l'intermédiaire d'un courtier renommé s'avéra en moins de six mois une perte complète dans le domaine minier de l'Ouest canadien.

VI - LA FAMILLE LABERGE

Désireux de se soustraire à des relations superficielles avec diverses partenaires, Jacques eut le bonheur de rencontrer une personne qui possédait dans l'ensemble les qualités ou les attributs qu'il valorisait. Ils se rencontrèrent à la discothèque "au Mât des oliviers" au centre-ville de Montréal, endroit facilement accessible. Elle était accompagnée par une amie qui devait marié un marocain. Ce ne fut pas le coup de foudre, néanmoins, ils firent connaissance progressivement. Ils se rencontrèrent fréquemment chez sa tante demeurant dans l'est de Montréal.

La missive suivante témoignait de la nature et de l'authenticité des liens véritables unissant deux êtres; une femme et un homme. Des liens d'amoureux, d'amours vécus intensément. Cette missive reflétait à un moment donné la convergence naturelle, l'état de l'union potentiellement durable de cet homme sur le marché du travail et de cette femme complétant avec brio un retour aux études.

"

Saint-Norbert, 26 août 1969

Allô! mon chéri,

Mardi soir, 10:30 hres; la semaine dernière nous étions dans les bras l'un de l'autre à la même heure. Voilà que ce soir, je me retrouve seule à m'ennuyer. Oui, je m'ennuie de toi, mon "Minou", de cette présence si chère qui fut à mes côtés lors de mon séjour à Montréal. Un coup de fil et, voilà, tu te retrouvais près de moi. Il ne nous reste plus maintenant qu'à envisager le temps présent.

Depuis dimanche soir, je revis les moments heureux et malheureux passés ensemble. Je considère que tout ce qui est beau, ce qui peut nous rendre vraiment heureux doit se gagner; tout ce qui est facile ne peut vraiment être apprécié. Pour nous deux, "faire l'amour" est maintenant devenu "chose facile". L'appréciera-t-on longtemps? ... Je pense que pour se découvrir afin de s'aimer vraiment, il faut apprendre à se sacrifier l'un pour l'autre. Chose assez difficile à mettre en pratique chez toi puisque tu es habitué à tout avoir. Pourtant, tu es en mesure d'admettre que dans la vie lorsqu'on veut arriver à quelque chose de bien, on doit refouler certains désirs. Tu sais, mon chéri, j'ai de la difficulté à admettre que l'on puisse construire de façon solide en vivant notre amour tel qu'on le vit présentement. Non pas que je ne te désire pas; au contraire,

je ne peux oublier ces moments si merveilleux où je me suis donnée à toi. Principalement dimanche dernier, n'étions nous pas heureux, mon amour? ...

Tu devines, sans doute, que loin de toi, je peux analyser notre situation froidement. Non pas que je ne veuille plus jamais "faire l'amour" mais je juge que certaines restrictions à nos désirs s'imposent. Je crois que ceci renforcera notre amour. De ton côté, as-tu analysé la situation? Quelles conclusions en as-tu tirées?

J'ai hâte que tu vois mon petit chez moi. Je ne t'en dis pas plus long; ce sera une surprise. Je l'ai choisi en pensant à toi, en me disant: "S'il était avec moi, choisirait-il cet appartement?". Tu y seras toujours bienvenu puisque chez moi c'est aussi chez toi.

J'ai vu Roberte aujourd'hui. Ses amours avec Edmond n'allaient pas tellement bien, ils ont contremandé leur voyage au lac Saint-Jean. Petite déception pour nous mais pourquoi m'organiserions-nous pas un "p'tit" voyage à Québec chez ta sœur? Tu me disais, la semaine dernière, que tu aimerais lui rendre visite. Ceci n'est qu'une proposition, à toi de décider.

Demain, jour d'inscription. Apparemment qu'il ne faut pas se décourager car on peut prendre deux jours à organiser ses cours. J'aimerais tellement t'avoir à mes côtés pour me conseiller. La confiance que j'ai en toi me rendrait beaucoup plus sûre de mon choix.

Il est présentement minuit. L'heure m'oblige à te laisser car je m'endors. Je crois que la meilleure solution serait que tu me téléphones jeudi soir à l'heure du souper. On décidera de ce que l'on fera en cette fin de semaine de trois jours.

Je t'embrasse bien fort, mon amour.

Je t'aime, je vais m'endormir en pensant que je suis dans tes bras.

"Ta minoune"

xxx

P.S. Je m'ennuie, j'ai hâte de te voir. Tél: 534-5432"

Dans cette lettre teintée fortement d'amour et d'un désir de respecter les valeurs morales et chrétiennes, pointait les manifestations d'initiatives doublées d'un léger soupçon de

dirigisme.

FOR AUTHOR USE ONLY

1- La famille Laberge comme telle

A l'hiver 1971 et en pleine tempête, Jacques unissait sa destinée à celle d'une jolie mauricienne (québécoise), administratrice et pédagogue de formation; une universitaire des plus exigeantes et performantes. Le couple Laberge effectua un premier voyage, leur voyage de noce au Mont Tremblant dans des conditions climatiques glaciales et ils trouvèrent le moyen de réchauffer l'atmosphère; ils avaient énormément d'affection et d'amour à vivre intensément à cette époque avancée de leur existence afin d'atteindre leurs plénitudes affective, sentimentale, amoureuse, sensuelle, sexuelle, ... Ils aimaient le ski et ils ne voulaient pas emprunter pour un voyage dès le début de leur mariage ayant encore des dettes d'études. Jacques était familier avec les Laurentides où il avait loué un chalet d'hiver avec trois confrères de classe incluant un québécois d'origine algérienne. Il avait recruté, retrouvé ces confrères en organisant un club de rencontre dans Outremont avec une grande amie.

Un fils naquit de leur union, un an plus tard. Jacques comptait assister à l'accouchement de son fils après avoir suivi les cours prénataux. Malencontreusement, des complications médicales de dernières minutes l'empêchèrent d'être présent. La mère de Suzie étant morte à la naissance d'un enfant, elle avait probablement été traumatisée par cet événement. De plus, Jacques apprit alors que Suzie aurait pu ne pas avoir d'enfants en raison d'antécédents médicaux. Son fils séjourna quelques jours dans un incubateur. Les Laberge encourageaient les futures mères à visiter régulièrement leur médecin à l'approche de la naissance surtout d'un premier enfant. L'obtention, par téléphone, d'informations médicales même d'un centre hospitalier ne saurait remplacer adéquatement une consultation dans le doute.

En tant que parents, ils apprécièrent les qualités professionnelles de plusieurs membres du personnel médical d'un hôpital montréalais pour enfants. L'accompagnement de leur enfant dans sa croissance, son développement personnel, intellectuel, physique, scolaire, moral, sportif permirent à Jacques de mieux s'intégrer à la société dans les domaines scolaire, municipal, sportif, religieux, hospitalier et des loisirs. Sa mère avait eu la possibilité de comparer l'évolution de ses enfants tandis que Jacques et Suzie, avec seulement un enfant, ils réagissaient probablement plus

fortement.

Son fils fit son premier apprentissage de la langue anglaise dans une prématernelle anglophone des environs. Suite au premier semestre, il sembla un peu à l'aise. Cet apprentissage apparaissait pénible à Jacques.

La garde de Simon fut une opération que Jacques et son épouse, Suzie, traitèrent sérieusement. Comme critères, les plus importants, ils voyaient chez une famille de gardiennage, l'amour des enfants surtout chez la mère, un faible nombre d'enfants du même âge ou avoisinant et la proximité des gardiens. Il découvrit en une occasion que le père de la famille, où Simon était gardé, était froid et n'aimait pas vraiment les enfants contrairement à sa femme. Heureusement que Simon était un peu plus vieux et que, rapidement, il fit part de cette situation à ses parents. Jacques avait pensé à une famille composée de trois enfants où les deux sexes auraient été représentés et les conditions observées à la naissance et au développement du premier enfant modifièrent leurs expectatives surtout celles de Suzie.

Suzie, son épouse aimait cuisiner et Jacques croyait que l'époux qui n'appréciait pas la cuisine et celle de son épouse en particulier, dès le début de leur mariage, devait en subir les conséquences toute sa vie. Son épouse ayant expérimentée quelques difficultés à la confection de tartes chez ses parents antérieurement et Jacques, ayant eu quelques succès avec une simple recette de tartes de sa soeur Hélène alors qu'il était célibataire, prit la relève et la conseilla. Elle reprit confiance en ses moyens et devint un véritable cordon bleu. Son fils était non seulement un gourmet mais aussi un excellent cuisinier ce qui le rendait moins dépendant de la cuisine maternelle et, quelques fois, paternelle. A quelques occasions à voir s'activer Suzie telle une abeille Jacques pensait aux nombreuses activités auxquelles sa mère fébrilement s'occupait du soir au matin comme elle le disait. Il en était de même dans le domaine de l'habillement; un mari qui était attentif à son accoutrement et conseillait son épouse en cette matière en définitive encourageait cette dernière à revêtir fréquemment ses plus beaux atouts. Des accoutrements même modestes mais bien harmonisés et agencés compte tenu des circonstances pouvaient mieux convenir que des vêtements simplement dispendieux, chers.

Concernant le processus de développement et d'assumption sexuel plutôt tardivement vécu, il croyait, que ce développement avait été freiné possiblement par des principes moraux inculqués, une

connaissance limitée de la sexualité, un respect prononcé de la gente féminine (provenant d'une grande famille et étant encadré par des sœurs), une personnalité distante, des désirs plus ou moins précis, surtout, des moyens financiers limités ne lui permettant pas d'envisager le mariage sans arrêter ses études, etc. Il réalisait que la poursuite d'études et un mariage tardif se faisaient peut-être au détriment d'amours consumés plus tôt et d'un meilleur équilibre personnel dans certains cas. Son point de vue sociétal consistait au fait que les tendances démographiques et sociologiques; mariages plus tardifs, diminution du nombre d'enfants par famille, réduction du nombre de mariage, augmentation de l'instabilité émotive et affective des époux, recherche accrue de confort des membres de la famille, libéralisation des mœurs, mutation des valeurs menaçaient la survie du groupe ethnique francophone québécois surtout à Montréal. Cette menace était accentuée, pensait-il, par le choix des nouveaux arrivants et la qualité de leur accueil et de leur intégration.

Au sujet de son épouse, il pouvait écrire des pages pour décrire la dévotion avec laquelle elle s'occupait de son enfant et de son mari. Elle n'avait pas eu de modèle de mère si ce n'était celui de sa tante et elle en inventa un des plus complet sinon parfait humainement parlant. Que d'énergies, d'attentions, de dévouement manifestés! Un de ses oncles venu leur rendre visite avait aimablement composé un texte de deux pages, reproduit en annexe, pour faire l'éloge du jeune couple Laberge et Jacques avait conservé ce texte. Les deux enfants de cet oncle pratiquaient brillamment le droit à Montréal. L'époux, Jacques, appréciait les efforts de son épouse pour accueillir ses frères, ses sœurs, ses parents, ... Il la voyait de plus en plus belle et mature, au cours de ces années, malgré, les adversités rencontrées par son mari, par son fils et par elle-même sur les marchés du travail et dans la société en général. Il est superflu d'ajouter que comme toute personne, elle avait les défauts de ses qualités.

Après avoir demeuré près de l'université, le couple Laberge déménagea à Rosemont avec leur progéniture dans un grand logement dont le propriétaire était italien. Qu'ils étaient sympathiques ces italiens; simples, accueillants lorsque leurs avances; vins, gâteaux, ... étaient acceptés avec empressement et appréciés. Jacques souvent pensait que nos amis italiens ressemblaient beaucoup à nos braves québécois œuvrant dans la construction et leurs femmes, quelques fois, à la manufacture. Que dire de leurs fastidieux mariages auxquels ils les invitèrent aimablement! L'esprit de famille était omniprésente et ils étaient disposés à

accueillir un peu comme des membres de leurs familles, des proches, des locataires accommodants, en occurrence. A cet endroit, Jacques débuta ses expériences de bricoleur en rénivant son logement tel qu'entendu avec le propriétaire. Le père américain Smith, connu en Angleterre, aurait été rassuré de le voir s'intéresser aux travaux familiaux, lui, qui s'inquiétait pour Jacques à ce sujet.

En 1974, la famille Laberge acheta une maison à Varennes et Jacques effectua des travaux: pose des revêtements de plancher en bois franc et peinture préalablement au déménagement. Le bricoleur fut mis à contribution notamment en finissant le sous-sol, en paysageant la maison et le terrain après y avoir érigé une clôture. Il avait dû se familiariser avec tous les métiers; menuisier, électricien, plâtrier, plombier, ... En tant que technicien-ingénieur, il était facile d'effectuer ce bricolage exigeant en termes de disponibilité, de temps. Combien d'heures passées à étudier, à choisir, à commander et à faire croître des semis à l'intérieur, des fleurs, des plantes et arbres ornementaux, des arbres fruitiers; vignes décoratives et à raisin, pommiers, cerisiers, poirier, et prunier, des semences et des plants aux jardins familial et communautaire. L'ajout d'un cabanon et d'une piscine creusée représenta un investissement important pour le couple Laberge et la famille en profita durant plusieurs années. A la fin de l'été, ils récoltaient et dégustaient d'abord les raisins verts et bleus qui mûrissaient plus rapidement que les raisins rouges. Simon était particulièrement friand de ces fruits frais; raisins, fraises, framboises, pommes, poires, cerises de Luceville et prunes. Un automne, Jacques, conseillé par des spécialistes, fit quelques dizaines de bouteilles de vin blanc. En d'autres temps, les oiseaux étaient nombreux à se gaver de raisins gelés durant l'hiver et le printemps lorsqu'un gel inattendu terminait la saison des vendanges chez les Laberge à Varennes. Après avoir rempli plusieurs petits albums de photographies d'arbres fruitiers, d'arbustes en fleurs, de fleurs, de plantes décoratives et autres, Jacques choisit d'autres sujets pour exercer ses talents de photographe. A un moment donné beaucoup de plantes grimpantes d'intérieur envahissaient jusqu'au plafond une bonne partie de la salle à dîner jusqu'à ce que Suzie s'en lasse et alors seulement quelques spécimens furent conservés.

Une chambre froide avait aussi été construite où les nombreux pots de confitures aux fraises, aux framboises, aux prunes jaunes et bleus, de gelées aux pommes, aux raisins, aux cerises à grappes, de jus de tomate, de tomates, de marinades vertes, rouges, salées et sucrées, de betteraves, de carottes, d'haricots coupés, ... De

plus, un vaste garde-robes en cèdre avait été aménagé au rez-de-chaussée également. Pour le vivre, il avait fabriqué une grande bibliothèque en mélanine ainsi qu'un meuble ordinateur avec un support amovible pour l'imprimante et une boîte à feuille séparée. Chaque année, il retouchait la carrosserie de ses voitures lorsqu'elles étaient défraîchies et rouillées. Il utilisait au début du ciment et, ensuite, il préférait du fibre de verre ainsi que des cannes de peinture sous pression.

Durant quelques mois, Jacques s'était initié sommairement à la peinture abstraite à l'huile en jouant avec des formes, des couleurs, des agencements, ... Il avait pensé pratiquer ce loisir en absence de professeurs, de cours car jusqu'ici il avait presque toujours suivi des cours. Il visitait des galeries d'art ainsi que des expositions comparant ses tableaux à ceux de d'autres. Il avait conservé plusieurs de ses peintures pour éventuellement n'en retenir que quelques-unes. L'une avait longtemps été suspendue à un mur de leur chambre.

Il fuma la pipe durant quelques années et il récolta son propre tabac. Surtout en terre américaine, il fumait le cigare et il appréciait la différence de prix des cigares en absence d'aussi lourdes taxes qu'au Québec.

Les Laberge eurent plusieurs voisins. C'est surtout par l'intermédiaire de leur fils qu'ils eurent la chance de les côtoyer. Des couples dont la femme à la maison couvait ou surprotégeait son enfant, d'autres qui n'exerçaient aucune autorité apparente et dont les enfants consommeraient éventuellement de la drogue et étaient enclin à la violence et des parents qui suivaient de près leurs enfants. Pour la pratique des sports, Jacques et son épouse accompagnaient Simon au soccer, à la natation, au hockey, au ski, ... et socialisaient avec les autres parents de la ville. Certains amis croyaient peut-être le couple Laberge parfait. Non parfait! Seulement, heureusement humain. Suzie considérait comme les meilleurs moments de la famille ceux passés sur le mont Saint-Bruno alors que Simon suivait des cours de ski et que le couple Laberge skiait sur ces courtes pentes en l'attendant. Sur la rue, ils étaient encadrés par un membre des services secrets fédéraux et un membre de la sécurité du Québec. Jacques se rappelait d'avoir informé la police locale d'un point de vente possible de drogue, il fut surpris par le nombre de questions posées au sujet de ses propres coordonnées au lieu de celles du point potentiel de distribution et il refusa de s'identifier. A une autre occasion, il rapporta avec son fils un portefeuille que celui-ci avait trouvé à

Montréal. L'agent local leur conseilla de le rapporter à la police de Montréal. Jacques refusa et finalement l'agent l'accepta. Lui et son fils se sentaient presque coupables d'avoir rapporté ce portefeuille contenant argents et cartes personnelles. Jacques aurait aimé que l'agent souligne le beau geste de Simon alors qu'il crut tout simplement ajouter aux tâches du préposé.

A accompagner Simon au hockey, Jacques connut un père qui suivait également les progrès de son garçon. Les parents discouraient de hockey et de sujets d'actualité. Cet homme, à son travail au volant de son camion, fut frappé par un conducteur en état d'ébriété qui récidivait régulièrement. Ce père de famille décéda quelques jours après l'accident. Jacques fut heureux d'apprendre qu'une nouvelle législation contribuerait à réduire le nombre de ce genre d'accidents. Ces conducteurs fautifs subissaient rarement les conséquences fâcheuses de leurs actes étant détendu ou chanceux.

Les parents de Simon circulait dans la résidence avec ou sans vêtements jusqu'à un âge où il aurait pu comparer sa situation à celles de d'autres enfants. Alors, ils cessèrent cette pratique pour lui éviter des problèmes sociaux, pensaient-ils! Plus tard, en l'absence de Simon, ils récidivèrent à ces habitudes de vie dénudée le plus possible de vêtements surtout au chalet sis loin de la route.

Lorsque Simon devint plus grand, ils connurent moins bien les voisins sur la rue et surtout les nouveaux venus et il était surprenant de voir les nombreux déménagements de personnes mutées, désirant une plus vaste demeure, etc. La situation apparaît toujours plus rose chez le voisin et souvent Suzie comparait leur situation à celles projetées par les voisins. Les Laberge considéraient avoir été choyés, en général, à ce sujet. Ils avaient développé des liens d'amitié et fonctionnels avec eux. L'échange de matériel et de services devinrent une façon naturelle de s'entraider entre voisins.

Jacques avait aménagé le patio sur plusieurs verges cubes de sable et de pierres cimentées, et l'été, les Laberge étaient entourés de vignes à raisin, de lierres Engelman, clématite, houblon, bourreau des arbres, chèvrefeuille grimpant, aristoloche agrippées aux treillis supportés par des poteaux d'acier. A proximité de la maison, ils réservaient cet espace aux vignes à raisin et, dans l'autre demi-ellipse compétitionnaient les autres lierres que Jacques trimait au cours des semaines estivales. Le houblon était particulièrement envahissant. Une petite rocaille de couvre-sol

surtout encadrait la descente de la porte patio au patio. La cheminée donnant sur la rue s'arc-boutait dans une rocaille couvrant le côté de la maison d'où s'enracinaient des lierres de Boston, d'Engelman ainsi qu'un vigoureux couvre-sol. Dès le printemps, cette rocaille était fleurie et d'autres fleurs se relayaient au cours de la saison estivale et même automnale.

Une deuxième table avec parasol occupait un coin de la cour tout au bout de la piscine creusée, près de ce plan d'eau, adossée contre la clôture dissimulée sous les lierres Engelman, le weigelia mature et un rosier Rugosa aux roses veloutées.

A l'autre extrémité de la piscine, un hydrangea à boules blanches cachait partiellement la clôture. Cet arbrisseau provenait du terrain du voisin et avait grandi au cours des ans. En retour, ce voisin avait hérité du cerisiers provenant de Luceville et, pour sa part, Jacques avait conservé qu'une tige de ce cerisier après avoir abattu et débité en bois de chauffage cet arbre immense qu'était devenu ce cerisier transplanté de chez ses parents.

La clôture assurait l'intimité familiale au moins pour la baignade car elle constituait un support, un treillis aux lierres Engelman aux quintuples feuilles entremêlées d'une lierre aux fleurs en forme de cloches blanches noyées dans la verdure et s'ouvrant au soleil un peu comme les gloires du matin et provenant de son village natal. Initialement, une bordure de cailloux blanc recouvrait la terre entre la clôture et le trottoir de la piscine et progressivement la vigne prit de l'ampleur, de l'envergure pour éventuellement envahir une portion du trottoir. Au moins, ce coin de la cour intérieure plaisait à Suzie.

Jacques préférait des arbres fruitiers dans sa cour car le printemps, ils formaient d'immenses bouquets de fleurs, atteignaient des tailles raisonnables et produisaient abondamment des fruits.

Suzie décriait, quelques fois, l'envahissement de ces lierres et Jacques s'assurait qu'un sécateur était toujours à la portée de la main. Elle aurait aimé voir un seul type de lierre projetant une image uniforme, de continuité. Jacques avait expérimenté diverses lierres et avait conservé les plus vigoureuses. Une variété les avait séduit; la dentelle d'argent et, malheureusement, elle ne s'avéra pas suffisamment rustique. Cette lierre décorait admirablement le treillis en fin d'été et de la fenêtre de la cuisine le coup d'œil était agréable. Le cabanon était masqué par des vignes et un lilas dont Suzie prisait les arômes au printemps.

Le potager ajoutait une touche rurale, champêtre, trait-d'union avec leurs antécédents communs. Provenant d'une région au climat plus rustique que Montréal, Jacques était fasciné particulièrement par le mûrissement des raisins, d'abord, et, ensuite, des poires malgré le supplément d'ombre apporté par la proximité des majestueux érables avoisinant leur propriété. Quand Simon était jeune, il avait l'opportunité de dégusté des fraises disposées aux abords du terrain près des clôtures. Plus tard, il s'agissait de framboises qu'il pouvait manger à satiété tout comme ses parents car ils en récoltaient une dizaine de livres. Afin de déguster tôt les tomates fraîches du jardin, Jacques transplantait des plants avec des fleurs et des petites tomates, plants achetés de pépinières, trois plants suffisaient. Dès, la mi-juin, certaines années, ils se délectaient de ces fruits. Le soir à bicyclette, ils découvraient, admiraient les aménagements paysagers dans les rues avoisinantes tout en exerçant leurs mollets.

Deux de ses sœurs vivant à Montréal avaient joint leur existence respectivement à un français et à un suisse allemand. Jacques apprit à les connaître et, un peu, leurs pays aussi. Ayant séjourné un an en Europe, il réalisait qu'ils ne leur étaient pas facile de s'adapter à un nouveau pays; des milieux de travail anglophones, des pressions pour intégrer même illégalement les enfants au milieu anglophone, de nouvelles coutumes, des désirs de migrer outre frontières québécoises (Etats-Unis), des pièges publicitaires, des valeurs et des installations matérielles différentes. Jacques les admirait à plusieurs points de vue et ils voyageaient le plus possible généralement accompagnés de leur famille.

A l'occasion, les Laberge aimaient magasiné sur la rue Saint-Laurent à Montréal. Ils s'intéressaient aux quelques boutiques présentant des produits un peu internationaux. Jacques fut abonné à un club vidéo latino-américain du secteur. Certains magasins offraient des produits de qualité acceptable à des prix abordables toutefois il était préférable de s'y connaître. Ils avaient noté des progrès dans l'usage du français. Jacques retournait quelques fois chez un barbier grec amical, compétent et dont les prix étaient raisonnables à son point de vue et ce barbier s'exprimait malheureusement seulement en grec et en anglais quoique le français primait dans son annonce.

Il vécut une expérience particulière, le jour où il réalisa qu'il avait reçu plus d'intérêts sur ses obligations du Québec que prévus. Après avoir mentionné une anomalie à la direction de la gestion de la dette publique à Québec, ils lui acheminèrent des intérêts

additionnels. Jacques écrivit au ministre en titre à son bureau de comté et il ne reçut jamais d'accusé de réception à sa lettre même si la direction du dit service fut changée. Par bonheur ses dossiers financiers étaient à jour! A partir de ses dossiers, il rectifia les données du ministère des Finances et il en résulta de nombreux échanges épistolaires. Il fut renversé de constater qu'une si importante fonction administrative pour le Québec ait pu être aussi lamentablement assumée. Certains amis politiques de Jacques avaient vu cette situation comme un piège personnel visant son intégrité et éventuellement sa liberté d'expression et d'action. Tout était possible! Surtout en politique où les appétits étaient féroces!

Une amitié établie à partir des relations professionnelles et entretenue par des visites familiales semi-annuelles s'avéra durable de par les personnalités en cause; deux scientifiques intéressés aussi à d'autres sujets que la science (politique, moral, affaires, ...) et deux épouses œuvrant dans des secteurs d'activités semblables, connexes. Ils furent témoins de l'évolution des membres de chaque famille respectivement, une évolution harmonieuse dans l'ensemble; deux noyaux familiaux stables. Ce copain s'impliquait bénévolement à la gestion d'un mouvement coopératif d'envergure, aimait rédiger des articles en s'appuyant sur les connaissances acquises notamment au cours classique et il songeait écrire l'historique de sa lignée familiale, les Labelle. Quelqu'un avait travaillé dix ans à un tel projet, lui avait-on dit!

Les décisions d'ordre familial se prenaient à deux! Après discussion avec son épouse et l'étude des diverses solutions, les décisions étaient souvent finalisées par Jacques. Il appréciait les arguments et les informations présentées par son épouse qu'il considérait intelligente et douée. Souvent dans l'étude de transactions, Suzie défendait une autre proposition ou développait des arguments adverses à ceux de Jacques, ce processus décisionnel qui conduisait à des décisions mûries et qui laissait quelques fois Suzie en position de critiquer si les résultats escomptés n'étaient pas obtenus. Toutefois à la blague, ils disaient que quelque soit leurs décisions, ils erraient souvent, semblait-il! Suzie s'objectait souvent à la prise de décisions importantes. C'était jamais le temps, et il fallait poursuivre l'étude du dossier, que ce soit pour l'achat d'une voiture, d'une maison, d'un chalet, ...

A court d'un deuxième salaire durant certaines périodes, Jacques rénouvait une ou deux pièces de la résidence chaque année afin de moderniser celle-ci. Dans de meilleures conditions financières, les

Laberge auraient acheté une maison neuve maintenant que Simon était d'accord, maintenant que les amis de Simon n'étaient plus surtout localisés sur la rue car ils considéraient les investissements immobiliers comme d'excellents placements. En ces années, le grand ménage annuel traditionnel, tâche harassante et monotone, était effectué par les propriétaires sans aide de l'extérieur.

Leur fils a depuis son adolescence eut accès aux boissons alcoolisées. Il en fit progressivement la dégustation et l'apprentissage afin d'éviter des abus souvent dus à une interdiction qui se levait abruptement à un moment donné. Du côté américain, ils croyaient qu'attendre à vingt et un ans pour boire de l'alcool dans un bar était excellent comme mesure pour réduire les accidents routiers et constituait une situation où les jeunes adultes pouvaient se tourner plutôt vers la drogue en absence de boisson même s'ils leur étaient loisible d'en consommer à la maison. Ici, encore, Jacques accordait beaucoup d'importance à l'assimilation progressive de connaissances comme sauvegarde de l'intégrité personnelle. Une personne expérimentée et renseignée était moins vulnérable aux sollicitations du milieu! Et Dieu savait qu'elles étaient nombreuses!

Dans le choix de ses accoutrements, Jacques, choisissait des vêtements convenant à l'exercice de sa profession; complets, ensembles harmonisés du point de vue couleur et style de veston, pantalon, chemise, bas, cravate et souliers. Ses couleurs préférées compte tenu de la nature de son travail s'apparentaient au bleu, au gris, au noir et au brun. Durant quelques années, le brun fut banni de la mode et Jacques le regrettait car il considérait cette couleur comme une des grandes couleurs masculines. Il aimait moins le kaki, en raison de son image, son association sinon sa connotation militaire, qui fut très populaire à un moment donné.

Il préférait varier journalièrement son habillement au moins selon un cycle hebdomadaire. Généralement, il portait la cravate et, en de rares occasions, il revêtait un chandail à collet roulé sauf à la maison où il adorait ce vêtement chaud et confortable en saisons froides. L'été, il portait des bermudas et souvent des "shorts" de couleur à la mode et la plupart du temps neutre; bleu, gris, blanc, noir. Suzie le disait conservateur dans son habillement et quelques fois l'influençait en ce domaine ainsi que son garçon. Pour sa part, Simon ne ménageait rien pour s'habiller à la mode et avec goût souvent à grand frais. La mode permit le port de vêtements dénuant de plus en plus les gens. Les travailleurs de la construction avec leurs courts jeans en étaient un exemple.

Après avoir assumer leur sexualité, Jacques et Suzie constataient l'importance de cette fonction de la vie conjugale, de la vie qui permet à deux êtres complémentaires de se réaliser, d'accepter certains inconvénients de la vie, de continuer à cheminer ensemble. L'harmonie sexuelle correspondait au ciment efficace maintenant deux individus ensemble. Evidemment que cette harmonie était une des composantes-clé d'une vie pleinement vécue à plusieurs points de vue.

Sa mère mourut à l'âge de quatre-vingt ans, elle se sentait malade depuis un certain temps et refusait de mourir à l'hôpital, endroit qu'elle connaissait bien ayant subi quelques interventions médicales. Jacques l'encouragea à subir des examens mais les résultats ne furent pas encourageants et il constata qu'elle n'était plus motivée à combattre. Son père était décédé déjà depuis six ans environ et elle fut enterrée dans sa paroisse natale près de son époux. Leur fils aîné repose également près d'eux.

Jacques observait à l'occasion que Suzie lorsque contrariée déversait sur lui beaucoup du fiel verbal avec presque de l'hystérie et l'accablait de tous les défauts, d'incapacités possibles; manifestations de violence verbale, pensait-il, auxquelles il apprit à ne pas répondre. Suzie faisait preuve de réalisme légèrement nuancé de pessimisme. Personne n'était parfait! Chacun avait des faiblesses à commencer par Jacques! Nous avons le défaut de nos qualités, pensait-il! Suzie, perfectionniste, devenait peut-être obsédée par le manque de travail de Jacques ce qui était compréhensible cependant Jacques n'en était pas certain. Ces manifestations ne conduisaient nul part si ce n'est qu'à la séparation lorsque la réplique était constamment donnée et qu'une escalade en résultait. Il était plus facile de faire face positivement à ces assauts lorsque l'on était reposé, croyait Jacques. A trop s'intéresser à des détails, la vue d'ensemble et la perspective globale s'échappaient, s'estompaient, s'effritaient et il en résultait que des points importants pouvaient être négligés. De plus, Simon, son fils, réagissait quelques fois avec beaucoup d'exaspération à de telles réactions de sa mère. Un noyau, une cellule familiale au sein de laquelle les époux se disputaient en fonction de leurs personnalités était probablement représentative de plusieurs secteurs d'activités où de chauds débats, de nombreuses luttes de pouvoirs existaient, perduraient. Le système politique ne reposait-il pas fréquemment, en pratique, sur le bipartisme.

Jacques était favorisé relativement à Suzie car il n'avait que très

rarement mal à la tête alors que Suzie souffrait fréquemment de migraines et de maux de dos. Elle avait tout essayé la médecine conventionnelle, l'acuponcture, la chiropractie, la physiothérapie, la kinésithérapie, les exercices, ... Pourvu et bénéficiant d'un excellent estomac, Jacques, périodiquement, réduisait son poids près de son poids calculé comme normal par un éducateur physique: cent cinquante-deux livres. Sa méthode s'avérait des plus simples car elle consistait à réduire la quantité des aliments absorbés et à boire de l'eau. Ainsi, sa diète était balancée car il continuait à absorber la même variété, diversité et gamme d'aliments. Jacques attendait et choisissait un moment particulier, un changement pour amorcer un jeune diététique. Ils avaient aussi expérimentés avec succès un gargarisme à base de miel et d'huiles essentielles et naturelles d'eucalyptus et de menthe poivrée pour traiter un gorge éraflée et des congestions nasales.

En vieillissant à l'instar de d'autres couples, les Laberge recevaient moins de parents et d'amis malgré les nombreuses sollicitations ou possibilités tant au Québec qu'au Canada et aux Etats-Unis que d'ailleurs car ils étaient moins désireux et motivés à cuisiner et à dépenser temps et argent à cet effet. Actifs dans diverses organisations, ils rencontrèrent des gens de divers milieux ayant diverses préoccupations et exercèrent leur pouvoir discriminatoire d'après leurs préférences et leurs intérêts tel que perçus.

Certaines connaissances des Laberge et même des confrères de travail de Jacques s'imaginaient qu'ils étaient riches souvent parce que plus jeunes ou n'ayant pas des formations semblables. Les exigences financières en milieux urbains et en régions ou en campagne différaient beaucoup, la valeur des résidences, ... Ils étaient loin d'être riches, comme Suzie le disait souvent, devant maintenir leur niveau de confort actuel parfois en l'absence d'un deuxième salaire. Leurs fonds de pension souffraient aussi de ces moments difficiles car Jacques ne pouvait investir dans un fonds de pension des revenus d'intérêts. Quelqu'un avait réussi à amasser suffisamment d'argent pour vivre convenablement de ses revenus et il travaillait pour s'occuper et continuait à amasser d'autres argent par réflexes naturels, par déformations professionnelles. Il ne pouvait travailler bénévolement. Jacques appréciait l'argent comme moyen permettant l'achat d'utilités, conduisant à un certain confort et surtout à un certain degré d'indépendance difficile à atteindre. On disait de quelques personnes que l'argent leur collait aux doigts tandis que d'autres ne pouvaient endurer la pensée de posséder quelque argent! Jacques avait déjà noté cette

façon différente de s'assurer une sécurité dans sa propre famille.

Un autre mode d'expression culturelle que Jacques appréciait était le théâtre. Les Laberge avaient assisté à quelques pièces. A l'université, le dimanche après-midi, Jacques avait assisté à plusieurs mini-concerts et occasionnellement, les Laberge se laissaient bercer aux sons harmonieux d'orchestres et de chorales.

FOR AUTHOR USE ONLY

2- Les vacances

Chaque été, la famille Laberge séjournait à Rimouski profitant de la présence des parents et des grands parents. Jacques et sa famille appréciaient l'amabilité et la chaleur humaine de son père au cours de ces visites. Toujours accueillant et souriant! Suzie aimait bien son beau-père toujours plaisant! Simon, leur fils était le préféré avoué de sa grand-mère, question de tempérament, dit-on. Une semaine représentait une courte période pour visiter les quatre soeurs et les trois frères du Bas du Fleuve, sa paroisse natale et les environs. D'année en année, le nombre de cultivateurs diminuait dans le rang natal et dans ce village d'arrière-pays. Quelques fois, ils poursuivaient leur pèlerinage annuel, comme Jacques l'appelait, jusqu'à Percé, au Nouveau-Brunswick ou ailleurs. Jacques aimait rejoindre tous les membres de sa famille même lorsque de légers différents existaient. Il considérait qu'il faut éviter d'isoler qui que se soit car en d'autres temps la personne laissée pour compte pourrait un jour être lui. Quelques fois, il allait en excursions de pêche à la morue sur le fleuve avec son frère accompagné par un professionnel. Les premières années, ils rapportaient du poisson à Montréal et ils réalisèrent que souvent les produits de la pêche et les fruits de mer étaient offerts à de bons prix et dans de bonnes conditions à Montréal. Une fois, il était allé pêcher avec son jeune fils à une petite rivière près de Saint-Donat et ils prirent quelques petites truites mouchetées que sa mère âgée dégusta, elle adorait ça, ces petits salmonidés enrobés de farine et rôtis dans le beurre. Lors de ces pèlerinages, ils rapportaient aussi un ou deux faisans achetés chez une vieille connaissance de l'arrière-pays. Jacques réalisait que sa mère refit l'apprentissage de la vie à deux et en compagnie de leur fils aîné. Il avait discuté de vie sexuelle entre elle et son père. Elle lui avait révélé qu'il était tard pour eux et il reconnaissait l'ampleur du processus de réadaptation un peu comme deux inconnus.

Après être revenu du Bas du Fleuve, ils se rendaient en Mauricie à la ferme de ses beaux-parents pour quelques jours. Les tantes et les oncles occupaient beaucoup de place lors de ces visites. Un de ses oncles était venu hiverner leur résidence secondaire aux Etats-Unis avec une petite équipe d'hommes accompagnés de leurs épouses même s'ils ne parlaient pas anglais. Une voisine des Laberge sur le lac, une franco-américaine veuve accepta généreusement d'agir comme interprète. On retrouve des gens formidables partout, n'est-ce pas? comme disaient les

britanniques!

Le couple Laberge se rendit en Martinique. Ce fut probablement leur plus beau voyage; le soleil, les paysages, les fleurs, l'hôtel "en surface ou en superficie" plutôt qu'en hauteur, les repas gastronomiques avec spectacles folkloriques, les déjeuners arrosés de mille jus variés, l'amabilité des martiniquais, la quiétude des lieux, la visite des sites historiques, ... En compagnie de leur jeune fils, ils vécurent aussi pour ne pas dire également des moments merveilleux à Ixtapa au Mexique; chambre au niveau de la plage, qualité de l'eau, nourriture excellente à l'hôtel et à proximité, isolement du complexe touristique que le Président du Mexique fréquenta à ce moment, température chaude et confortable, accueil chaleureux des mexicains, ...

FOR AUTHOR USE ONLY

3- La chienne

Son fils insista auprès de sa mère pour s'acheter un chien malgré ses allergies connues. Il entreprit une étude exhaustive de la gente canine et son choix se fixa sur une petite chienne West Highland terrier aux poils laineux auxquels il n'était pas allergique. Son épouse devint une adepte de la nouvelle venue et en prit soin tel un enfant. Simplement qu'en observant la pauvre qualité du poil de la petite chienne, Jacques décela le piètre état de santé du chiot. Son historique médical devait confirmer son diagnostic d'amis des animaux. En vain, elle fut opérée pour corriger une boiterie à la jambe gauche arrière. Il semblait que ces problèmes étaient courants chez les petits chiens de race.

En vieillissant, la petite chienne s'intégra aux activités familiales et représenta un lien enrichissant, un trait-d'union entre les membres de la famille ainsi qu'une compagne pour celui ou celle qui restait seul à la maison. Elle suivait même les programmes à la télévision et elle jappait lors de scènes violentes et où des chiens apparaissaient. A proximité d'un plan d'eau, elle surveillait les baigneurs et jappait lorsque quelqu'un enfonçait sa tête dans l'eau. Elle s'intéressait surtout aux enfants! A l'arrivée de visiteurs indifférents à sa présence, elle jappait pour s'attirer leurs attentions. Jacques avait hérité d'une petite chaise haute et rustique pour enfant. Il s'agissait de la chaise utilisée par lui-même lorsqu'enfant et dont la famille de son frère avait bénéficié. A son tour, Simon, fils de Jacques l'avait utilisé et pour terminer cette histoire banale, c'était la petite chienne qui en était la dernière bénéficiaire. Au lieu de se faire solliciter individuellement, les Laberge avaient décidé de placer la chienne à leur portée, dans la chaise haute. Jacques n'avait jamais cru qu'il en viendrait à adopter une telle méthode; refiler la chaise d'enfant à un chien. Les personnes âgées pourraient bénéficier de la présence de tels compagnons, songeait-il! La chienne constituait une présence active pour les trois membres de la famille. Elle occupait souvent une position mitoyenne entre les membres de la famille et adorait se coucher sur les vêtements de ceux-ci. Sa principale préoccupation était son alimentation et le plus généreux à lui accorder quelques miettes, lors des repas, était son favori. Il était peu souhaitable pour Jacques d'embrasser Suzie en sa présence; elle manifestait sa jalousie et son esprit possessif. En voiture, elle préférait se coucher sur les épaules de Jacques, tout contre le sommet du siège. Evidemment, il ne pouvait subir très

longtemps cette pression même d'une douzaine de livres.

Leur chienne souvent s'attardait à sentir de son petit nez noir humecté le petit problème de peau de Jacques près de l'oreille qu'il soignait à l'occasion avec de la cortisone à 2.5 % ce que les dermatologistes recommandaient. Il utilisait aussi du protège-lèvres et du polysporin pour empêcher la peau de gercer car la cortisone apparaissait moins efficace, toutefois, son efficacité à moyen terme n'était pas assurée non plus. Jacques fut heureux d'être efficacement soigné par un jeune dermatologiste. En quelques jours, son léger mais néanmoins persistant et croissant problème cutané disparu. Quel soulagement peu escompté! Le médicament en cause était une crème corticostéroïde de furoate de mométasone, 0,1%. La chienne avait semblé habilitée, capable de détecter ces anomalies et Jacques ne fut pas surpris outre mesure de lire dans un journal qu'une femme avait vu un problème à une jambe détecté à temps grâce aux attentions répétées de son chien à cet endroit. Incroyable n'est-ce pas! De plus, elle avait développé l'habitude de lécher les sueurs sur le cou de Jacques lorsqu'il avait transpiré en travaillant. Certains propriétaires de chien coupait les poils masquant partiellement les yeux du chien. Les Laberge avaient observé chez un couple d'amis que leur chien avait les yeux cernés par des sécrétions jaunâtres l'été et ils décidèrent de respecter la nature capillaire de leur chienne.

Si quelqu'un s'amusait à jouer au chien avec elle, il se devait de rester loin de son plat de nourriture s'il ne voulait pas être menacé par la propriétaire; grondements, jappements et même morsures après avertissements. Jacques s'était amusé à lui installer un escabeau à deux marches afin de lui permettre de surveiller les chats, les gens à l'extérieur de la maison et d'éviter à un membre de la famille d'avoir à la placer sur son poste d'observation. A l'heure de sa promenade, elle talonnait Suzie pour lui rappeler que c'était l'heure et qu'elle le désirait vivement.

Elle passait ses journées entières à surveiller les chats surtout, et le chien du voisin. Un été, elle s'intéressa à une famille d'écureuils gris dont les membres effectuaient des promenades aériennes sur les câbles téléphoniques à l'arrière de la maison et à proximité du potager. Elle s'avérait une gardienne efficace du patrimoine familial des Laberge d'autant plus qu'une marmotte faisait des ravages cet été-là dans le voisinage. Lorsque Suzie et Simon parlaient fort, la chienne venait se réfugier près de Jacques ne comprenant pas la nature des échanges tout en reconnaissant le ton.

La chienne disposait d'une vraie banque de données reliée, connexe à ses instincts. Par exemple, les soirs d'été en raison de sa nature dite "terrière", elle creusait un nouveau trou dans la terre où elle rafraîchissait un ancien emplacement à proximité du patio et elle s'y couchait rafraîchissant ainsi son ventre et par conséquent abaissait la température de son corps. Suzie désespérait à la voir, par le fait même, salir son poil blanc. Ensuite, la chienne se secouait, tout comme, elle le faisait après que Suzie l'ait peigné. Elle préférait son poil à l'état naturel, libre. Quoi de plus naturel!

Des amies de Suzie s'étaient plu à lui offrir une plaque décorative dont le thème était Fanny car elles avaient été témoin des attentions de Suzie à l'égard de sa petite chienne. On pouvait lire sur cette plaque

"Fanny

Franche, douce et sincère

Avec l'intelligence prospère

Noble et naturelle

Nantie des qualités les plus belles

Y'en a pas deux comme elle!"

Amusant n'est pas?

FOR AUTHOR USE ONLY

4- Le sport

Jacques et Suzie adoraient les promenades en ski de fond dans une érablière où chemin faisant ils admiraient les décors "boiseries", forestiers variés; de multiples bouleaux blanchâtres, des sapins et des pruches au coloris permanent (vert), des érables de diverses dimensions, des champs de quenouilles, ... Tout au long des douze kilomètres souvent parcourus en soixante minutes ou près par des conditions excellentes car Jacques n'avait pas de ski anti-recul, leurs organismes s'oxygénaient semi-aérobiquement car leurs pouls approchaient rarement cent vingt pulsations par minute. Jacques avait participé à quelques demimarathons. Un premier à Rivière-des-Prairies avec un doigt cassé, ensuite, au huitième marathon de Montréal à l'épreuve du vingt et un kilomètres et celui de Kino-Québec de Longueuil de vingt-deux kilomètres.

Ces expériences de courses à pied se terminèrent par une tendinite et Jacques connut plusieurs "joggers" d'expérience qui souffrirent de troubles articulaires aux genoux et cela le confirma dans sa décision d'accrocher ses souliers de coureur-amateur. Il suivit des cours de conditionnement physique dans sa municipalité et l'éducateur physique devint un chiropraticien qui devait traiter son épouse subséquemment. Jacques avait confiance aux médecins et aussi à la chiropratique pour certains problèmes de dos et articulaires après la prise de radiographies. Jacques avait été soulagé d'un mal devenu chronique à un orteil. Après deux traitements, son "vieux chiro" des plus expérimentés et équipés le soulagea définitivement et rapidement de ces malaises. Ensuite, il se limita à des marches et à des randonnées à bicyclette à Varennes et dans les Adirondacks. Suzie insistait pour faire sa promenade journalière.

A titre d'expériences sportives, il pratiqua assidûment le karaté durant un semestre et il en acquit les rudiments. Il retint de cette expérience surtout un contrôle accru de lui-même. Déjà, il avait observé que, généralement, il conservait son flegme, la tête froide, son sang-froid dans les situations critiques. Ces exercices intenses développèrent chez lui une endurance physique qu'il nota, entre autres, de la façon suivante; il pouvait retarder les heures de ses repas sans en subir d'inconvénients apparents lorsqu'il le fallait.

Jacques fit du ski alpin pendant de nombreuses années. C'est au

petit mont Plante dans les Laurentides qu'il fit ses débuts en ski accompagnée d'une enseignante, directrice d'école, originaire du Lac Saint-Jean. Il devait skier souvent à Belle-Neige, pente facile à proximité du chalet loué à Val David. A l'occasion, il se rendait au mont Tremblant où un copain agissait comme patrouilleur. Les quelques pentes de ski à proximité de leur résidence secondaire s'avéraient un peu éloignées et il déplorait que l'ancien centre de ski de l'autre côté du lac ait été fermé car la montagne était parmi les plus élevées dans le nord de l'état de New York et à mi-chemin entre Montréal et le centre de ski White Face. Son fils possédait des dispositions naturelles pour enseigner le ski, lui semblait-il, il lui soulignait les points susceptibles d'être améliorés en peu de temps.

Un des sports, que Jacques appréciait, était le golf. Sans être un excellent joueur pour n'avoir jamais jouer intensément et avoir appartenu à un club de golf, il adorait se trouver sur ces parcours relaxants en milieux naturels et en compagnie de compagnons et de compagnes intéressés à se détendre.

A plusieurs reprises, il avait nagé selon un parcours fictif tracé entre son quai sur le lac et un quai flottant chez un voisin sis plus loin. Il faisait l'aller-retour en variant, changeant de styles; brasse avant, brasse arrière, la nage rampée (crawl) avant et arrière, marinière et brasse arrière inversée. Il disposait de quelques lunettes ajustées à sa vue pour fins de natation et de ski nautique (avec flotteur). De plus, un autre accessoire utile lorsqu'il allait à la piscine intérieure était ses lunettes ajustées à montants de carbone résistants à la chaleur du sauna. La piscine familiale était agréable pour le jeu et particulièrement pour le rafraîchissement. Cependant, en tant qu'adulte, il n'était pas question de s'y conditionner physiquement en raison des faibles dimensions relativement aux piscines municipales. Avec l'air climatisé, les Laberge ressentaient moins le besoin de se baigner à Varennes. Au chalet surtout après l'exécution de quelques travaux, ils se rafraîchissaient même si l'eau était plus froide qu'à Varennes. Dans ce cadre naturel, ils se plaisaient à se rendre à la nage à une roche à quelques distances du bord du lac.

A titre de membre d'un organisme communautaire, il joua une saison à la balle-molle, sport qu'il connaissait peu. Il fut surpris d'attraper presque toujours les balles lorsqu'il était au bâton, agissait à titre de frappeur. Il était plus faible au champ, pensait-il! Préférant se rendre au chalet certaines fins de semaine, il lui arrivait de manquer quelques parties. Au baseball,

au stade olympique, il restait assis durant le chant "O Canada" et de plus en plus de gens adoptaient cette attitude.

Un sport que Jacques qualifiait de social et qui lui permit de réduire son poids de quelques livres lors des nombreuses soirées à danser sur des musiques anciennes et modernes en compagnie de Suzie. Surtout lorsque la musique était celle d'un orchestre de plusieurs musiciens, ils se sentaient mû, porté au gré des vibrations harmoniques et des rythmes musicaux provenant et traduisant de nombreuses cultures; latino-américaine, hispanique, viennoise, bavaroise, française, anglaise, africaine, ... Jacques avait suivi et organisé des cours de danse à l'université.

Un autre sport important pour un propriétaire de chalet était évidemment la pêche. Jacques et Suzie séjournait souvent deux heures sur le lac à pêcher à la traîne à basse vitesse et à pique-niquer. Une pêche fructueuse consistait en quelques truites arc-en-ciel et des saumons dont le lac était ensemencé. Généralement, ils utilisaient le bateau-moteur et occasionnellement, la chaloupe mut par le moteur électrique. Souvent, au coucher de soleil, ils pêchaient devant le chalet près d'un petit rocher pouvant être observé de la surface. Jacques et Simon avaient passer plusieurs soirées à prendre des achigans, des perchaudes, des truites et même des saumons. Le ski nautique occupait également Jacques et Simon. Surtout, Simon, il exécutait des prouesses attirant l'attention des autres propriétaires et souvent d'autres skieurs venaient agrémenter le décor de leurs zigzags bien "arrosés", bien accentués. Durant, quelques années, le voilier fut populaire chez les Laberge. Ces sports étaient pratiqués dans un cadre naturel enchanteur.

A l'automne, la chasse permettait d'agréables promenades dans les forêts avoisinantes en compagnie de la chienne et Jacques pratiquait le tir à la perdrix, aux lièvres, ... A quelques reprises, Jacques avait suggéré l'étude d'une entente Québec-New-York visant à réduire les coûts des permis de chasse et de pêche dans les deux régions compte tenu du nombre de sportifs américains et québécois d'autant plus qu'ils payaient des taxes scolaires, par exemple, sans que leur enfant en profite. Ils affectionnaient une route dans la forêt tracée pour une voie ferrée délaissée. Un ancien verger les fascinait et attirait du gibier. Malheureusement, en peu d'endroits, la chasse était permise et, quelques fois, ils allaient chez son copain américain. Jacques avait cru qu'en tant que droitier son meilleur œil était son œil droit. Hé! Bien! Non! Suite aux conseils d'un armurier, il devait reconnaître que son œil

utile pour la chasse était le gauche. D'ailleurs, il était habile à divers degrés des deux mains. Conséquemment, il dut refaire son apprentissage de chasseur, jusqu'à un certain point. Les randonnées en quatre roues, tout terrain avaient été prisées longtemps par Simon en particulier et Jacques accompagné par Suzie en étaient aussi venus à bien connaître les sentiers dans les environs. Généralement, ils s'enfonçaient dans la forêt jusqu'au sommet de la montagne d'une façon motorisée pour ensuite poursuivre à pied la chasse après avoir chargé son arme.

FOR AUTHOR USE ONLY

VII- LA FAMILLE DE SUZIE EN BREF

La famille de son épouse en était une à deux "lits" en s'exprimant à l'ancienne, son père s'étant remarié lorsque ses trois filles avaient atteint l'âge adulte. Il se sentait sans doute seul sur sa ferme héritée de son père, mécanisée et bien équipée afin de réduire son labeur. Sa première épouse était morte à la naissance du quatrième enfant d'une hémorragie et l'enfant n'avait pas survécu. En annexe, des précisions sont apportées par un oncle, Ernest, relativement au décès de la mère de Suzie. Avec sa deuxième épouse humaine, généreuse, une parente d'un important politicien fédéraliste, il avait eu deux garçons, sa seconde relève. De la maison ancestrale, ils avaient une excellente vue sur la rivière Saint-Maurice. Le soir, son père pouvait raconter indéfiniment des histoires de chantiers où il avait travaillé plusieurs années surtout à titre de mesureur. Ses histoires impliquaient souvent un médecin de campagne et de chantier, ami de longue date. Sa deuxième famille lui donna la motivation nécessaire pour affronter des opérations aux deux jambes et se réhabiliter; dure épreuve que plusieurs personnes âgées rencontrent! Son fils, Simon avait subi de semblables opérations en bas âge et grâce à l'expertise d'un chirurgien montréalais merveilleux, il n'en restait aucune trace, séquelle. A titre d'exemple d'opérations réussies, ce chirurgien utilisait, dans des séminaires, le cas de Simon illustré à l'aide de ses radiographies.

La tante de Suzie qui avait agi comme la remplaçante de sa mère demeura avec "ses trois filles" jusqu'à leur maturité et, ensuite, elle travailla comme "madame curé" dans des presbytères de la région. Jacques et sa famille la visitèrent dans deux paroisses et ils firent connaissance avec les équipes cléricales, ecclésiastiques. Cette tante avait vécu pour ses trois enfants et elle continuait à s'en soucier généreusement. Les liens qui unissaient Suzie à sa tante étaient beaucoup plus forts, étroits que ceux que Jacques entretenait avec son frère aîné qui avait joué un rôle semblable jusqu'à un certain point. Cependant, la mère de Suzie était morte tandis que le père de Jacques avait été longtemps absent. Ils virent cette tante mourir relativement jeune après une convalescence dans un foyer spécialisé. A un moment donné, ils réalisèrent qu'elle ne tenait plus à la vie étant trop handicapée pour continuer à aider ses proches et peu habituée à se faire servir. Fait inusité, Suzie n'avait jamais eu le plaisir d'accueillir son père dans son foyer seulement sa belle-mère. Il était toujours préoccupé

par sa ferme. Jacques encourageait Suzie à profiter de la présence de son père encore vivant car, lui, il avait perdu et son père et sa mère.

Les deux beaux-frères de Jacques du côté de son épouse étaient des professionnels; l'un en sciences sociales, grand, flexible, sociable et l'autre en sciences qui avait décidé de demeurer dans son milieu. Son épouse et ses sœurs formaient une excellente équipe même si dans un groupe de trois, souvent, deux des membres du groupe ont plus d'affinités. Ses sœurs étaient respectivement enseignante et infirmière. Un des couples avait deux garçons et l'autre trois. Jacques connut particulièrement les oncles et les tantes du côté de la mère de Suzie. Un des oncles en particulier avait une nombreuse famille très instruite; avocat, psychologue, conseillère en orientation, travailleuse sociale, comptable, ... Deux tantes-sœurs contribuaient aux harmonieuses relations familiales. Une de ses proches parentes avait marié un avocat qui devint juge.

Une tante et un oncle du côté paternel résidant à Montréal étaient réellement chaleureux, humains. Des cœurs d'or! Ils vivaient simplement et ils accueillaient toujours bien les Laberge; il s'agissait presque d'un second foyer pour Suzie et Jacques demeurant à Montréal. Une parente handicapée mentalement avait confectionné pour les Laberge une impressionnante pièce artisanale de dimensions respectables qu'ils conservaient orgueilleusement dans leur salon. Un autre oncle bien implanté à Montréal avait suivi de près ces trois sœurs et ses propres enfants, un garçon et une fille pratiquaient le droit. Suite à une visite chez les Laberge, il devait leur acheminer un témoignage personnel des plus chaleureux de la part d'un proche parent. Ce texte apparaît en annexe. Un autre oncle était venu au chalet effectuer des travaux d'hivernisation s'inspirant de sa propre maxime "une femme bien au chaud était plus susceptible d'être heureuse".

Le couple Laberge se rendit à l'occasion de nombreux voyages en Mauricie chez une cousine de Suzie, sa couturière attitrée. Jacques connut les nombreux membres de cette famille typique ainsi que l'expression humoristique vigoureuse de la couturière.

VIII- LA VIE A L'AMÉRICAINNE

Afin de s'évader sporadiquement sinon régulièrement du milieu urbain montréalais et montréalais, notre ancien campagnard se trouva un coin de verdure, un point d'eau, une mini-forêt essentiellement de bois franc, une seconde résidence confortable et rustique, un autre environnement culturel accessible à l'année longue. Jacques et son épouse auraient, à prime abord, préférés investir dans le sud-ouest du Québec toutefois leurs longues recherches les conduisirent de l'autre côté de la frontière "québécoise" dans l'état de New York. L'examen, l'étude d'une carte géographique des régions sises au sud de Montréal avait révélé l'existence de lacs à proximité de Montréal et de l'autre côté de la frontière québécoise. Au cours d'au moins dix ans, ils se familiarisèrent progressivement avec la culture américaine des états nordiques. Jacques fit l'apprentissage du ski nautique et de la pêche guidé par un expert local, de la chasse au fusil au petit gibier et au chevreuil assisté par un franco-américain, du quatre-roues, de la voile, de la cuisine au charbon de bois naturel, du yacht et de la préservation d'un plan d'eau potable.

L'été à marquer, à signaler à l'aide peinture en aérosol les arbres malencontreusement morts sur son terrain, ses bouleaux qu'il affectionnait particulièrement, étaient surtout affectés. Les érables, les hêtres, les pruches et autres essences étaient en meilleures conditions. Conséquemment, son bois de chauffage était surtout constitué de bouleaux et il réussit à tout chauffer, brûler dans ses foyers intérieur et extérieurs.

Du côté américain, le vendeur était assisté d'un avocat, il assumait les services légaux. Jacques et Suzie firent quand même appel à un avocat américain qui se révéla être l'ancien avocat des vendeurs du chalet. Ils le considéraient lent à produire les documents. La transaction fut harmonieusement réalisée.

Les jeunes américains avaient appris le respect de leur drapeau. Jacques avait laissé par terre quelques instants les drapeaux québécois et américain. Immédiatement, l'américain prit en main son drapeau et le plia convenablement et le remit à Jacques qui en faisait autant avec le drapeau québécois.

Même s'il affectionnait particulièrement les cultures hispanique et

latino-américaine surtout depuis sa rencontre avec un couple espagnol sympathique en Angleterre, il fut surpris de réaliser que les documents américains officiels lui étaient offerts en espagnol sur demande même s'il savait que près d'un quart de la population de New York était d'origine hispanique et surtout latino-américaine. A proximité du Québec, les états limitrophes américains auraient pu accepter le français comme deuxième langue officielle compte tenu du grand nombre de franco-américains qui y vivaient. Jacques croyait que des mesures législatives auraient pu être encouragées afin de promouvoir le français. Un groupe de franco-américains fit des représentations en ce sens à la Commission Bélanger-Campeau. Dans un optique de libre-échange Canada-Québec-Etats-Unis et Mexique, il pensait que les québécois pouvaient profiter de leurs origines latines pour se rapprocher des pays de langues hispaniques, langue d'origine latine tout comme le français. De plus, être en terres américaines, le rapprochait de son père américain de naissance et il se souvenait de la ville natale de son père, Salem, la ville sorcière, au Massachusetts qu'il avait visitée en reconduisant son garçon à un camp d'été américain au New Hampshire en compagnie de son épouse.

Il était intéressant de comparer les services de base; électricité, gaz, téléphone, ... offerts aux Etats-Unis en termes de qualité et de prix. Les frais d'interurbains y semblaient moins onéreux qu'au Québec et ils consommaient de l'électricité durant la nuit, préférablement, à un coût moindre que durant le jour et enregistré à l'aide d'un double compteur. Les Laberge minimisaient le coût énergétique ainsi en chauffant l'eau au coucher et en utilisant le chauffage électrique la nuit. Ils comptaient sur plusieurs sources énergétiques; pour le chauffage, il s'agissait de l'électricité comme source de base complémentée par le kérosène et le bois. La cuisinière était alimentée au gaz propane et des cuisinières électriques d'appoint étaient disponibles. La compagnie d'électricité produisait des diagrammes à barres illustrant simplement et clairement l'utilisation d'électricité de jour et de nuit.

Aux douaniers américains, il répondait quelques fois qu'il possédait la citoyenneté québécoise ou qu'il venait du Québec. La plupart des douaniers comprenaient ces références politiques et quelques exceptions insistaient pour entendre les mots canadien et Canada.

A voir, les américains construire de grands garages souvent près de maisons mobiles en régions rurales, Jacques comprit le comportement adapté par un proche parent ayant séjourné à plusieurs

reprises aux Etats-Unis. Il leur avait aussi emprunter leur engouement pour les camions, la mécanique, les maisons mobiles, ... Jacques imaginait que les américains de ces milieux devaient souvent réparés eux-mêmes leurs voitures car il était peu rentable d'offrir des services de réparations mécaniques d'où la nécessité de grands garages ainsi que pour des fins d'entreposage.

Avec un copain franco-américain, Claude Robert, il établit des liens amicaux simplement en essayant de faire réparer un vieux moteur Evinrude de soixante-quinze forces pour son yacht. Claude rechercha avec lui d'anciennes pièces à Burlington. En raison de ses antécédents campagnards, Jacques était près de Claude. Jacques, son épouse et son fils furent invités à assister à leur vingt-cinquième anniversaire de mariage dans une municipalité en bordure du Québec. Claude se permit quelques chansons "westerns" avec une de ses sœurs aînées. Sa petite famille comprenait un ingénieur, une bachelière en droit criminel et un adolescent. Claude, bricoleur habile, mécanicien chevronné, menuisier doué était à l'aise dans beaucoup de domaines. Jacques fit connaissance de ses nombreux frères et sœurs et ils allèrent à la cueillette aux bluets et aux mûres avec une de ses sœurs car son épouse, Suzie, adorait ces excursions dans les "plés", la savane et à la montagne. Jacques considérait important de connaître des américains pour sa culture personnelle et aussi dans l'éventualité de problèmes en terre américaine. Claude étant généreux de nature, Jacques essayait d'éviter d'abuser de sa bonne nature. Il parlait français et surtout le comprenait bien toutefois Jacques lui parlait anglais étant dans un pays anglophone. Suzie insistait beaucoup pour se reposer au chalet ce qui était compréhensible cependant Jacques désirait, si possible, se contraindre un réseau d'amis sinon de connaissances. Ce copain inexpérimenté dans le remorquage d'un skieur nautique entraîna Jacques à haute vitesse car son moteur de bateau était plus puissant que le sien et lorsqu'il chuta, il ne s'enfonça pas comme il le faisait habituellement; il se retrouva après quelques instants debout dans l'eau supporté par sa ceinture de sécurité et il se demanda ce qui s'était produit car ses skis étaient loin de lui. L'autre occupant du bateau lui dit qu'il avait bondi à deux reprises sur l'eau avant de s'y enfoncer. Jacques devait découvrir qu'il s'était cassé deux petites cotes d'après les radiographies prises trois semaines plus tard. Toutefois, ce genre de fractures ne se traitaient pas. Son copain fut embarrassé sinon malheureux de cette situation un peu dangereuse et Jacques ne pouvait lui en tenir rigueur. Un automne, ses amis eurent des problèmes avec un raton-laveur qui s'attaquait à leurs canards, leurs dindons, leurs oies, ... et Jacques fut heureux de leur fournir un piège apporté du Bas-Saint-Laurent. Ce copain subit d'un malencontreux accident de travail et depuis il souffrait

énormément et utilisait des calmants et un dispositif électrique pour atténuer ses douleurs. Il l'avait visité un été et il le trouva confiné à son fauteuil par temps très chaud avec un collier pour supporter son cou. Après l'avoir vu en santé, Jacques sympathisait à ces déboires. Ce copain qui adorait la chasse eut à composer un automne avec des voisins qui chassaient en s'aidant de chiens lesquels localisaient le ou les chevreuils et les poursuivaient ce qui permettait à ces voisins d'attendre les cervidés poursuivis car les chiens étaient munis de senseurs électroniques facilitant l'identification de leur position géographique.

Un autre copain franco-américain, Robert Fournia, ancien membre de l'état-major américain lui permit de profiter efficacement de la pêche sur le lac et de skier sur l'eau. Ce fut Suzie d'abord qui fit connaissance avec ce voisin lors d'une crevaisson. Elle lui avait demandé la permission de stationner la voiture dans son stationnement aménagée près de la route. Jacques et ce voisin tentèrent de dévisser les boulons de la roue et ils durent se résigner à en couper un au ciseau à froid. Ce ne fut que le lendemain qu'ils complétèrent cette opération et firent connaissance. Ce voisin était renommé pour obtenir des résultats, rencontrer ses objectifs. Cet homme était d'un grande efficacité, pédagogue naturel et à sa retraite. Jacques connut sa double famille car il s'était remarié. Robert ne parlait pas français ni espagnol même s'il avait séjourné à Panama. Comme vous pouvez le voir les noms francophones étaient malmenés, altérés, ici, le "er" avait été remplacé par "a". Jacques croyait que ces modifications étaient effectuées sur une base phonétique. Accompagné de ce voisin expert pêcheur, Jacques fit une pêche "miraculeuse", ils attrapèrent quinze truites arc-en-ciel et six saumons réglementaires. Chaque fois qu'ils pêchaient à un endroit précis où présumément se situait le banc de poisson, ils en récoltaient un ou deux. Après vingt et une prises en quatre heures de pêche, ils partagèrent d'une façon asymétrique la récolte. Jacques venait d'être initié aux secrets de la pêche sur ce lac suite à de nombreuses heures presque infructueuses si ce n'était pour plusieurs perchaudes, achigans à petites et à grandes bouches et quelques clapets de roche et soleil et quelques truites arc-en-ciel, de ruisseau et saumons. Un été, Jacques confia à son copain qui avait été membre de divers conseils administratifs, comment l'assemblée annuelle de l'OIQ avait été conduite et aussi les détails du déroulement d'un congrès national du PQ suivi du renouveau afin de renverser les résolutions votées démocratiquement par les membres du parti. Le Québec à l'instar de d'autres sociétés vivait une pseudo-démocratie dominée par les

tendances, les forces fédéralistes ou fédéralisantes. S'agissait-il d'une dictature déguisée et d'une durée équivalente, correspondante aux nombres de mandats d'une équipe gouvernementale donnée. Pour obtenir un emploi ou un contrat, un marché, il fallait présenter "patte fédéraliste" ou s'associer à un fédéraliste.

Au lac, les Laberges déploraient le faible nombre de jeunes familles, de jeunes enfants, d'éventuels compagnons de jeu pour leur garçon. La première voisine rencontrée fut Madame Taylor, âgée de soixante-dix ans, qui s'adressa en français à leur jeune garçon qui s'était aventuré sur sa petite plage ensablée. Jacques essaya de vendre son chalet en son nom, plus tard, il l'annonça à Montréal sans succès. Il voulait la remercier de tant de services rendus et il apprit qu'elle appartenait à la dernière génération de franco-américains parlant le français que leurs parents leur avaient enseigné avant de subir forcément l'assimilation à l'école. Elle connaissait et reconnaissait également l'impact économique bénéfique et significatif des touristes "canadiens" que Jacques préférait qualifié de majoritairement québécois. Son voisin de chalet avait remporté le concours de photographies pour le calendrier annuel de l'association pour la protection du lac et peu d'exemplaires furent vendus de ce coucher de soleil signé à la québécoise francophone, semblait-il! Ce voisin méritait bien ce prix étant très actif dans cette association. Jacques avait soumis une photographie sur laquelle une portion de la rive opposée du lac se reflétait dans les eaux calmes, un effet miroir. Il fit également des recherches à Montréal et plus précisément à l'Oratoire Saint-Joseph pour son ancienne propriétaire qui était une des parentes du frère André. L'Oratoire le lui confirma d'une façon générale.

A maintes reprises, les Laberge profitèrent de l'appui d'une famille américaine vivant, demeurant à proximité du chalet. Ce couple typiquement campagnard, simple, renseigné sur toutes les activités locales, influent, était toujours prêt à les seconder à résoudre, affronter les situations problématiques; bris d'automobile, déplacement de support de bateau, références sûres, ... L'épouse appréciait beaucoup la compagnie de Suzie qui disposait de peu de temps pour fins sociales.

Les Laberge avaient offerts un vieil ameublement aux voisins et ils trouvèrent preneur en la personne d'un lavallois anglophone bilingue. Quelques années plus tard, ce même voisin devait leur aider à résoudre une panne de voiture au cours de la période des Fêtes. Ces voisins appréciaient énormément les milieux américains et ils y séjournaient chaque fin de semaine. Un été, leur fille se

maria à un américain et la célébration eut lieu sur leur propriété au bord du lac en présence d'une cinquantaine d'invités par une merveilleuse journée d'été ensoleillée. Des badauds se promenaient sur le lac afin d'observer cet événement assez particulier.

Un couple de voisin les accueillit au vin Château Laberge, vin blanc, un bordeaux au nom d'un ancien connétable de France, gouverneur de Guyenne de 1400 à 1453. Il s'agissait d'une délicate attention car, de plus, ce vin n'était pas à la portée de toutes les bourses. Plusieurs propriétaires de chalet décriaient, les bruits d'un moteur de bateau de course; son propriétaire s'exerçait et effectuait les mises au point sur le lac. L'association pour la protection du lac avait en vain tenté d'arrêter ces essais. Les propriétaires de chalet étaient tellement conscients de la protection de l'environnement que Jacques n'aurait pas osé premièrement par souci de l'environnement de se laver les cheveux dans le lac et deuxièmement par crainte d'être dénoncé par un voisin ou un autre propriétaire. Le point de vue de certains propriétaires évoluait. Quelqu'un lui avait dit être contre les bateaux moteurs toutefois l'année suivante ses finances possiblement lui permirent de s'en acheter un afin d'être plus efficace à la pêche, pensait-il! Pêcher à la traîne à l'aide d'un bateau à rame n'était pas chose facile même pour quelqu'un en excellentes conditions physiques! En plus de pêcher à la traîne durant des heures avec Suzie, Jacques pêchait à la mouche à proximité du quai où généralement, il attrapait quelques perchaudes, achigans et fort heureusement des truites tout en admirant les couchers de soleil. Durant le jour, il lançait du quai une ligne qu'il levait entre deux travaux. La pêche agrémentait ses journées. Ces quelques poissons cuits dans le papier d'aluminium sur le foyer, feu de bois naturel constituaient fréquemment l'entrée au repas du soir. Lorsque le ciel était rougeâtre, on pouvait espérer une belle journée le lendemain. Habituellement le soir, le vent tombait ou il soufflait à une intensité réduite. Souvent le soir, un feu était allumé sur le bord de l'eau et la famille dégustait des guimauves et se réchauffait près des flammes de bois mort sur le terrain que Jacques récupérait méticuleusement afin de conserver sa propriété propre et également comme source d'approvisionnement en bois de chauffage.

Un voisin entre autres était sensibilisé aux exigences de la protection du lac par les membres de l'association fondée à cet effet telles le non épandage d'insecticides, la plantation d'arbustes près des berges, la surveillance des habitudes des autres propriétaires, etc toutefois, la vérification de son système sanitaire à l'aide de deux colorants; un pour la fosse principale et

l'autre pour la fosse secondaire fut impossible car il avait décidé de ne plus utiliser sa fosse septique, seulement un cabinet d'aisance à l'extérieur. Mieux aurait valu probablement qu'il s'intéressa concrètement à la préservation du lac et, d'abord, à sa propre portion. Il s'agissait d'un membre du conseil d'administration de cette association représentant le Québec ou plutôt le Canada.

La vie au chalet représentait certains aspects de la vie de village où les propriétaires en venaient à se connaître et les chaleureuses salutations de mise surtout en milieu anglophones favorisaient le rapprochement social. Un détail les amusait et soulignait leurs liens historiques avec le Québec; les Laberge pouvaient se procurer du pain de bonne qualité "Old Quebec". Les résidents du Vermont semblaient plus accueillants aux québécois francophones que ceux de Plattsburgh car ils suivaient des cours de français, ... Toutefois, la situation évoluait positivement dans l'état de New York.

Au chalet, la chienne installée sur le rebord des fenêtres surveillait les "suisses" qui avaient érigés un réseau de tunnels souterrains afin d'échapper aux prédateurs et à la froidure, les oiseaux, les pêcheurs qui s'aventuraient près du bord et autres intrus. Elle était toujours heureuse de rencontrer une grosse chienne qui faisait sa ronde-quasi-journalière des voisins. La petite chienne se plaçait debout pour la saluer, lui toucher le nez. De la véranda fermée, les Laberge surveillait constamment une famille d'hirondelle logée dans une des cabanes clouées à des bouleaux au niveau correspondant. Ils s'inquiétaient depuis quelques années de l'état de santé d'un érable que les pic-bois malmenaient sérieusement, ils avaient percé d'immenses trous afin de se nourrir, de déguster des insectes. Sur les murs de la véranda, on pouvait lire la prière du pêcheur qui se traduisait en français ainsi:

"Dieu donne-moi la grâce
De prendre un poison
Suffisamment gros
Afin de me permettre
Lorsque j'en parlerai plus tard
De ne jamais avoir à mentir"

Grâce à une longue véranda fermée et isolée donnant, s'ouvrant sur le lac, ils jouissaient de celui-ci même lorsque ses eaux étaient violentées, fouettées par les forts vents souvent frais et soufflants généralement dans la même direction. L'hiver, ces vents

prédominants étaient parfois glacials. La présence d'écumes blanches, de crêtes blanchâtres sur la surface ondoiyante des eaux servait d'avertisseur aux plaisanciers, aux pêcheurs, ... Son ancienne voisine lui avait dit que ce lac avait pris plusieurs vies étant très dangereux en raison de la force, de la vigueur sinon de la violence des orages soudains. Jacques avait goûté aux affres de dame nature lorsque sur le lac dans son embarcation à moteur. Heureusement que les vents soufflaient en direction du chalet plutôt que de l'autre côté du lac car son vieux moteur Evinrude de neuf forces et demi et le faible poids de l'embarcation ne lui permettaient plus de naviguer seulement de dériver abruptement sur la berge rocheuse à proximité de sa propriété. Une vingtaine de bouleaux blancs aux feuillages touffus à leurs extrémités complémentés d'un vieil érable encadraient le chalet particulièrement sur le bord de l'eau. En remplacement de quelques bouleaux morts, Jacques en avait transplanté quelques-uns et il en surveillait régulièrement la croissance. Sur l'arrière du chalet, des ormes géants agissaient comme parasol en été étendant leurs longues branches charnues et feuillues jusque sur la toiture de tôles d'acier protégées par un enduit d'aluminium. Il ne faisait jamais chaud dans cette résidence même par les jours de chaleur torride. Souvent, il fallait une "attisée" de bois dans le foyer pour "tuer", réduire l'humidité par les soirées fraîches.

L'avant du chalet comportait une immense rocaille essentiellement de fleurs vivaces jaunes et blanches soient les coréopsis, les rudbeckias, les matriceras, les chrysanthèmes, les gaillardes, des weglias rouges et roses, un couvre-sol et une lierre aux fleurs blanches et aux roseaux légers, le tout assorti de bouquets verts; des fougères naturelles. Cette rocaille occupait l'espace entre un muret d'arrêt des eaux de surface et d'un mur de soutènement de pierres. Ces fleurs assuraient une présence constante tout l'été durant et étaient visibles de la cuisine tout aussi bien que du salon. Près de la sortie, des phlox paniculés s'adossaient au muret de soutènement fabriqué de pierres marquant la dénivellation, assurant la transition entre les deux niveaux de terrain. Jacques avait inventorié les vignes grimpantes à l'état sauvages ou non qu'il observait sur les clôtures, dans les arbres, ... ainsi que les plantes à l'état naturel à proximité. L'ancienne propriétaire avait de plus développé une plate-bande de fleurs surtout locales à proximité des bois et elle souffrait non seulement d'une carence de soleil mais également d'humidité au cours des semaines de sécheresse estivale.

Les Laberge découvrirent la saveur des viandes, des légumes, des

fruits de mer cuits sur charbon de bois naturel dans le foyer à l'extérieur du chalet relativement à ceux cuits sur des briquettes achetées et au gaz. Même en périodes hivernales, Jacques avait découvert les vertus du foyer extérieur en raison de son expérience à allumer le feu. Jacques établissait un parallèle entre cette méthode naturelle de cuisson et celle de la récolte de légumes et de fruits directement du jardin. Une autre analogie pouvait être développée entre la qualité d'oxygénation lors d'une promenade en milieu urbain à Varennes ou à Montréal et celle effectuée à proximité du lac en milieu rural.

Jacques se permettait de fumer quelques cigares toujours à l'extérieur du chalet et de la voiture. Fumer à l'américaine n'était pas moins dommageable à sa santé. Fumer malgré les risques semblait un besoin chez beaucoup de gens, un léger élément de risques, d'autodestruction, de défi à la raison, à la logique implacable, un ingrédient absurde, une autre manifestation de notre imperfection, ...

Un printemps, Jacques construisit un quai modulaire suspendu sur pilotis et fabriqué en bois traité en remplacement de l'ancien. La fabrication en modules lui permettait de l'installer et de le démonter lui-même. Il eut également à renouveler le toit, le dessus du champ d'épuration de la fosse septique principale. Chez un oncle, il avait découvert un lit en baldaquin encastrable fabriqué en 1906 qui allait être détruit et il le décapa, le peignit et refit le sommier en lames métalliques qu'il obtint dans le Vieux-Montréal. Ce lit devint celui de son fils au chalet et il était très lourd. Jacques décapait les vieux meubles du chalet ou d'ailleurs afin d'agréer l'ameublement qui s'alliait bien avec le style antique du chalet. La chambre des maîtres était meublée d'antiquités laissées par l'ancien propriétaire ou apportées du Québec car Jacques s'était procuré une grande remorque à cette fin. L'hiver, ils chauffaient les matelas électriquement quelques minutes avant de s'y reposer, question d'éliminer l'humidité.

Il était surprenant que quelques années soient requises avant de se sentir pleinement ou presque chez soi du côté américain, c'est-à-dire connaître beaucoup de gens, plusieurs de leurs habitudes, les installations physiques et matérielles incluant magasins, services offerts, être connus de beaucoup d'eux, ... ; être à l'aise avec les américains quoi! Il était nécessaire de constater que les Laberge y séjournaient que périodiquement. Ils apprirent à identifier les achats avantageux en analysant les réclames publicitaires distribuées dans leur boîte à lettre au

chalet et de comparer ces prix à ceux de Montréal. Les Laberge avaient tenu à conserver le caractère rustique américain de cette vaste résidence aux planchers de bois franc ce qui témoignait de leur désir de s'intégrer à cette communauté et aussi de varier le décor de cette deuxième résidence.

Un printemps, les Laberge avaient recueilli les eaux d'érables sur leur terrain au chalet, les avaient bouillies sur le foyer extérieur et en avaient complété la cuisson en sirop sur la cuisinière à gaz à l'intérieur. Un autre printemps, les conditions climatiques avaient favorisé la formation de "croûte", surface dure sur la neige et le couple Laberge précédé de la chienne se promena une fin de semaine durant dans la forêt avoisinante face au lac ainsi ils pouvaient difficilement s'égarer et ils profitèrent de cette mobilité inouïe. Ils y découvrirent une perdrix, des traces de lièvres, de dindes sauvages, de renards ou de coyotes, de belettes ou hermines, d'écureuils, de "suisses", des pic bois bleu et gris et autres oiseaux, ... Quel environnement reposant et naturel! Suzie hésitait souvent à venir au chalet en raison des préparatifs cependant elle profitait pleinement des lieux. A la sortie du bois, un vieil homme prenant sa marche journalière dans ce merveilleux décor dit en français à Suzie "fait attention". Il demanda à Jacques si son français était acceptable car il avait appris en bas âge le français dit canadien ou québécois très différent du français de France lui avait-on dit. Il semblait mal à l'aise de l'utiliser. Avec un nom comme Silver, Jacques ne s'attendait pas à ce qu'il puisse s'exprimer en français. Son épouse préférait effectuer ses promenades au village même, lieu de leur résidence principale.

Surtout au chalet, Suzie dévorait de nombreux livres, romans et c'était sa façon de relaxer. Elle adorait cueillir des bouquets de fleurs naturelles au cours de sa promenade quotidienne en compagnie de Jacques et de la chienne. Elle réalisait aussi de magnifiques bouquets de fleurs séchées servant à décorer le salon, la salle à dîner et la vaste salle de bain.

Au tennis international, une championne chevronnée était détrônée par une adolescente qui s'amusait à ce jeu. Jacques raconta à Suzie l'expérience vécue lors de son apprentissage au ski nautique. Son fils s'amusait plus que lui. Suzie en profita à nouveau pour lui souligner qu'il était stressé dans ses occupations professionnelles aussi et que c'était la cause de ses problèmes en ce domaine. Il devait hausser la voix pour contrer ces remarques décourageantes continuellement exprimées par son épouse. Décidément, il ne pouvait compter son appui moral, même au chalet.

Il était naturel que des adolescents prennent plaisir aux activités sportives surtout lorsque leurs efforts étaient fructueux ou couronnés de succès.

Du côté américain, Jacques s'était acheté une montre bracelet bilingue offrant le choix entre l'anglais et l'espagnol. Il choisit l'espagnol comme langue horaire. Si, l'on avait voulu pratiquer le bilinguisme au Canada, de telles montres auraient pu être mise en vente, laissant la liberté de programmation; anglais au Canada et français au Québec. Mais tel n'était pas le cas!

Suzie préférait revenir du chalet le lundi matin afin d'éviter une attente aux douanes lorsqu'elle ne travaillait pas tôt le lundi. Jacques aurait aimé être à Varennes sachant que des décisions importantes se prenaient les lundis matin. D'autre part, sa présence au Québec d'autres lundis ne l'avait pas conduit très loin. Il allait manquer la Saint-Jean-Baptiste à Montréal cette année après avoir participer l'année dernière à cette manifestation des mieux réussies.

Les Laberge rencontrèrent dans l'état de New York, un propriétaire d'un centre commercial, un amant avoué du français. Il expliqua la popularité de l'espagnol relativement au français par le haut taux de natalité du groupe latino-américain et du fait que les franco-québécois s'intégraient rapidement aux américains, ils refusaient de parler français quelques mois après leur arrivée et se disputaient fréquemment entre eux. Sa prononciation était excellente et il originait de la même région que le père de Jacques du Massachusetts, Springfield au lieu de Salem. Il pensait que les syndicats avaient réduit à néant les industries de cette région. Jacques en doutait, il s'agissait probablement de plusieurs causes dont l'innovation technologique, les marchés, les coûts de production incluant ceux de la main-d'œuvre, ... Profitant d'une vente de garage, ils rencontrèrent un couple de soixante-dix ans qui conversait encore en français entre eux après de très nombreuses années en terre américaine et entouré d'une nombreuse famille. Jacques espérait qu'ils profitaient des médias électroniques francophones québécois.

Lors d'un banquet de l'association des propriétaires de chalet agrémenté de nombreuses pièces musicales par un groupe de trois musiciens dont le répertoire était de nature folklorique adapté aux audiences rurales et recherché de par les nombreux instruments utilisés incluant l'ancêtre du piano. Cette musique et ces chansons se prêtaient peu à la danse et malgré tous les Laberge

dansèrent une valse, une polka et un set québécois. Leurs voisins de table étaient deux avocats montréalais accompagnés de leurs épouses. Jacques subit une autre fois les humeurs d'anglophones malheureux de leur sort au Québec; des enfants qui ne demeureraient probablement pas ici suite à leurs études, des taxes élevées, un climat d'incertitude politique, des leaders politiques instruits dans les deux langues officielles favorisant une instruction strictement francophone, les possibles difficultés pour un franco-québécois aux Etats-Unis, leurs propres problèmes d'intégration aux Etats-Unis et quoi d'autres. Jacques étant dans une moue doucereuse leur fit quand même part de son optimisme tant pour l'avenir du Québec que pour celui du Canada, le souhait qu'ils ne se détruisent pas mutuellement, que les gens malheureux au Québec cherchent ailleurs, leur mentionna que les taxes étaient élevées aussi aux Etats-Unis; celles du chalet en constituait un exemple, son désir en tant que québécois de vivre en français au Québec tout en aimant communiquer avec les anglophones des Etats-Unis et de citoyens de d'autres pays entre autres les espagnols, souligna le peu de rentabilité pour le Québec d'instruire des jeunes qui exercent leurs professions ailleurs, leurs succès relatifs à côtoyer les américains et à s'intégrer à cette société. Jacques leur dit que les franco-québécois étaient moins mobiles en raison de la langue tandis que les anglo-québécois partageaient leur langue avec le reste du continent nord-américain ce qui faisait dire à un des avocats que l'assimilation des franco-québécois et des anglo-québécois aussi bien que du Canada était prévisible surtout suite au morcellement du Canada actuel. L'autre avocat moins bilingue avait compris ou admit la notion des deux pays. Québec, Canada et il fut surpris d'apprendre que le chef de l'Opposition antérieurement avait œuvré pour un ministre libéral québécois et le fédéral et que M. Duhaime bénéficiait d'une expérience acquise à la Banque du Canada ainsi qu'à plusieurs ministères québécois alors que beaucoup de ministres avaient déserté leur mentor, M. Lévesque. Le premier avocat désirait, semble-t-il, faire confirmer ou informer ces dires. Ils conclurent que l'attraction financière était la force dirigeante et que les membres des réseaux d'influence se protégeaient mutuellement. Même M. Trudeau après avoir nuit à son successeur libéral avait protégé ses intérêts en s'alliant aux conservateurs sur le plan professionnel. Jacques n'avait pas le goût de discuter politique et il ne faisait que réagir aux propos de ses voisins de table. L'un d'eux s'inquiétait du climat d'incertitude politique au Québec et Jacques lui dit qu'en tant qu'avocat professionnellement il profitait de telles situations pour défendre les intérêts de ses clients, croyait-il. Sa réaction confirma son assertion. Jacques prit congé de celui-ci spécialisé

dans des causes de divorce en souhaitant un heureux divorce Québec-Canada même s'ils n'étaient pas convaincus de cette éventualité. Comme ils se prêtaient volontiers au jeu de bingo et Jacques leur dit en blaguant qu'ils étaient typiquement québécois.

Les Laberge revirent des dirigeants de l'association, certains accueillants, d'autres moins. Le couple organisateur leur facilita la pratique de la danse au cours de la soirée et leur présenta d'autres couples locaux. Ils revirent également le marcheur journalier dont il avait admirer l'état de santé à soixante-quinze ans; un vrai géant accompagné de son épouse, cette fois-ci. Leurs deux voisins actifs jusqu'à récemment dans l'association brillaient par leur absence pourtant l'un d'eux avait acheté deux billets. Un autre couple francophone rencontré possédant un chalet depuis quarante ans dans la région représentait des compagnons potentiels de pêche et de ski nautique. Occasionnellement, Jacques cherchait ses mots anglais n'ayant pas parlé et travaillé en anglais récemment et Suzie se sentit plus à l'aise qu'anticipé. Elle qui ne voulaient pas assister à cette activité fut la première surprise à prendre plaisir à faire connaissance avec les deux épouses de ces montréalais et, de plus, elle planifia une participation à un prochain bingo, activité prisée localement et par les vacanciers en mal de divertissements souvent familiaux.

Le soir suivant, les Laberge invités par la famille d'un avocat montréalais assistèrent ou participèrent à un bingo tenu dans un village avoisinant. La salle était pleine à capacité. Le poste de protection d'incendie tenait lieu de salle de jeu. Vraiment, cette activité s'avérait populaire auprès de la population locale et vacancière. Les fêtes des foins attiraient aussi beaucoup de gens et les Laberge acceptant l'invitation d'une professeure avait observé la parade et participé à une telle fête dans un petit village près de la frontière Québec-Etats-Unis. Cette famille recherchait ce genre d'activités.

Un été, ils achetèrent une planche à voile de niveau intermédiaire, de compétition, semblait-il. La planche n'avait pas le dessous strictement plat; il présentait des courbes concaves ajoutant aux difficultés d'apprentissage et aux éventuels performances. Le centre de gravité de la voile apparaissait haut en raison de la forme de la voile "fat head" compte tenu de la stature physique du propriétaire. La pratique du ski nautique, de la planche à voile et de la bicyclette stimulait Jacques à se conditionner physiquement et même moralement, un peu moins l'usage du petit voilier. Suzie apprenait progressivement à rejoindre Jacques sur le lac au cours de

son apprentissage en planche à voile par mauvais temps soit à l'aide du petit bateau mû par le moteur électrique, soit le bateau hors bord et pour la pratique du ski nautique car Simon n'était pas toujours présent. Au lac et à la piscine familiale, Suzie trouvait Jacques provoquant sexuellement avec ses costumes de bain moulant ou ses "shorts" courts. Il lui répondait que c'était normal sinon souhaitable d'attiser ainsi sans efforts particuliers ses désirs sexuels répondant à ses instincts, à ses besoins naturels. D'ailleurs, il en était de même pour Jacques.

Rapidement semblait-il, Jacques apprit, maîtrisa la planche à voile suite à la lecture de quelques manuels. D'abord, son équilibre sur la planche, ensuite, la voile sous le vent et la direction désirée. Il se trouva même des gens en bateau pour l'encourager à poursuivre son apprentissage. Un voisin fixa ses expériences sur pellicule. La pratique de la planche à voile l'incitait à visualiser, à comparer la vie d'un individu à l'exercice de ce sport. Disposant de ressources individuelles et familiales correspondantes à la planche et aux gréements; mât, voile, ..., l'individu se retrouvait sur le lac de la vie cheminant, navigant aux grés des vents au meilleur de ses habilités. Il apprenait dans un premier temps à maîtriser son équilibre, ses déplacements directionnels et ses accélérations. Dans la vie, les conditions n'étaient pas toujours favorables à son avancement en termes d'apprentissage ou de développement. Ainsi, les été, Jacques régulièrement expérimentait de nouveaux sports nautiques ou se perfectionnait en ces domaines. Il aurait aimé procéder ainsi dans le milieu du travail, professionnel ce qui aurait maintenu son intérêt et susciter son affirmation, sa réalisation, son dépassement toutefois pour diverses raisons mentionnées dans cet écrit, il stagnait durant de longues périodes et heureusement qu'il était accessible au bénévolat pour satisfaire certains de ses besoins sociaux et professionnels.

Un été afin de remédier à une panne de moteur du hors-bord, Jacques dut agir comme technicien en électricité. Il nettoya les brosses et les segments du rotor du démarreur électrique économisant de cette façon un nouveau démarreur et son installation ou tout au moins plusieurs heures de travail à un taux de plus en plus élevé chez un concessionnaire honnête. De plus, le bateau était situé à quelques milles de son point de mise à l'eau. Cette expérience s'avéra des plus fructueuses et Jacques fut récompensé de ses efforts lorsque le moteur démarra tel un rouet. Il en était d'autant plus heureux, soulagé qu'il fallait généralement attendre au moins une semaine avant que le personnel d'une entreprise spécialisée touche au moteur. D'ailleurs, à Varennes, ils n'avaient pas la pièce et ils

croyaient devoir la commander aux Etats-Unis. Jacques questionnait la conception de cette partie du moteur, le démarreur était placé verticalement et des engrenages nécessitaient l'usage de lubrifiants susceptibles de s'écouler sur les pièces électriques malgré les quelques mesures palliatives prises. Il n'en était pas à ses premiers problèmes avec le bateau; un bouchon du réservoir de l'auto-mélangeur d'huile et de gaz, un moteur devant être départi des traces gazeuses laissées lors de sessions de pêche à la traîne, bris partiel d'hélice, ... En cette période de vacances, son fils et lui-même n'avait pu pratiquer le ski nautique, la balade et la pêche.

L'entretien annuel du quatre roues nécessitait quelques heures pour le changement d'huile, de filtre à l'huile, le nettoyage du filtre à air, la vérification et même le remplacement des semelles de freins surtout arrière, le graissage en particulier de l'essieux arrière, le huilage, le remplacement de la bougie ou son nettoyage, l'ajustement de la chaîne et l'installation de nouveaux supports à la chaîne, la vérification de la qualité de l'électrolyte de la batterie. Et quoi d'autres! A feuilleter le manuel d'entretien, il était plus facile de procéder systématiquement à l'entretien de ce véhicule si apprécié de son fils. Jacques répétait souvent que plus l'on possédait de propriétés et d'équipements plus les travaux de réparation et d'entretien étaient nombreux et accaparants.

Les Laberge désirant varier leurs activités et changer de décor se rendirent à une salle de danse locale. Même s'ils ne connaissaient presque personne, ils aimaient à l'occasion danser et entendre de la musique western adaptée aux rythmes de danses populaires. De rares hommes dansaient d'autres danses que celles aux rythmes lents; des "plains". N'ayant pas eu l'occasion de danser souvent, de suivre des cours et ne bénéficiant pas d'une partenaire stable la plupart des danseurs n'avaient pas l'aisance des deux danseurs québécois évidemment. La moyenne d'âge était dans la vingtaine avec un fort contingentement de jeunes qui apparaissaient plus jeunes que vint et un ans, âge d'admission dans une débit de boisson américain. Une de leurs demandes au trois musiciens; les Marco fut exhaussée; une polka et ils ne réussirent pas à jouer une valse; leur répertoire étant très rythmé et à un "tempo", un battement uniforme. L'orchestre en terminant la polka à un rythme effréné leur permit de dépenser un peu plus d'énergie, de perdre quelques fractions de kilo toutefois les Laberge savaient qu'ils n'avaient qu'à réduire la longueur de leurs pas pour suivre les variations musicales. Pour quelques dollars, ils passèrent une soirée, somme toute, agréable mêlés à ce groupe de jeunes américains dont ils étaient probablement

les aînés.

Antérieurement, le niveau du lac était abaissé à tous les deux ans de quatre à six pieds en août afin de permettre la restauration des berges subissant les assauts annuels des glaces. Ce procédé favorisait possiblement la destruction des algues en périphérie du lac et le renouvellement d'une portion des eaux par celles de pluie. Jacques espérait que les pluies n'étaient pas devenues plus acides au cours des ans et que cette opération soit reportée en octobre alors que les embarcations sont généralement retirées du lac. Bon nombre de membres de la direction de l'association avaient déserté et Jacques aurait pu facilement, croyait-il, joindre l'exécutif d'autant plus que les réunions étaient maintenant tenues trimestriellement plutôt que mensuellement.

En retournant au Québec, ils eurent la mésaventure de frapper des jeunes dindes sauvages. Après avoir réussi à en éviter une, ils durent se résoudre à foncer dans une rangée de cinq dindes, élégantes et grises. Quelle beauté! Sous des conditions pluvieuses et nébuleuses en présence de brouillard et de plus en soirée et par tant sous une visibilité atténuée, très faible, rien ne pouvait être fait pour éviter ces oiseaux. Deux frappèrent, malheureusement, la voiture. Cet même automne, une vingtaine d'oies sauvages, des outardes vinrent se balader sur les eaux tranquilles du lac. Tel un voilier d'outardes conduit par une oie devançant le groupe déployé en forme de V géant. A l'aide de leurs lunettes d'approche toujours disponibles, les Laberge surveillaient ces oiseaux de fortes tailles au plumage blanc jaunâtre et à la tête noire se mirant et se déplaçant rapidement dans les reflets du contour des montagnes sises de l'autre côté du lac. De telles scènes justifiaient le déplacement de la résidence principe au chalet. Comme toujours, quelques goélands assuraient le nettoyage du lac même à une élévation d'un millier de pieds au-dessus du niveau de la mer.

Suite au dépouillement des arbres et des arbustes de leurs feuilles, les abords du chalet étaient dénudés. La route cachée l'été révélait les déplacements des citoyens, des voisins. Heureusement que leurs voisins immédiats s'absentaient après les premières gelées laissant aux Laberge une certaine intimité. Un automne, Jacques découvrit qu'un arbre, un bouleau était tombé sur les câbles d'alimentation électrique et téléphonique d'un voisin sans toutefois les rompre, le câble de soutènement ayant résisté au choc et résistant encore à supporter l'arbre cassé. Usant de son jugement et familier avec ce voisin, il sectionna l'arbre à l'aide de sa scie électrique et transporta les billes de bois, les sections près de

foyer extérieur. Il s'était auparavant assuré que les câbles électriques n'étaient pas sectionnés car de telles situations occasionnaient de nombreuses pertes de vie. En définitive, Jacques n'avait pas besoin de ce bois de chauffage car il disposait déjà d'une pile de tiges de cinq pieds prêtes à être débitées ainsi que trois gros bouleaux morts mais debout et à proximité du chalet. L'automne précédent, il avait récupéré un tremble tombé près de son terrain. Il l'avait fait sans enthousiasme car il s'agissait de bois mou dont il appréciait peu les capacités calorifiques. Ainsi de retour à Montréal, il rejoindrait ce voisin pour lui faire part d'une mauvaise et d'une bonne nouvelles à savoir la chute d'un arbre sur son câble électrique et le "nettoyage" de l'arbre. Ce voisin se devait quand même de vérifier si son alimentation électrique et son téléphone étaient encore fonctionnels.

Les nombreuses pannes électriques au chalet résultaient de la chute d'arbres ou de branches. Heureusement que les services de réparation étaient efficaces. En moins d'une heure, une équipe s'amenait et s'activait efficacement. Il n'était pas possible de précéder différemment et même le dégagement des arbres à proximité des lignes électriques et téléphoniques représentait une mesure inefficace. La pose d'un câble téléphonique souterrain avait été envisagée par la compagnie et refusée par Jacques et véhément par son voisin qui craignaient le brie de racines et conséquemment la perte de plusieurs arbres précieux à leurs yeux. Dans la journée subséquente à cette réparation, le double horloge de son compteur associé aux taux de jour et de nuit était réajusté sur demande par l'équipe de lecture de la consommation électrique.

A proximité de leur résidence secondaire, ils observèrent la construction d'une petite maison rustique en retrait dans la forêt et ils apprirent qu'un membre des bureaux fédéraux d'investigation y avait élu demeure secondaire. Ainsi, ils étaient bien protégés!

En se rendant fréquemment au chalet aux Etats-Unis surtout les fins de semaine, Jacques avait l'impression de réduire considérablement sa présence localement à Varennes, au Québec d'autant plus qu'il faisait généralement part de ses déplacements à des "alliés" qui s'affirmaient en son absence selon les circonstances, les exigences. Il séjournait dans un autre pays malgré que ses cartes d'affaires et son répondeur téléphonique mentionnaient ses coordonnées à New York. A s'éloigner souvent de son milieu, il faisait preuve d'un certain détachement face à celui-ci ayant la possibilité d'oublier dans un autre encadrement. Cette migration désamorçait chez lui de nombreuses initiatives, atténuait les contraintes sociales et

réduisait son affirmation personnelle, professionnelle et sociétale d'une certaine façon, du moins à court terme, pensait-il! L'attitude de ses alliées face à ses déplacements, à ses désistements de l'arène locale le soustrayant à des pressions, était mitigée. Une plus grande présence locale aurait pu conduire à l'élargissement de son bagage d'expériences et de connaissances. Sait-on jamais! Cette situation le culpabilisait un peu. A l'arrière-plan, il pouvait observer, commenter toutefois la qualité des informations à sa disposition ainsi que ses moyens d'actions s'en retrouvaient évidemment réduits. Il se demandait s'il ne faisait pas preuve d'apathie dont la désillusion politique et personnel en était possiblement la raison traduisant un des aspects idéalistes de sa personnalité. Quelques fois, il se jugeait peu motivé, déterminé partageant peu les politiques et les stratégies politiques de plusieurs organismes. Entre temps, sa présence en terre américaine lui assurait un certain enrichissement culturel!

L'association pour la protection du lac recherchait des membres pour compléter le conseil d'administration suite à plusieurs démissions car certains administrateurs craignaient d'avoir à rembourser les quelques milliers de dollars dépensés en honoraires juridiques alors que les revenus de l'association étaient faibles. Il s'agissait aussi de remplacer des bénévoles ayant été actifs au cours des dernières années. Jacques connaissait bon nombre d'entre eux. Des réunions les lundis soirs outre frontière tout au cours de l'année ne l'enthousiasmait pas même s'il aurait aimé collaborer à la gestion de cet organisme reconnu comme influent auprès des agences gouvernementales américaines dans l'état de New York en particulier. De plus, ces activités bénévoles comportaient des dépenses significatives. Le dilemme existait toujours; vous aviez le temps et vous craigniez dépenser de l'argent, vous aviez l'argent et vous ne disposiez pas de temps.

IX- LA CARRIÈRE COMME TELLE

Jacques œuvrât essentiellement dans des entreprises d'envergure où la langue du travail et des communications était l'anglais. Ils adoraient se familiariser avec les organigrammes, le personnel, les méthodes et les philosophies de gestion, les projets de développement, les procédés techniques, ... de ces entreprises en favorisant les nouvelles technologies, les procédés administratifs les plus récents et représentant le meilleur potentiel. Son adhésion à la culture de ces entreprises fut partielle; il se refusa à être assimilé aux plans linguistique et ethnique. Il pouvait supporter ces environnements durant trois ou quatre ans après quoi son insatisfaction devenait apparente.

Un facteur important qui influença la prise de plusieurs décisions relatives à la carrière chez les Laberge fut le système de double emploi de Suzie et de Jacques. Par exemple, solliciter pour un emploi chez Bombardier près de Québec, Jacques dut considérer le fait que Suzie occupait un emploi stable et qu'elle pouvait difficilement le laisser et suivre Jacques pour un emploi toujours incertain dans le secteur privé comme ils l'avaient appris à leurs dépens.

1- Le travail

Une composante importante de la carrière de Jacques pouvait être présentée de la façon suivante: A travailler souvent dans le domaine de la gestion, fonction conseil (staff), au lieu d'occuper un poste d'autorité (line), Jacques était très vulnérable. En période de ralentissement des affaires, ces fonctions étaient les premières à être éliminées. En principe, ses fonctions auraient dû être maintenues afin de solliciter et de faciliter l'ajout, l'obtention de d'autres projets et produits. Deux des multinationales pour lesquelles il travailla virent réduire leurs effectifs de moitié caractérisant l'entreprise privée. De plus, de part la nature de son travail, souvent affecté à des projets d'envergure, il se voyait sans occupation lorsque le projet ou les projets étaient réalisés. Fréquemment, dans le génie-conseil, par exemple, tout un secteur d'activités dépendait d'un projet d'envergure tel la participation à l'ingénierie d'usine d'eau lourde. Dans les grandes industries, la production d'une division entière était tributaire parfois de la popularité d'un produit, de la satisfaction des besoins d'un client important autrement il fallait rationaliser les opérations et souvent des emplois étaient éliminés dont celui de Jacques.

Certains confrères patageaient et d'autres nageaient avec plus ou moins de facilité dans notre système de libre entreprise, système cependant préférable à bien d'autres et quand même perfectible. Suite à la réception d'une offre d'emploi par télégramme, il accepta un emploi dans une avionnerie, milieu de travail anglophone. Son emploi lui plut beaucoup; un comité, une équipe de travail révisant les systèmes d'information de la compagnie et son patron, un psychologue industriel de profession, assistant du président était dynamique et communicatif. Ce patron se souciait de son niveau salarial car un salaire trop élevé aurait pu rendre la recherche d'un autre poste difficile même à l'intérieur de l'entreprise particulièrement en début de carrière. En milieu anglophone, Jacques s'appliqua et maîtrisa la langue de Shakespeare parlée et écrite toutefois il n'était pas particulièrement intéressé à perdre son accent français. Sa sensibilité linguistique (francophobe) et nationaliste lui nuit considérablement car il adhère peu aux valeurs de l'entreprise sauf sur les plans administratif et technique. Avec un certain recul, cette situation lui apparut clairement comme telle et il se demanda si le contexte de travail évoluerait au cours des prochaines années chez cet important employeur. La bataille linguistique se livrait sur un premier front, ici, et si elle était perdue à Montréal, elle le serait subéquemment et rapidement dans l'ensemble du Québec. Cette bataille ne pourrait être gagnée sans l'engagement massif de la population québécoise car les francophones, on le savait, étaient nettement minoritaires sur le continent américain, écrivait-il, dans de nombreux écrits acheminés aux journaux de l'époque.

Dans cette multinationale anglophone, un employé, dont Jacques se souvenait, était un vieux superviseur dans la soixantaine très paternaliste et expérimenté. Il s'intéressait aux mines en tant qu'investissements personnels à risques et chaque jour, il vérifiait les cotes souvent hors liste à la bourse. Jacques prépara l'enregistrement d'un cours pour superviseur avec lui. En une autre occasion, un superviseur bilingue fut tellement impressionné de signer la page frontispice d'une procédure qu'il dit à Jacques qu'il en éjaculait. Jacques et lui avaient travaillé quelques semaines à la rédaction et à la révision du document. Lors d'une rencontre déjà décrite dans quelques écrits, il avait discuté en présence de ce superviseur avec un directeur responsable de trois mille employés, un américain au Québec depuis neuf mois. Ce directeur s'adressa à Jacques en français et ce superviseur s'enquit de la raison de ce geste et il lui répondit simplement que ce n'était pas pour lui qu'il parlait français. Jacques avait déjà rédigé certaines procédures en français pour ce directeur.

Une seconde entreprise montréalaise de fabrication d'équipements électroniques accueillit, en son sein anglophone, notre Jacques, probablement référé par son dernier employeur. Dans cette entreprise de calibre international, il y restera peu longtemps et la quitta avec au moins deux autres professionnels qui décriaient l'anglais comme langue de travail dans les médias à l'encontre de leurs intérêts professionnels à l'égard d'une telle entreprise de haute technologie. Un haut dirigeant anglophone, qui avait appris le français, eut l'amabilité de le saluer à son départ.

Que d'énergies dépensées improductivement d'un point de vue nationaliste québécois francophone, pensait Jacques! Que de forces vives neutralisées ou pour le moins mal orientées! Que de carrières flétries dès la levée du jour, l'aube de la vie professionnelle! Quelques éléments francophones réussirent à s'intégrer à ces milieux de travail, soit qu'ils s'intéressaient peu aux questions sociales, soit qu'ils provenaient d'un milieu culturel bilingue, soit qu'ils accordaient prépondérance à leur emploi immédiat, à leur carrière. Plusieurs de ces personnes occuperaient plus tard des postes de commande aux plus hauts échelons hiérarchiques et espérons, pensait-il, qu'ils s'intéresseront un peu au devenir du Québec même s'ils auront été récompensés de leur adhésion à la culture de ces entreprises.

Quatre ans de travail en français dans une importante commission scolaire fut appréciés cependant les effectifs furent réduits et la priorité fut accordée aux plus anciens employés. Il fut nommé délégué en matière d'équipement de la commission scolaire au Conseil scolaire de l'Île de Montréal. Beaucoup de cadres d'organismes publics et privés étaient recrutés à partir des membres exécutifs des syndicats, des associations de professionnels et de cadres. Ces derniers en venaient à être au fait de la planification stratégique de l'entreprise pour y être, par la suite, intégrés. A ce moment, il connut un copain qui devint un cadre supérieur dans la fonction publique de la métropole ainsi que quelques autres connaissances. Il joignit un entrepreneur important occupé à un projet d'infrastructures sportives majeures. Même si ce travail, de part sa nature, fut de courte durée, il assuma rapidement de lourdes responsabilités de gestion de personnel et technique. Une analyse de l'état d'avancement des travaux lui fit conclure à l'impossibilité de réaliser au complet le mât olympique avant la tenue des jeux. Jacques fut heureux de rencontrer un québécois d'origine égyptienne qui lui facilita la tâche de la publication d'un article dans un périodique à caractère professionnel. Par

contre, Jacques le seconda dans la rédaction de sa thèse de doctorat en administration scolaire, à titre de consultant, il prit en partie la relève de son directeur de thèse. Le sujet de cette thèse reposait sur les principes de gestion de projets que Jacques avaient approfondis à partir de la documentation des logiciels d'IBM, de Control Data, de PSDI, ... et d'autres sources. Il assista à une soirée organisée par des ressortissants du Moyen-Orient qui fêtaient leur compatriote en présence des représentants politiques et religieux du Québec et des dirigeants de leur communauté.

Jacques envisagea de partir en affaires avec deux autres ingénieurs cependant ils réalisèrent rapidement qu'il était plus sécuritaire d'œuvrer dans une grande entreprise. Ils avaient déjà décrochés un contrat de gestion de projet et ils eurent le temps de connaître brièvement la vie d'affaires à trois sociétaires où généralement des affinités se développent entre deux partenaires en particulier. Un de ceux-là avait vu son père privé de son fonds de retraite ayant été mise à pied avant de pouvoir en bénéficier ce qui le motivait à accepter un poste dans la fonction parapublic. Un jour, un ami, Normand Thivierge, l'invita à postuler avec lui un poste dans une entreprise de services. Jacques suggéra que l'on invita un autre confrère de travail, Clément Claveau, à poser sa candidature, lui aussi. On demanda à Jacques lors de l'entrevue s'il accepterait de travailler pour Normand et il répondit négativement même s'il respectait énormément l'intelligence et l'intégrité de son confrère. Jacques disposait d'une formation supérieure au niveau du deuxième cycle universitaire et il n'avait pas clairement réalisé que cet exercice de recrutement visait surtout à procurer de l'avancement à Normand au sein de l'organisme où il disposait d'appuis. Ainsi, son confrère, Clément fut choisi et entra dans la boîte, la compagnie. Jacques réalisa une fois de plus que souvent ce n'est pas tant ce que tu connais qui est important mais qui tu connais.

Un choix professionnel fut effectué entre un organisme parapublic francophone et une entreprise privée sensément bilingue offrant un salaire supérieur, il opta pour cette dernière, ayant œuvré précédemment dans une organisation parapublic sans y avoir obtenu de promotion mais quand même une augmentation salariale acceptable. Ce ne fut probablement pas la meilleure décision de sa carrière! Qui sais? A ce bureau-conseil, des travaux étaient réalisés au Québec et en français, seulement, si le client l'exigeait. A ce moment, Jacques fit connaissance avec l'Office de la langue française. il se plaignit de la piètre qualité d'un document interne, entre autres. A l'emploi de ce bureau-conseil, il rencontra un ingénieur originaire de Baie-Comeau qui avait poursuivi ses études de génie en Nouvelle-Ecosse et qui lui parla de M.B.

Mulroney en termes plutôt élogieux. Avec un certain recul, Jacques réalisa qu'il avait reçu des appuis insoupçonnés alors qu'il recherchait un nouveau défi. Un de ces voisins lui avait généreusement organisé une entrevue dans une entreprise parapublic pour le poste de directeur et il avait été accepté. Malheureusement, crut-il, il aurait dû retourner au secteur parapublic où les salaires augmentèrent rapidement, profitant de cette merveilleuse occasion offerte grâce à la diligence, au sens pratique, à la sympathie et à l'efficacité de ce cadre. Peut-être que subconsciemment Jacques considérait comme trop facile cette opportunité car il avait dû travailler fort constamment.

Jacques s'était vu offrir un poste à San Francisco par un groupe-conseil américain de réputation internationale. Jacques avait qu'il s'agissait quand même d'une entreprise familiale ce qui l'avait surpris pour une entreprise de cette nature, gestion de projets qui était depuis très longtemps active au Québec. Jacques ne voulait pas s'éloigner de sa famille et il refusa.

Les fluctuations de personnels étaient fréquentes dans ces bureaux, elles étaient hautement tributaires des marchés obtenus. Il en fut ainsi à un bureau-conseil interne d'une aluminerie, un des fleurons de l'industrie québécoise. Heureusement, la décentralisation des activités avait accéléré la francisation, l'usage du français comme langue de travail ainsi que les législations québécoises en la matière. Ici, encore, un certain nombre de ceux qui s'identifiaient à la culture anglophone et parfois bilingue, furent récompensés et promus afin de perpétuer ce système le plus longtemps possible. Dix ans plus tard, il ne fut pas surpris d'apprendre qu'au cours des dix dernières années un sondage confirmait ses appréhensions, de faibles progrès accomplis en matière de francisation; un pour-cent en dix ans. Les programmes étaient appliqués avec tant de laxisme que s'en était dérisoire. Il refit connaissance avec un copain anglophone, typiquement "scotchish", qu'il avait rencontré chez son premier employeur. Ce copain, fort socialement, lui facilita son intégration. Jacques appréciait beaucoup son humour, son franc parler, ses appuis indirects efficaces, sa chaude camaraderie et il se sentait relativement en confiance.

Une courte halte à son travail lui fut imposée après que quelques malaises l'eurent conduit à une opération afin d'extraire quelques pierres au rein gauche. Subséquemment, il fut informé des progrès médicaux pour ne pas dire technologiques en cette matière; les pierres pouvaient être pulvérisées par des ondes de chocs et éliminées par voies naturelles. Son spécialiste, néphrologue, lui

avoua après quelques années qu'il pouvait sentir la pierre dans son rein alors qu'antérieurement il plaisantait lorsque Jacques faisait quelques allusions à ce sujet. De plus, le spécialiste mentionna que ces problèmes de santé originaires d'une "trop bonne alimentation". Un des buts du suivi annuel consistait à motiver Jacques à boire de l'eau en bonne quantité et à réduire sa consommation d'aliments à forte teneur de calcium. Une des trompes d'Eustache de l'oreille de Jacques s'était fermée temporairement et un orthorhinologiste lui perfora le tympan sans l'avertir formellement même si Jacques avait signé une autorisation pour un traitement. Le spécialiste lui sourit ironiquement sinon sarcastiquement lorsque Jacques lui demanda si son tympan avait été perforé. Jacques dut changer de spécialiste même si ce premier spécialiste âgé consulté pouvait être compétent. Craignant l'infection, il se débloquait la trompe d'Eustache chaque jour en soufflant de l'air afin de ventiler l'arrière du tympan. Il ne considérait pas ces situations médicalement problématiques car elles ne représentaient en aucun cas un handicap à ses activités personnelles et professionnelles. Afin de rassurer un ancien employeur, un spécialiste, un orthorhinologiste avait aimablement écrit que Jacques ne deviendrait jamais sourd.

Au plan professionnel, Jacques ne pensait pas à ce moment à l'enseignement universitaire cependant une université lui suggéra de préparer un cours de français scientifique et technique. Ce qu'il fit quelques semestres durant et il enseigna aussi l'administration de projets, sa spécialité. Il apprit également en préparant surtout ces cours de français comme le veut l'adage à savoir que l'on apprend aussi en enseignant. En raison de la pauvre qualité du français des étudiants en sciences, surtout de certains nouveaux arrivants et moins ceux en français comme tel, Jacques dû présenter un rappel des rudiments de la langue. A titre de consultant, il travailla aussi aux études des projets de la Baie James, phase II, afin de définir le contenu des marchés ou contrats à être éventuellement octroyés. Il commença quelques cours prérequis à son admission au doctorat conjoint en administration après avoir enseigné à cette université et il eut plus tard à choisir entre ses cours et un poste dans sa spécialité; il choisit le travail. Il conserva l'impression qu'il aurait pu être accepté à ce moment et on lui avait proposé quelques charges de cours ce qui lui aurait procuré un revenu d'appoint. Cependant, lors de sa rencontre avec le directeur du programme du doctorat, celui-ci avait souligner avec emphase ses antécédents au sein du Parti Libéral du Québec contrairement à ceux de Jacques au Parti Québécois.

Une autre fois, il retourna pratiquer ses professions d'ingénieur et d'administrateur, dans le secteur privé anglophone et de plus dans le domaine des télécommunications où des fonctions de gestion de projets l'attendaient à nouveau ainsi qu'une rémunération raisonnable. Il avait été interviewé à quelques reprises individuellement par son patron immédiat et son directeur. Son grand patron était de race noire et il l'appuya courageusement jusqu'à sa mutation et éventuellement son départ de la compagnie. Là, encore, il y demeura quatre ans et bénéficia d'une progression salariale toutefois il ne fut jamais promu. Il sortit fatigué de ses routines hebdo maires (fait exceptionnel) de mises à jour des échéanciers et des prévisions budgétaires de projets; il avait mal au cou et au dos suite à de nombreuses heures de travail à son ordinateur et ce n'est que quelques mois plus tard et à l'aide de la technique Nadeau qu'il se départit de ces malaises. Quelques années après, il apprit par les journaux le décès du maître d'œuvre, l'âme de ce groupe de télécommunications dont les membres appartenaient presque tous à la même promotion d'une université anglophone et ils n'auraient pu que très difficilement travailler en français même s'ils l'auraient voulu, souhaité. Jacques était accepté dans cette équipe comme potentiel successeur d'un gérant qui tardait à prendre sa retraite, dans trois ans, disait-on, à celui-ci et en autant qu'il veule bien jouer ce rôle spécifique. Antérieurement à Jacques, plusieurs personnes avaient déjà agi comme adjoint à ce gérant avant de laisser l'entreprise, c'est pourquoi Jacques ne s'était pas fait d'illusions. Ce patron fut surpris et il ironisa du fait que Jacques admit humblement qu'il avait appris au cours de ces quatre années au service de cet employeur notamment au sujet de l'organisation, des produits, etc. Il aurait davantage appris possiblement s'il avait été promu à un poste plus important. Toutefois, Jacques avait bénéficié d'appuis importants et efficaces à certains égards durant son séjour chez cet employeur.

Lorsque confortablement, douillettement installé dans une entreprise, un poste, on était peu motivé à aider quelqu'un d'autre et il était aussi vrai de dire qu'il n'était pas facile de le faire à certains niveaux hiérarchiques dans l'organisation. Jacques se souvenait de quelqu'un qui l'appelait périodiquement au sujet d'un emploi. Il semblait avoir un profil de carrière susceptible de se qualifier pour un poste semblable à celui de Jacques. En l'absence de promotion assurée, Jacques ne pouvait prendre le risque de secondar cet individu auprès de son employeur. Il en était de même d'un bureau-conseil anxieux d'offrir leurs services et de suggérer l'usage de leur logiciel modifié, adapté localement. Jacques avait adopté un autre logiciel.

A cette époque, un copain lui disait que les deux frères Johnson s'étaient rendus chez son employeur. Un avec un petit marché, semblait-il, à titre de ministre dans le gouvernement et l'autre à titre de Chef de l'opposition. Quelle équipe politique! L'entreprise se devait de maintenir des liens avec les divers milieux dont les milieux politiques! Un militant péquiste était surpris que les vice-présidents se permettent de tels commerces. Jacques voyait d'un bon œil de tels liens d'affaires et d'un mauvais œil, si ces échanges se concluaient par des contributions significatives et multiples aux politiciens et aux parties politiques indirectement de la part de corporations. Jacques préférait les ingérences politiques québécoises à celles fédérales. De plus, un gestionnaire appuyé par ces deux politiciens était potentiellement favorisé.

Afin d'obtenir un poste donné, il fallait presque assumer officiellement ces tâches avec une certaine connivence des supérieurs avant d'être officiellement confirmé dans un poste. D'une façon tacite, les supérieurs et l'entourage évaluaient la situation, les réactions et si personne s'objectait vertement, le prétendant était nommé au dit poste. Si vous acceptiez que les anglophones même bilingues continuaient, poursuivaient leurs carrières en anglais, ils vous favorisaient comme prétendant au poste contemplé, ils vous incitaient même à procéder s'étant assuré que leurs méthodes, leurs approches ne seraient pas modifiées, surtout, s'il s'agissait de méthodes manuelles utilisées par quelqu'un à quelques années de sa retraite. Si vous étiez chanceux, vous pouviez être secondé par un copain, une connaissance partageant des méthodes, des approches, des principes similaires. Votre promotion, par exemple, ne devait pas prêter ombrage à sa propre image personnelle et sociale. Au contraire, elle devait être perçue par ce supporteur comme une potentielle amélioration à son environnement immédiat et susceptible de lui bénéficier à court ou à long terme.

En attendant de poursuivre ses études en administration, Jacques compléta ses études élémentaires en espagnol au Pavillon Groulx de l'Université de Montréal. Il s'agissait d'un cours intensif en études hispaniques et il obtint une note supérieure à la moyenne de sa classe composée surtout de jeunes étudiantes et animée par une professeure originaire d'Uruguay.

Cinq ans après avoir abandonné les cours prérequis à son inscription au doctorat, il reprit ces études et il devait compléter

les deux cours prérequis à son admission au programme conjoint montréalais (quatre universités) de doctorat avec une moyenne de B. Un de ses travaux concernait le traité de libre-échange qu'il traita honnêtement en évaluant les avantages et les inconvénients en une période de polarisation. Toutefois, il fut déçu par l'administration des examens; entre autres anomalies presque tous les étudiants sortirent de la salle d'examen sans surveillance durant un examen théorique en l'absence du droit aux notes. Il s'en plaignit au professeur et au ministre québécois concerné après qu'il eut été refusé au doctorat pour raison de contingentement. L'adjoint au directeur du département avait prévenu Jacques qu'il devrait être suivi étroitement. Il pensait que s'il avait été accepté au doctorat, il aurait peut-être pu changer cet état de chose alors qu'étant refusé, il se devait moralement de signaler ou souligner cette situation à qui de droit. Face à de telles méthodes, il se voyait mal poursuivre ses études dans un milieu où la loi de la majorité, de la meute, prévalait sur de sains procédés auxquels il avait toujours été soumis dans la poursuite de ses études tant collégiales qu'universitaires ainsi de dans sa propre administration d'examens à l'université, cette même université! Un professeur lui fit remarquer que la formation à ce niveau correspondait à la programmation de l'individu et il ne croyait pas que Jacques en souffrirait réellement. Il comprit qu'en l'absence de programmation conventionnelle à forte saveur fédéraliste de troisième cycle, il arriverait quand même à des solutions, des réponses originales et, souvent, judicieuses constituant, peut-être d'importantes contributions dans son milieu. Il s'agissait d'une programmation, entre autres, aux valeurs fédéralistes conventionnelles qui encourage la propagation, la perpétuation du système actuel et qui nuit, empêche le renouvellement, le ressourcement et la créativité authentiques. De plus, ce professeur disait que les journalistes financiers et de d'autres sphères d'activités des grands journaux et périodiques étaient généralement d'anciens décrocheurs de Polytechnique, des Sciences Sociales, des Hautes Etudes Commerciales, ... et qu'ils effectuaient un travail terriblement pauvre en ces matières. Jacques réalisait que le travail de journaliste était exigeant et qu'ils devaient subir de nombreuses contraintes les empêchant de présenter leurs vues intégrales des événements devant composer avec les intérêts des propriétaires de journaux et des dirigeants politiques et économiques. Il observa qu'un cadre supérieur d'entreprise, docteur en administration, même bien "programmé", eut des déboires comme gestionnaire et il fut récupéré par le fédéral en raison de ses contacts et de sa diplomation.

Jacques avait soumis sa candidature à titre d'ingénieur dans la fonction publique. On l'inscrivit à un concours pour un poste dans la région de Québec comme telle et à un salaire nettement inférieur à celui de son dernier emploi. Il lui aurait fallu défrayer les coûts d'une troisième résidence, être éloigné de sa famille la semaine durant, démissionner de son poste d'administrateur à l'Ordre des ingénieurs du Québec, épauler de loin son grand garçon qui nécessitait, semble-t-il, encore ses deux parents, ... Pour toutes ces raisons, il recula au stade de l'examen d'élimination basé sur les capacités d'analyse, de synthèse, de notions générales pertinentes à la gestion de projet et à la rédaction de documents. Etant peu intéressé au poste, Jacques ne voyait pas l'intérêt d'essayer possiblement un échec inutilement. Les aspects positifs de ce poste étaient quand même pas négligeables; emploi sécuritaire, secteur d'activités connues, ... S'agit-il d'une bonne décision? Jacques avait déjà regretté de ne pas avoir accepté un emploi dans la fonction parapublic! Avec un tel salaire, Suzie n'aurait pu prendre une année sabbatique car ce salaire ne permettait pas de maintenir le même niveau de vie familial. Joindre la fonction publique correspondait pour Jacques à se baïllonner, à ne plus publier ses opinions, à ne pas publier son essai. En définitive, notre société était très peu libérale, pensait Jacques. Un employé d'une société d'état ayant révélé publiquement des renseignements privilégiés en savait quelque chose, en avait fait l'expérience à ses frais! C'est ainsi que le nouveau président de la Caisse de placement et de dépôt du Québec soulignait que son prédécesseur à titre de retraité se permettait de s'affirmer souverainiste et quant à lui il était trop jeune, trop actif professionnellement pour se prononcer. Il voulait profiter au maximum du système actuel!

Un de ses supporteurs ou alliés politiques sans emploi depuis quelques mois l'avait encouragé à accepter ce poste à Québec afin de poursuivre sa carrière ou d'effectuer un nouveau départ. Ce geste signifiait pour Jacques la fin ou la modification de liens amicaux, politiques et d'affaires. Jacques ne possédant pas les mêmes valeurs, les mêmes intérêts que son copain ou à des degrés différents n'avait pu s'associer à sa démarche politique ce qui avait, à plusieurs points de vue, freiné sa carrière et grever ses revenus durant plusieurs années tandis qu'il avait quand même tiré avantages de certaines expériences. Ses exigences en matières politiques l'avait conduit à refuser une participation active au sein de son parti politique jugeant le prix des compromissions trop lourd. Son copain s'évertuait par tous les moyens à lui prouver qu'il avait tort tant au plan personnel, carrière qu'au plan politique car il s'agissait du moindre mal, la meilleure des deux

options. Pourtant, la politique était quelques fois définie comme l'art du possible et Jacques comprenait les positions de plusieurs militants qui se satisfaisaient de mesures souverainistes à divers degrés et comblaient de ce fait certains de leurs besoins dont celui d'obéir à un leader fort pour dire le moins. Un grand leader! Oui, mais suffisamment grand pour se tenir debout! Son refus de s'engager politiquement, à ce moment, le conduirait probablement, comme à l'accoutumée, dans un milieu de travail où les préoccupations indépendantistes seraient encore plus lointaines, la grande entreprise. Ainsi, Jacques se doutait qu'il retournerait travailler en milieu anglophone ou pour le moins bilingue car trop de dirigeants étaient à genoux devant les anglophones, les fédéralistes et parmi eux on retrouvait beaucoup de politiciens, nos décideurs nationaux, nos élites! Quelle victoire! Quel soulagement! Les éléments, les plus indépendantistes étaient ainsi neutralisés, bâillonnés et les tractations fédéra-souverainistes se poursuivaient au plus grand plaisir de nos dirigeants.

Jacques se tenait au courant des actualités dans divers domaines. Il recevait régulièrement des publications de nature générale: La presse, La Relève, La Seigneurie, El Correo, le Sommet, ..., de nature nationaliste: L'Action Nationale, L'Autr'journal, ..., de nature professionnelle: Le Plan, Le Plan régional, L'Ingénieur, Engineering Digest, la revue des diplômés de l'Université de Montréal, la revue "Birmingham Magazine", Direction informatique, Action informatique, ... à caractère religieux: Le Colombien, Columbia, Le Fureteur, ...

A un moment ou à un autre, Jacques avait communiqué par écrit avec Messieurs Fernand Daoust, Jacques Hébert, Jean-Paul Desbiens, Alain Stanké, Louis Dumais, Robert Jim Stanley, Marcel De Cotret, Guy Joron, Felipe Nunez, ... surtout pour exprimer des points de vue relatifs aux milieux de travail ainsi qu'à la société québécoise dans son ensemble et à titre de correspondance personnelle.

Sur la Rive-Sud à Saint-Bruno de Montarville plus précisément, il semblait que plus de dirigeants originaires de cette ville que de partout ailleurs en Montérégie compte tenu de sa population, un milieu très propice à l'éclosion de prospères carrières, une pépinière des plus fertiles, un milieu décisionnel, l'Outremont sinon le Westmount de la Montérégie suivi de près par Saint-Lambert, croyait Jacques. Peut-être que l'association des propriétaires constituait un outil de concertation efficace dont Jacques ne connaissait pas l'existence dans sa municipalité. Les emplois disponibles en banlieue étaient souvent d'importance moyenne et

avaient peu convenus à Jacques. A Varennes, le noyau de dirigeants municipaux et peut-être des associations d'affaires semblaient peu efficaces dans l'entraide professionnelle relativement à une municipalité comme celle de St-Bruno. Les professionnels ne semblaient pas bénéficier de réseaux officiels ou/et officieux, peut-être, en raison du faible nombre de professionnels occupant des postes d'importance.

FOR AUTHOR USE ONLY

2- Les considérations afférentes

Plusieurs québécois venus à Montréal de d'autres régions du Québec, souvent, se sentaient moins bien accepté que les immigrants de d'autres pays et même après des dizaines années à Montréal et fréquemment suite à une formation montréalaise. A titre d'exemple, Jacques avait vécu vingt ans dans le Bas-du-Fleuve, vingt-neuf ans à Montréal et un an en Europe entrecouper de brefs séjours à l'étranger. Des amis immigrants l'avaient souvent intégrés à leurs réseaux relativement bien organisés et efficaces.

Jacques avait observé qu'en périodes difficiles, il se tournait vers ses proches, ses semblables afin de reprendre son souffle, d'apporter sa contribution aux associations locales et professionnelles avant de poursuivre ses activités en d'autres milieux et de diversifier ses expériences tant professionnelles que personnelles.

Si vous étiez un militant peu ou pas actif de l'indépendance et de la souveraineté, disposant peu de temps pour se faire car vous occupiez un poste accaparant et étiez suffisamment flexible, il était préférable dans une optique fédéraliste que nous jouiez ce rôle plutôt que d'être actif dans un parti politique et éventuellement à l'Assemblée Nationale. Cependant, il fallait que le cadre se limite à la dimension plutôt personnelle de ses convictions et son développement était favorisé par un milieu de travail majoritairement francophone comme devrait l'être le monde du travail québécois. Ainsi, ces quelques cadres favorisés par le sort se développaient, se réalisaient harmonieusement. Jacques espérait que l'indépendance favoriserait un plus grand nombre de ces succès personnels. Pour ces cadres, il s'agissait déjà d'un apport minimal intéressant toutefois on était loin d'une implication sociétale entière. Une connaissance, un professionnel avait rencontré M. René Lévesque relativement à ses projets de carrière et il avait conclu que ses chances d'avancement seraient très faibles et il s'était orienté du côté fédéraliste où il devint président d'un groupe pancanadien.

Son épouse l'incitait à identifier les raisons justifiant quelques changements d'emploi ou l'absence de promotions même si sa progression salariale avait été satisfaisante. Le plus objectivement possible, il considérait les raisons suivantes: faible ou peu d'adhérence à la culture de l'entreprise (langue de travail,

politiques d'investissement, par exemple, hors Québec, politiques d'achat non préférentielles au Québec, politiques de recrutement, de promotion, ...), faible enracinement montréalais, origines modestes, principes moraux et éthique professionnelle, appui à la francisation, ... Notons, ici, qu'une des motivations à la poursuite de ses études fut la conviction que ses propos seraient plus crédibles s'il bénéficiait d'une formation universitaire. A ce moment là, dans un de ses nombreux articles, il soulignait le sort fait par la société québécoise; perte d'emplois, anonymat, ... à un des premiers indépendantistes avoués: Marcel Chaput alors que les leaders, les dirigeants voyant à leurs intérêts personnels et favorisant les politiques fédérales étaient allègrement promus, souvent, à partir des officines gouvernementales. Il se demandait quel était le prix de ses convictions en pertes salariales significatives détrimementales à sa famille dans son ensemble?

Quelques fois Jacques vivait dans un climat de suspicion engendré par son inactivité professionnelle temporaire et l'inquisition de Suzie en personne intelligente et dynamique répondant aux stimulus sociaux et à sa soif de connaissances, de savoir pourquoi il en était ainsi. Ce climat plaçait Jacques dans une position défensive et d'insécurité accrue ce qui contrastait avec le climat serein et positif sinon de confiance souhaitable à l'affirmation personnelle et professionnelle surtout au cours d'entrevues. En ces périodes de déboires professionnels ou d'affaires, il fallait comprendre que les effusions et l'effervescence amoureuses pouvaient être altérées chez les Laberge. Suzie faisait preuve énormément de sérieux et de maturité compte tenu de ces circonstances adverses. Ils essayaient de défendre, maintenir les acquis familiaux afin de ne pas ajouter à la problématique du moment. Cela représentait tout un défi! Jacques avait souvent demandé à Suzie d'éviter d'intervenir dans sa vie professionnelle car il était très difficile d'aider quelqu'un, même un conjoint. Ils évoluaient dans des milieux bien différents. Une épouse, un ami pouvait nuire plus qu'aider en s'impliquant directement. Il s'agissait probablement d'une opération valorisante et, souvent, nuisible sinon responsable de délais inutiles. Le temps de réaliser que la nature des débats, plusieurs semaines, mois étaient écoulés sans contributions significatives. Dans sa famille, on était pas ou n'avait pas dû intervenir dans ses affaires, on l'écoutait, l'encourageait, lui présentait des suggestions, dans un climat constructif réalisant que la vie représente un défi pour chacun d'entre nous. Et que, la perception de son avenir et les modalités de son épanouissement, lui appartenaient.

Jacques laissait le plus de latitude possible à Suzie afin de lui

permettre de réagir aux situations quelques fois désagréables, de vivre ses émotions naturellement, d'exprimer son désarroi et son agressivité souvent justifiés par les variances constatées entre les objectifs et la réalité. Il lui semblait préférable "de laisser le roseau fléchir plutôt que de le maintenir rigide de crainte qu'il se casse".

Lors d'une entrevue, il devait réaliser et souligner que sa principale réussite professionnelle et personnelle consistait, entre autres, à avoir maîtriser la gestion de projets réalisée manuellement et à l'aide de logiciels simples et, surtout, sophistiqués que moins de dix professionnels de calibre international pouvait efficacement utilisés. Jacques en poursuivant jeune ses études complémentaires en administration avait acquis tout au cours de ces expériences de travail non seulement une connaissance spécialisée de fonctions données mais aussi une connaissance générale de la gestion, culture des entreprises privées et des organismes parapublics. Au cours de la même entrevue, le futur patron lui posa quelques questions quant à sa propension à livrer par écrit ses remarques et ses observations relativement à son milieu de travail, culturel, politique, ... ainsi que le nombre d'heures allouées au service de sa profession en tant qu'administrateur élu. Heureusement que Jacques se limitait généralement à être actif dans une seule organisation à la fois malgré le fait qu'il était constamment sollicité.

En discutant avec un confrère ingénieur qui piétinait professionnellement pour diverses raisons, Jacques, perçu qu'il avait atteint le palier supérieur à titre d'ingénieur dans une entreprise multinationale dans le domaine de la haute technologie. Jacques écoutait longuement ce confère et il essayait de le conseiller et de l'encourager à se reprendre en mains. Il croyait qu'en aidant les autres, il s'aidait lui-même en augmentant ses connaissances et en se familiarisant avec leurs organisations et leurs problèmes. Ainsi, il accroissait son champ d'influence!

Après avoir reconnu visuellement et été reconnu par un cadre d'une grande municipalité lors d'une réception, Jacques fut surpris que celui-ci se rappelait son nom. Jacques lui présenta un confrère qui avait oeuvré au même projet et poursuivi ses études en administration et en droit cependant il ne se le rappelait pas, seulement Jacques, qui fut quelque peu embarrassé pour son confrère. Il en conclut que son souci de "donner l'heure juste" avait au moins été reconnu par le client à défaut de l'avoir été par son ancien employeur. Même les professionnels n'échappaient pas aux pressions

politiques et administratives à tous les niveaux hiérarchiques.

Dans l'exercice de sa profession, ses professions d'ingénieur et d'administrateur, Jacques voyagea peu à son avis. Il suivit un cours relatif aux systèmes d'informations corporatives mécanisées de l'American Management Association à Chicago. Il aurait aimé aller en Australie et passé quelques jours à ses frais aux Iles Fiji lorsqu'il travaillait à des projets d'alumineries sises dans ce pays. Par contre, il eut le loisir d'apprécier le modernisme des laboratoires de recherches et des usines de Toronto et d'Ottawa de diverses multinationales. Il eut droit à une visite en hélicoptère de la Baie James et le pilote dû être surpris qu'un de ses passagers ne fut pas malade, Jacques en occurrence, qui s'en "sortit" en regardant au sol constamment. Heureusement que Jacques avait voyagé au frais du Commonwealth (payé par les québécois et québécoises) et à son propre compte! Lorsque vous prôniez le démantèlement du Canada, l'on vous laissait derrière votre bureau! Une technique répandue consistait à offrir un voyage à quelqu'un comme mesure compensatoire à une promotion manquée. Ou pour vous éloigner si vous représentiez un obstacle ou n'étiez pas désiré à un moment donné ou stratégique. Ou encore, si vous étiez démobilisé ou nerveux, un changement de décors pouvait contribuer à votre détente. Evidemment, les exigences du travail pouvaient également conduire à des déplacements.

Dans les milieux de travail, Jacques fut près d'écossais, d'ontariens remarquables, respectables et respectueux, de terre-neuviens humains, d'irlandais sympathiques compatissants aux déboires des québécois, de résidents de l'Ouest canadien compétents et préoccupés par l'unité canadienne, d'américains prêts à respecter les exigences culturelles québécoises, de montréalais anglophones intégrés, non intégrés, intégrables et non intégrables et s'exprimant généralement en anglais. Ce paragraphe aurait semblé des plus brefs à Jacques pour traduire de très nombreuses années de contacts journaliers dans des climats de travail constructifs et généralement harmonieux. Plusieurs confrères anglophones connaissaient ses orientations politiques cependant ils le sollicitèrent adroitement pour qu'il se joignit à leurs diverses associations croyant pouvoir plus efficacement l'aider. Ils auraient aimé le voir s'installer dans l'Ouest de Montréal et s'intégrer à leur communauté. Il aurait contribué à consolider la communauté anglo-québécoise et surtout anglo-montréalaise comme bon nombre de francophones. Ainsi, Jacques aurait sûrement eut la vie plus facile au plan professionnel.

Au plan syndical, il s'était impliqué au niveau du conseil d'administration de l'association des ingénieurs d'une industrie de haute technologie. Il fut membre de l'association des professionnels lorsqu'à l'emploi d'une importante commission scolaire. De retour, plus tard, dans le domaine de l'ingénierie, il sera de nouveau membre d'une association d'ingénieurs. Il ne s'agissait pas de syndicats proprement dits. Néanmoins, leurs méthodes étaient souvent empruntées ou s'apparentaient à celles de ces derniers. Souvent, les dirigeants de ces associations étaient intégrés à la direction de l'entreprise.

Suzie, l'épouse de Jacques, quelques fois, croyait, qu'en harcelant Jacques, elle pourrait changer certaines orientations professionnelles, politiques, ... Il lui expliquait que personne ne l'avait presser jusqu'à ce jour et qu'il avait quand même relativement réussi sa vie personnelle et professionnelle. En période d'accalmie professionnelle, Suzie ne se sentait pas capable d'assumer le rôle de soutien de famille si ce n'était au coût de beaucoup de stress et Jacques la comprenait. Dans le milieu familial de Jacques, l'on s'encourageait mutuellement en misant sur les habilités de chacun. Après avoir obtenu une certaine sécurité matérielle, il voulait être un peu plus lui-même, respecter ses valeurs sociétales, réaliser quelques projets que les exigences du travail professionnel dans l'entreprise privée, un certain esclavage souvent bien rémunéré et intéressant, l'avait empêché de mener à bonnes fins. Il voulait s'impliquer socialement et professionnellement comme il le fit au cours de plusieurs années. Suite à de nombreuses années de travail et de réalisations, il n'était pas toujours prêt à tout sacrifier pour son travail professionnel. Trop souvent, un patron zélé ou tyrannique empêchait inutilement le travailleur professionnel de s'impliquer socialement surtout s'il ne partageait pas les mêmes valeurs, par exemple, fédéralistes et indépendantistes. Souvent, un nationaliste était placé en porte à faux, il avait à choisir entre sa "cause", ses valeurs et ses intérêts personnels et dans un milieu de travail majoritairement anglophone rien de plus facile sinon fréquent. Jacques réalisait que les travailleurs intellectuels étaient souvent débordés lorsqu'au travail, dans le système; temps surnuméraire, ... alors que d'autres rejetés temporairement par le système avait tout loisir de réfléchir et ils étaient réellement inactifs et fréquemment isolés. Dans un projet de société québécoise, il faudrait reconnaître le droit au travail au moins à ceux qui le désiraient. Un autre sujet sur lequel il avait réfléchi était celui de l'accession à un poste donné. Il lui semblait que les méthodes employées par certains candidats étaient souvent non orthodoxes et

que l'utilisation de telles méthodes était oubliée dès le jour de leur promotion ou de leur nomination.

Son franc-parler et la franchise de ses écrits au sujet de situations concrètes; chantier olympique, commission scolaire, entreprises privées, ... et des problèmes d'éthique et d'intégrité professionnelles ne furent pas toujours favorables à son avancement.

Un ancien ministre disait à la légère que "la plus belle fille du monde ne peut offrir que ce qu'elle a, possède". Il en est de même d'amis origines d'humbles milieux. Pour obtenir plus, il faut faire comme certains politiciens, entre autres, s'approcher de grands financiers et des grands de ce monde. Et, il faut se conformer à leurs règles et à leurs exigences. A un palier inférieur, l'on doit se comporter de manières semblables afin d'éviter de mordre la main qui nous nourrit, nous aide. Au contraire, il faut anticiper, prévoir leurs désirs et devancer leurs demandes et leurs actions dans certains cas. Leur témoigner beaucoup de déférence, de soumission, de fidélité, de supporter courageusement les inconvénients de la situation représentaient des mesures désirables. Il était souhaitable d'indiquer notre satisfaction, notre appréciation; certains petits gestes de gratitude de nature surtout à flatter l'égo des dirigeants. Quelques fois au lieu de recourir à des services d'indépendants de l'organisation, mieux valait s'adresser à un membre de l'organisation sinon à un allié même si la nature des services n'était pas identique. Tout devait être mis en branle pour consolider les activités du groupe et souligner ses interventions aux décideurs susceptibles de favoriser son avancement. Les contacts personnels de toute nature devaient être cultivés par tous les moyens possibles. Cette formule n'était, peut-être, pas gagnante à tout coup mais elle en était probablement une bonne dans une entreprise donnée à un moment donné, pensait Jacques. Il aurait offert ses vœux de bonnes chances à ceux, aux arrivistes, qui pouvaient se conformer à une telle démarche!

N'appartenant à aucun parti politique à un moment donné, Jacques s'était risqué à écrire à Monsieur Bourrassa pour lui mentionner ses insuccès au nombre de plus de trois cent offres de service présentés à des postes de différentes natures et à divers paliers hiérarchiques dans la recherche d'un emploi, il connaissait à l'avance la réponse protocolaire des membres de son Bureau pourtant il souhaitait voir circuler son nom et son pedigree en ce milieu. Les coordonnées de la fonction publique québécoise fournies par le Bureau du PM devaient s'avérer erronées. Il soumit une offre

d'emploi à quelques dirigeants d'entreprise: Messieurs Claude Béland (Desjardins), Laurent Beaudoin (Canadair-Bombardier), Pierre Péladeau (Québecor), Guy St-Pierre (SNC), Richard Drouin (Hydro-Québec), Larkin Kerwin (Agence spatiale de Saint-Hubert), ... et ce fut apparemment sans succès probant. Jacques obtint presque des emplois chez Sidbec-Dosco en gestion de projets, à la ville de Montréal comme commissaire industriel et à la IRSST à titre de conseiller en conception et en gestion de projets. On le disait bon deuxième alors qu'il se devait d'être premier et l'on déplorait quelques fois ses faibles appuis politiques. De plus, il avait été reconnu comme qualifié à titre de coordonnateur des systèmes informatiques par la Communauté urbaine de Montréal et interviewé à l'Ecole de Technologie supérieure comme professeur en génie électrique et doyen. Il avait aussi rencontré le responsable de la gestion de projet chez Oerlikon, il venait d'être recruté d'une compagnie ayant effectuée plusieurs mises à pied.

Jacques refusait rarement d'appuyer une candidature à la poursuite d'études supérieures ou à assomptions de responsabilités professionnelles ou communautaires malgré le risque que des personnes de mauvaises fois, Hé Oui! Il s'en trouve!, utilisent ces personnes appuyées, recommandées, contre lui. En dépit de tout, Jacques préférait adopter une attitude positive et seconder les éléments dynamiques de son milieu, lui-même ayant été à plusieurs reprises le bénéficiaire de tels appuis.

Suzie encourageait Jacques à se questionner au sujet de son attitude face à l'autorité! Était-il contre toute autorité, tout dirigeant? Aurait-il voulu prendre leurs places, être à leurs places? Était-il prêt à consentir les efforts pour arriver, pour être promu à ces postes? Désirait-il vraiment exercer de telles fonctions? Ses expériences personnelles à la direction le motivaient-elles à cet égard? Était-il important d'accéder à de hauts postes? Savait-il laisser cours au libre choix des décideurs? Savait-il profiter des opportunités? Avait-il peur des responsabilités du point de vue de leurs impacts et de leurs conséquences sur la société? Pouvait-il accepter que son apport à la prise de décision soit fragmentaire même en tant que principal gestionnaire? Pourquoi investir tant de temps, d'énergies et d'argent pour un contrôle partagé, un pouvoir partiel? Pourquoi ne pas se concentrer exclusivement sur des activités rémunératrices? Pourquoi ne pas essayer de rendre payantes toute activité? Pourquoi ne pas oublier les intérêts sociétaux et se concentrer sur ses intérêts personnels? Comment son enfance et son adolescence, l'avaient marqué? Avaient-ils influencé son cheminement, sa vie personnelle, sa carrière, ses engagements

sociaux et autres? L'absence partielle de modèle paternel avait-elle largement influencé ses comportements; son attitude face à l'autorité. S'adressait-il assez souvent aux dirigeants? Maintenait-il vivants, opérationnels les liens avec les hauts dirigeants, les supérieurs? Avait-il peur d'eux? Leur était-il réfractaire? Considérait-il ses supérieurs comme des alliés, des collaborateurs nécessaires voir même essentiels? Se privait-il de leurs conseils, de leurs orientations, de leurs directives, de leurs connaissances et de leurs informations? Manifestait-il un besoin autonomiste irréaliste? Réalisait-il sa dépendance intrinsèque en tant que membre d'une équipe à quelques niveaux que se soient? Quel était la qualité de ses communications avec ses supérieurs? Redoutait-il l'évaluation sévère, la critique de ceux-ci? Valorisait-il trop les relations entre confrères de même niveau hiérarchique ou de niveaux inférieurs? Essayait-il constamment de se constituer une équipe de supporteurs? Prônait-il ses propres théories et ses méthodes auprès de son entourage? Se conformait-il aux directives, aux souhaits clairement exprimés par la direction?

Voilà beaucoup d'interrogations auxquelles Jacques aurait pu en ajouter bien d'autres! Désirait-il être omniprésent? Désirait-il tout régenter? Acceptait-il la contribution de nombreux dirigeants dans les multiples sphères d'activités? Ses démarches personnelles s'harmonisaient-elles à la réalité hiérarchique des divers milieux? Euvrait-il à rebours, à contrecourant? Neutralisait-il ainsi ses efforts? Noyait-il ainsi les résultats obtenus ou escomptés au coût de maints efforts? Se privait-il d'expériences plus significatives en recherchant l'autonomie personnelle, l'indépendance individuelle?

Ce questionnement alimentait et animait profondément la vie intérieure, les réflexions et les actions de Jacques! Questionnement effectué sereinement à titre de scientifique qui ne deviendra jamais le monopole de la vérité, ni des connaissances mais qu'un infime filon. Il aurait aimé profiter au maximum et rentabiliser ses efforts dans les multiples aspects de sa vie personnelle, professionnelles, sociétales, ... Le nombre et la diversité de ses questions témoignaient et précisaient le degré d'intériorisation chez Jacques. Il réservait, toutefois, ces interrogations pour les périodes d'accalmie professionnelles et personnelles. Dans l'ensemble, les réponses à ces questions favorisaient son avancement compte tenu des observations et des remarques exprimées dans ce récit, croyait-il!

Une proche connaissance influencé par des amis lui répétait constamment qu'il fallait prendre des risques pour prospérer! Il

fut moins convainquant après que le père d'un de ses amis eut fait faillite. Prendre des risques, c'était également risquer de perdre l'acquis. Il s'agissait tout de même d'une attitude positive à mûrir pour un jeune de moins de vingt ans. La fête de la Reine ou plutôt la fête de Dollars semblait une journée d'opportunités pour Jacques. A quelques reprises, de nouvelles avenues s'étaient ouvertes à lui. Question de hasard, pensait-il!

Les gens parlaient quelques fois de scientifiques distraits dans l'exécution de travaux banals. Jacques visualisait comme possible cette situation lorsque quelqu'un se concentre, monopolise ses énergies intellectuelles pour accomplir une tâche difficile et d'envergure requérant un effort de mémorisation et de raisonnement. Solutionner un problème ou continuer à réfléchir à un sujet pendant l'exécution d'une tâche routinière était fréquent et pouvait conduire à de faibles résultats ou des performances atténuées, réduites relativement aux possibilités, au potentiel de l'individu. Voilà, pour une explication plausible et expérimentée! Ainsi, même après avoir maîtriser un sujet à un moment donné, quelqu'un devait se remémorer les données et les principes soit du procédé, soit de l'activité, surtout après plusieurs mois et plusieurs années.

Chaque fois que Jacques reprenait le collier, le travail dans une entreprise, il avait la sensation de se couper des débats publics, de cesser de vivre publiquement ayant peu de temps pour suivre l'actualité, analyser les démarches politiques, définir ses propres positions, ... Par conséquent, il avait l'impression de perdre, de sacrifier plusieurs éléments importants de sa vie en raison de sa sensibilité sociétale. L'expression "avoir l'impression de perdre sa vie" lui échappa dans une discussion avec un copain et il ne pouvait s'empêcher de penser que cette expression était forte et jusqu'à un certain point prétentieuse.

Les entreprises familiales québécoises étaient comme toujours vulnérables. Désourdy avait été vendu à des intérêts français, Lavalin subissait de sérieux déboires, Steinberg avait été repris heureusement par des québécois, Pascal fermait, ... Dommage pour l'économie québécoise!

Nos dirigeants politiques voulaient bien s'adjoindre quelques scientifiques, quelques rares ingénieurs à titre de dociles exécutants politiques, techniques des volontés politiques des grands élites en la matière. Le peu d'envergure sociétal des scientifiques les vouait à une servilité méritoire, semblait-il! Pour des raisons de survivance et d'épanouissement économiques et financiers, les

professionnels du génie, entre autres, vivaient sous la houlette des politiciens majoritaires de formations différentes ou sans formation particulière. Leur faible crédibilité politique les confinait, par conséquent, à jouer un rôle surtout sinon exclusivement économique que, d'autre part, on leur reprochait fréquemment. Un membre émérite de la profession soulignait avec justesse lors de l'obtention d'une rare reconnaissance publique que la piètre crédibilité des ingénieurs originaires de leur faible production littéraire. Jacques se demandait si les ingénieurs auraient été plus prolifiques si leurs efforts en cette matière avait été mieux accueillis, recherchés, valorisés, encadrés, ... Il se rappelait qu'un hebdomadaire avait refusé un de ses articles relatifs à la profession d'ingénieur alors que la parution de la même semaine faisait état de similaires situations chez les architectes qui essayent d'obtenir une mobilité professionnel au Canada, mobilité déjà acquise chez les ingénieurs dont certains favorisait une visibilité et une représentativité internationales accrues pour les ingénieurs et les ingénieures québécois. A l'ère de la technologie, la société était encore privée jusqu'à un certain point de l'apport des scientifiques tant sur le plan de l'écrit et du commentaire scientifique que sociétal, c'est-à-dire une contribution originale à titre de scientifique comme tel.

X- L'IMPLICATION SOCIETALE

D'année en année, il trouvait toujours des sujets d'actualités justifiant la rédaction de textes, lui permettant de s'impliquer dans les débats de l'heure. Exprimer ses points de vue constituait une soupape de sécurité à son équilibre personnel. Il croyait, à tort ou à raison, que des textes présentés à des comités éditoriaux, même s'ils n'étaient pas toujours publiés, qu'ils étaient lus par les leaders d'opinions, certains décideurs, ... A défaut d'obtenir le crédit ou l'avancement afférent à la reconnaissance de ces suggestions, de ces analyses, il appréciait la matérialisation de certaines mesures suggérées antérieurement. Les idées faisaient progressivement leur chemin. Par exemple, les membres du Ralliement pour l'Indépendance Nationale du Québec furent de plus en plus nombreux à être convaincus du bien-fondé de leur cause. Ensuite, les membres du Parti Québécois suivirent un cheminement semblable et, après, ceux du Parti Libéral furent exposés à cette idée. Jacques n'était même pas certain que les membres du Parti Québécois étaient indépendantistes dans l'ensemble, ils les soupçonnaient d'être souverainistes à divers degrés. D'autre part, il était convaincu que lorsque l'on adhère à l'indépendance, c'est pour longtemps. Un chansonnier québécois nationaliste populaire, Gilles Vigneault, originaire de la même région que Jacques et de l'autre côté du fleuve avait composé une chanson très populaire et entraînante dans laquelle il référait au nom de Jacques. L'élite nationaliste québécois omniprésente depuis toujours alimentait les milieux nationalistes et assumait une certaine coordination à une échelle réduite. Les mouvements de gauche en attente d'un contexte propice à leur expansion critiquaient souvent avec justesse tant les actions du gouvernement que celles de l'Opposition. Par exemple, le fait que le Parti Québécois relayait toujours son objectif premier au deuxième rang, soit subséquemment à l'exercice du pouvoir si le contexte l'exigerait!

1- La politique

Jacques s'évertuait à rechercher des moyens de promouvoir les intérêts des québécois francophones dans un système indépendantiste alors que son avancement commandait préférablement l'appui des mesures fédéralistes et du bilinguisme sinon de l'anglais tout court. Encourager le bilinguisme au Québec, c'était contribuer à l'assimilation des québécois, c'était favoriser l'usage de l'anglais ici quant à l'extérieur du Québec le bilinguisme n'existait pas réellement; il s'agissait en pratique de promouvoir seulement l'anglais au Québec et non pas le français hors Québec. Si vous secondiez une démarche souverainiste, vos idées, vos suggestions étaient récupérées par les partisans de cette tendance et intégrées à leurs actions irrespectivement de votre position dans l'organisation ou du crédit que vous méritiez ou devriez mériter. La cause était d'abord servie aux profits des dirigeants en place quel qu'ils puissent être.

Plusieurs anglophones montréalais et hors Québec décourageaient Jacques à acheter et à posséder une résidence secondaire en terre américaine. Ils préféraient être les seuls à assumer la représentation extérieure à la canadienne anglaise, à titre de malheureux opprimés linguistiques par les pervers québécois francophones. Jamais, il n'était propice à un québécois d'être présent aux Etats-Unis. Les américains respectueux de leur drapeau étaient intrigués par les deux drapeaux, de dimensions semblables adossés l'un contre l'autre, des Laberge; un américain et l'autre québécois symbolisant dans l'esprit de Jacques qu'une parcelle de terre américaine était aux mains de québécois. Les canadiens et les québécois anglophones sur le lac préféraient déployer leur drapeau canadien et, quelques fois, américain. De plus, Jacques avait installé un petit drapeau québécois sur son bateau. Un voisin lui avait dit qu'il déployait son drapeau fleurdelisé le jour de la Saint-Jean pour lui plaire. Jacques n'en était pas entièrement convaincu car québécois même après avoir travaillé pour la NASA et vécu avec sa première famille dans le Sud des Etats-Unis, il avait paraît-il enseigné au chef de l'Opposition et travaillé pour le Vice-président du PQ. Sa deuxième épouse l'avait présenté aux Laberge comme le docteur Nadeau. Jacques avait cru se sentir

protégé médicalement toutefois il apprit ensuite qu'il était docteur en chimie. Quelques fois, on l'appelait, semblait-il, l'homme au trois drapeaux.

Il était difficile de s'affirmer ouvertement comme souverainiste dans une société dominée par les valeurs fédéralistes bien ancrées dans les mœurs de nos dirigeants devant leurs positions, leur avancement à des stratégies et des actions s'inscrivant dans cette foulée, avait observé Jacques au cours des ans. On ne saurait couper les ponts avec les québécois francophones œuvrant dans des organismes fédéralistes au contraire aux risques d'une assimilation à leurs propres activités souvent importantes, les valeurs véhiculées par des nationalistes québécois convaincus et sincères seraient progressivement intégrées, somme toute, par des compatriotes qui éventuellement constateraient la pertinence de ces valeurs même en fonction de leurs intérêts pécuniaires lorsque la loi du grand nombre et de la majorité les favoriseraient.

Il avait colligé des centaines de pages d'articles rédigés surtout en français et aussi en anglais et en espagnol et publiés au bon vouloir des propriétaires de journaux. En raison du nombre d'articles écrits et souvent publiés on pourrait presque dire que Jacques tenait un journal personnel public.

Il avait étudié les structures de la Commission des écoles catholiques de Montréal incluant le rôle des commissaires élus et exprimé ses conclusions par écrit. Lors d'un voyage au Nouveau Brunswick, il nota que certains acadiens auraient aimé être citoyen québécois et ses remarques furent publiées dans le journal Evangeline. Suite à son retour de Martinique, Jacques établit un parallèle entre la situation du Québec et celle de ce département français d'outremer. En 1974, Jacques suggérait en sus du Parti Québécois un parti indépendantiste gauchiste et un autre au fédéral. La suggestion d'un parti pour anglophones fut aussi présentée. Dans un de ses articles de cette même année, il soulignait la possibilité chez un couple qu'un des partenaires en vienne à orienter fortement et définitivement les décisions du foyer. En 1977, il comparait les systèmes scolaires privé et public en favorisant ce dernier. De plus, il témoignait de situations défavorables à la francisation des entreprises. Les mesures de francisation des entreprises ne semblaient pas appliquées très sérieusement car les avantages d'une promotion apparaissent plus attrayants, importants que la promotion du français. En 1981, relativement à l'abolition de la retraite obligatoire, il avait exprimé son opposition à cette mesure à son député-ministre du temps. En 1982, Jacques se demandait combien de

départs d'anglophones étaient fictifs parmi les vrais! Il discourait également sur la pertinence de la souveraineté comparativement à la souveraineté-association. L'influence des sondages d'opinions retenait aussi son attention. Il recherchait à cette époque un raccourci vers la souveraineté. Il justifia publiquement et localement sa proposition de vote de blâme à l'égard du chef du PQ. A cette époque, il soulignait sa confiance à une monnaie québécoise et il interrogeait les milieux d'affaires relativement à la souveraineté et la pertinence de la présence des péquistes à Ottawa. En 1983, quelques liens économiques Québec-Etats-Unis étaient mise en relief dans un article. Un autre de ses articles soulignait et déplorait la perte partielle de la nouvelle génération, la jeunesse et s'interrogeait au sujet des conséquences de la libéralisation des mœurs. Il questionnait le coût du bilinguisme au Québec dans le domaine de l'éducation relativement à celui de l'Ontario. Au Québec, nous avons un double sinon quadruple système d'éducation; anglais, français, protestant et catholique. En 1987, Jacques pratiquait son espagnol en établissant un parallèle entre la situation des québécois et des haïtiens suite à une longue discussion avec un haïtien. Après quoi, il récidiva, en espagnol encore, auprès du journal El Correo en leur transmettant ses commentaires politiques. En 1990, il dressait un portrait d'ensemble du contexte politique québécois.

i) Le Parti Québécois

Jacques s'impliqua socialement et politiquement en devenant membre du conseil d'administration de comté d'un parti politique où il fut à tour de rôle trésorier, agent officiel et président. Il fut surpris, entre autres, par le peu de services existants dans une des municipalités, en particulier, et il suggéra en périodes de relative prospérité que des argents soient investis dans le domaine environnemental et notamment à l'épuration des eaux déplorant la qualité de celles s'écoulant doucement à proximité de sa ville résidentielle.

A une réunion du conseil d'administration présidé par Jacques, un couple d'amis insista pour intervenir. Le sujet concernait essentiellement le mari et Jacques donna la parole au mari. Toutefois, l'épouse étant des plus dynamiques exigea le droit de parole et, après, l'avoir obtenu elle contribua très peu au débat. Encore, une fois, Jacques reconnut que la vie et la dynamique chez un couple devraient être respectées. Il s'agissait d'un couple ami et, surtout, d'un ancien confrère de travail.

Il n'accepta pas la ponction financière chez les fonctionnaires québécois qui avaient contribué efficacement à la naissance et à la promotion du Parti. Souverainiste convaincu, il fut bouleversé par le fait que des positions majoritairement adoptées à un congrès national ne soient pas entérinées par le conseil d'administration du parti où pourtant siégeaient des dirigeants d'expérience et des membres du gouvernement, notamment, des ministres, évidemment, émules de Monsieur Lévesque. A plusieurs reprises, on dit à Jacques que Monsieur Lévesque avait hautement été traumatisé par ses expériences des guerres en tant que reporter. Jacques et quelques militants convaincus firent la promotion de la souveraineté pure et dure comme les journalistes et les discréditeurs de la souveraineté et de l'indépendance aimaient les appeler. D'abord, au niveau du comté, ensuite à la région et finalement au congrès nationale. ils applaudissaient les résolutions, les interventions les plus pro-souverainistes et dites radicales, ils intervenaient en dû temps pour influencer l'assemblée ayant maîtrisés les procédures d'assemblées délibérantes et autres, ils chahutaient leurs adversaires, ils effectuaient en pratique, démocratiquement la promotion de leurs croyances, de leurs objectifs et du programme

officiel du parti tel que transformé. Aller au micro était pour eux leur façon démocratique de monter aux barricades! Jacques et les militants de plusieurs comtés avaient fourni aux dirigeants au pouvoir l'opportunité de diriger un parti souverainiste, indépendantiste et de préférence un pays indépendant. Ces dirigeants et surtout Monsieur Lévesque n'en attendaient pas tant! Monsieur Lévesque vit en eux des agitateurs efficaces alors qu'ils étaient de simples militants aguerris à la défense de leur idéal politique que l'on leur faisait miroiter durant les campagnes de financement, aux Fêtes nationales, ... Ces militants avaient livré démocratiquement la "marchandise", l'indépendance et non la souveraineté-association à l'eau de rose qui devait revêtir éventuellement la forme de beau risque fédéraliste confirmant ainsi les appréhensions de ces militants expérimentés et las de ces éternelles discussions, débats. Serons-nous plus avancés dans quelques années, se demandaient-ils? Possiblement que le langage sera différent mais quand sera-t-il vraiment de la réalité? Monsieur Lévesque avait possiblement cheminé et favorisé un certain nationaliste québécois qui l'avait conduit au pouvoir forcément entouré d'une équipe à l'instar des anciens premiers ministres québécois. Toutefois, pour bon nombre de stratèges, il était souhaitable pour la cause, l'indépendance que la population identifie ce leader aimé, adulé à un moment donné à cet objectif poursuivi par tant de militantes, de militants, de québécoises et de québécois.

Jacques avait également préparé une demande de congrès à la chefferie en de telles circonstances. Requête qu'il ne présentera pas même si sa proposition de blâme recueillit beaucoup d'appuis sur le plancher du congrès d'après certains médias et observateurs. Certains journalistes disaient que les dirigeants péquistes purs et durs avaient reculé pris de vertige. Parlaient-ils des militants ou des élus? Les militants semblaient déterminés! Jacques se souvenait du regard narquois de M. Lévesque, à ce moment, ce dernier était assuré de ne pas être sérieusement inquiété fort des résultats du renèremdum. M. Lévesque aurait dit qu'il aurait voté pour un blâme partiel à son endroit, semble-il. De plus, Jacques apprit que quelques ministres l'auraient averti que la prochaine fois qu'il défierait les instances officielles du Parti qu'ils ne l'appuierait plus. Ce congrès "démocratique" comme beaucoup d'autres avaient été orchestré et les conclusions acceptées à l'avance par les élites du Parti. Les résolutions provenant de la base n'étaient pas considérées sérieusement sinon comme dérangeantes et déstabilisantes. Souvent, les résolutions issues de la base traduisaient la vraie nature des changements souhaités, des mesures requises par les

membres, les militants et la société et qui divergeaient des intérêts des dirigeants bien installés, positionnés; l'establishment. Au cours de ses activités politiques, il eut l'occasion d'aider un politicien important et maintenant chevronné à résoudre une anomalie administrative en l'informant en dû temps. De retour des nombreux congrès, il se voyait quelques fois à la télévision et l'expression de faire partie ou être de la "tapisserie" de petit écran l'amusait. A l'occasion d'un colloque organisé par le PQ, Jacques souligna au Président du conseil du patronat du Québec son appréciation sur la qualité de sa représentativité, entre autres, à titre de résident de la Rive-Sud et d'ancien Rimousquois. Ce dernier en fit autant à l'adresse de Jacques. Plus tard, Jacques devait constater qu'il représentait bien et qu'il défendait efficacement les valeurs des patrons intégrés au système actuel; fédéralisme à saveur anglophone. Au niveau local, il fut surpris d'être invité par écrit à joindre les rangs du Parti Libéral du Québec à titre de communicateur ayant présenté quelques constats politiques critiques dans le journal local, La Seigneurie. Plusieurs militants péquistes avaient fait l'analyse, même et bien avant les déboires connus par le successeur de Monsieur Lévesque, que la souveraineté, et surtout, l'indépendance du Québec était la seule voie acceptable et souhaitable. Que la promotion de l'indépendance était effectuée plus efficacement lorsque le PQ était dans l'opposition si l'on en jugeait par le degré d'appui constamment accru à la souveraineté et au PQ jusqu'à son accès au pouvoir. Ainsi, il était normal que le Parti revienne à ses orientations initiales surtout après avoir perdu le pouvoir, réfuté les conclusions d'un congrès national, écarter certains successeurs potentiels à Monsieur Lévesque. En effectuant son virage fédéraliste, le PQ faisait fi de l'appui de quarante pour-cent de la population à la souveraineté et d'un pourcentage plus élevé de ses membres. Quels intérêts personnels, partisans, ... pouvaient justifiées une telle infamie. Le Parti Libéral du Québec semblait peu enclin à les imiter! En pratique, l'ancien chef du PQ, chef du gouvernement fut remplacé par Monsieur Bourassa à ce dernier poste. Après vingt-cinq ans de service, ce dernier devrait laisser la chefferie libérale et retrouver ses cheveux gris ou blanc.

Le politicien que Jacques respectait, admirait, le plus, était Camille Laurin, malgré ses mains moites qui traduisaient possiblement son professionnalisme, pour avoir fait adopter une législation linguistique avec semblait-il un appui mitigé du Premier ministre du temps. Jacques avait comme beaucoup de québécois fait parvenir sa lettre d'appui à cette loi. Cette loi avait une portée, un impact considérable, déterminant sur les chances de survie sinon

de durer de la société franco-qubécoise à court, moyen et long termes. De plus à titre de président du comté, il avait préconisé sa venue dans le comté au moment où il défendait son projet de réforme, de restructuration scolaire. Il avait conservé un bref texte de présentation préparé à cet effet. Toutefois, le député se réserva le droit de présenter un tel personnage; question de protocole! Son ascendant sur son parti était des plus déterminants. En fin stratège, d'érudit et de professionnel, il utilisait ses connaissances afin de promouvoir l'épanouissement des québécois dans leur ensemble et surtout l'élément franco-américain majoritaire au Québec; dernier bastion de la francophonie sur ce continent.

Jacques fut impressionné par la prestance de Monsieur Lazure ainsi que sa puissance intellectuelle. A titre de président du comté, Jacques avait passé de nombreuses heures en sa compagnie à divers congrès et conseils nationaux ainsi qu'aux diverses activités partisans locales. Au risque de réduire sa popularité, M. Lazure défendait souvent et vigoureusement des causes, des projets très louables qui ne représentaient pas toujours un souci collectivement reconnu, partagé à prime abord. Au plan politique, Jacques n'avait pas été impressionné par une mise en garde personnelle. Jacques fut surpris des réactions de M. Lazure qu'il avait prévenu de sa candidature à la présidence du comté. Il ne croyait, peut-être pas, qu'il serait élu à ce poste compte tenu des commentaires recueillis auprès des membres de son bureau de comté. Cet avertissement avait modifié sa perception, avec raison ou non, de l'envergure de ce politicien. Peut-être qu'il s'agissait de considérations pratiques à son point de vue, d'un style de gestion?

Un jeune ministre qui lui semblait désabuser de son milieu de vie politique; valeurs, compromission, rythme de vie, ... en était arriver à des mésaventures personnelles spectaculaires traduisant son épuisement psychologique et peut-être physique?

Jacques devait se rallier à plusieurs politiques gouvernementales et partisans. Toutefois, il étudiait le plus sérieusement possible les dossiers, en évaluait les avantages et les désavantages tout en consultant les membres du parti et des citoyens et présentait ses observations aux instances du parti et quelques fois à la population. L'évaluation des politiques était réalisée à partir de principes et d'idéaux sachant qu'en périodes d'activités intenses les décideurs étaient bousculés par les événements et influencés par les groupes de pression ainsi que par leur entourage politique. Les solutions n'étaient pas toujours évidentes et les marges entre la théorie et la pratique, l'application de principes et le respect de la réalité

politique, les idéaux et les positions pragmatiques étaient souvent considérables. Comme point de départ à une réflexion, Jacques préférait s'inspirer de principes sachant que la politique vécue activement exigeait énormément de compromis, de concessions, ... lorsque les obstacles semblaient insurmontables alors que l'objectif, le but poursuivi était d'importance primordiale.

A l'épicerie, il entrevit un ancien confrère de travail, démographe et économiste, politicien municipal qu'il avait neutraliser politiquement d'une façon tout à fait inattendue lors d'une assemblée de comté où les délégués au prochain congrès national du PQ suite au référendum furent élus. Bénéficiant de l'appui d'un voisin membre de l'exécutif, ils présentèrent une équipe et ce fut l'équipe des décriés souverainistes "purs et durs" qui furent élus déconcertant ces nouveaux candidats aux postes de délégués péquistes du comté.

A ces dernières interventions après avoir laissé la présidence du comté, il se souvenait d'une rencontre où il avait insisté sur la nécessité d'impliquer les dirigeants d'entreprises dans le débat sur la souveraineté, l'indépendance. D'ailleurs, il s'agissait d'un prolongement verbal de ses écrits publiés localement. Ses expériences dans les milieux industriels en particulier lui avaient enseignées le peu de latitude laissée aux employés en termes de temps, d'idéologie, ... Son point de vue n'était pas nettement compris par des enseignants, des fonctionnaires et même des travailleurs des milieux industriels dont certains n'avaient pas observés la prépondérance des arguments présentés par les milieux d'affaires soit officieusement, soit officiellement. Certains militants voyaient quelques ministres comme des "preachers", prédicateurs américains du haut de leurs ministères. Jusqu'à un certain point, on était en droit de s'attendre que les ministres définissent des orientations et même des moyens et des méthodes tout en demeurant le plus possible à l'écoute des citoyens et des militants surtout après quelques années de cumul de ces fonctions. D'autres ministres dépensaient quelques fois beaucoup d'énergie à créer, à soigner leurs images et peut-être pas suffisamment de temps à l'étude, l'examen et la révision des méthodes de gestion publique.

A discuter avec un copain vivement intéressé à la politique, il en vint à la conclusion que celui-ci était disposé à appuyer n'importe lequel leader favorisant la souveraineté, la plus complète possible indépendamment des antécédents de ce leader. A vouloir défendre l'unité de pensée du parti, l'autorité et l'image du chef, on en venait à brimer des éléments dynamiques, porteurs d'idéologie et

agent de ressourcement et de renouvellement au sein du Parti. Si quelqu'un de la base avait une bonne idée, elle était mise au service d'un dirigeant au lieu de servir à l'initiateur. Jacques se souvenait qu'il avait commencé à fumer la cigarette en signe d'appui au Chef de l'opposition vertement critiqué à ce sujet. Un copain et allié politique, pensait-il, jouait un rôle effacé en politique laissant à son épouse les rôles prépondérants et correspondants à sa forte personnalité. A discuter avec un des conjoints, l'on obtenait un point de vue tandis que l'autre conjoint procédait différemment. Ce processus était assez courant; un couple étant composé de deux personnalités! Tous les moyens étaient valables pour contraindre le Chef de l'opposition à promouvoir la souveraineté et son plan de carrière incluait cette exigence contraignante au moins jusqu'à ce que le PQ prenne le pouvoir après quoi il pourrait toujours adopter des positions semblables à celles adoptées par Monsieur Lévesque. Que faire de plus en ce domaine! Tant que le Chef de l'opposition répondait favorablement aux pressions exercées sur lui et qu'il parlait le plus ouvertement possible de souveraineté compte tenu de ses déclarations antérieures, sa relative faible popularité lui était pardonnée. Jacques trouvait que c'était allé bien loin et que c'était symptomatique d'une apparente carence de leaders, de dirigeants indépendantistes. Il ne croyait pas à l'efficacité de ce genre de "tordage" de bras, de pressurisation d'un cerveau développé, intelligent en raison de l'importance des moyens laissés à la disposition d'un chef d'opposition et à plus forte raison d'un chef de gouvernement à l'apogée de sa carrière politique. Il aurait de beaucoup préféré simplement pouvoir compter sur de tels dirigeants les yeux fermés. Plusieurs militants lui disaient que le Chef de l'opposition était un homme de transition. Transition entre le fédéralisme et l'indépendance; s'eut été trop beau! Le fédéralisme et la souveraineté-association, peut-être, compte tenu de ses déclarations antérieures!

Certains militants lui avaient confiés que l'épouse du chef de l'Opposition représentait un handicap pour ce dernier dans le domaine de la politique. Jacques n'en était pas convaincu car elle était une personnalité canadienne de stature internationale connue, une écrivaine populaire. En politique, les gens se croyaient tout permis!

Au cours d'une entrevue, le chef de l'Opposition encourageait les gens, les militants à effectuer des pressions pour l'inciter à parler d'indépendance au lieu de souveraineté et de monnaie québécoise au lieu de monnaie canadienne. A son insu, il confirmait à Jacques qu'en tant que Premier ministre du Québec, il fléchirait,

il s'infléchirait comme un roseau obéissant aux déplacements d'air, aux vents en l'absence d'orientations, de programme d'actions définis préalablement à l'accession au pouvoir possiblement suite aux prochaines élections. En une autre occasion, dans l'Ouest canadien, le Chef du PQ fut surpris que ses propositions d'associations soient refusées. Il avait, semble-t-il, peu appris du dernier referendum et il apparaissait gelé dans les anciennes positions du PQ.

Le chef de l'Opposition disait organiser une conférence de presse pour annoncer la potentielle candidature de M. Ménard, au poste de ministre de la Justice car ce sujet n'était pas l'agriculture pouvait-on comprendre, en réponse à une question des journalistes. Ce commentaire fut présenté quelques fois aux téléjournaux. Avec les médias électroniques, il était si facile de gaffer. Les personnalités en cause étaient révélées sauf pour les politiciens ayant développés des mécanismes de défense, des réflexes appropriés. Jacques se demandait si ce point serait soulevé, noté par le parti au pouvoir. Et Oui! Ce fut le ministre de l'Agriculture en titre qui y refera. Jacques pensait que le PQ était chanceux à plusieurs points de vue d'avoir M. Parizeau comme chef et il lui reconnaissait de grandes qualités. Ceci ne l'empêchait pas de respecter ses devoirs de citoyen et de militant. Des citoyens et des militants négligeant ne permettaient pas à la démocratie de s'exercer réellement, le peuple en était réduit à subir une "démocrassie". Certains militants allaient très loin dans la défense de leur chef jusqu'à parler de morsures de pantalon. Ils se laissaient conditionner à outrance par l'aristocratie péquiste, semblait-il! Pour mordre un pantalon, il faut généralement être un chien. Même si Jacques aimait bien la race canine, il ne s'y associait pas directement, si étroitement. Rapporter une déficience majeure dans la gestion publique à titre de citoyen était un devoir et en écrivant directement à un ministre responsable accroissait les chances d'être entendu. En d'autres circonstances, il se contentait d'en discuter avec des proches. Une fois, le chef de l'Opposition se disit heureux du report du projet hydro-électrique Grande-Baleine ce qui inquiéta Jacques car si ce projet était adéquatement intégré dans une politique énergétique et environnementaliste, il constituait un apport économique québécois non négligeable en cette période d'attente de la relance économique américaine. D'autant plus qu'un premier report ouvrait la porte à d'autres et, peut-être, à son abandon. A une émission d'intérêts publics, l'animateur fit admettre au chef de l'Opposition qu'il souhaitait depuis longtemps une souveraineté-association, une association économique, ... à l'instar du dernier programme du parti Libéral. Jacques avait admis

à un journaliste que les positions de messieurs Bourassa et de Parizeau étaient intrinsèquement semblables; ils recherchaient une association économique avec le Canada de préférence sans avoir à réaliser la souveraineté, l'indépendance du Québec. Pourquoi, les Anglo-canadiens feraient-ils des concessions au Québécois? Leurs intérêts primaient! Un Québec indépendant offrirait une meilleure position pour fins de négociation. Négociateur en positions de dépendance ne pouvait conduire qu'à l'attribution des pouvoirs québécois.

D'un point de vue démocratique, le processus d'accession à la chefferie d'un parti était primordial. Jacques avait remarqué qu'entre Pierre Marc Johnson et Bernard Landry, les pourvoyeurs de fonds, les dirigeants d'entreprises québécoises, canadiennes, américaines et internationales n'avaient pas hésité longtemps avant de seconder le plus fédéraliste, M. J. Des alliés politiques naturels pour Jacques avaient été et étaient Bernard Landry et Pierre Marois en raison de ses antécédents universitaires et Monsieur Lazure ayant été connu par la suite comme un des quatre "L" de l'Assemblée Nationale; Lévesque, Landry, Lazure et Léonard. C'est Monsieur Lazure qui devait présenter Jacques à son mentor, Jacques Parizeau, à l'occasion d'un congrès péquiste. Au cours des ans, Jacques avait acquis une maturité politique face aux autres intervenants en ce domaine sans avoir d'idole comme à ses débuts. Bernard Landry avait promu énormément et efficacement la prise en main économique des québécois, une politique de développement industrielle et technologique, jusqu'à un certain point, et il occupait un espace politique assez considérable, cependant réduit suite à son échec d'accession à la chefferie. Lors de l'élection de Monsieur Parizeau à la chefferie, on avait évacué d'autres candidatures qui auraient pu porter ombrage à son prestige, à son pouvoir, à son affirmation, à son image, à la nature de ses appuis et de son ascendant sur le parti. Conséquemment, on pouvait dire que la problématique de l'élection d'un chef du PQ respectant surtout le choix des membres existait toujours même si elle avait été contournée en une occasion. Avis aux intéressés à prendre la relève! Certains candidats potentiels et autres intervenants avaient déjà analysé le contexte politique et adopté des positions correspondantes à ces exigences. Même le financement populaire pouvait être allègrement contourner, il s'agissait pour quelques individus de souscrire plusieurs fois trois mille dollars et de le laisser savoir aux dirigeants. Les diners-bénéfices étaient une autre formule. Le système actuel probablement supérieur au précédent où à un moment donné, semble-t-il, tous les contrats gouvernementaux faisaient l'objet d'une remise systématiquement, disait-on, de dix pour-cent au lieu de

favoriser seulement ou surtout les éléments du parti au pouvoir. Jacques n'était pas convaincu que de favoriser seulement ou fortement des membres d'un parti correspondait à une situation nettement plus équitable que la méthode du dix pour-cent réquisitionné à tous les soumissionnaires, bénéficiaires de contrats. Si ce n'était pas de l'hypocrisie, les partis auraient pu partager selon des pourcentages inégaux les ristournes sur les contrats selon que leur parti était au pouvoir ou non. A l'occasion, il avait débattu ce sujet avec un copain. Jacques avait noté la relative facilité avec laquelle P. M. Jonhson avait accédé au poste de premier ministre du Québec en se référant au système fédéral alors que son successeur au titre de chef du parti semblait prendre un détour plus long si jamais il le devenait.

Des alliés locaux semblaient des inconditionnels du chef du PQ ayant connus ses prédécesseurs moins souverainistes et surtout s'ils se referaient aux dirigeants des tiers partis nommément le PLQ. Le PQ comme véhicule politique d'importance s'identifiait le plus près de leur objectif indépendantiste pur et dur en tant que militant.

Jacques ne pouvait compter aveuglément sur des alliés politiques locaux car il croyait à tort ou à raison que malgré leur motivation indépendantiste, leur intégrité, ils pouvaient "facilement" être dupés par des dirigeants souvent à plein temps et au fait de leurs priorités. Un de ses voisins fut un des premiers militants du comté à encourager, à appuyer ouvertement la candidature du présent chef de l'Opposition à la chefferie. Il s'agissait pour eux de répondre en apparence ou pour une période de temps à ces attentes jusqu'à ce que ces effectifs soient intégrés et éventuellement noyés dans un ensemble dirigé par l'élite péquiste selon les exigences de la sortie de l'attentisme du pouvoir, le plus tôt possible. Pour des dirigeants expérimentés face à des militants sincères, il était facile de discréditer en sourdine les éléments du parti qui n'acceptaient pas leur dicta apparemment démocratique. Quand même, il trouvait ses alliés très dégourdis et muris par de nombreux insuccès en tant que militants de l'indépendance. Il ne fallait pas demander, s'attendre à l'invraisemblable sinon à l'impossible! Ses alliés, les militants disposaient de peu d'informations et de moyens. Ils ne pouvaient que réagir favorablement ou non à diverses mesures préconisées par les dirigeants. Ils essayaient aussi de protéger leurs intérêts locaux. Ces militants dits modèles par souci de fidélité aux leaders politiques en titre, par respect de l'unité du parti au niveau local démolissaient gaiement des arguments et des personnes ne prônant pas la doctrine actuelle du parti. Certaines mesures pouvaient paraître draconiennes à court terme et

se révéler judicieuses à moyen et à long termes. Des principes devaient être appliqués avec largesse d'esprit et pour se faire le meilleur bagage possible de connaissances était souhaitable. Mieux valait que certaines choses soient dites par des militants que par des adversaires politiques en moments inopportuns.

Quelqu'un qui mentionnait les faiblesses d'une organisation et soumettait de nombreuses suggestions aurait dû se voir offrir l'opportunité de contribuer à un plus haut degré à la gestion de l'organisation, à implanter ses projets et ce n'était pas toujours le cas particulièrement lorsque les remarques originaient d'un palier hiérarchique peu élevé.

Jacques aurait aimé postuler, soumettre sa candidature à un poste à l'exécutif national du PQ. Toutefois, il préférait jouer seulement un rôle à titre de bénévole à la fois et il était présentement à l'Ordre des ingénieurs du Québec. Lorsqu'un militant épouse fortement la thèse d'un parti, il n'était pas nécessaire de l'avantager personnellement, mieux valait conserver ses atouts pour attirer de potentiels supporteurs. Certains militants refusaient d'œuvrer pour le parti ou ailleurs en périodes de précarité financière, en recherche d'emploi afin d'éviter que l'on abuse de leur disponibilité. Quelques alliés de Jacques étaient fortement embarrassés par les périodes d'activités réduites de celui-ci ne comprenant pas qu'un professionnel qualifié et expérimenté ne pouvait pas utiliser ses contacts personnels et professionnels pour décrocher facilement des contrats ou des emplois. Dans ces conditions, ils hésitaient à l'appuyer, à accorder une pleine crédibilité à ses propos, à ses idées, à ses analyses, à ses propositions enfin à ses actions. De plus quelqu'un ayant osé soumettre un vote de blâme à un chef de parti et de gouvernement, par surcroît, était sûrement vu comme suffisamment déterminé et susceptible d'embarrasser d'autres dirigeants. Probablement qu'une acceptation officielle, écrite du "merveilleux" système fédéral aurait facilité son retour au travail. Les militants en demandaient beaucoup! Demandaient-ils moins de principes et plus de compromission? En étaient-ils conscients?

Dans le feu de l'action, peu de temps était accordé à la réflexion, ainsi donc, le PQ se devait de planifier préalablement à la prise du pouvoir, leurs actions, leurs activités prévues suite à l'accession au pouvoir. Jacques avait noté que des idées, des mesures proposées par certains militants étaient réalisées par d'autres en positions exécutives et que ces personnes souvent comprenaient mal la portée et les modalités d'implantation des mesures suggérées. Il aurait

mieux valu déléguer ces responsabilités ou accorder une promotion aux initiateurs de ces mesures. Le moins d'intermédiaires possible et, surtout dans le cas, d'intermédiaires dotés de faibles moyens, de connaissances très limitées, de peu d'informations, de faible envergure, hautement impressionnables par des dirigeants même de faibles niveaux hiérarchiques, empressés à bénéficier des moindres avantages pécuniaires ou honorifiques, ressentant le besoin de plaire à tout prix, de piètres communicateurs, disposés à agir comme conseillers plutôt que comme exécutants et qui dans des situations difficiles se considéraient dépassés. Au lieu de continuer à favoriser les intérêts du mentor, du dirigeant local ainsi qu'à faire confiance à ses habilités et à recourir à lui, ils profitaient des informations privilégiées et ils étaient avares de renseignements susceptibles d'éclairer leur mentor, leur dirigeant et d'influencer ses orientations. Jacques se retrouvait quelques fois dans des situations où il devait performer en l'absence ou disposant de faibles moyens alors il soulignait ses problèmes à des supérieurs ou à des alliés et il observait leurs réactions, attendait leurs suggestions et leur appui et souvent performait honorablement à partir de ses humbles moyens. Ces commettants avaient plutôt propension, tendance à concéder le champ de responsabilités aux parties adverses. A quelques occasions, même après que Jacques s'eût tiré d'affaires seul, il n'avait pas bénéficié de la reconnaissance pour ses actions en raison des concessions effectuées. S'il avait été plus audacieux ou même présomptueux, il aurait pu en profiter. Cependant, il en résultait qu'une certaine reconnaissance de ses habilités était établie. En définitive, malgré leurs bonnes intentions et leur intégrité, ces alliés erraient fréquemment ayant à prendre des décisions dans de telles conditions qui correspondaient souvent à des demi-mesures. De plus, la participation de Jacques à des activités bénévoles était de nature à lui nuire dans ses activités politiques et professionnelles le rendant non disponible à des moments programmés à l'avance. En planifiant deux activités simultanément, Jacques devait en sacrifier une et/ou respecter ses engagements.

Il attendit plusieurs années avant de revenir membre du parti ne pouvant accepter un tel accroc au processus démocratique, référendum, ainsi que la tiède et lente démarche; multiples mini-référendums, vers l'indépendance du Québec tel que préconisé par le Chef de l'opposition. Malgré cette appréciation pas aussi positive qu'il l'aurait souhaité du contexte politique, il se devait de respecter les hommes politiques et ressentait une propension vers cette activité en principe déterminante pour le devenir du Québec. S'il s'engageait dans cette voie, il lui faudrait, pensait-il,

accepter au départ la possibilité qu'il pourrait ne pas vivre la réalisation de l'indépendance du Québec même s'il considérait cet objectif comme essentiel à la survie de la collectivité francophone québécoise. Autrement, une telle expérience aurait pu s'avérer aussi pénible que celles vécues antérieurement. Un vieil adage suggérerait qu'il fallait d'abord apprendre à tomber avant de marcher! Espérons que le référendum du Parti libéral du Québec ne reposera pas sur les cinq demandes refusées récemment par le Canada anglais, se disait-il. Il serait ironique et efficace pour le Canada anglais de procéder ainsi et catastrophique pour le Québec.

Beaucoup de militants indépendantistes et fortement souverainistes s'opposaient à la création et au maintien d'un parti indépendantiste. Ils craignaient une division des votes souverainistes et indépendantistes. Jacques avait déjà milité pour le Parti indépendantiste car il préférait appartenir à un plus petit véhicule politique, un bateau qui naviguait dans la bonne direction soit l'indépendance que sur un paquebot qui avait comme cap la souveraineté-association. Le dilemme avait été résolu à un moment donné, le Parti indépendantiste était disparu tout comme le RDI, le Ralliement démocratique pour l'indépendance qui s'était avéré une chambre de décompression, une salle d'attente, une réserve, et surtout un comité d'appui à M. Parizeau pour les souverainistes du Parti québécois. Le RDI servit à regrouper temporairement les souverainistes en attendant l'appel de l'élite. Après quoi, le Parti Québécois devint à nouveau le point de ralliement. Jacques se questionnait toujours quant au cap du paquebot péquiste n'étant pas au courant du plan détaillé de voyage, de la planification stratégique. Ces nombreuses années de suivi et d'implication politique lui avaient fait découvrir que la plus courte distance entre deux points était la ligne droite, l'indépendance, un message clair, permettant de progresser sérieusement et non en zigzags déroutants pour tout le monde et dupant à la fin même les militants initialement déterminés. L'état de ces démarches, entre autres, résumait quelques actions entreprises par des indépendantistes, des souverainistes en faveur de l'accession de l'indépendance plutôt que de favoriser, en particulier, l'accès au pouvoir. Jacques aurait aimé qu'il en fut autrement; une franche démarche l'aurait satisfait. Si le Parti québécois ne livrait pas la marchandise, un autre parti indépendantiste renaîtrait rapidement, divisant les votes, peut-être, tout en répondant aux aspirations profondes des militants, des bénévoles. La récompense du militant, ce n'était pas seulement l'appui politique reçu en retour, c'était aussi l'avancement de la cause.

Plusieurs militants admiraient M. Parizeau pour avoir affronter plusieurs ministres des finances canadiens et d'avoir tirer élégamment son épingle du jeu. Ils croyaient qu'il profitait d'informations sérieuses, qu'il maîtrisait ses dossiers et qu'il jouait souvent ses cartes à la dernière minute. De plus, ils respectaient ce politicien de par ses nombreuses années de service au poste de ministre des Finances, son aristocratique comportement, son attitude de fidèle soldat dans l'équipe de Monsieur Lévesque, et de conseiller de plusieurs ministères et gouvernements en sus de l'exercice des fonctions de professeur d'université. Lors d'un congrès national, il avait semblé appuyer les indépendantistes un moment pour ensuite reculer devant son mentor. Entre les militants et son chef, il avait choisi le confort ministériel comme plusieurs autres.

D'autre part, plusieurs commentaires recueillis lui laissaient croire que les gens se sentaient plutôt loin de M. Parizeau, qu'ils s'identifiaient peu à lui. Pour sa part, Jacques était plus près des idées de M. Parizeau que de celles de beaucoup d'autres dirigeants péquistes et il appréciait énormément ses nombreuses qualités cependant il ne le connaissait pas personnellement ou si peu. M. Parizeau modifiait progressivement son apparence en acquiesçant probablement aux désirs de ses conseillers et de ses supporters dont le sort était lié aux performance de leur leader.

A plusieurs reprises, le chef de l'Opposition s'était alité dans le double et douillet lit du pouvoir québécois en compagnie du chef du gouvernement, son premier ministre. Cette attitude le rapprochait du pouvoir québécois ultime et contribuait sans doute à le présenter comme "ministérable au premier degré", comme potentiel premier ministre, à accroître sa popularité personnelle en tant que chef de parti, à approcher le Parti québécois de la position centriste occupée par le Parti libéral du Québec, PLQ. Cependant, rejoindre les libéraux du PLQ supposait la convergence politique des deux partis et la désaffectation des membres indépendantistes; ces derniers pourraient soit refuser l'engagement actif, soit rechercher d'autres instruments politiques répondant à leurs orientations, à leurs exigences, ...

Jacques entrevoyait des risques pour la réalisation des principaux objectifs du PQ à confier de nombreux rôles-clés à de nouvelles recrues fédéralistes converties rapidement à la souveraineté soit partielle, soit fragmentaire, soit conjoncturelle. Il était plus difficile de maintenir le cap sur l'indépendance et les sirènes aux chants associationnistes prononcées feraient des conquêtes

particulièrement à l'approche des élections, du scrutin populaire. A vouloir constamment élargir la base électorale de cette façon, les dirigeants risquaient de placer à des postes stratégiques des éléments non convaincus du bien-fondé de l'indépendance et les possibilités de d'autres virages fédéralistes étaient toujours présentes.

Le comté avait été représenté surtout par des individus extérieurs à celui-ci à l'exception d'une nomination par le Premier ministre du Québec. Les militants semblaient incapables de s'identifier à un leader local et, en contrepartie, les leaders locaux s'identifiaient peu ou mal à l'"establishment" du parti compte tenu de l'authenticité de leurs convictions indépendantistes. A défaut d'agir comme leader élu, réénuméré et fonctionnel, ces leaders locaux continuaient d'être à la mesure de leurs moyens et des moyens mis à leur disposition, des leaders d'opinions dans leur milieu de travail respectif, leur entourage, leurs activités bénévoles et autres. Aux yeux de Jacques, il apparaissait hasardeux sinon dangereux pour la cause indépendantiste que des postes-clés soient confiés à de nombreux arrivants recrutés afin d'élargir la base du parti.

C'est ainsi qu'un nouveau militant au PQ devenu député réussit à se faire élire représentant d'une région entière du Québec en quelques semaines seulement. Cet état de fait témoignait de la valeur de la nouvelle recrue, de la qualité de ses conseillers ou de la faiblesse du parti au niveau local et régional; manque de cohésion organisationnelle, conflits de personnalité, d'intérêts, ... Cette situation rappelait à Jacques son arrivée au Bureau de l'Ordre des ingénieurs du Québec, un groupe plus nombreux, plus stable que le groupe de députés régionaux, l'existence d'équipes anciennes et nouvelles, une mentalité particulière, certaines traditions, l'influence des anciens présidents et officiers au Bureau et ailleurs, d'anciens vice-présidents désireux de devenir président, une certaine improvisation dans la gestion, une insécurité face aux habilités du leader en tant que porte-parole, gestionnaire ayant à maîtriser plusieurs dossiers, ... Jacques avait eu moins de succès en ce nouveau milieu que ce nouveau militant!

Un ancien premier ministre, associé au beau risque fédéraliste pour le Québec, auquel René Lévesque, qui n'avait pas terminé son cours de droit, avait possiblement promis ce poste en raison de son origine familial, fils d'ex-premier ministre, et de sa double formation universitaire et à la belle chance fédéraliste personnelle, fut récupéré par les institutions anglophones et communiantes aux valeurs fédéralistes du Québec. Comme prévu, il fut recyclé en produits politiques pro-fédéralistes durables. Plus

tard, le Chef de l'opposition devait utiliser le même procédé face au Chef du Bloc québécois afin de le rallier à ses côtés et après lui le "déluge".

Plus le Parti libéral du Québec était fédéraliste moins le PQ devait être indépendantiste pour être reconnu par la population comme étant près des intérêts québécois. On s'acheminait de nouveau vers l'élection du PQ afin d'assurer la paix sociale sans que l'indépendance du Québec soit réalisée. Ainsi, l'histoire se répétait comme l'on entendait souvent dire. Les indépendantistes devaient apprendre à appuyer un leader indépendantiste convaincu même peu important plutôt que de toujours rechercher quelqu'un au faite de sa carrière et d'espérer le convaincre ou de lui forcer la main.

Le discours du PQ évoluait; après avoir proposé de multiples référendums fragmentaires, son chef parlait d'une période de gestation de huit mois suite à l'élection du parti. Le référendum alors présenté porterait sur la souveraineté-association incluant une monnaie commune, ... Il était difficile de considérer sérieusement les propositions, les dires du chef de l'Opposition. Seulement, les citoyens intéressés à la politique comme telle et sans objectifs nationaux précis pouvaient s'impliquer sans risquer d'être déçus. D'autre part, les interventions publiques de certains politiciens permettaient de déceler leur détermination à voir se réaliser l'indépendance du Québec. Jacques-Yvan Morin, pour un, définissait clairement une façon efficace de procéder; rédaction d'une constitution québécoise et référendum suivi d'une déclaration officielle d'indépendance quelques semaines après. Rodrigue Tremblay se fit très fébrile près des milieux nationalistes. Jacques avait mentionné à un militant péquiste qu'il serait peut-être intéressé à revenir en politique active. Il fut d'ailleurs paneliste à un conseil national du PQ. Fait qui ajoutait aux dires de Jacques. Ancien protagoniste d'un Québec au sein des Etats-Unis, il favorisait probablement une monnaie commune Canada-Québec sinon Québec-Etats-Unis. Camille Laurin se disait prêt à revenir en tant que député. Même s'il avait su vivre avec la souveraineté-association néanmoins il s'était signalé par sa détermination en réussissant l'adoption d'une loi protégeant une caractéristique distincte du Québec, trait important d'un Québec indépendant nommé sa langue. Jacques ne connaissait pas ses positions relatives au degré d'indépendance souhaitable pour le Québec. Il avait souvent pensé que si M. Laurin aurait été le principal dirigeant du PQ et du gouvernement québécois et s'il avait été convaincu du bien-fondé de l'indépendance à son meilleur, il

aurait possiblement mené à bonnes fins cette démarche tout comme l'adoption de la loi 101. Etes-ce un point de vue réaliste ou téméraire? Jacques ne saurait peut-être jamais! Lui-même aurait-il pu relever avec succès un tel défi?

Jacques croyait que c'était seulement quelques mois avant les élections qu'il pouvait prédire avec assez de précisions les résultats car le contexte politique évoluait. Ainsi, la venue d'un ou de partis politiques nettement anglophones tant à l'est qu'à l'ouest du Québec était de nature à accélérer l'affirmation des franco-québécois en tant que groupe majoritaire au Québec. Maintenant, les dirigeants du PQ sollicitaient des représentants du groupe minoritaire anglophone la définition de leurs exigences tout comme le Parti libéral du Québec qui contemplait depuis des ans la possibilité de rallier francophones et anglophones afin d'arriver au pouvoir ou de conserver les rênes de l'état.

Afin d'éviter de prêter le flanc, de contrer les attaques conventionnelles des Premiers ministres canadiens, le Parti Québécois et les tenants de l'indépendance du Québec devraient en parler ouvertement autrement ils discréditeraient cette option face à une population appréciant un message clair de la part de dirigeants convaincus. Il fallait que le débat se fasse sur l'indépendance par le PQ car volontairement ou non le débat se ferait sur ce terrain à l'appel des fédéraux, des opposants de cette thèse.

Un courtier dans le domaine des assurances le sensibilisa aux difficultés rencontrées par sa PME suite à la nationalisation de l'assurance automobile et des récentes modifications québécoises dans les domaines des services financiers. Ces courtiers devaient joindre leurs efforts à des réseaux internationaux pour survivre et prospérer. Jacques réalisait que ce secteur traditionnel d'activités dont plusieurs éléments agissaient souvent à titre d'agents nationalistes, avait été sérieusement perturbé et laissé pour compte à l'avantage de la collectivité et de grands ensembles, lui semblait-il!

Jacques s'étonnait de la nécessité du Mouvement Québec alors qu'un parti dit indépendantiste sinon souverainiste existait. A ses yeux, un parti constituait un outil plus efficace en autant que ses dirigeants voulaient bien réaliser l'indépendance du Québec et non une souveraineté-association constituant l'équivalent d'un fédéraliste-décentralisé. Utilisé un mouvement pour réclamer l'indépendance du Québec au lieu de servir du PQ à cet effet lui

semblait symptomatique du peu de détermination de ce parti. Mieux aurait valu recruter des indépendantistes au sein du PQ! Des appuis extérieurs au parti étaient souhaitables et préférablement non identifiés à un seul parti car les dirigeants des partis recherchaient avant tout depuis toujours le pouvoir. Il va s'en dire que le mouvement était aussi crédible que ses dirigeants compte tenu de leurs antécédents professionnels et politiques.

Avec l'approche des élections québécoises, on entendait de plus en plus parler des anciens péquistes dans les médias. Ces péquistes avaient été actifs en milieux fédéral, libéral, conservateur et neutre (apolitique).

M. Parizeau se réjouissait qu'une étude, provenant d'un institut réputé, présentée à Toronto favorisait une monnaie commune entre un Québec indépendant et le Canada afin de réduire les risques économiques pour ces deux futurs pays. De plus, l'étude mentionnait les avantages de maintenir les liens politiques. Sous les pressions politiques de militants, il disait pouvoir accepter une monnaie québécoise cependant tout son intellect, ses intérêts favorisaient une monnaie canadienne, semblait-il. Ainsi toutes les options en politique monétaire n'étaient pas étudiées à leur juste valeur car les études favorables à l'union monétaire recevait un écho beaucoup plus retentissant ce qui était de nature à encourager les chercheurs, les économistes dans cette voie.

Lors d'une période de question à l'Assemblée Nationale, il avait observé que le député local avait posé une question relativement aux relations internationales avec beaucoup moins d'instance que les autres membres de l'opposition. Suite à une réponse de M. Bourassa, il n'avait pas enchaîné ou revenu à la charge en posant des questions supplémentaires.

Événement peu banal, les deux chefs du parti au Québec s'affrontaient en combat oratoire au sujet des propositions constitutionnelles fédérales, ils confronteraient leur égo, Ce type de débat généralement de nature électorale favorisait le parti d'Opposition, accréditait le chef de l'Opposition tout en l'amenant sur un terrain fédéraliste. Situation excellent pour le chef de l'Opposition et possiblement moins alléchante pour l'indépendance du Québec! Sait-on jamais? Une surprise! On aurait pu penser que M. Bourassa préférerait relayer le flambeau du pouvoir à un adversaire politique à l'instar de M. Trudeau même si sa personnalité était fort différente.

La commission de l'Assemblée Nationale relative à l'étude des propositions fédérales en invitant Messieurs Clark et Trudeau fournissait une autre plate-forme à deux fédéralistes et, par conséquent, la promotion du fédéralisme à son meilleur. Jacques ne comprenait pas pourquoi les représentants du PQ avaient appuyés cette résolution du Parti Égalité. Les personnages invités n'en étaient pas moins expérimentés que leurs hôtes!

Redevenu membre du PQ, Jacques aurait pu, était tenté d'assister à l'assemblée annuelle de son comté et son parti se réclamait d'appuyer la souveraineté, sans doute la souveraineté-association de son chef assisté localement d'un ancien candidat NPD Canada défait à Montréal. Assisté passivement à l'assemblée l'enchantait peu habitué à s'impliquer dans les débats et à assumer des responsabilités. Être témoin de près des gestes partisans localement l'intéressait peu. Déjà, il se renseignait en lisant les journaux locaux, en discutant avec des militants de longue date, etc. Les pages des journaux étaient comme toujours outracheusement accaparées par les multiples débats politiques dont de nombreux détails contribuant peu à l'avancement de la société. Le rôle de député aurait pu l'intéresser après plusieurs années de bénévolat consacrées au service du parti souvent en retrait ou officieusement. Spontanément, une politicienne rencontrée à une séance de consultation régionale lui suggéra d'acheminer son manuscrit à une revue nationaliste, indépendantiste. Jacques et celle-ci semblaient partager plusieurs points de vue politiques.

Le député du comté semblait expérimenter beaucoup de difficultés à maîtriser les dossiers économiques; les Alcools du Québec, Pétromont, le déménagement de la voie ferrée, ... Par hasard, ce fut un confrère de classe à Jacques qui annonça la mauvaise nouvelle aux employés de Pétromont relativement aux problèmes financiers de la compagnie. Le PQ offrait localement un modèle d'homosexualité, de célibat à la population et aux jeunes en particulier. Cet exemple était peu susceptible d'encourager la création de noyaux familiaux tout en reflétant la présence de cet élément dans notre société.

Dans un comté à proximité de Varennes, une élection complémentaire eut lieu. Les résultats étaient incertains car les libéraux avaient élu une candidate féminine et les péquistes n'avaient pas parachuté un candidat ministrable! Normalement, le candidat du PQ pouvait s'attendre à être élu car l'ancien député libéral avait déclaré forfait. Le fait de parler d'un seul référendum suite à l'élection du PQ au lieu de multiples consultations populaires pouvait être

utilisé comme excuse à un échec potentiel par les dirigeants du PQ quoique lors d'une élection partielle les débats étaient plutôt de nature locale, régionale que nationale. Peut-être qu'un candidat local était déjà bien implanté! De plus, une courte période électorale avantageait les libéraux pour le moins prêt à entamer leur campagne et défavorisait quelqu'un de l'extérieur. Semblait-il que les résultats des sondages étaient favorables au PQ. Ainsi, ils avaient des chances de l'emporter à moins que les candidats n'étaient pas de forces égales. Jacques essayait de visualiser ce qu'il aurait pu faire à titre de candidat du PQ dans le dossier des immeubles construits près du lac d'Anjou. Était-il mieux préparé à titre d'ingénieur-administrateur qu'un jeune avocat? Le comté d'Anjou à proximité de Varennes était intéressant toutefois Jacques aurait dû y être parachuté par le "national" alors que de nombreux militants y résidaient. Il n'avait pas été sollicité directement! Jacques se demandait jusqu'où les militants indépendantistes se devaient d'appuyer les candidats péquistes associationnistes présentés par le "National" ou provenant du milieu. Devait-on laisser le comté à un fédéraliste jusqu'à ce que le "National" et des candidats potentiels comprennent? Voilà une position assez ferme mais difficile à réaliser. Le jeune candidat péquiste d'Anjou fut attribué par la presse de toutes les affinités souhaitables en regard de son parti et de son chef politique: militant de longue date ayant rejeté Pierre-Marc Johnson, souverainiste, candidat imbattable à une convention, ... Pourtant, le cachet familial d'antan manquait à l'image de ce candidat.

Un animateur de jeux télévisés mentionna ironiquement qu'un des motos, des proverbes de M. Parizeau était le suivant: "Lors de maux de dents, il faisait appel à un indépendantiste". Un humoriste se demandait si l'hymne national québécois ne serait pas de même nature que la monnaie, la citoyenneté soit canadien; O'Canada. M. Parizeau apparaissait lui-même d'autant plus indépendantiste qu'il était entouré de gens plus ou moins indifférents à cette option conduisant possiblement au pouvoir. Ainsi, il n'avait pas trop à subir les états d'âme d'indépendantistes pressés et véritablement orthodoxes. Eventuellement, les citoyens se lasseraient du gouvernement en place!

Suite à une entrevue télévisée réussie de Mme Beaudoin, Jacques réalisait que la personnalité d'un individu était au cours des ans modelés aux exigences d'un poste requérant plus ou moins de détermination apparente. Il essayait de visualiser les raisons des succès politiques de cette militante péquiste de longue date ayant connue une brillante carrière professionnelle. Est-ce que les gens

ne pouvaient s'identifier à elle? Pouvaient-ils bénéficier facilement de son attention, de sa compréhension, de son appui, ...? Jacques ne pouvait répondre spontanément oui à partir de la perception laissée. Personnellement, il l'a croyait très accessible et disponible!

La candidature en tant que député de M. Laurin fut annoncée et, seulement, le chef du PQ apparut à la télévision parlant d'accommodements pour les anglophones et le principal intéressé ne s'exprima pas, du moins à la télévision. Ainsi, le retour politique de M. Laurin plairait aux militants et son impact médiatique en serait atténué car on appréhendait des réactions des anglophones. Déjà, le PQ s'agenouillait devant les anglophones et, en particulier, son chef sous le prétexte d'harmoniser les relations anglo-franco québécoises. L'histoire à la Lèvesque se répétait! Oui à M. Laurin mais il fallait l'encadrer rigidelement. Probablement que ses commentaires relatifs à l'attrition de la loi 101 au cours des ans n'enthousiasmaient pas le chef de l'opposition et ses acolytes. Deux anciens dirigeants du Parti Indépendantiste dont Jacques avait été membre, sans plus, réussirent à publier alors que Jacques s'évertuait depuis des mois auprès d'éditeurs. Leurs propos s'apparentaient à ceux de Jacques qui n'avait pas encore lu ces ouvrages. Ils étaient probablement moins menaçants que lui, que ses écrits pour les dirigeants du PQ! Les anciens dirigeants du défunt PI étaient considérés politiquement brûlés alors qu'il s'agissait de souverainistes exigeants. Ils avaient vraisemblablement obtenu tacitement ou activement l'imprimatur du chef de l'opposition sinon de certains membres de son état-major. En principe, le chef défendait la paix sociale et en réalité, il défendait ses propres intérêts, ses idéologies personnelles et tant pis pour les tenants d'autres approches souverainistes et surtout indépendantistes.

Le talon d'Achille du PQ pourrait bien consister en une faible représentation des milieux économiques, industriels, ... Il était une chose que des économistes et des professeurs œuvraient au gouvernement et il en était une autre que de s'adjoindre des praticiens de ces milieux. Trop de politiciens étaient dépourvues d'expériences concrètes, pratiques des milieux d'affaires francophones, anglophones et bilingues. Ils n'avaient pas eu le loisir de visualiser l'univers réel de l'industrie, du commerce. Leurs vision en était une théorique, hypothétique. Ils représentaient peu de danger concret pour les dirigeants actuels de ces milieux car ils pouvaient facilement être bernés par ceux-ci. La preuve de ces dires était les mérites de propositions concrètes apportées et appliquées, mises en place avec succès par d'anciens

hommes d'affaires lesquels disposaient d'une formation très limitée en la matière.

Avec grand renfort publicitaire, la nomination d'un ancien ministre péquiste à un conseil d'administration fut annoncé. Il siégerait bénévolement! Quelle nouvelle extraordinaire alors que des milliers de bénévoles s'activaient déjà depuis longtemps! Evidemment, l'image de cet ancien politicien était soignée car on l'entrevoyait déjà occupant des tâches encore plus importantes. De plus, ce politicien en apparence peu politiciailleur représentait l'exemple singulier du péquiste, souverainiste dont la progression professionnelle, la carrière se poursuivait malgré que son parti politique était dans l'opposition. Pour une vedette "montée en épouvantail", de très nombreux nationalistes, souverainistes végétaient lorsque chanceux à la remorque des libéraux allègrement promus.

Monsieur D. Lussier, toujours omniprésent en politique, apportait sa contribution littéraire à la souveraineté du Québec surtout en colligeant des déclarations de personnalités sympathiques ou non à cette démarche. Jacques surestimait peut-être cet intellectuel car il s'attendait à un écrit original de sa part. De nouveau, l'éditeur en cause prenait peu de risques en publiant de tels propos, d'ailleurs, assez froidement accueillis.

Le dirigeant local du parti sollicita Jacques en tant que sollicitateur à l'occasion de la campagne annuelle de financement. L'organisatrice s'était opposée à la candidature de Jacques au poste de président de comté, elle appuya quelqu'un d'une autre municipalité. Jacques mentionna qu'il se concentrerait sur ses activités à l'Ordre des ingénieurs du Québec, son manuscrit, ses lectures; Canabec, Ennemi intime, Indépendance, ... dont il avait recommandé l'achat à la bibliothèque locale. De plus, il mit en garde l'exécutif du parti contre l'encouragement du député à la désobéissance civile face à une société de services. Cette mesure lui apparaissait hasardeuse même de la part d'un docteur en politique, Jacques questionnait son jugement à ce sujet. Le député local s'en prit à l'Hydro-Québec qui avait fait des concessions monétaires aux autochtones "bon client". Jacques trouvait que ce geste de l'Hydro-Québec défavorisait indûment le québécois toutefois la source de ces difficultés de l'Hydro-Québec en cette matière consistait aux problèmes d'accessibilité au territoire autochtone, territoire sous la responsabilité dudit député d'opposition responsable de la Montérégie. Prêcher par l'exemple en refusant officiellement de payer les services électriques reçus représentait

pour Jacques une des méthodes les plus efficaces d'être imité. La perturbation de plus en plus généralisée des activités de l'Hydro-Québec se faisait aux frais des québécois. Encourager la désobéissance civile n'était pas la meilleure démarche à entreprendre de la part d'un membre de l'Assemblée Nationale. L'accessibilité au territoire autochtone était du ressort des gouvernements fédéral, québécois, ontarien et américain. De plus, l'impact sur les relations internationales de ces échanges étaient considérables et le député régional était également imputable de ces relations pour son parti. La réalisation de la souveraineté du Québec et préféablement de son indépendance ne pouvait profiter d'un tel climat créé en parti et en principe par des futurs responsables de l'affirmation du Québec à tous les plans. Ses supporters se réjouirent qu'il ait obtenu les manchettes locales et occuper les titres des journaux québécois mais à quel prix! Jouer à la vedette souvent improvisée constituait une activité divertissante mais pas toujours rentable pour la cause servie! Récupérer politiquement une démarche populaire spontanée consistait à effectuer du "surfing" sur une vague. Jacques présenta ses commentaires aux préposées à la clientèle et aux relations publiques de la société d'utilités publiques au sujet de cet encouragement de la part d'un politicien aux abonnés à ne pas payer les services reçus car les autochtones se voyaient accordés des traitements de faveur de nature incitative. D'ailleurs, les autochtones jouissaient de bien d'autres privilèges; droits de chasse et de pêche, exemption de taxes sur le tabac consommé, allocations gouvernementales, ... Le vrai problème était fondamentalement l'intégration des autochtones au Québec aux plans social, judiciaire, ... Conséquemment, des pressions devaient être exercées au fédéral et à Québec en cette matière. Jacques n'approuvait pas les accommodements de l'Hydro-Québec à l'égard des autochtones cependant l'Hydro-Québec disposait de moyens limités, limités à ceux que lui accordaient les états canadiens et québécois. Accentuer le problème des paiements des services en le généralisant au niveau du Québec lui semblait irresponsable de la part d'un membre de l'Assemblée Nationale. Malgré, ses allégeances politiques, Jacques exprima également ses opinions à l'exécutif local de son parti. Ces récriminations s'inscrivaient dans un mouvement croissant de critique de cette société d'Etat, mouvement initié par les autochtones, entre autres, et débordant sur le plan international. Le succès obtenu par ces critiques encourageaient d'autres intervenants locaux à profiter de cette tribune pour mousser leur image publique au lieu de sauvegarder une institution très importante pour les québécois et particulièrement pour les québécois francophones. L'idée de représailles du député lui venait

probablement de militants toutefois il était le signataire de cette missive et il endossait un mouvement de désobéissance civile. Déjà, des lettres de protestations avaient été acheminées à l'Hydro-Québec et un recours collectif était initié occasionnant des frais à être payés par les abonnées. Malgré qu'un moratoire fut décrété par le chef de l'Opposition à ce sujet, le député local poursuivit sa démarche, notamment à la télévision. Une formation en sciences politiques aurait pu conduire au développement d'un jugement politique suite à quelques années d'expériences cependant la tentation était toujours grande de faire la manchette des journaux. Les supporteurs de député faisaient des efforts pour lui conserver sa crédibilité de jeune député. Par surcroît, Jacques avait cru qu'il était difficile, même à un politicien de formation et ayant œuvré au NPD-Canada de s'identifier intrinsèquement aux valeurs québécoises, en être imprégnées quoi! Que l'indépendance soit promue par de tels politiciens présentait plusieurs écueils; la force créatrice d'un individu était préférablement guidée par les motivations profondes, les croyances personnelles. Voilà, un petit exemple d'un début d'hystérie collective conduisant au désordre social, le tout réalisé désinvoltement pour ne pas dire innocemment. Des médias, des politiciens, et autres intervenants trop heureux de se faire entendre en prônant une solution de facilité éhontée. Jacques dut partager les coûts des lettres-réponses, des frais additionnels de la gestion des nouveaux comptes en souffrance, des relations publiques, ... et possiblement du financement des revenus non perçus, possiblement (200,000 abonnés @ 300\$) 60,000,000 \$. S'attaquer ainsi à un pilier de l'économie québécoise frisait l'autodestruction. On était loin de bâtir le Québec! Loin de l'affirmation du Québec! Loin de son indépendance! La résistance d'éléments du Québec conduisait à déstabiliser, perturber des rouages importants de l'économie québécoise! La solution mise de l'avant par le PQ, à savoir assurer l'alimentation électrique à l'entrée de la réserve comportait de nombreux inconvénients; abandon du réseau électrique coûteux, interdépendance des réseaux, entretien du réseau, perte de contrôle d'éléments du réseau, ... Le député local et la députation péquiste souffraient d'une carence prononcée de connaissances et d'expériences administrative et technologique. Administrer une société d'état n'était pas une mince affaire et à plus forte raison un Etat indépendant. Il devenait presque gênant de se déclarer, de se réclamer du comté de Bertrand. Cette situation, ici détaillée, illustre certains volets de la politique au Québec au point de vue de Jacques. La Société Saint-Jean Baptiste organisait les lundis de l'Indépendance du Québec et elle avait invité, entre autres, un souverainiste associationniste et essentiellement étapistes. Jacques espérait que ces souverainistes

cheminaient par étapes mais par étapes importantes, significatives vers l'indépendance du Québec. De plus, le défilé annuel ne referait pas idéalement à la souveraineté du Québec s'il n'en tenait qu'à son président. Ainsi, il pourrait obtenir de nombreux commanditaires, commandites. Jacques se rappelait les dires d'un ancien président de compagnies attachés, près des intérêts québécois qui soulignait pertinemment le fait que les pouvoirs économiques étaient plus puissants que les pouvoirs politiques.

A nouveau, son copain qui jouait à l'entremetteur politique semblait contribuer à l'abrutissement de Jacques en raison de son asservissement politique aux dirigeants actuels et, évidemment, de son envergure personnelle inhérente à ses origines, à sa formation de niveau collégial, ... dit d'un façon non péjorative! Simplement, la stricte réalité! Cependant les liens personnels perduraient. A tort ou à raison, Jacques croyait que ce copain avait commencé à fumer alors que le Chef de son parti, le PQ, était vertement critiqué pour cette faucheuse habitude, contraire aux valeurs sociétales. Après deux heures en présence de ce copain ayant fumer six cigarettes, Jacques réalisait l'inconfort probable des collaborateurs du chef de l'Opposition à l'exemple de celui de Jacques qui dut ventiler la pièce suite au départ de son copain qui était pénalisé au plan santé par cette habitude car une pratique de la technique Nadeau des plus complètes révéla que Jacques était plus en forme que ce copain, semblait-il! Jacques en fut surpris et probablement son interlocuteur.

ii) Le Parti Libéral du Québec

Il considérait que le Premier Ministre du Québec devait commencer à s'exprimer en français à l'étranger comme d'autres chefs d'état le faisaient afin de représenter, promouvoir le caractère culturel spécifique de leur pays. D'autant plus que des écrits officiels du chef canadien souvent ne traduisaient par la dualité linguistique du Canada de l'époque. Ce chef originant du Québec provenait d'une famille pour le moins bilingue comme plusieurs anciens premiers ministres du Canada, des gens bien intégrés d'abord à l'élément anglophone.

A voir, le Parti Libéral du Québec palabrer de souveraineté à vingt-deux crans (rapport Allaire) en attendant les offres fédérales, de juridictions fédérales transférées au Québec, de référendums à proximité des élections et le Parti Québécois discourir de souveraineté même pas d'indépendance avec plusieurs éléments en moins, de référendums quelques mois après leur accession au pouvoir, une commission québécoise qui accouchera probablement d'une suggestion de référendums, Jacques aurait aimé être assuré que l'indépendance fut pour demain ou pour le moins une souveraineté-association obtenue suite à une déclaration d'indépendance du Québec, préférablement consommée. Comment négocier sans un mandat ferme et clair! De plus, tout comme René Lévesque avait tenu son parti en otage, en menaçant de partir, Ryan appliquait le même scénario hautement inspiré toutefois cette fois avec l'appui du Premier ministre. Il était inacceptable qu'une seule personne malgré son mérite allait contre le vote de délégués officiellement élus d'un parti pour assumer la prise de décisions. La brève histoire du Québec avait démontré que ces piliers s'effondraient assez rapidement et malencontreusement différaient l'évolution du Québec. Monsieur Ryan se questionnait publiquement au sujet de la pertinence d'un société française au Québec et il disait que c'était irréaliste. Certaines réflexions de Monsieur Claude Béland lui laissaient croire que comme dirigeant il ne s'était pas souvent frôler, frotter à la communauté anglophone. Il lui semblait, à prime abord, poursuivre un cheminement politique honnête et représentatif de celui de nombreux québécois. Ses témoignages faisaient progresser le débat conduisant à l'indépendance du Québec. Comme prévu, ses interventions efficaces suscitérent des réactions, des représailles de la part d'éléments

fédéralistes de l'intérieur et de l'extérieur de mouvement qu'il dirigeait. En suivant attentivement les travaux de la Commission Bélanger-Campeau, il constata à nouveau que les experts étaient peu consultés, entendus et surtout écoutés. Généralement, ils recommandaient l'obtention d'un mandat clair d'indépendance préalablement à de nouvelles tractations avec Ottawa. Jacques non pris sinon perdu dans les détails de la politique partisane en était depuis longtemps arrivé à ces conclusions. Par le truchement de l'Ordre des ingénieurs du Québec à titre d'administrateur élu participant au comité de rédaction d'un mémoire pour la Commission, il avait soumis son point de vue et réagit à la version préliminaire du rapport présenté. Son point de vue fut aussi repris dans un journal local et Jacques y soulignait que l'avenir du Québec était entre les mains du Parti Libéral au pouvoir, parti à vocation fédéraliste, un peu indépendamment des conclusions de la Commission Bélanger-Campeau et jusqu'à un certain point des vues de la population.

L'actuel Premier ministre du Québec, après avoir profité des appuis de sa belle-famille et de vingt-cinq ans de vie politique avait probablement oublié ses humbles origines qui lui facilitaient la compréhension de certains dossiers et lui fournissaient des arguments qui ne servaient pas toujours les démunis du Québec. Le gouvernement du Québec même dirigé par un économiste ne préconisait que peu de mesures favorisant le soutien, le développement économique, la création d'emplois en sus de leur appui au projet de la Baie James. D'autre part, un confrère lui faisait remarquer qu'il était ardu pour le chef d'Opposition d'oublier ses humbles origines et qu'un de ses problèmes consistait plutôt à s'approcher du citoyen québécois! Un intervenant politique des plus actifs et un ami déclaré du Premier Ministre, Pierre Bourgault, lui semblait être prêt à tout pour promouvoir l'indépendance du Québec et à appuyer un leader déterminé à réaliser l'indépendance indépendamment de ses origines. Jacques accordait énormément de mérite à Monsieur Bourgault pour ces années de promotion de l'indépendance, même de "descente aux Enfers", de désuétude, pour son authenticité, ...

Les membres de l'Assemblée Nationale s'étaient votés unanimement, il va s'en dire, des félicitations ainsi qu'aux autres intervenants dans le dossier de l'incendie de Saint-Amable. Néanmoins, les conséquences et les suites de l'incendie n'étaient pas très heureuses pour la population locale; des sables contaminés, des milliers de pneus, des sols contaminés, l'état de santé de nombreuses personnes incertain, ... On devait conclure que le

sinistre aurait pu causer plus de dégâts!

Monsieur Bourassa, s'il avait voulu réaliser la souveraineté, l'indépendance du Québec, il l'aurait fait présentement, sinon depuis longtemps, pensait Jacques. De dissenter sur ses capacités et ses aptitudes à le faire était peine perdue. Ses intérêts politiques et personnels étaient liés au système fédéraliste. Il s'était toujours acharné à défendre le fédéralisme, incapable de réaliser plus, de mieux défendre les intérêts du Québec à long terme. Il n'avait comme réflexes que des réflexes défensifs, que des attitudes attentistes (un vrai mollusque). Une attitude pro-active ne cadrerait pas avec sa personnalité. L'ambiguïté entretenue reflétait son incapacité à prendre des décisions, à définir des orientations québécoises, à innover en quelques domaines que ce soit, à s'appuyer sur les éléments dynamiques et innovateurs du Québec. Les jeunes se retrouvaient sans-emploi, sans ouvertures internationales. Ses nombreuses nominations traduisaient un favoritisme historique et un souci de statut quo prononcé. S'appuyer sur son expérience pour maintenir le Québec dans la fédération canadienne alors que le Canada anglais nous avait répudié apparaissait comme une démarche d'un leader en attente de sa retraite dorée fédéralistement et témoignait de la faible vitalité du Parti qu'il représentait. Si le système fédéraliste était si performant, il lui fallait livrer la marchandise; assurer la prospérité du Québec, créer le quasi-plein emploi, obtenir des capitaux pour la recherche et le développement, gérer la récession plus efficacement que le Parti Québécois l'avait fait antérieurement, favoriser le français comme langue de travail, assumer les responsabilités financières du Québec au lieu de les refouler, de les refiler unilatéralement à un palier inférieur de gouvernement, représenter le Québec au niveau international, favoriser l'implantation de sièges sociaux ou, pour le moins, de bureaux régionaux par les entreprises bénéficiant du marché québécois, ... La direction du PLQ aurait dû être laissée à un jeune libéral nationaliste québécois. Monsieur Bourassa devait accorder la même chance que M. Desrocher lui avait allouée.

Monsieur Lévesque se flattait de représenter la population dans son ensemble ayant été élu non seulement par les péquistes. Monsieur Bourassa en assurant par tous les moyens la suprématie du fédéralisme faisait fi de la volonté des deux tiers des québécois qui désiraient la souveraineté. Le chef de l'Opposition avait tendance à suivre la voie de Monsieur Lévesque et Jacques espérait qu'il n'oublierait pas cette volonté québécoise. Ainsi donc, Monsieur Lévesque croyait de son devoir de représenter la

population! Cependant, ce n'était pas le cas de Monsieur Bourrassa, il continuait à défendre les intérêts de son entourage, ses secondeurs financiers et autres, un peu comme à l'ancienne cour des rois, au lieu de représenter la population québécoise souverainiste.

Le ministre Claude Ryan était favorable au fédéralisme en autant que son rayonnement personnel en était accrue. Toutefois, lorsque le fédéral s'ingérait dans ses activités politiques, il s'en trouvait beaucoup moins heureux. Il avait vécu une expérience semblable à l'occasion du dernier référendum québécois. Compte tenu de la rigueur, du degré d'approfondissement, des conclusions tirées et des actions entreprises dans un dossier concernant Jacques, il ne put se dire impressionné par le ministre Ryan. Une attitude studieuse ne saurait remplacer l'obtention de résultats tangibles!

Monsieur Guy Saint-Pierre en accédant à présidence de SNC avait été suivi par une kyrielle d'administrateurs qui lui apparaissait anglais. Plusieurs administrateurs réalisèrent subséquemment des profits de l'ordre de cent mille dollars en écoulant des actions reçues de l'entreprise possiblement non imposables s'ils n'avaient pas encore utilisés leur marge de gains de capital. Bénéficiant de ses présumés contacts personnels avec son ancien patron, Monsieur Bourassa, le président de SNC contribua largement au relancement de cette importante entreprise. Non-seulement, les dirigeants d'affiliation libérale étaient promus mais ils étaient également maintenus au pouvoir en bénéficiant de l'appui des réseaux libéraux: médias, marchés, directorats, ...

Le conflit d'Oka semblait une façon de déstabiliser le Québec en utilisant des éléments canadiens et américains intégrés à la majorité anglophone nord-américaine. La permissivité avec laquelle les lois québécoises, canadiennes et américaines étaient appliquées représentaient un encouragement à la désobéissance civile et à un escalade.

En une occasion au moins, Jacques observât qu'au lieu de souligner de son vivant le travail, la contribution humanitaire d'un membre de la communauté, on attendit de présenter des hommages à titre posthume. Les autorités politiques en place profitaient de ces circonstances auprès des proches éprouvés pour renforcer leurs emprises sur la population indépendamment des croyances et des affinités des disparus.

Subséquemment aux propositions fédérales de Meech, le gouvernement conservateur revenait à l'attaque, visait de nouveau à intégrer le

Québec dans l'ensemble canadien. Suite à des consultations avec toutes les provinces et les territoires, le gouvernement comptait présenté à son électorat un Canada intégré ou intégrant les éléments francophones, anglophones et autochtones. Les conservateurs fédéraux pouvaient compter sur l'appui du Premier ministre québécois, croyait-il. Après un référendum provincial relatif aux propositions fédérales, M. Bourassa poursuivraient son cheminement fédéraliste à moins d'imprévus nationalistes franco-québécois.

Il était quand même plaisant de voir M. Bourassa jouer avec l'équation suivante:

Union économique + Autonomie politique = Souveraineté partagée

De plus, il se referait à des discussions avec M. R. Lévesque préalablement à l'avènement du PQ. Ces discussions permettaient de mieux situer les positions respectives du PLQ et du PQ en cette matière au niveau du discours. Prononcés à l'occasion d'un colloque où la qualité totale était à l'honneur, on pourrait supposer que ces remarques traduisaient un effort pour défendre les intérêts du Québec et de l'administrer de la façon la plus efficace. Pourtant, une démarche respectant les critères de la qualité totale en matière politique compte tenu des objectifs politiques de Jacques passait par l'indépendance du Québec à ses yeux.

A un moment, M. G. St-Pierre, chef d'entreprise témoignait publiquement de son appréhension quant à la prospérité de son entreprise et des économies québécoise et canadienne dans un contexte politique où le Québec s'autogouvernerait. Ce chef d'entreprise avait trouvé une formule, une stratégie efficace dans le système fédéral et anticipait des bouleversements, des réajustements nécessaires dans un régime politique différent. Il avait profité des circonstances pour souligner les aspects négatifs des dernières interventions politiques de M. Trudeau. Pendant qu'une autre commission fédérale péniblement poursuivait ses consultations, le Chef de l'opposition à Québec renformissait les liens souverainistes et associationnistes avec les Etats-Unis et M. Bourassa allait séjourner en France préalablement au sommet de la francophonie alors que généralement les Etats-Unis l'accueillait durant ses périodes de détente à l'instar de M. R. Lévesque. La dite commission fédérale était coprésidée par un pilier du parti libéral qui apparaissait sous un jour moins glorieux, désabusé et perdu dans les "détales" organisationnels et multipartisans.

Après avoir été très absents dans le domaine des politiques

économiques québécoises et subis les interventions fédérales, les ministres libéraux commençaient à faire leur classe dans la planification économique, le développement technologique, industriel et commercial. En bref, les libéraux commençaient à faire leurs devoirs cependant on était en droit de se demander si l'opposition officielle pouvait en effectuer la correction, la critique car les libéraux puisaient à même les ressources humaines nationales en ces matières.

M. Bourassa tentait de doubler le Parti Québécois en suggérant, lors d'un voyage européen, une formule de souveraineté-association originale. A un degré peut-être plus élevé au plus formelle, cette approche requérait l'apport, la collaboration du Canada anglais; association non seulement économique, diplomatique mais aussi politique par l'intermédiaire d'un super parlement dont les membres seraient élus. M. Parizeau attendit les résultats d'un sondage pour manifester précisément ses appréhensions face à cette proposition. Le système politique retenu par le PQ supposait quand même des structures conjointes. Dans les deux cas, Jacques entrevoyait une prédominance du Canada sur le Québec à tous les plans ainsi que l'exigence d'un accord tacite ou réel du Canada. Cette situation comparativement à celle conduisant directement à l'indépendance pénalisait les négociations, hypothéquait dès le départ l'assumption la plus complète possible de pouvoirs actuellement assumés par le Canada.

iii) Le Bloc Québécois

Jacques avait cru percevoir même en l'absence d'informations privilégiées, un désabusement chez Monsieur L. Bouchard face entre autres au fonctionnarisme fédéral essentiellement anglophone tout comme Jaques avait vécu (sans faire de projections) face à l'administration anglophone des grandes entreprises montréalaises. A un moment donné, vous constatez qu'il s'agit d'un roc de Gibraltar et vous reculez face à une intégration certaine, un asservissement à la Chrétien, par exemple. Monsieur L. Bouchard avait probablement réalisé qu'il ne deviendrait jamais le premier ministre du Canada; ses parents n'étant pas anglo-québécois et que, toutefois, son projet de carrière pouvait peut-être inclure le poste de premier ministre du Québec. Il semblait populaire dans l'opinion publique chevauchant les systèmes politique fédéral et québécois avec une volubilité développée au cours des ans. Il était problématique pour le PQ de ne pas appuyer le Bloc Québécois dit indépendantiste maintenant qu'un tel Bloc existait. Une certaine alliance, concertation dans l'action politique s'imposait d'elle-même cependant le Chef du Bloc devait jouer ses cartes afin de s'assurer d'une représentativité, la plus vaste possible incluant les péquistes, les libéraux, les conservateurs, les ethnies, les anglo-québécois, ... et ainsi se positionner en potentiel futur premier ministre du Québec afin de profiter des opportunités politiques éventuelles. Dans une analyse politique en 1982, Jacques avait réfuté plusieurs arguments favorables à la création d'un parti politique indépendantiste à Ottawa suite à une implication active au sein du PQ.

D'autre part, au niveau fédéral, une commission consulta les canadiens, un autre groupe examina la constitution canadienne et ses facilités d'amendement, une campagne de promotion du fédéralisme généreusement financée par le public s'amorça, ... Les dépenses de l'état fédéral devaient être contrôlées sauf celles favorisant le pouvoir, ou le maintien du régime fédéral comme tel et du gouvernement conservateur actuel. Tout pour laisser le carcan canadien sur le Québec!

Mulroney à court de ressources et en dernier ressort car son parti bénéficiait d'un très faible appui populaire, accordait des promotions à ses anciens adversaires politiques (à la chefferie) vu de l'intérieur du Parti conservateur du Canada, PCC. Il désespérait d'être réélu et il acceptait de laisser le bateau conservateur en

voie de naufrage à de potentiels sauveteurs s'ils ne réussissaient pas à le remettre à flots d'ici les prochaines élections. A quelques années des élections fédérales, ce qui faisait la force relative du PCC était la multiplicité des partis, la faiblesse du Parti Libéral du Canada et particulièrement de son nouveau chef empêtrer dans cette complexité conjoncturelle et en l'absence de politiques précises si ce n'était l'optique de plaire au groupe majoritaire du Canada et de ménager les subtilités des québécois.

Au fédéral et au moment du vote, les québécois, les électeurs hésiteraient à annuler leurs votes, à voter pour le Bloc Québécois. Les gens ont été conditionnés par de nombreuses années de participation au choix du premier ministre canadien et ils adoptaient généralement une attitude positive face au processus électoral, démocratique même au niveau fédéral. A moins de campagnes électorales très vigoureuses, les appuis hypothétiques notés dans les sondages s'estomperaient.

Jacques s'étonna que le Bloc Québécois fut fondé en Montérégie plutôt qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, château fort péquiste, nationaliste, lieu d'origine du fondateur. Ils désiraient possiblement élargir leur base opérationnelle. Les ressources de ce nouveau parti, surtout financières, n'étaient pas très importantes et son financement constituait un défi. Le Vice-président du Parti Québécois était présent à ce congrès de fondation alors que le chef de BQ n'avait pas participé au congrès péquiste. M. Bouchard aurait probablement aimer voir également à ses côtés le vice-président du Parti Libéral du Québec, du NPD-Québec, ... Jacques savait que M. Landry avait maintenant un pied à terre sur les deux rives du Saint-Laurent, de Montréal et qu'il aimerait séduire un nouvel électorat, un électorat sudiste, après avoir subi un verdict populaire négatif. A quelques reprises, M. L. Bouchard semblait tiraillé entre ses anciennes prises de position fédéralistes dans le domaine de l'environnement et l'affirmation indépendantiste du Québec.

Après avoir été en adoration, avoir adulé les, relativement, jeunes familles Trudeau et Mulroney, on nous offrait la seconde famille de L. Bouchard à titre de modèle à imiter. Dans ces conditions, M. Parizeau n'était plus dans la course, il devait au moins se remarier à une jeune femme à l'instar de M. Lévesque et le plus tôt possible serait le mieux!

Assistant à un souper-concert organisé aux profits d'une fondation d'un hôpital à titre de représentant du Président de l'Ordre des

Ingénieurs du Québec, Jacques questionnait la pertinence d'une telle décision du Président. L'OIQ ne pouvant se permettre de contribuer à toutes les fondations du Québec toutefois celle-ci était dirigée par une représentante du public à l'Ordre. Cette soirée fut appréciée par le couple Laberge ayant été très bien accueilli par leur hôte, une politicienne municipale bien intégrée à son milieu entourée des membres du conseil d'administration de l'hôpital. Jacques discuta fortuitement de scénarios politiques avec un député fédéral. Aux prochaines élections fédérales, le Parti Libéral du Canada pourrait être élu et le Bloc Québécois formé l'opposition officielle à Ottawa malgré une hésitation prévisible des québécois à presque annuler leur vote en votant pour BQ. Jacques croyait que les québécois pourraient élire le PLQ dans ces circonstances sécurisés par la présence du BQ à Ottawa. De plus, le PLQ forcerait le PQ à défendre des positions indépendantistes en surcroît du nouveau refus stratégique de toutes associations de la part du Canada anglais avec un futur Québec indépendant. Ce député percevait semble-t-il, M. Parizeau plus indépendantiste que L. Bouchard et entrevoyait la perception de toutes les taxes et impôts comme une mesure significative d'affirmation nationale même si des négociations pouvaient conduire à une répartition des pouvoirs entre Ottawa et Québec. Jacques réalisait que les conditions de vie d'un simple député fédéral étaient difficiles. Le député se devait d'aimer ce travail de représentations multiples auprès de la population au cours des fins de semaine, entre autres, et des voyages aller-retour à Ottawa surtout en l'absence de pied à terre. De plus, la tâche de sollicitation des fonds était très accaparant et représentait un véritable défi pour ce parti. Une voisine de table qui se disait de souche anglaise s'en prenait vigoureusement à M. Péladeau qui investissait ou investirait au Mexique. Jacques nourrissait des appréhensions face au libre-échange mais ne pouvait partager ces opinions malgré l'échec de la papeterie de Matane et il lui semblait normal que des investisseurs québécois évaluaient le marché potentiel du Mexique et pourquoi pas M. Péladeau!

M. Chrétien maintenait l'image traditionnelle du Parti Libéral du Canada face à Washington au moins dans le dossier du libre échange en exigeant son réexamen. L'éminence d'élections américaines ne favorisait pas une grande ouverture de la part du candidat Bush. M. Mulroney pourrait être choyé relativement à M. Chrétien officielle plus revendicateur. Néanmoins, il fallait se poser la question à savoir si M. Bush serait encore l'interlocuteur américain suite aux élections.

Une fois de plus, Jacques observait en visionnant les jeux d'hiver

que les manifestations sportives internationales représentaient une opération exceptionnelle de promotion du Canada de préférence au Québec tant au Québec qu'à l'étranger. Les remarques relatives aux discriminations à l'endroit des athlètes québécois au sein de l'équipe canadienne étaient faites constamment et particulièrement à chacune de ces manifestations internationales. Pourtant les performances des québécois ne manquaient pas d'éclats; cinq médailles québécoises sur un total de sept décorés par le Canada.

FOR AUTHOR USE ONLY

iv) Quelques considérations

A accorder priorité au travail, à la famille, à la religion, ... relativement au nationalisme franco-qubécois, notre société n'était qu'une province largement conduite, administrée de l'extérieure s'intégrant imperturbablement et systématiquement aux plans culturel et économique aux sociétés anglo-canadienne et américaine.

La création de plusieurs emplois pour des francophones tant au Québec qu'en dehors du Québec passait par l'intransigeance collective des québécois à exiger du français et idéalement par un gouvernement indépendantiste fort. Les francophones hors Québec l'avaient, d'ailleurs, souligné à la commission Bélanger-Campeau. Jacques avait été témoin de maintes situations où son exigence du français avait contribué à l'obtention d'un service en français par un francophone. Ses services avaient également été appréciés à titre de francophone dans des entreprises majoritairement anglophones dans des conditions similaires tant au Québec qu'en Ontario. Effectuer la promotion d'une culture franco-qubécoise dans son ensemble constituait dans les faits, en réalité, concrètement à promouvoir l'emploi, la prise en main, la création d'un climat de concertation, une cohésion sociale accrue et, par conséquent, une plus grande imperméabilité face à la culture et société anglophone très dynamique et vivace.

Doris Lussier que l'on retrouvait constamment en compagnie de personnalités nationalistes n'avait pu être élu à cause du peu de sérieux de ses propos en tant qu'amuseur public, pensait Jacques. Les gens voyaient chez lui d'avantage le côté, l'aspect amuseur de sa personnalité que celui de l'universitaire et l'amateur, le mordu de politique québécoise. Probablement que financièrement, il n'était pas perdant autrement il aurait dû troquer des emplois de professeur d'université et d'artiste pour celui de politicien. Il était hasardeux de parler de sujets personnels. Par exemple, d'autres individus lui avaient été présentés comme professeurs d'université alors qu'ils assumaient qu'une ou deux charges de cours et conséquemment, ils étaient loin de toucher le salaire d'un professeur. Ce n'était pas le cas de M. Lussier croyait Jacques. Lui-même avait bénéficié de cette ambiguïté dans l'esprit de beaucoup de gens lorsque agissant comme consultant et chargé de cours à l'université.

Fréquemment, il s'agissait de décrier une situation ou une mesure

généralisée pour qu'exceptionnellement, on mettait en relief, en manchettes électroniques, un cas, comme l'on disait souvent l'exception qui confirmait la règle. Ainsi, cette dénonciation était contrée temporairement et rapidement oubliées et de plus la situation était perpétuée. Les dirigeants pouvaient alors être satisfaits de leurs opérations de camouflage. Et à quand la prochaine! Avec les médias électroniques, la télévision, la riposte était presque immédiate. D'autre part, une réaction sporadique et même concertée de la base pouvait donner de bons résultats cependant une action planifiée et orchestrée au niveau national pouvait même ne pas être perçue de la base surtout dans un climat de confiance, de succès, d'euphorie et quelques fois de panique et de crise.

Quelqu'un qui effectuait une critique sérieuse des méthodes, des politiques d'un organisme et qui suggérait diverses solutions ou palliatifs se devait de voir ses observations communiquées aux membres et au public afin d'améliorer le fonctionnement de l'organisme et possiblement de contribuer au renouvellement des dirigeants. Trop souvent, ce genre de commentaires était tût pour ne pas incommoder les dirigeants en fonction et on leur acheminait les suggestions en sourdine espérant qu'ils réagiraient positivement. C'était ce que Jacques appelait des demi-mesures de la part des militants anxieux de souligner leurs appuis à l'"establishment". Placer un pantin, en position exécutive qui empruntait le langage de d'autres ou qui répétait les discours suggérés, ne pouvait transformer un pro-fédéraliste en un indépendantiste efficace, par exemple. Son copain lui proposait souvent ou généralement des actions qu'il jugeait altruistes et occasionnant des dépenses personnelles en énergies, temps et argents: rédaction de plusieurs livres, vente de cartes de membres du parti, etc. alors que Jacques aurait préféré rentabiliser les investissements consentis en termes de temps, énergies et argents: publier un ouvrage, accéder à des postes rémunérateurs à l'instar de d'autres citoyens et militants.

Jacques expliquait le faible taux de participation aux élections par un désintéressement face à un palier politique donné, à des candidats semblables, des programmes similaires, à la carence d'enjeux majeurs, aux faibles incidences personnelles, à des candidats non connus personnellement, particulièrement en périodes d'activités personnelles intenses.

Au plan municipal, un directeur général permettait à un maire peu instruit et expérimenté d'administrer. Le choix d'un directeur général moins expérimenté aurait pu réduire les succès d'une équipe dirigeante dans la direction des affaires et aussi de leur

réélection. Dans sa municipalité, le fait de provenir du milieu semblait particulièrement important lors de la distribution de mérites, par exemple, on soulignait d'abord le nombre d'année de résidence dans la municipalité. Visiblement, les décideurs en place souhaitaient maintenir leur ascendant. Après quelques années, on aurait pu croire qu'il s'agissait d'un critère de faible importance et que la connaissance de d'autres municipalités aurait même pu constituer un atout. Un ancien maire et un ancien commissaire industriel étaient omniprésents dans le suivi et la participation à la gestion des affaires de la municipalité, semblait-il. On les disait partie prenante d'importants projets à titre de consultants. Un candidat défait à la mairie avait promis de réduire au minimum les travaux réalisés par des consultants et autres et de confier le plus possible de mandats aux fonctionnaires de la municipalité. L'opposition municipale félicita les dirigeants pour la préparation du budget, fait particulier pour une opposition qui se privait éventuellement d'arguments. Jacques savait le maire adroit et cette situation le confirmait.

Certains souverainistes disaient qu'ils bénéficiaient de soixante-dix pour-cent d'appui de la population dans l'exercice de leur profession ou encore dans la recherche d'emploi ou de contrats. Les trente pour-cent de fédéralistes occupaient des postes souvent importants et contrôlaient probablement plus que trente pour-cent des activités économiques et commerciales. Beaucoup de francophones devaient travailler en anglais même si les sondages les présentaient favorables à la souveraineté. Dans plusieurs champs d'activités, il n'était pas évident que les leaders étaient si favorables.

Jacques avait réfléchi au sujet d'une remarque de Monsieur René Lévesque à l'effet qu'un parti politique était un "mal nécessaire", possiblement en raison de sa lourdeur, de l'énergie requise à sa création, son maintien même après avoir obtenu le privilège de diriger la nation. Néanmoins, on ne saurait procéder différemment afin de respecter un processus démocratique et efficace quant à l'implication et à la participation de la population, entre autres.

Si vous proveniez, originiez pas d'un milieu aisé, il était naturel que vous accédiez à des postes importants. Si vos origines étaient humbles, que vous ne proveniez pas de la cuisse de Jubiter, toutes les raisons étaient valables pour freiner votre avancement à moins de suivre docilement un membre de l'élite québécoise fédéraliste de préférence ou d'être un ancien ministre. A plusieurs occasions, Jacques s'interrogea sur la qualité de la démocratie québécoise, il

écrivait, il parlait par dépit de la "démocrassie".

Si l'on examinait la situation politique québécoise dans son ensemble, il n'était pas évident que l'indépendance du Québec était pour demain ou après-demain pourtant un certain consensus semblait se dessiner même par de ça, au-delà des intérêts des partis politiques québécois et des dirigeants d'affaires et autres. Ces derniers voulaient maximiser les résultats des retombées positives pour leurs formations et leurs intérêts respectifs. Leur objectif premier étant le pouvoir ou le profit! De plus, bon nombre de politiciens expérimentés avaient vu les services fédéralistes de leurs nombreux amis trop bien récompensés et fréquemment en fin de carrière pour ne pas s'en soucier. Les autres dirigeants adoptaient des attitudes similaires.

Pourquoi faire l'indépendance? Poser la question pour un indépendantiste, c'était répondre aux questions suivantes: Pourquoi être maître chez nous? Pourquoi administrer nos affaires nous-même? Parce que c'était nos responsabilités et que nous devions les assumer et gérer notre mieux-être, notre avenir! Personne n'était plus intéressé à notre mieux-être que nous-même! A long terme, les québécois bénéficieraient de leur gestion publique et ils apprendraient beaucoup à réaliser l'indépendance du Québec dans un premier temps. Que de pouvoirs présentement assumés au nom des québécois à Ottawa! Cette étape aurait un effet stimulateur et de responsabilisation de l'ensemble des membres de notre communauté. La réponse à cette question reposait sur la confiance des québécois en leurs propres moyens et des risques énormes à laisser à d'autres le droit de gérer complètement ou en partie nos dossiers, notre avenir. Comment créer un climat de concertation lorsque vous déteniez qu'une portion des pouvoirs au Québec! Dans le pays du Québec, les deux solitudes linguistiques seraient plus près, presque forcées de se souder, de collaborer. Une question d'un co-président de la Commission Bélanger-Campeau le laissait perplexe quant à l'utilité de cette commission traitant précisément de ce sujet, quant aux intérêts de nos élites à assumer simplement leur rôle de citoyen responsable. Plusieurs écrits de Jacques visaient à convaincre ses concitoyens de l'importance de créer notre propre pays, notre propre cadre de vie. Tout simplement! Tout naturellement!

Lors d'un appel à Revenu Québec au sujet d'un régime d'épargne enregistré de retraite, Jacques se fit dire que l'harmonisation des politiques, des données en cette matière était effectuée par Revenu Canada, le Québec devenant de moins en moins autonome.

Avec la venue de partis politiques anglophones au Québec, l'amorce du rejet des journaux anglophones racistes montréalais, Jacques estimait que le climat politique à Montréal s'améliorerait. Les points de vue anglophones étaient présentés assez directement et honnêtement à la population du Québec et cette dernière s'en trouvait mieux renseignée pour réagir adéquatement. Cependant, à entendre des jours durant sur les lignes ouvertes des entretiens de sympathisants aux malheurs des anglo-québécois, il se doutait que de tels débats influenceraient les résultats des sondages en leur faveur et que, fort de ces résultats favorables, ils insisteraient sinon exigeraient que, par respect pour la démocratie, des mesures suggérées et de plus en plus envahissantes soient matérialisées, réalisées. Jacques étaient conscients de leur assurance et de leur confiance en leurs énormes moyens. Périodiquement, des groupes d'hommes d'affaire réagissaient positivement à ce lobby des plus efficaces s'appuyant sur les affinités anglophones nord-américaines.

En attendant de se rendre à un banquet, Jacques attablé dans un restaurant, sirotait son café en lisant le rapport annuel de la CUM. Il observa installé à la table voisine un individu qui attendait et Jacques lui dit quelques paroles banales en français et ce dernier répondit d'un anglais tinté d'espagnol. Jacques en profita pour pratiquer son espagnol et une discussion s'en suivit relativement à l'opportunité ou au bien-fondé d'investir aux Iles Canaries et en Espagne, pays en expansion économique, la deuxième en Europe, aux différences culturelles et économiques entre l'Espagne et l'Amérique latine; accents et niveaux d'instruction différents, intégration internationale (libre-échange américain et marché commun), aux dangers du libre-échange tripartite (E.U.-Canada-Mexique) pour le Québec en raison des faibles salaires mexicains et de leur lent développement économique prévisible (dix ans et plus), aux avantages pour le Canada de garder le Québec sous sa gouverne et Jacques le convainquit de l'importance pour le Québec d'être indépendant et près des pays latins. Sergio, son interlocuteur, le salua chaleureusement et Jacques lui répéta une de ses expressions favorites et pour la première fois en espagnol "El mundo es mas pegneno"; le monde est petit et il n'est pas surprenant de rencontrer, par exemple, un voisin en Europe ou ailleurs à l'occasion d'un voyage.

En soirée, au banquet, un confrère oeuvrant dans un milieu bilingue préconisait à titre de compromis que la langue et la culture soient laissées au gouvernement québécois et que l'économie et les autres fonctions soient administrées conjointement. Jacques lui fit

remarquer qu'il ne partageait pas ces vues et il admit qu'un tel partage pourrait bien survenir à quelques nuances, détails près avec deux partis qui préconisent des associations Québec-Ottawa. Jacques fit voir à son copain, la pertinence pour le Québec d'obtenir un mandat d'indépendance de la population au plus tôt afin d'éviter l'autodestruction du Québec et du Canada par les fanatiques nationalistes. Un gouvernement ainsi mandaté pourrait minimiser les dégâts et optimiser les résultats de la répartition des pouvoirs tel que suggéré par les experts à la Commission Bélanger-Campeau. On pouvait croire que la répartition des pouvoirs et des avoirs respectifs étaient déjà amorcée tant à Québec qu'à Ottawa et dans les autres capitales provinciales. De plus, les leaders économiques traduisaient officiellement les intérêts de leurs entreprises plutôt que ceux de simples membres de la société québécoise. "Dis moi quels sont les intérêts que tu représentes et je te dirai quelles positions constitutionnelles tu défends! Comment penser qu'un homme d'affaire très grassement rémunéré dont l'entreprise était à cheval sur les deux provinces pouvait prôner ouvertement l'autonomie de l'une d'elle alors que le tout était chapeauté par le gouvernement fédéral.

Une fin de semaine, il aurait pu assister à deux activités politiques. Il fut invité à un banquet-bénéfice organisé par un mouvement indépendantiste et social-démocrate de gauche car il était abonné à leur journal. De plus, le Parti Québécois local organisait un colloque auquel un député favorisant l'élection référendaire souverainiste agissait comme conférencier. Jacques aida Suzie à la confection et à l'installation d'une valence dans le salon.

Il avait un peu peur des mouvements de gauche, certains membres ayant été aux mains de la GRC, Gendarmerie royale du Canada, lui disait-on! Toutefois, il partageait certaines de leurs analyses politiques. S'il avait été invité comme personnalité, il serait peut-être allé au lieu de grossir simplement l'assistance et de contribuer au financement!

Jacques se demandait s'il ne réagissait pas d'une façon trop critique contre les dirigeants incluant ceux du PQ. Il avait vécu plusieurs expériences politiques qu'il n'avait pas encore "digérées", intégrées, et acceptées, semblait-il! Après avoir assumé des responsabilités, il était moins motivé à simplement assister à des événements. Il maintenait sa décision de s'impliquer activement dans une organisation à la fois tout en appartenant en tant que membres à d'autres. Disperser ses énergies ne l'enchantait pas et il jugeait ce procédé inefficace. Mieux valait être

disponible lorsque nécessaire! Cependant, il appréciait être informé du déroulement de telles activités. S'il plafonnait dans l'organisation choisie, il pourrait remettre en cause cette approche.

On avait porté à son attention, le cas d'une multinationale bien implantée au Québec dans les produits de santé. On lui faisait réaliser que la philosophie corporative avait été bouleversée au moins localement suite à des conflits de nature linguistique et raciale puisqu'il faut bien appeler les choses par leur nom; québécois francophones et québécois versus canadiens anglophones. Les canadiens anglais avaient gagnées comme c'était souvent le cas néanmoins ils en subissaient des contre coups importants et par conséquent le Québec. Dans un Québec indépendant, nos québécois auraient eu de meilleures chances de défendre et de conserver leurs emplois, de nombreux emplois, pensait-il! Lui-même avait vu pleurer un patron originaire des provinces de l'Ouest car Jacques voulait briser le Canada. Ce gestionnaire humain avait également réalisé l'impact négatif d'une telle attitude sur la carrière de Jacques dans un tel milieu.

Nos amis anglophones du Québec étaient fiers à juste titre de leur contribution à l'essor du Québec. En l'absence de leur appui, de leur présence, les éléments francophones auraient peut-être pu suppléer. Beaucoup de réalisations avaient été rendues possibles grâce au financement fédéral soit la quote-part des impôts québécois majoritairement francophones. Même, le financement privé s'appuyait sur les profits réalisés par des entreprises bénéficiant de l'accès au marché québécois et souvent de généreuses subventions fédérales et québécoises accompagnées de crédit d'impôt, de l'accès aux ressources naturelles renouvelables ou non, ... Leur volonté collective de maintenir le cordon beylical fédéral en disait long sur la source, l'origine de leur prospérité. De plus, le partage d'une langue continentale contribuait énormément aux échanges tant économiques que culturels.

Jacques avait observé l'apport culturel, la contribution significative à la francisation, à l'usage d'un vocabulaire technique français des firmes françaises lors de la réalisation des travaux olympiques. Au moment de l'implantation, en particulier, de l'usine Michelin dans les Maritimes, Jacques avait écrit que les français négociaient, offraient surtout des biens culturels au Québec tandis que leurs investissements tangibles allaient ailleurs tout en empruntant souvent le passeport québécois, l'entrée québécoise en terre nord-américaine.

L'Hydro-Québec apparaissait attaquée de tous les côtés; ingérences gouvernementales, contrôles environnementaux québécois, canadiens et, par surcroît, américains incluant les amérindiens, ... Ces attaques confirmaient l'importance de cette organisation dans l'économie québécoise. Déstabiliser l'Hydro-Québec contribuait à démolir un des principaux symboles de la réussite québécoise, à déstabiliser l'économie québécoise, à ébranler le vouloir collectif d'affirmation québécoise. Au niveau personnel, Jacques avait mentionné à cette société que les relevés émis par le fiduciaire l'étaient en anglais. Depuis un certain temps, le français y apparaît en priorité tout comme l'anglais dans les documents fédéraux. Jacques aurait préféré des relevés unilingues français dont la confection nécessiterait seulement des francophones alors que beaucoup d'emplois en milieu financier exigeaient l'anglais. Des proches de Jacques réalisaient peu l'importance d'exiger le français afin de créer des emplois pour les francophones. Ils étaient traumatisés, avaient peur d'une affirmation francophile dans un pays, le Canada où l'anglais était une exigence fédérale fondamentale en tout milieu même au Québec.

A moultes reprises, les nostalgiques de l'ère Trudeau avec l'appui actif de celui-ci s'évertuaient à concevoir une façon de le faire participer à nouveau à la vie politique canadienne et par tant à la promotion du fédéralisme canadien si rentable pour ces habitués du pouvoir. Ils auraient aimé que leur progéniture continue à bénéficier de ce système qui avait fait leur succès. Ils s'évertuaient à ressusciter une ancienne revue avec la connivence de grands médias. M. Trudeau ou plutôt M. Elliot Trudeau essayait de mobiliser ses amis anglophones contre la société distincte du Québec telle que définie dans les propositions du gouvernement fédéral et conservateur. Les franco-québécois qui avaient peine à s'affirmer depuis des siècles étaient soupçonnés par l'illustre ancien premier ministre du Canada de vouloir déporter des anglo-québécois une minorité si bien traitée et pourvue. Il réagissait en raison, en fonction de ses propres méthodes, mesures dont les québécois francophones avaient fait les frais et continuaient d'assumer les conséquences, entre autres, des politiques mises de l'avant sous sa direction notamment d'un bilinguisme artificiel pancanadien conduisant en réalité à la bilinguisations du Québec alors que l'assimilation des francophones hors Québec se poursuivant peut être à un rythme légèrement moins accéléré. De par la fermeté de ses propos, cet homme public souvent provocateur et idéaliste à sa façon réveillait peut-être tant chez les anglophones que chez les francophones un esprit nationaliste en réaction à de nombreuses

années de tentatives d'uniformisation et de nivellement. Les québécois acceptaient moins bien le diktat de M. Elliott Trudeau, signe d'une affirmation collective québécoise ou tout simplement que "son temps était passé ou qu'il avait fait son temps". Jacques visionnait l'importance du Québec pour les québécois francophones en terre américaine d'une façon semblable à celle de l'état d'Israël pour les juifs au niveau mondial malgré le fait que toute comparaison demeurerait imparfaite. En ce sens, deux situations quoique similaires à plusieurs aspects n'en étaient pas moins différentes.

Que penser des sondages? Par qui étaient-ils financés? Quel échantillon était pris? Jacques préférait que les résultats des sondages émanaient de plusieurs, diverses sources et idéalement de sources souverainistes et préférablement indépendantistes malgré leurs faibles moyens que de sources fédéralistes pourvues d'énormes ressources. Des sondages favorables à la souveraineté, favorables à des dirigeants hautement associationnistes et souverainistes pouvaient conduire à l'élection d'un parti représentant ces tendances; le Parti Québécois et contribuer essentiellement à l'assainissement de la paix sociale sans toutefois amener le Québec à l'indépendance, prérequis à une saine négociation avec le Canada anglophone.

Monsieur Chrétien se devait de jouer un rôle de penseur, d'animateur, de coordonnateur, de rassembleur, de porte-parole libéral après avoir traduit souvent crûment les opinions et concrétiser les projets de ses anciens patrons. Il disposait de peu de temps pour s'adapter à ses nouvelles fonctions si ses capacités personnelles le lui permettaient. Suite à quelques déclarations, Jacques se demandait s'il n'était pas trop franc pour être un politicien conventionnel. En principe, ses chances étaient excellentes de devenir le prochain premier ministre du Canada à moins que le Québec devienne indépendant avant les élections fédérales.

Un proche de Jacques lui avait décrit les méthodes d'affaires de M. Malenfant dès le début de sa progression vertigineuse. Dans cette région du Québec, les entrepreneurs refusaient systématiquement de travailler pour lui et ils exigeaient des garantis ou des paiements à l'avance. En l'absence de syndicats, les travailleurs n'étaient possiblement pas en entière sécurité eux aussi.

Il revit un confrère de classe marqué naturellement par les séquelles de l'âge dont l'entreprise montréalaise avait basculée

financièrement aux mains américaines. Cette prise de contrôle était accompagnée des nombreuses mesures de rationalisation. Est-ce que le libre-échange apportait de telles conséquences et à quel degré? Peu d'études, de statistiques semblaient témoigner de l'état et de l'évolution de la situation. Les dirigeants politiques et d'affaires aux rênes lors de la signature du traité avaient acquiescé aux désirs du géant américain et ils étaient plutôt avares de précisions et préféraient tablés simplement sur leurs positions initiales. Ils faillaient être proactifs commercialement en de telles circonstances face à un géant dont les décisions étaient fréquemment concertées au plus haut palier hiérarchique. La diversification des tendances politiques et autres au Québec ne facilitait aucunement une semblable concertation en l'absence d'un esprit national de survie et d'affirmation car les québécois étaient depuis toujours écrasés par des forces politiques et autres dirigées de l'extérieur et écartelés par des partis politiques, des organismes disposant de faibles assises, affinités, ... québécoises et francophones. Il était opportun pour un dirigeant politique, par exemple, d'être optimiste au volant, entouré d'autres bénéficiaires de ces pouvoirs, bardés d'amis intéressés. Que dire de la québécoise, du québécois francophone moyen? Avaient-ils les mêmes raisons d'envisager l'avenir avec optimisme compte tenu de l'état actuel des choses, de leur possibilité d'avancement personnel et collective, ... Des régions entières étaient laissées pour compte et on les départait d'outils susceptibles de leur permettre de s'animer, de se concerter, de se prendre en main, de s'organiser, de prendre racines commercialement et financièrement sur une base collective au lieu d'attendre une pitance parcimonieuse, de se donner des moyens; coopératives, sociétés, ... afin de construire véritablement le Québec, le Québec régional seul espoir de survie du Québec car Montréal vivait sous le joug du multiculturalisme à saveur anglophone prononcé et cette ville semblait une ville en sursis compte tenu des forces en présence. Une ville en sursis et également un Québec en positions très précaires, Montréal étant un moteur économique important et d'un poids démographique déterminant alors que l'expansion économique et démographique des régions s'avéraient problématique.

Jacques n'admettait pas ou très difficilement que l'on fasse passer la religion, la famille, le travail, ... avant le nationalisme franco-québécois. Ce schème simple de valeurs rendait problématique la promotion de l'indépendance du Québec et même de la défense des intérêts franco-québécois. Les travailleurs en milieu francophone étaient favorisés et malgré tout, Jacques avait connu beaucoup de ces travailleurs prônant le fédéralisme et réalisant peu

l'importance d'une patrie comme gage de pérennité de leur situation. Ils en désiraient toujours plus, maintenant et à n'importe quel prix!

Observant qu'une manifestation de rejet des francophones conservateurs se préparait à Ottawa, Jacques constatait une fois de plus la nécessité de créer notre pays afin de s'administrer, de contrôler les informations nationales en tant que majorité tout comme les anglophones au Canada. Les franco-québécois sacrifiaient leur nationalisme aux avantages pécuniaires, honorifiques et autres devant vivre en tant que canadien plutôt que québécois.

Un étudiant espagnol en stage de formation linguistique au Québec soulignait son attachement à sa langue natale, le catalan. Il évaluait comme meilleures les chances pour l'avènement d'un Québec indépendant que celles d'une Catalogne indépendante. Il souligna le fait que sa langue maternelle n'en était pas une internationale. Jacques avouait qu'il était plus facile pour un non-espagnol ou non-catalan de considérer le pays dans son ensemble tout comme les étrangers face au Canada et au Québec. Toutefois en tant que québécois, il sympathisait aux préoccupations nationalistes de ce jeune catalan. Au Québec au sujet du français parlé et écrit subissait des assauts dans plusieurs domaines; doublage de films, éditions, ... visant à assurer la suprématie non seulement culturelle mais économique de l'ancienne mère-patrie.

Que pouvait-on attendre d'Ottawa? Des mesures fédéralistes sûrement! Une propension naturelle à la centralisation! L'exercice du pouvoir par la majorité anglophone! Le contrôle économique, nerf de la guerre en toute matière! Quel était le réflexe naturel des dirigeants de l'époque lorsque vous suggériez des mesures québécoises? Ces mesures étaient souhaitables mais trop coûteuses, onéreuses! Ottawa en préconisant la centralisation des pouvoirs économiques au niveau fédéral forçait le Québec à rentrer dans les rangs fédéraux ou à s'affirmer en tant que pays.

Un autre point de vue important aux yeux de Jacques s'avérait être la facilité d'obtention de subventions par certains entrepreneurs à succès pour un certain temps. L'expression "bien-être social pour riches" le frappa par sa pertinence. Une autre expression mieux accréditée était la suivante "Tout le monde commentait des dépenses inférieures à un million et peu de gens se reconnaissaient l'expertise d'apprécier des projets de plus grandes envergures. Fermer une usine récente dont la construction avait nécessité l'appui substantiel de l'état méritait mûres réflexions.

Progressivement, des révélations relatives aux antécédents de M. Mulroney permirent d'identifier les méthodes employées par celui-ci dans les négociations, représentant une de ses principales forces, un de ses atouts majeurs en tant qu'administrateur et politicien, disait-on. Après avoir liquidé harmonieusement l'Iron Ore propriété américaine, il était peut-être le leader idéal pour briser le Canada comme répétaient invariablement les fédéralistes convaincus. Toutefois en liquidant son ancienne compagnie, il l'avait réalisé aux plus grands intérêts de ses patrons et l'on pouvait croire que ses nouveaux patrons étaient la majorité anglaise du Canada assistés de ses amis américains. Au sujet des déboires de M. B. Lamarre, Jacques en venait à croire qu'ils étaient non seulement d'ordre administratif mais également d'ordre politique car plusieurs de ses successeurs à diverses fonctions qu'il avait cumulées, étaient clairement reliés sinon identifiés au Parti libéral.

A prime abord, dans la défense de la démocratie en Haïti, les alliés et les américains en particulier semblaient moins pressés d'envahir ce pays que le Koweït et l'Irak. Les enjeux économiques étaient différents, croyait-on. Toutefois mieux valait disposer d'informations valables avant de se prononcer et d'entreprendre des représailles. Les expériences américaines en ces matières étaient considérables et s'avéraient porteuses de sérieuses leçons. Les déclarations du Père Aristide favorables aux supplices corporels s'expliquaient possiblement par l'influence de son milieu immédiat. Même si vous êtes président d'un organisme, son porte-parole vous ne pouvez imposer entièrement vos vues. Probablement qu'il devait composer avec son entourage afin de conserver son poste. Quel dilemme! Appuyer un président démocratiquement élu qui préconise des sacrifices humains au lieu d'un président par intérim et éventuellement un nouveau président élu dans quelles conditions? Le député local et le PQ approuvaient le Père Aristide et son ancienne équipe. Ici, il fallait viser, seconder le respect du processus démocratique. Jacques repoussait la pensée morbide que les pneus de Saint-Amable auraient pu être utiles au Président d'Haïti. En certains pays, la puissance économique influençait le choix des chefs ainsi que l'appui populaire de ces derniers de part les contributions accordées à certains candidats, par exemple, en mettant à pied les leaders d'opinions défavorables à leurs thèses. Tandis que dans d'autres pays aux mœurs plus violents, tel Haïti, les perturbations personnelles touchant non seulement l'emploi d'un individu et de ses proches, son rôle social, sa qualité de vie mais également sa vie, ultime châtiment.

La prédominance d'hommes de loi dans les institutions publiques: Mulroney, Bourassa, ... favorisait peut-être la tenue de nombreux débats, la présentation de documents intéressants, de multiples commissions utiles cependant les mesures concrètes en matières économiques, notamment aux chapitres de la création et du maintien de l'emploi, du développement industriel et technologique et en matières politiques se faisaient de plus en plus pressantes et rarissimes.

Un débat interpellant M. Bourassa demandé par M. Parizeau au sujet des propositions préliminaires du fédéral avait été organisé plaçant M. Bourassa en terrain vague, flou où il excellait. Certains disaient que ce dernier était peu en forme alors que ce débat le favorisait d'après les consultations téléphoniques auprès du public. Plusieurs auditeurs déploraient la carence de nouvelles données et des séances d'information formelles par des formateurs professionnels étaient suggérées. Un commentateur imputait à l'attitude suffisante de l'ancien professeur connaissant la faible appui populaire à ses propos et à sa démarche politique. En dehors, des débats officiels M. Bourassa semblait aimer flatter personnellement les personnalités en cause, ses interlocuteurs politiques faisant ainsi la promotion de vis-à-vis politiques qui l'accordaient bien, somme toute! Un opposant feutré, conventionnel convenait bien à M. Bourassa!

Décidément, les autochtones servaient les intérêts du Canada anglais. Après avoir bloqué l'entente du lac Meech, ils invitaient le Premier ministre du Québec à assister à une assemblée regroupant les premiers ministres des provinces, activités que celui-ci s'était refusé des derniers mois.

Une animatrice vedette interviewait un auteur ayant analysé le contexte politique québécois et conclu que les francophones québécois se dirigeaient vers une fausse solution politique, la souveraineté-association servie à la sauce péquiste ou libérale alors que la solution durable s'avérerait être à ses yeux l'indépendance du Québec. Jacques et de nombreux militants en étaient venus à cette conclusion depuis des ans! Cette animatrice jouait à la vedette, monopolisait le débat tout en sacrifiant les auditeurs d'exposés le moins complètement et en l'interrompant à la première amorce. Bravo au "vedettariat" superficielle! Les auditeurs tout en sympathisant avec l'auteur restaient sur leur appétit étant plus intéressé au sujet qu'à l'effervescence du débat. Si l'auteur méritait d'être invité, il méritait de s'exprimer et d'être entendu

sinon compris!

L'armée canadienne semblait faire preuve de maturité et de réalisme influencé par des représentants francophones et anglophones. Les francophones avaient su faire valoir les intérêts du Québec compte tenu de cette déclaration de principe. Un ancien fonctionnaire de la défense lui confia que même à Montréal, il travailla en anglais seulement. Les jeunes recrues francophones étaient assimilées en moins de deux ans étant noyées intentionnellement dans des milieux anglophones. Ce n'était que récemment que les nouveaux officiers éprouvaient encore de la difficulté à maîtriser l'anglais étaient lorsque promus, lui disait-il. L'arrivée de René Lévesque au pouvoir avait contribué à son avancement ainsi qu'à celui de plusieurs fonctionnaires francophones. Lui-même était retraité et admettait être plus familier avec l'anglais écrit que le français. Jacques avait apprécié la compagnie de ce gentilhomme et en avait profité pour étudier succinctement sa vie de retraité, sa philosophie; être actif, ouvert aux gens, ... Toutefois à cette réception, Jacques rencontra plusieurs connaissances, personnalités du milieu de l'ingénierie et félicita un ingénieur qui venait d'obtenir une promotion suite entre autres à de nombreux efforts à la promotion du fédéralisme. En temps qu'administrateur de l'OIQ, il considérait ce geste comme normal et rituel. Jacques s'était vêtu convenablement sans plus et il se surprit à saluer tant de gens qui sillonnait les salles contiguës. Il avait décidé de poursuivre une conversation intéressante plutôt que de saluer brièvement de nombreuses personnes, activité moins chaleureuse.

Certains québécois même à titre de professionnels se sentaient désemparés dans le contexte économique; domination des marchés québécois par des intervenants internationaux, succès amoindris des têtes de file québécoises, taux de chômage élevé chez les québécois, perspicacité des nouveaux arrivants à se positionner sur le marché du travail dans des emplois stables et établissement de réseaux d'influence, décrochage et indolence politique des dirigeants en matières constitutionnelles (dédouplements, ...), dans la définition de politiques économiques, de développements technologiques, régionales et autres, dans la création d'emplois, dans la réduction des déficits, en la stabilisation sinon la réduction des taxes et des impôts, dans le décloisonnement planifié des marchés, etc. Malgré, leurs compétences respectives, ils étaient apeurés d'affronter la gestion des affaires québécoises habitués à un rôle d'appui plutôt que de direction. Jacques croyait fermement aux capacités des québécois et éprouvait des difficultés à faire partager ce point de vue que les québécois étaient les mieux placés

pour promouvoir leurs intérêts en tout milieu et même au GATT où d'importantes mesures étaient prises et devant avoir des répercussions économiques et sociales considérables particulièrement au Québec.

Par exemple, l'Hydro-Québec se retrouvait dans un milieu énergétique compétitif disposant pourtant de sources locales d'alimentation électrique: hydraulique, nucléaire, thermique et récemment à partir du gaz. Des projets au Nouveau-Brunswick; turbines à gaz, au Labrador; centrales hydrauliques, et des turbines à gaz implantés par les américains, le tout à des coûts unitaires (kilowattheure) projetés compétitifs. Cette entreprise d'état était soumise à moultes contraintes politiques limitant énormément son maintien et préféablement sa progression. Elle était de plus en plus limitée comme un des moteurs économiques du Québec; ses entrepreneurs arrivaient de plus en plus de l'extérieur du Québec. L'Hydro-Québec semblait souffrir des conséquences fâcheuses du piètre état des relations entre les gouvernements québécois et canadiens avec les autochtones. D'autre part, la faible transparence des activités hydro-québécoises ne contribuaient en rien à son image. Là encore, l'HQ s'était probablement conformé ou avait répondu aux attentes du gouvernement québécois. Maintenant que certains problèmes devenaient publics les politiciens jouaient au Ponce Pilate tenant sous leur tutelle politique les dirigeants contraints à l'obéissance ou à une démission.

Le programme de développement technologique du ministre Tremblay constituait essentiellement l'identification des pôles actuels ou des principaux secteurs technologiques du Québec plutôt qu'une stratégie. Ledit programme ainsi que celui de la main-d'œuvre professionnelle et d'autres représentaient une amorce à la définition de stratégies québécoises. Toutefois en l'absence des pouvoirs constitutionnels complets, ces stratégies québécoises étaient fragmentaires, incomplètes, ... tant dans leur définition comme telle que dans leur réalisation hypothétique. Même, un pays (indépendant) et par tant disposant de moyens accrus était soumis aux contraintes internationales mais son champs de manœuvre s'en trouvait agrandi d'autant. Par ailleurs, l'intégration des francophones aux milieux anglophones se poursuivait. Les travaux de recherches, d'ingénierie, de fabrication et autres réalisés pour le gouvernement américain notamment les forces armées, les agences gouvernementales américaines, ..., la documentation devait être rédigée en anglais. A un degré légèrement moindre, la documentation produite pour le gouvernement canadien l'étaient également en anglais surtout lorsqu'il s'agissait de projets d'envergure. Le

contexte économique et politique était progressivement préparé intentionnellement ou non pour insécuriser les québécois francophones à l'époque du futur référendum possiblement sur la souveraineté. Les coupures de transferts fédéraux, les déclarations antagonisâtes des anglophones relativement à l'affirmation du Québec comme société, la multiplication des comités consultatifs, la mise sur pied de groupes de promotion du fédéralisme à grand frais, ... en sus de la récession profonde constituaient quelques mesures préliminaires au référendum.

Un premier ministre provincial de l'Ouest dut admettre que sa population régionale craignait le bilinguisme. Le responsable de la politique canadienne affirma que l'objectif de cette politique visait à permettre entre autres aux résidents de l'Ouest de vivre en anglais ainsi qu'aux anglophones du Québec. Ce premier ministre ne faisait que confirmer le caractère anglophone de sa province et la volonté de ses concitoyens de vivre dans un pays anglophone et il dénonçait l'aspect superficiel de cette politique nationale établie d'abord pour promouvoir les intérêts des anglophones du Québec. Seulement, un Québec indépendant pouvait négocier favorablement, efficacement certains accords de réciprocité en matières linguistiques et autres. Toutefois, de tels accords ne devaient pas mettre en péril la protection du français au Québec comme tel d'autant plus que les politiques canadiennes de bilinguisme avaient été peu respectées ailleurs qu'au Québec.

Jacques fut étonné du grand nombre d'actionnaires qui participèrent à une assemblée annuelle d'une banque montréalaise. La présence de personnalités de divers milieux et la qualité des buffets constituaient des éléments d'explication. L'assemblée fut rigoureusement conduite selon l'ordre du jour prévu. Toutes les propositions, résolutions étaient connues à l'avance sauf pour la période de questions laquelle permit de rendre public une présumée fraude et de mettre habilement en évidence l'unilinguisme du président de l'entreprise. Ce dirigeant fit un réquisitoire compréhensible et anticipé en faveur du fédéralisme canadien. Cette banque œuvrait évidemment au Québec et au Canada anglais et son siège social était au Québec ce qui la rendait hautement tributaire des marchés québécois et canadiens. De plus, leur expérience en territoire américain s'avérait fructueuse!

Jacques fut surpris de la considération donnée à une offre de service effectuée à la Présidente d'un mouvement d'opposition d'une commission scolaire importante. L'opposition avait bloquée l'embauche d'un dirigeant intérimaire et Jacques avait voulu

soumettre sa candidature à ce moment. Sa surprise venait du fait que sa candidature fut portée à l'attention du Président de la commission scolaire, Chef du parti au pouvoir. Le style de la réponse du Président témoignait du climat administratif houleux. A cette offre osée en milieu instable, une réponse étreinte fut obtenue!

Une célébration à caractère nationaliste conduisit à un appui à l'Indépendance du Québec, une proposition formelle à cette cause de la part de plus de trois cent sympathisants. Jacques participa activement à un atelier traitant de monnaie et de la dette d'un Québec indépendant et, probablement, souverain à un certain degré. La documentation et les présentations d'économistes prenaient l'utilisation d'une monnaie canadienne surtout en raison d'une période d'instabilité économique et de l'impact potentiellement négatif sur les résultats des élections. Un fort pourcentage d'appui à une monnaie canadienne était préférable à un pourcentage moins élevé à une monnaie québécoise, préconisaient-ils. Toujours, le même scénario pré-électorale! Jacques souligna l'importance de bénéficier de la latitude optimale dans les négociations avec le Canada anglais et que le contrôle linguistique et culturel supposait que les pouvoirs économiques soient aussi et d'abord acquis. La portion de la dette québécoise avait été révisée à la hausse rejoignant presque les données d'un économiste anglophone de l'université McGill. On s'alignait sur les capacités à payer du Québec. Jacques préférait des pourcentages moins élevés surtout dans le cadre de négociations. Plusieurs participants étaient présents à leurs dires pour apprendre, obtenir des informations. Deux économistes présents avaient changé d'opinions au cours des derniers six mois, se ralliant au point de vue de M. Parizeau de crainte d'apeurer comme toujours l'électorat, les répondants au prochain référendum ou les voteurs à la prochaine élection. Un d'eux avait écrit M. Parizeau à titre de futur principal décideur québécois! A défaut de présenter aucune conclusion ou une référence à la monnaie canadienne seulement, Jacques suggéra à contre cœur au moins une monnaie québécoise à long terme et une monnaie canadienne ou autre au départ selon l'état des négociations. Les spécialistes, les économistes croyaient se réserver les sujets dits techniques; monnaie, dette, ... Pourtant des sujets aussi complexes étaient débattus publiquement. Ces sujets dits techniques ne pouvaient être traités séparément ayant une incidence importante sur les politiques économiques d'un Québec indépendant. Dans l'ensemble, Jacques était satisfait de la proposition d'ouverture de la rencontre, déclaration d'indépendance du Québec et il n'éprouvait pas le besoin de se faire voir et entendre au micro. Jacques salua plusieurs anciens

militants du PQ. Le PQ était très présent à cet événement! L'élément féminin n'apprécia pas un vote minoritaire quant à leur implication égalitaire dans la composition d'une assemblée constituante. M. Doris Lussier qui s'exprima sur ce sujet fut amicalement pris à parti en soirée. Jacques aurait aimé assister au banquet mais préféra épargner soixante-cinq dollars car les revenus familiaux provenaient surtout de son épouse. "Au cas où", il avait quand même apporté une chemise et une cravate qu'il avait laissé dans sa voiture. De plus, il comptait lire cette revue, la revue publiée par cet organisme à la bibliothèque locale plutôt que de payer son abonnement. Ici encore, son député s'était inscrit comme par hasard au même atelier. Il reconnut un ancien président de compagnies pour qui un confrère avait œuvré durant quelques années. Il s'agissait d'un vénéraliste nationaliste, pensait-il. Jacques discuta assez longuement avec un ancien président de comté du PQ dans la jeune trentaine; des congrès à chefferie, des personnalités péquistes et de leurs antécédents, ... Il éprouvait de la réticence à s'adresser aux présidents de mouvements présents; M. Bouthiller, ... Il se demandait qui serait les récipiendaires des deux prix à saveur nationaliste. Le dirigeant de la revue à qui Jacques avait présenté son manuscrit était absent. Une journée en compagnie d'indépendantistes lui donnait plus de satisfaction que plusieurs mois en milieu souveraineté-associationniste!

Quelques jours plus tard, Jacques releva que le Président du Mouvement National des québécois appuyait officiellement l'exemption d'une nouvelle taxe dans la région près de la capitale canadienne, mesure régionale. On disait que déjà les taxes sur l'essence étaient moins élevées qu'ailleurs au Québec. Les régions à proximité des États-Unis subissaient aussi les pressions économiques résultantes du faible coût de l'essence américaine.

Il était petit actionnaire d'une banque qui sollicitait des commentaires, il offrit ceux-ci: "Suite à l'indépendance du Québec, votre banque devra s'adapter à ce nouveau contexte politique. A titre de citoyen corporatif québécois, pourquoi ne pas vous y adapter dès maintenant! Des dirigeants grassement payés, entre autres par les québécois devraient représenter les valeurs de la société québécoise et éviter de se cramponner dans un statut quo reflétant des points de vue dépassés. Des leaders plus clairvoyants et moins coupés du citoyen moyen, défendraient mieux les intérêts des actionnaires de la banque. Un club de millionnaires ne constitue pas nécessairement un excellent conseil d'administration!" Les québécois avaient avantages à exprimer leurs opinions auprès de ces piliers économiques, ces centres de décision.

La lecture de deux livres indépendantistes, l'un rédigé professionnellement à titre de politicologue constituait un plaidoyer en faveur de l'indépendance et un appui au PQ et aux dirigeants et le second plus près de l'histoire politique québécoise reflétait l'implication personnelle de l'auteur, permit à Jacques d'apprécier les cheminements, les arguments, les positionnements et la nature des appuis respectifs à la cause, au PQ et à ces dirigeants. Ces deux indépendantistes avaient menés un combat sans trop échouer personnellement, les deux avaient séjourné dans la Capitale nationale et profité de des largesses du fédéral à un moment donné de leur carrière. Un des livres était structuré à l'exemple de celui de Jacques; antécédents personnel et politique incluant quelques écrits complémentaires déjà publiés ou non. Les québécois y étaient interpellés et invités à s'affirmer comme tels en se démarquant des agissements louvoyant de M. Bourrassa.

Jacques avait conçu une pétition relative à l'Indépendance du Québec. Elle se lisait ainsi: " Nous soussignés, citoyennes et citoyens du Québec réclamons l'Indépendance du Québec. Nous demandons la tenue soit d'un référendum, d'ici la fin d'octobre 1992, soit une élection référendaire. Nous demandons que la question posée soit la suivante: Je désire le statut d'indépendance pour le Québec. oui _____ non _____ " Ainsi, les gens pouvaient donner leur appui à une telle démarche indépendantiste sans référence à aucun organisme. Les coordonnées du Président de l'Assemblée Nationale du Québec étaient données comme adresse d'expédition. Une autre pétition appuyant la souveraineté était circulée par le Mouvement Québec, entre autres.

Trop de gens désiraient, ressentaient le besoin d'aduler un politicien, trop d'intervenants politique collaboraient à la création artificielle d'une "super star" politique contribuant à fausser le jugement politique, entre autres, de la population et aussi des militants politiques. L'optimisation visuelle d'un personnage politique et autres était souvent réalisée au détriment du respect de la vérité, du camouflage des faiblesses humaines et caractérielles avec le concours intentionnel ou non des médias réagissant à ces forces sociétales. Une plus grande maturité, une acceptation collective des moyens et des ressources limitées d'un humain aurait conduit à un encadrement plus judicieux de ces agents du pouvoir qu'étaient les politiciens. Les milieux d'affaires bien établis dans un ou des créneaux consolidaient constamment leurs acquis à tous les plans en scrutant toutes les avenues possibles, en évaluant la pertinence et la rentabilité de telle ou telle

alternative en manifestant le plus de réalisme possible dans l'appréciation des ressources disponibles en rapport avec de nouveaux défis envisagés. L'estimation à leur juste valeur des performances et des résultats antérieurement obtenus représentait une assise fondamentale à une telle démarche. De plus en plus, de gens identifiaient et déploraient pour ne pas dire décriaient que des dits spécialistes souvent au langage peu accessible au public utilisaient leurs connaissances pour servir d'abord ou exclusivement leurs intérêts soit professionnels, soit personnels et asservir la population. Ces intervenants sociétaux au points de vue officiels fréquemment divergeants favorisaient la création et le climat flou et imprécis et le maintien du status quo en diverses matières dont celles constitutionnelles. Le non respect de la réalité ou du moins l'absence de recherche de données réalistes conduisaient à des résultats de nature éphémère et de portée restreinte affaiblissant globalement notre société relativement à d'autres dont les dirigeants faisaient preuve de pragmatisme, de clairvoyance basée sur des éclairages réalistes et recherchés par ceux-ci leur facilitant la définition de projets de société, des modalités de réalisation et de l'évaluation des projets définis et acceptés collectivement. Ces dernières lignes auraient pu constituer un bref article lequel aurait pu être intitulé "Il y a politique et politique".

2- La société en général

Lorsque quelqu'un était actif à son travail, il disposait moins, de temps pour exploiter ses propres faiblesses, ses fantasmes, pensait Jacques. Sa mère lui répétait souvent que l'oisiveté était la mère de tous les vices. Une personne appartenant à une société qui permet, favorise son épanouissement matériel, intellectuel, physique, culturel sera moins sujette à se tourner vers la drogue, la boisson, ... pour oublier ses problèmes et se détacher de la réalité. Ainsi, la notion de plaisir avait une connotation négative dans l'oreille et l'œil de Jacques. Une activité futile, secondaire par laquelle on pouvait perdre temps, énergies et argent sans résultats tangibles et durables. Il se souvenait de l'expression "plaisir de la chair" marquant une réprobation. Pourtant, le plaisir apportait énormément à notre qualité de vie lorsque l'on en élargissait la définition, la portée.

Actif au sein de plusieurs organismes, il se lia d'amitiés avec un militant politique pour discuter surtout de politique. Les deux protagonistes partageaient de nombreux points de vue nationalistes et ils discutaient de stratégies en la matière. C'est en sa compagnie que Jacques s'impliquera subséquemment dans un mouvement humanitaire et religieux. Les deux familles apprirent à se connaître lors de nombreux événements sociaux. La personnalité de l'épouse de son copain lui semblait complémentaire à celle de celui-ci, comme c'était souvent le cas. Ensuite, il poursuivit son bénévolat auprès des membres de sa profession d'ingénieur.

La notion de confidentialité de l'information détenue par un parti au pouvoir et par le fait même de l'accès à l'information tel qu'observé entre autres endroits au Québec, l'intriguait. Privait-on indûment la population d'informations importantes? Favorisait-on la gestion en vase clos et les intérêts spécifiques d'un parti, des officiers? A quoi bon être élu démocratiquement! En certains milieux, l'information dite confidentielle générée pour les dirigeants, était utilisée seulement si ces données confirmaient leurs approches, leurs intérêts personnels ainsi un usage partiel et biaisé de ces renseignements en résultait. La population serait mieux servie si l'accès à l'information pour tous était respecté. Déjà, l'exigence de l'assimilation de ces données représentait une contrainte. Les dirigeants en fonction maintenaient le Québec dans l'ornière fédéraliste en orientant les efforts des effectifs gouvernementaux à leurs avantages personnels et partisans au lieu de

viser, de favoriser l'épanouissement, le développement de la nation québécoise dans son ensemble. Tant et aussi longtemps que le Québec ne contrôlait pas en entier ses institutions politiques, le sous-emploi serait une caractéristique fondamentale du contexte socio-économique québécois.

Lors du débat conduisant à la signature du traité du libre-échange canado-américain, plusieurs politiciens et théoriciens à l'abri des affres de la compétition internationale à l'assemblée nationale ou actifs dans les secteurs publics et parapublics favorisèrent intensément le libre-échange, voie de l'avenir particulièrement lorsqu'un pays contrôlait d'abord ses politiques intérieures et extérieures ou disposait de ses propres outils politiques lui permettant de s'assumer en tant que tel particulièrement en présence d'un pays aux dimensions gigantesques à presque tous les points de vue comme Jacques l'expliquait à un franco-américain ouvert à un tel débat. Plusieurs sources d'information indiquaient qu'une entente officieuse était intervenue lors des négociations du libre-échange conduisant à la parité des monnaies canadienne et américaine afin de répondre aux exigences américaines. De plus, Jacques avait appris que des ententes de réciprocité avaient été signées entre les ingénieurs ontariens et ceux de certains états américains tandis qu'au Québec pourtant si près, voisin des états de New York, du Vermont, ... n'avait pas encore établi des liens professionnels et économiques semblables.

Lorsque Jacques écrivait, il donnait, quelques fois, plus de précisions sur les sujets qui le concernaient à ce moment. Il se vit refuser en diverses occasions la publication d'articles dans des journaux de municipalités avoisinantes même lorsqu'une élection québécoise approchait. Les dirigeants des journaux réservant leurs pages à des intervenants locaux. Cependant, leur futur député devait être quelqu'un de Montréal actif (candidat défait) dans un parti fédéraliste. Toutefois, il était reconnaissant aux propriétaires de journaux locaux qui ouvraient généreusement et gracieusement leurs pages favorisant ainsi son implication sociétale. Au niveau national québécois, La Presse lui avait toujours refusé l'accès à ces pages et il avait publié quelques articles dans le Journal de Montréal. Souvent quelqu'un peu connu, non reconnu comme personnalité se voyait refuser divers services, publications d'articles et de communiqués, droits de parole et d'interventions ce qui, autrement, aurait pu contribuer à lui créer une image publique ou améliorer sa frêle image. En adoptant le slogan, "Plus on en parle, plus on en vend et plus elles sont fraîches!", on réécrirait celui-ci: "Moins on en parle, moins on en effectue la promotion et moins ils sont populaires, connus".

D'autre part, de potentiels dirigeants, leaders étaient périodiquement recherchés dans les domaines politiques, etc.; la relève se prépare en tout temps et en tout milieu! Quelques fois sinon souvent, l'esprit de clocher très prononcé jouait contre la "régionalisation". Sur la Rive-Sud, Jacques déplorait les faibles infrastructures montérégienncs en matières économiques et autres et quelques démarches avaient été amorcées en ce sens.

Fréquemment, les médias publiaient des textes insipides et sans intérêts de personnalités désireuses d'assurer une présence dans l'opinion publique, de maintenir une image vivante, récente auprès de la collectivité alors que de nombreux et sérieux textes d'illustres inconnus ou de personnes peu connues n'étaient pas publiés, ne contribuant pas au tirage du journal. Evidemment que cette sélection des textes requérait énormément de jugement de la part des membres des comités éditoriaux et ils préféraient baser leurs décisions sur la notoriété de l'expéditeur du texte. Fréquemment, Jacques préférait développer succinctement un sujet au lieu de réagir aux éditoriaux comme le suggérait les éditeurs ainsi ils poursuivaient le débat sur des sujets qu'ils jugeaient pertinents et relevant à leurs yeux; contrôle indirect de l'information. Si vous étiez peu connu, vos idées devaient plaire à un groupe influent de la société, ce dernier devait y trouver ses intérêts sinon quel que soit la qualité d'expression, la pertinence, la justesse de vos propos, ils n'étaient jamais présentés publiquement, publiés. Les médias contribuaient à souligner les qualités des fédéralistes et atténuaient sinon cachaient leurs faiblesses. Il en était tout autrement des dangereux indépendantistes dont les moindres faiblesses, défaillances étaient souvent provoquées et mises en relief pour ne pas mentionner les menaces qu'ils représentaient pour l'"establishment" de la patrie anglo-franco canadienne et québécoise à majorité anglophone. Un éditorialiste opinait qu'il valait mieux défaire des élus dont les performances étaient discutables au lieu de scruter le pedigree des candidats à la députation. On était de loin de la qualité totale appliquées à toutes les étapes d'un processus et à la rigueur intellectuelle d'antan. Jacques lui souhaitait un député à la mesure de ses exigences, à la hauteur des attentes!

Le journal Le Devoir lui apparaissait perdu dans leur perfectionnisme sinon snobisme littéraire et journalistique. Leur formule semblait les étouffer, les couper et les dissocier des débats sociétaux, du réel, du quotidien! On pouvait presque parler d'atrophie intellectuelle non apparente. Jugement sévère! Sans

doute! Cependant, ces remarques et d'autres pouvaient expliquer leurs problèmes d'existence et de survie. Ce média avait fait le succès de plusieurs éditorialistes qui souvent occupaient une place importante dans l'opinion et la vie publiques suite à leur implication sociale. Jacques n'avait pas lu récemment Le Devoir, leurs opinions l'avaient éloignées malgré qu'il aimait généralement connaître des arguments adverses aux siennes ce qui quelques fois lui permettait de mûrir ses propres points de vue et de déceler les stratégies subjacentes à leurs prises de positions. Force était de constater que l'absence de médias souverainistes et indépendantistes importants ne contribuerait en rien à la promotion de cette idéologie et à sa réalisation. Quelle nation! Quel pays! Il fallait que le Canada anglais nous rejette et encore ce n'était pas suffisant! Habitué à exécuter les ordres, il aurait fallu qu'ils réalisent l'indépendance pour nous. Habituellement, l'intelligentsia s'intéressait et défendait l'autonomie de son groupe ethnique. Ici, elle a été conditionnée, façonnée au cours des siècles et elle s'accommodait de rétributions et d'honneurs inhérents aux services rendus à la défense du statut quo et n'ayant en principe qu'une vie à vivre, ils préféraient la vie près des dirigeants fédéralistes au pouvoir. De plus, ce journal, comme d'autres, copiait, incluait les nombreux articles de la Presse canadienne. On pouvait se demander quand le Québec profiterait d'une agence qui traiterait l'information dans une optique québécoise, à l'avantage des québécois.

Jacques préférait plaire à moins de gens et d'une façon simple et authentique; ce qui signifiait discuter sincèrement de divers sujets au lieu de faire appel à des clichés conventionnels, que de s'attirer superficiellement ou socialement l'attention de beaucoup de personnes à moins de poursuivre un objectif électoral ou la recherche d'appuis démocratiques dans la défense des causes où la majorité où la loi du plus grand nombre était significative, se refusant toutefois à certains compromis l'éloignant de ses principes.

Jacques avait observé que les européens se sentaient généralement qualifiés pour aborder quelques sujets que se soit tandis que les québécois se considéraient moins à l'aise, se refusant de présenter des généralités ou de répéter des arguments dont le contenu était plus ou moins compris, assimilé. Un éditeur, en entrevue, lui avait apparu arrogant, alors qu'en pratique, il s'avérerait peut-être courtois. Il fallait dire qu'il venait de recevoir un prix. Phénomène typiquement québécois où les étrangers étaient encouragés à abuser de notre milieu avec une arrogance qui rappelait celle de

M. Trudeau. Il aurait dû se réclamer plus de l'arrogance que de l'excellence! En définitive, ces gens écrémaient adroitement les marchés québécois en n'exerçant qu'une influence infime au plan culturel québécois!

Ses nombreuses expériences en tant que professionnel et bénévole lui firent reconnaître le bien-fondé d'assumer une fonction la plus importante possible dans un organisme. Il avait cru à prime abord que les personnes agissant ainsi recherchaient exclusivement les honneurs. Expériences à l'appui, Jacques avait subi l'incompétence, le peu de motivation de trop nombreux supérieurs pour ne pas être convaincu de la valeur et de la pertinence de ses approches et de ses habilités. L'expérience additionnelle et la contribution à l'organisme étaient d'autant plus significatives à un haut niveau. En d'autres mots, après avoir œuvré dans diverses organisations et quelquefois subi les affres de dirigeants peu expérimentés, il reconnaissait qu'un bénévole ou un administrateur expérimenté se devait d'accéder au plus haut palier d'une organisation autrement il devait faire preuve de beaucoup de patience.

Lorsque possible, Jacques préférait acheminer personnellement ses envois, ses documents sans faire appel aux offices des services postaux. Ainsi, il était assuré de la confidentialité de ses missives qui s'en être de nature secrète s'avéraient de nature confidentielle et ses documents parvenaient plus rapidement à destination.

Ce québécois vécu une autre expérience enrichissante soit celle de membre d'un mouvement catholique humanitaire et de son conseil d'administration local à titre de secrétaire-trésorier. Jacques avait souvent été impressionné par la justesse et la pertinence des propos des dirigeants de la communauté catholique du Québec animée en sus par des principes chrétiens de charité, de fraternité, d'unité et de patriotisme au sens large. Il pensait que nos politiciens avaient avantage à s'inspirer et à puiser à leurs enseignements. Toujours avide de connaissances, en plus de s'impliquer localement, il s'intéressa à l'organisation du mouvement, ses ramifications internationales, à ses objectifs, à ses moyens d'action, aux impacts sociétaux québécois et offrit commentaires et suggestions en tant que bénévole quelque peu expérimenté à cette époque de sa vie. Sa suggestion de ne plus distribuer au Québec une revue anglophone se matérialisa. Une autre revue majoritairement anglophone aurait pu l'être aussi et les articles d'ordre international pourraient être ajoutés à la revue strictement québécoise rédigée en français. Il questionnait les

pourcentages des argents alloués à la formation de franco-qubécois relativement aux argents perçus ici car il n'avait pas eu le loisir de creuser, d'approfondir ce dossier. Les présentations écrites et orales aux congrès internationaux, surtout tenus aux Etats-Unis comme c'était généralement le cas pour ce type d'organisation, pourraient progressivement être présenté par les autorités civiles et religieuses en français à l'instar de d'autres groupes ethniques, pays. Originaire d'un rang, Jacques n'avait jamais agi comme servant de messe et il en fit l'apprentissage. Jacques trouvait en plus à la confession, le sacrement du pardon, une fonction thérapeutique et il aimait bien les célébrations communautaires. Il y redécouvrit la pertinence et la valeur des lectures religieuses effectuées publiquement et en privé. Il était heureux d'entendre le mot "mystère" parce qu'il ne comprenait pas toutes les doctrines et il essayait d'y voir clair. Jacques fut impressionné par quelques homélies d'un prêtre africain qui venait évangéliser avec raison notre société qui s'éloignait des doctrines chrétiennes. Il le faisait avec une logique, des exemples, des arguments reflétant sa propre culture. Certains paroissiens discutaient de l'accent de ce pasteur zaïrois et peu de commentaires étaient entendus quant au contenu des homélies. Ce pasteur retourna dans son pays d'origine. Jacques admirait leur foi en ces doctrines. Se rapprocher de l'église, le rapprochait de son enfance, de son adolescence, de sa mère très dévote, de la vie de pensionnaire encadré de prêtres, ... Dans une ancienne église, chaque fois qu'assis dans le coeur et qu'il levait les yeux, il se trouvait confronter avec un globe terrestre sur lequel le Canada était clairement identifié. Il aurait préféré y voir le Québec. Au moment du Carême, Jacques pensait que ces jeûnes annuels répondaient non seulement à un besoin, à des exigences religieuses mais aussi à un besoin physiologique, médical. Il était, peut-être, plus aisé de le pratiquer collectivement. Dans ce mouvement, Jacques eut l'occasion de réfléchir sur la notion du péché et des faiblesses humaines des membres de la communauté colombienne locale. Ces réflexions le conduisirent au cours des mois suivants à une acceptation accrue de ses propres points faibles. A se regarder, l'on se désole et à se comparer, l'on se console! Plusieurs membres de cette communauté lui inspiraient beaucoup de respect et d'admiration. Dans les années 1970, Jacques avait constaté que les dogmes catholiques étaient toujours proclamés, en ces années, à l'italienne car les papes étaient toujours italiens et Rome étaient située en Italie ce qui accroissait les chances qu'un pape soit italien. La vérité était ainsi toujours proclamée par un italien et il fut heureux d'accueillir l'élection d'un pape originaire d'un autre pays. Suzie avait déjà été plus fervente. Elle se désolait de voir des gens prospérer sans jamais mettre les

pieds à l'église; réaction peu théologique mais humaine. Jacques préférait évolué ensemble en tant que couple, le plus possible, à leur rythme. D'ailleurs, elle lui rappelait avec justesse qu'elle avait déjà connu des moments où la situation était inversée se rappelait-elle avec justesse. Jacques l'avait suivi à un bazar local où ils furent accueillis par de jeunes enfants portant l'accoutrement de chevalier d'une secte religieuse. Il constata à nouveau l'importance des exigences, des besoins spirituels, de la connaissance de l'au-delà, de notre provenance, ... De plus en plus, les expériences sexuelles des religieux étaient mentionnées dans les médias à l'instar de celles des civils et Jacques y voyait une manifestation de libéralisation sexuelle et de presse tout au moins en ce domaine. Personne n'étant parfait, étant tous humains perfectibles, il considérait souhaitable que ces informations de nature sociétale soient connues.

Être membre d'une association ou participer à quelques-unes de ses activités étaient une chose! Être actif au niveau du conseil d'administration en était une autre! En tant que membre du CA, vous côtoyez régulièrement les dirigeants et deviez-vous y associer comme membre de l'équipe adhérant à ses valeurs et à ses méthodes. Plusieurs politiciens et personnalités étaient membres de l'association et peu y étaient actifs.

Cette tâche bénévole se révéla une des plus laborieuses sinon la plus laborieuse assumée. En sus des réunions mensuelles, des documents à préparer, des activités à organiser, il lui fallait être disponible un soir par semaine au local. Il en résultait une fraternité plutôt unique. Jacques s'était astreint sérieusement aux exigences du poste et il devait projeté publiquement une image correspondante à l'envergure du mouvement local. Suzie admettait volontiers qu'il avait été agréable pour les Laberge de contribuer et de participer à presque toutes les activités tant religieuses qu'humanitaires et sociales de cet organisme. Les années subséquentes, il n'assistait qu'à une ou deux activités étant pris, occupés ailleurs. En termes de temps et d'argents, il se devait d'être sélectif tout en recherchant de nouveaux défis.

Un politicien local louangea les mérites du mouvement communautaire auquel Jacques appartenait depuis quelques années. Certains auraient aimé qu'il joignit leurs rangs. Toutefois, le statut marital de ce politicien ne lui permettait pas d'accéder à des postes de direction et même son admission était problématique malgré l'appui de personnalités locales désireuses de reconnaître un élu parmi eux, croyait Jacques. Même, si ce politicien dissertait

sur le bien-fondé de ce mouvement, il n'en avait jamais été membre et il aurait eu tort de s'aliéner quelques groupes que se soient de son électorat sans raisons majeures, suffisantes.

Après avoir émis plusieurs suggestions à des copains qui agissaient surtout comme conseillers plutôt que comme dirigeants dans divers organismes, Jacques était heureux de voir ses idées se matérialiser toutefois il déplorait le peu d'avantages qu'il en récoltait. Ils abusaient de sa nature altruiste, pensait-il. A procéder ainsi, leurs sources de suggestions se tariraient rapidement, d'autant plus, que la façon dont ses idées étaient mise en pratique étaient quelques fois questionnables. Pour profiter de vos efforts imaginatifs, il fallait les soumettre directement aux principaux dirigeants si vous étiez suffisamment motivés sinon les intérêts des intermédiaires étaient d'abord servis. Quoi de plus humain! Où il y a des hommes, il y a de l'hommerie! De plus, si vous siégiez à un conseil d'administration, dans un premier temps, les leaders en position d'autorité, en fonction décelaient rapidement votre puissance intellectuelle, votre prestance et votre facilité à influencer les autres membres et ils s'évertuaient à contrer les actions, les influences des nouveaux arrivants. Cependant, au cours des mois, ils appréciaient progressivement les valeurs, les contributions de ces derniers.

A communiquer et à vivre aussi avec quelques copains de niveaux d'instruction inférieurs, il croyait agrandir son champs d'influence, se familiariser à leurs soucis, leurs versions des choses, leurs moyens d'actions, ... Il constatait que leurs actions étaient très limitées, un pouvoir de réaction plutôt que d'action ou d'illusion d'action. Il ne pouvait en être autrement! Mieux valait qu'ils entretiennent cette illusion du pouvoir pour le maintien de la paix sociale. A jaser avec ses copains occupant des postes peu importants, il obtenait fréquemment des suggestions qu'il évaluait comme onéreuses, peu rémunératrices, peu avantageuses, peu valorisantes et il avait tendances à s'éloigner progressivement d'eux. Ils énonçaient des principes qu'ils ne respectaient pas en pratique, se permettaient des compromis difficilement acceptables à ses yeux. Sans trop s'en rendre compte, ils contribuaient à rapprocher Jacques de leurs milieux. Quoi de plus naturel! On ne donne pas ce que l'on ne possède pas! Jacques avait confectionné le premier agenda de son conseil et la publication d'une annonce du député péquiste le laissait songeur car le mouvement se voulait apolitique toutefois il s'agissait du député élu par les citoyens. Jacques s'expliquait en partie la violence des jeunes face à leurs parents par le fait que les parents donnaient à leur progéniture

tout ce qu'ils leur demandaient. Aussitôt qu'une demande avait été satisfaite, les jeunes songeaient à autres choses. Il était plaisant de pouvoir répondre positivement à leurs besoins et à leurs désirs cependant il fallait également les sensibiliser aux limites financières familiales; les faire participer le plus tôt possible à la planification financière, à la préparation du budget, si nécessaire. On ne saurait hésiter à leur faire partager les soucis financiers de la famille. Cette éducation financière leur serait utile plus tard! De plus, l'influence de la drogue ne devait pas être sous-estimée dans de telles circonstances, pensait-il!

Jacques croyait comprendre pourquoi souvent l'homme décédait au cours de l'année qui suivait la disparition, le décès de son épouse. Ce départ entraînait un chambardement majeur dans la vie de l'homme l'absence d'une présence active, de nouvelles tâches qui s'ajoutaient; cuisine, ménage, liens avec les enfants, l'oubli progressif et très lent de la partenaire, ...

Un certain engouement pour les écoles secondaires privés conduisit plusieurs jeunes à leur cinquième année à vivre des moments pénibles. La direction de certaines écoles désireuse de conserver les élèves les plus forts afin d'améliorer la moyenne académique de leurs étudiants aux examens du ministère de l'Education appréciait peu des étudiants dont les performances académiques voisinaient soixante pour-cent et certains décidaient ou étaient contrains de poursuivre leurs études dans le secteur public après que l'école privée eut bénéficié de revenus afférents au cours des quatre premières années. Le ministère de l'Education releva la note de passage de cinquante à soixante pour-cent sans ajustements pédagogiques perceptibles ou mesures supplémentaires d'appui. Les intervenants du milieu s'évertuèrent par la suite à trouver des solutions au décrochage des jeunes de niveau secondaire pénalisant considérablement le Québec en gradués de niveaux collégial et universitaire.

Le haut taux de chômage dans plusieurs secteurs de grande ville provenait partiellement des humbles origines de gens qui devaient franchir moultes barrières psychologiques, morales, culturelles, ... Pour chaque barrière franchie des années d'avancement étaient perdues ainsi que les pertes de énumérations afférentes. Même si vous disposiez d'une formation, il vous fallait connaître des employeurs potentiels, des parents, des confrères et des amis à l'emploi d'entreprises privées ou d'organismes publics. Si vos parents n'étaient pas instruits, étaient-ils motivé à vous seconder? Est-ce que le milieu vous offrait des exemples de succès parmi vos

proches?

Une expérience simple que Jacques avait vécue illustrait à ses yeux la vulnérabilité sinon la volatilité des marchés québécois. Parmi les trois types de fournaises offertes dans le cadre des programmes de subventions de l'Hydro-Québec le modèle québécois était décrié comme affublés de plusieurs difficultés surtout à la phase initiale de sa mise en marché. Même si un produit était acceptable, il en fallait peu pour transformer un tel projet de développement en un insuccès commercial et par tant financier. Des recommandations défavorables des installateurs, des préposés au service influençaient les représentants des ventes et conséquemment se reflétaient sur les ventes d'un produit. Peut-être que d'autres incitatifs favorisaient également la promotion des produits ontariens. Jacques s'était laissé influencer par les représentants malgré ses préférences marquées pour un produit entièrement québécois encourageant ainsi la création d'emplois. Toutefois il craignait des problèmes! De plus, apparemment, l'entreprise québécoise avait adapté un procédé existant qui était devenu la norme sur le marché. Quelles incongruités! Le préjugé favorable aux produits québécois ne prévalait pas! L'esprit nationaliste était contré par des éléments extérieurs! Heureusement que la fournaise en cause avait été fabriquée au Québec à défaut d'y avoir été conçue son ingénierie.

La médecine québécoise telle que pratiquée depuis quelques années constituait une valeur fondamentale de la société québécoise. L'accès universel à des services médicaux représentait une mesure égalitaire. Au moins dans ce domaine, le principe de justice sociale prévalait encore! Fréquemment, Jacques s'entendait dire que la seule mesure, manifestation de la justice, ici-bas, consistait en la mort que tous devaient subir quel que soit notre héritage personnel tant aux plans financier que social et autres, et également nos acquis suite à notre naissance en ces domaines. Jacques était intrigué par la variété des services offerts à un patient donné qui sollicitait divers services médicaux auprès de plusieurs établissements et qui conduisait à l'ouverture de plusieurs dossiers et à leur maintien pour un certain temps. Lorsque l'on lui disait que le patient était responsable, le seul responsable de sa santé physique et mentale, il en visualisait la portée réelle, à savoir, qu'un dossier reflétant l'historique médical d'un patient incluant la médication demeurait à être constitué avec la nouvelle technologie électronique et informatique. Jacques ne s'illusionnait pas quant aux difficultés, aux obstacles obstruant cette voie. La qualité et la rigueur mises à compiler un tel dossier devenaient primordiaux. Le contrôle des médicaments

prescrits et vendus étaient souhaitables d'après Jacques dans le but de protéger le patient et de suivre l'utilisation générale des médicaments. De par son expérience, le libre choix du praticien s'imposait toujours malgré le professionnalisme de la majorité des médecins qu'il avait rencontrés; chacun bénéficiant de connaissances précises, de spécialisations données, de personnalités particulières, d'approches professionnelles et personnelles, d'expériences diverses, ... Combien de cas médicaux impliquant un médecin traitant dépassé, refusant d'admettre son impuissance à soulager, à soigner un patient qui continuait de souffrir, de gémir et qu'il traitait comme malade psychosomatique surtout lorsque le choix de médecin était limité. Comme manifestation d'humour noir, on entendait dire que les médecins enterraient leurs erreurs. Il serait souhaitable de les référer humblement à un confrère qui aurait peut-être traité adéquatement un cas semblable antérieurement ou qui identifierait le problème médical et poserait un diagnostic à propos, adéquat. En certains établissements, les diagnostics étaient établis conjointement ce qui permettait de plus de partager, de répartir les responsabilités.

La confidentialité d'un tel dossier devenait problématique considérant son impact possible sur les activités d'un individu. Les professionnels même tenus par le secret professionnel pourraient éprouver des difficultés à respecter pratiquement ce secret. Avec l'accumulation, la compilation de moultes dossiers personnels sur chaque individu surtout regroupés, triés en fonction, à partir des numéros de l'assurance sociale. Nous nous dirigeons vers un tel dossier central à moyen ou à long terme, croyait Jacques. Les données recueillies pour des fins de crédit incluant probablement des données d'ordre médical, ce facteur lui apparaissant comme incident à ce sujet. Du côté américain, les résidents étaient sollicités constamment par des agences de compilation de tels dossiers.

Aujourd'hui, son copain lui disait que l'on pratiquait une médecine défensive à partir d'antibiotiques, de tests de laboratoire au lieu de diagnostics rapides comme c'était le cas pour les méningites détectées tôt par les médecins d'antan car cette maladie était et est redoutable. Jacques avait vécu une situation où il avait présenté son propre diagnostic au médecin qui en avait ri et, suite à des analyses, il devait confirmer ce diagnostic. Il réalisait qu'il n'était pas facile à partir d'observations d'un patient de diagnostiquer une maladie et de prescrire la médication appropriée en peu de temps, de continuité et de suivi. En période de négociations salariales, les médecins tout comme d'autres

professionnels forçaient l'issue de tels conflits d'autant plus efficacement qu'ils pouvaient influencer sur les soins médicaux requis possiblement par des dirigeants comme ils le disaient maintenant ouvertement. Jacques avait, depuis toujours, été frappé par cette assertion, cette possibilité.

Evidemment, les privilégiés de notre système de santé québécois n'étaient pas uniquement ses usagers mais aussi les praticiens dispensant les soins. Les médecins étant bien réénumérés le devaient à leurs habilités intellectuelles, leurs efforts soutenus à l'étude et dans certains cas à leur encadrement familial. Certains s'inquiétaient à tort ou à raison de la qualité que dispenseraient les médecins de demain choisis surtout en fonction de leurs côtes Z, de leurs dossiers académiques! Toutefois quels autres critères appliqués? Que des entrevues soient conduites était une mesure dont Jacques avait entendu parler. Les pharmaciens bénéficiaient aussi de ce généreux système qui faisait l'envie des autres sociétés particulièrement en Amérique.

Un autre sujet délicat à traiter était le suivant. Jacques avait observé que, suite à une chute, son père avait été bien traité et son état de santé général s'améliorait considérablement. Jacques crut, à tort ou à raison, que ses traitements furent arrêtés, discontinués après qu'il eut mentionné au médecin traitant que son père devait aller en institution car sa mère ne pouvait plus le reprendre à la maison. En agissant ainsi, ils réduisaient l'achalandage à de tels services.

Jacques suivait l'actualité et la démission d'un ministre ontarien, pour avoir posé habillé dans une revue spécialisée et à caractère sensuelle, le portait croire qu'à la raison officielle s'ajoutait un motif à cette démission. L'accueil de Mario Lemieux par le président Bush lui avait encore une fois fait réaliser l'absence de notre pays. A titre de joueur étoile de l'équipe américaine et gagnante de hockey, le Président ne connaissait pas son nom probablement parce qu'il était québécois, pardon canadien. Ici, de nouveau, en haut lieu, on parlait du Canada plutôt que du Québec. Une publicité fortuite et très importante! Au moins, une partie de l'entrevue fut tenue en français à la demande de journalistes probablement. Il ne fut également pas surpris que le procès du jeune Chrétien se déroula devant un juge seulement!

Au début de 1991, presque à chaque jour, la photo du recteur de l'UQAM, apparaissait dans les journaux. En mars, Jacques apprit qu'il venait de s'être fait accordé un autre mandat de cinq ans.

Même pour accéder à un tel poste, l'appui de la "grosse" presse n'était pas à dédaigner. Il n'avait pas eu la même chance en essayant de se faire nommer candidat du Parti Libéral du Québec. Sa physionomie correspondait bien à son nom.

Une politicienne indépendantiste recyclée en "écrivaine" était fière de ses téléromans où les couples s'interchangeaient leurs partenaires. Jacques l'admirait comme animatrice, politicienne efficace, écrivaine mais pas nécessairement sa façon moderne et possiblement dite féministe de former ou de défaire des couples. Cette attitude l'avait frappé car il respectait beaucoup la vie privée des couples et en admirait particulièrement l'élément stabilité. A chacun son point de vue! Plusieurs travailleurs sociaux face à la complexité des relations familiales donnaient l'impression à Jacques que la séparation des couples constituait la solution magique en cette ère de libéralisme à plusieurs points de vue.

Jacques s'était fait dire qu'à Polytechnique on était las de parler de la tuerie du 6 décembre 1990. Un film présentant, entre autres, une des victimes de ce drame témoignait de la vitalité de la gente féminine et de son affirmation professionnelle. Avec un an de recul et, par conséquent, moins d'émotivité, les images de ces femmes ayant vécues intensément de graves situations permettaient à la population de mieux percevoir l'importance de certaines valeurs sociétales; respect de la personne, de leurs objectifs, de leurs efforts, de leur travail, ..., rejet de la violence morale, verbale, physique, ..., accueil et acceptation des éléments minoritaires et dynamiques au sein de la communauté, ...

Une évaluation comparative des universités canadiennes conduisit à un très faible résultat pour cette université qui avait réalisé un programme de publicité agressif visant à souligner les vertus de leurs enseignements tout en présentant des gradués qui avaient particulièrement bien réussi. Certains disaient à la blague "malgré leur affiliation à cette université". Jacques croyait que la culture comme telle de cette université était en cause pour y avoir étudié. Son image extérieure lui apparaissait un facteur secondaire à ce moment. Le dilemme qualité et quantité était présent en ce milieu comme en tant d'autres. Une croissance vertigineuse en termes du nombre d'étudiants, de programmes offerts, ... supposait qu'éventuellement une consolidation qualitative serait reconnue nécessaire par la direction.

Les américains en télédiffusant le procès d'un membre du clan Kennedy faisaient preuve de rigueur intellectuelle et morale ainsi que de transparence. La gente féminine y jouait un rôle important; présumée victime, juge, avocate, ... Malgré cette transparence, David et Goliath s'y affrontaient; les parties disposant de moyens différents. L'importance des médias et la valeur commerciale des informations étaient de nature à encourager la répétition de telles poursuites.

Le débat au sujet du racisme du Chanoine Groulx l'amusait un peu. Comment être nationaliste sans favoriser prioritairement les intérêts du groupe ethnique auquel on appartient, se demandait Jacques. Les citoyens de tous les pays le font! Pourquoi pas les Québécois? Ce genre de débat contribuait à culpabiliser un plus les Québécois au plus grand plaisir des détracteurs de notre société québécoise francophone. En adaptant une pensée du philosophe Rousseau au contexte québécois, on pouvait écrire que le québécois était foncièrement authentique mais que le système politique fédéraliste actuel l'éloignait de ses intérêts propres.

Un forum relatif au développement du Québec fut annoncé professionnellement. Il regroupait des intervenants de premières instances malheureusement seulement une trentaine de personnes assistaient et furent témoin de ces échanges animés par un journaliste. Les secteurs économiques du Québec furent passés en revue. Les pâtes et papiers étaient en décrépitude; équipements désuets, coûts élevés de la production, ... Le secteur de l'amiante avait suivi le cycle traditionnel sinon typique des produits québécois; extraction et vente de matières premières, faible transformation locale, produits finis développés à l'extérieur, technologies nouvelles ou de remplacement développées à l'extérieur du Québec. On pouvait se demander si l'absence d'identité nationale entière ne contribuait pas à cet état de chose. L'aluminium et l'électricité constituaient deux autres secteurs où peu de produits transformés ou la valeur ajoutée à ces produits de base était faible.

Face au développement durable, la recherche constante de profits de la part des investisseurs quoique mobilisatrice s'avérait souvent un handicap dans le domaine de la protection de l'environnement et le maintien de l'emploi local. Le non respect flagrant de l'environnement, la violation prononcée de l'éthique social consistaient à la disparition de produits souvent remplacés par des substituts tout aussi pollués, par exemple, les produits de remplacement de l'amiante et la nature très polluante des résidus

de la fabrication du papier recyclé. Les ressources ne devraient pas être exclusivement consacrées aux projets d'envergure mais aussi allouées aux multiples initiatives régionales industrielles et commerciales. De plus, la réglementation gouvernementale pourrait protéger constructivement certains secteurs économiques à l'instar de l'Allemagne qui adroitement instaure des mesures favorisant ces industries, son économie.

Plusieurs habitudes dans le monde récréatif étaient fort discutables et même plus que celles de certains milieux industriels notamment le plomb des balles laissé dans la nature lors d'excursion de chasse, l'impact sur la vie de quelques animaux de diverses mesures alors que la chasse conduit à l'extermination de nombreuses bêtes, la réduction des espaces verts au faîte de nos plus impressionnantes montagnes pour laisser place à des pistes de ski, ... Le questionnement des valeurs courantes ou des pratiques habituelles et conventionnelles était souhaitable afin de découvrir les avenues, des solutions plus avantageuses pour notre société, notre économie.

FOR AUTHOR USE ONLY

XI- LA PROFESSION PROPREMENT DITE

Jacques avait publié quelques articles à caractère professionnel tel celui traitant de la gestion de projets en milieu scolaire dans une revue spécialisée en enseignement professionnel, un autre relatif à l'ingénierie et à la formation administrative ainsi qu'un second article intitulé "L'ingénieur a le devoir de participer à l'éclairage des choix de société" dans la revue à l'adresse des ingénieurs. Dans ce dernier article, il référait aux valeurs fondamentales de l'Ordre soit la responsabilité, le compétence, l'éthique et l'implication sociale.

i) L'administrateur élu

Afin de se rapprocher des membres de sa profession d'ingénieur, il participa à une assemblée générale annuelle de la section régionale locale et il fut élu au conseil d'administration à titre de secrétaire. La qualité et la diversité de ses actions bénévoles au niveau régional lui valurent d'être élu au Bureau québécois de l'Ordre à titre de représentant montréalais. Dans cet Ordre, il s'impliqua au sein de commissions et de comités. Il fit valoir plusieurs idées: la "bi sexualisation" du nom de l'Ordre, l'insatisfaction face à la diffusion d'un périodique unilingue anglais aux membres, les critères d'acceptation des dépenses des administrateurs, la familiarisation progressive avec le code Morin et l'utilisation accrue des procédures d'assemblées délibérantes par les diverses instances, la reconnaissance internationale du titre d'ingénieur québécois, la présentation de tous les membres du Bureau dans l'annonce annuelle dans les journaux, ...

Toutefois, il semblait être en milieu adverse; les dirigeants lui confièrent aucune tâche sauf celles qu'il se fit confiées directement par le Bureau, par l'ensemble des administrateurs. Suite à une première réunion, le responsable de la Commission à laquelle Jacques appartenait le réprimanda pour avoir débattu au Bureau de sujets discutés en Commission et il s'abstint de faire rapport. Heureusement que Jacques avait été élu directement par les membres. Si le président était élu directement par les membres, il y aurait moins de "grenouillage", de tractations au Bureau et peut-être aussi au siège social surtout si les postes

de président et de directeur général étaient fondus en un seul. Toutefois, un malheureux choix pourrait s'avérer doublement pénible. Au niveau régional, il avait évolué dans un climat de confiance et ses nombreuses et diverses compétences et expériences étaient mises à contribution. Au Bureau, c'était le contraire! On lui refusait toute responsabilité et tout crédit pour ses actions et ses propositions. Ces dernières devaient la plupart du temps être refusées ou reportées aux calendes grecques au niveau d'une commission au lieu d'être éventuellement soumises au Bureau car Jacques considérait avoir été élu au Bureau et non à une simple commission où toutes ses idées avortaient généralement. Jacques ayant soumis quelques propositions soit au Président, soit au Comité administratif, croyait que ses propositions seraient ajoutées à l'ordre du jour d'une commission ou du Bureau préférablement et que la documentation afférente serait incluse au cahier de travail de la Commission ou du Bureau mais tel ne fut pas le cas. Un tel processus serait de nature à encourager les administrateurs à s'impliquer plus libéralement dans la gestion de leur corporation. Un dossier devait être confié à chaque administrateur et les nombreuses tâches de représentation de l'Ordre requéraient beaucoup de la part des cinq membres du Comité administratif et surtout du Président. Des responsabilités auraient pu avantageusement être déléguées aux nombreux autres élus. Les organisations régionales bénéficieraient, expérience à l'appui, d'un encadrement plus élaboré. Il s'inquiétait du grand nombre d'employés du siège social qui avaient quitté l'Ordre ces dernières années. Compte tenu de son profil de carrière, il pensait que ses confrères manquaient d'expériences diversifiées, de connaissances et quelques fois de maturité dans l'exercice de ces fonctions d'administrateurs. Le principal dirigeant de l'Ordre provenait d'une grande entreprise de services où il était bien vu de s'impliquer socialement et professionnellement et un copain avait dit à Jacques qu'il n'avait pas été promu souvent en raison de son ancienne implication dans l'association professionnelle des ingénieurs, tout comme Jacques. Néanmoins, ce dernier fit confiance au temps, à ses confrères et à ses habilités. Il avait souligné à ses confrères qu'il était "actuellement" disponible pour assumer les tâches qu'ils voudraient bien lui confier. Il mentionnait que généralement, il étudiait une organisation, son fonctionnement en y jouant un rôle dans le conseil d'administration et qu'il y demeurerait peu longtemps surtout si ses responsabilités n'étaient pas accrues. Pour sa part, il considérait objectivement un mandat de trois ans comme un long mandat.

Il avait soumis bon nombre de ces commentaires en répondant à un sondage interne effectué par l'Ordre auprès de sept mille membres. Une initiative louable du sondeur permit aux dirigeants de consulter les commentaires des membres sondés car ces commentaires avaient été colligés. Il s'expliquait mal que les réponses des sans-emplois avait-il compris, étaient exclus de l'analyse des résultats. Il croyait qu'il en était de même lors de l'enquête salariale. Jacques aurait aimé que les données pertinentes aux sans-emplois soient compilées, analysées et distribuées aux administrateurs. Pour toutes ces raisons, Jacques avait présenté sa candidature à la présidence sinon au comité administratif malgré que ce geste paraissait présomptueux à prime abord et non conventionnel car il était d'habitude d'apprendre les us et les coutumes du Bureau afin et avant de les perpétuer. Il avait soumis par télécopieur son programme électoral aux administrateurs en insistant sur des orientations québécoises, une ouverture sur le monde, une délégation des tâches, l'utilisation du code Morin, une formation et une expérience administratives, ... Nonobstant ces quelques observations, Jacques croyait que sa corporation professionnelle n'était probablement pas moins bien administrée que d'autres de part les informations publiées dans les médias. N'eut été qu'il aurait dû démissionner comme administrateur élu au Bureau, Jacques aurait peut-être postuler le poste de directeur général après consultations. L'ancien dirigeant avait obtenu le poste immédiatement après avoir laissé son poste d'administrateur en l'absence de concours et ce geste lui fut reprocher à l'assemblée générale par un ancien titulaire de ce poste. A titre d'administrateur délégué pour représenter le Bureau, il avait suggéré qu'un discours-type, un canevas soit préparé pour les quinze assemblées annuelles prévues dans les régionales afin de normaliser le contenu de ces présentations et de faciliter le travail des administrateurs. Il dut rédiger son propre discours en l'absence d'appui du siège social. Son fils lui fit remarquer que cet état de faits était à son avantage compte tenu qu'il pouvait facilement le faire. Finalement, le discours-type lui parvint juste avant l'assemblée et il présenta son propre discours qui cadrerait mieux aux activités et aux valeurs locales.

Jacques présenta une brève conférence à une assemblée annuelle à titre de représentant du Bureau. Au début, il était nerveux et il prit de l'assurance au cours de la conférence. Un copain lui dit qu'il avait parler un peu rapidement ce que Jacques avait essayer d'éviter en réduisant son débit et récitant son discours

d'une façon décontractée. De plus, ce copain avait observé que Jacques n'utilisait pas son langage usuel. Jacques s'était voulu près des ingénieurs cependant son niveau de langage devait respecter ou s'apparenter au niveau du langage officiel, écrit. La présidente lui dit que le texte qu'il avait rédigé avait été élégamment et harmonieusement présenté. Le président d'une association similaire présent manifesta son appréciation très favorable à ce petit discours et il aurait préféré Jacques au conférencier déjà délégué pour son assemblée annuelle mais Jacques ne souscrivit pas à cette avance. Chaque année, il s'efforçait de parler en public et les occasions n'étaient pas nombreuses. Il savait que pour être plus à l'aise, naturel, il lui fallait récidiver souvent, parler souvent en public! Pouvoir présenter ses opinions en public représentait un atout important pour Jacques qui ne manquait pas d'originalité et de ressources en ce domaine. De plus, il croyait bénéficier d'une certaine maîtrise de la langue et d'une tonalité vocale efficace. Sa voix était prenante, elle portait et, en cette occasion, pour créer un climat plus détendu il s'était placé en retrait, à quelques pouces du microphone afin d'atténuer, de réduire la portée de sa voix pour ce petit discours à caractère officiel et d'une certaine durée. En signe d'appréciation, Jacques reçut un excellent digestif afin de compléter un bar relativement bien garni à cet égard tel que son ancien président régional avait eu le loisir d'observer au cours d'une visite à son domicile.

Jacques percevait l'atteinte de quorum lors d'assemblée annuelle des régionales comme problématique malgré le fait que rarement les membres présents d'en demandait la vérification. Ces associations étaient déjà chapeautées par l'Ordre. A l'assemblée annuelle de l'Ordre, une centaine de membres généralement assistaient, soit environ le tiers de un pour-cent des membres. A la régionale Plein-Sud, plus de cinquante ingénieures et ingénieurs avaient participé à cette activité, soit environ 1, 2 pour-cent et à la régionale Richelieu, ils furent environ une dizaine représentant plus de cinq pour-cent des membres inscrits au tableau de l'Ordre. Ainsi, les deux régionales n'avaient pas atteint leurs quorums respectifs de soixante et de quinze membres d'après les status malgré un taux de participation largement supérieur à celui de l'Ordre comme tel. Jacques suggérait que le nombre de membres assistant aux assemblées annuelles soient inscrit et que ces assemblées soient reconnues légalement, entre autres, afin d'encourager ces bénévoles actifs et aussi pour améliorer l'image de ce palier auprès des membres. La procédure habituelle était de faire adopter les résolutions de l'assemblée

annuelle à la prochaine activité regroupant un nombre de membres excédant les exigences du quorum. Pourquoi jouer le jeu de l'autruche? Une de ces régionales avait tenu des élections en raison du grand nombre de bénévoles postulant les postes disponibles au Conseil administratif, signe évident de vitalité. La décision de placer en tutelle une régionale devait être prise et basée sur plusieurs facteurs dont le taux de participation aux nombreuses autres activités offertes tout au cours de l'année ainsi que la détermination des membres d'une région. Voudraient-ils se regrouper différemment? Les procédures de création de régionales avaient été respectées et des remises en cause étaient toujours possibles. En assumant une représentation de l'Ordre auprès des régionales, en s'identifiant au vécu des régionales et en essayant de suggérer des changements, des améliorations au système actuel quelques fois décrié, il constata suite à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle de l'Ordre que le quorum était de cinquante et qu'au manuel préparé à l'intention des régionales le quorum exigé était de soixante. Il ne pouvait s'expliquer cette différence. Le quorum régional aurait pu être inférieur à celui de l'Ordre avec ses 33 0000 membres et il suggéra la révision du quorum.

Ayant l'opportunité de présenter quelqu'un à un poste de responsabilités, il se vit pressé par un professionnel intégré au système fédéralisme et une autre professionnelle moins expérimentée et sensible à la défense de la langue française. Sa préférence allait à cette dernière néanmoins question de disponibilité, le premier obtint l'autorisation de son organisation public à caractère fédéraliste. Dans le secteur privé où œuvrait la potentielle candidate l'obtention d'une telle autorisation était problématique et, de plus, cette dernière jouait bénévolement à ce moment un rôle important de soutien dans cette même organisation et à un niveau hiérarchique moins élevé. En principe, les nominations au Bureau l'étaient pour de potentiel président de l'Ordre, des ministrables enfin le plus possible ce qui selon Jacques les avantageaient lors des élections.

Trop souvent au Québec, les mesures prises n'étaient que l'imitation, l'adaptation des décisions prises, des mesures adoptées aux Etats-Unis et au Canada anglais. Notre société québécoise était prise dans un étau nord-américain et bientôt américain (incluant le sud). Les dirigeants québécois hésitaient beaucoup avant de s'engager dans de nouvelles voies. Le simple

fait d'ajouter le mot ingénieure au nom de l'Ordre des ingénieurs du Québec en était un mince exemple. Le terme "engineer" en anglais incluait le masculin et le féminin. Par conséquent, au Québec, il nous fallait les deux mots ingénieur et ingénieure pour traduire notre culture québécoise en la matière même si en France le terme masculin, ingénieur, incluait le féminin selon plusieurs intervenants. Dans un autre domaine, les libéraux au pouvoir à Québec réajustaient, alignaient les dépenses en éducation et municipales sur celles de l'Ontario, l'Ontario étant le gabarit officiel de nos dirigeants.

Une autre problématique qui attira son attention lors de débats à une commission de l'Ordre fut le taux élevé d'abandon des jeunes au secondaire. De plus, la décision d'une carrière en génie se prenait à ce stade de la formation, croyait Jacques. Si un étudiant était faible en sciences et en mathématiques pour diverses raisons, il ne choisirait pas le génie. De plus, sans diplôme secondaire, les possibilités d'emploi étaient très réduites surtout en ces années. Il se demandait si le ministère de l'Éducation du Québec ne devait pas favoriser leur promotion en cette période de développement personnel majeure et quelques fois perturbée temporairement. Certains pourraient performer plus sérieusement lorsque plus matures, plus conscients de cette exigence sociale. De similaires remarques furent reprises par le Conseil canadien des ingénieurs dans la revue unilingue anglaise, Engineering Digest. A sa "mesure", Jacques avait parfois l'impression de contribuer au développement de ses confrères du Bureau.

Jacques fut indisposé par une plainte relative à l'appui d'un conseil d'administration régionale à sa candidature comme administrateur à l'Ordre des ingénieurs. Par ignorance ou par mesquinerie (faux principes), on décria cet appui au lieu de le considérer comme un geste positif et normal de la part d'administrateurs, de directeurs régionaux. Il fut reconnu par les autorités que Jacques n'avait enfreint aucun règlement. Par contre, un administrateur allant en élection eut droit à la page couverture du périodique et de plus à titre de président, il se classa seulement deuxième aux élections. Jacques réalisait qu'il était difficile de tout régler et que le bénévolat devait se vivre dans un atmosphère créatif, positif où les participants bénévoles se développaient, se réalisaient en accomplissant des activités qu'ils considéraient bénéfiques pour la société, leur entourage, leur profession. On lui apprit que quatre des anciens présidents de l'Ordre avaient perdu leur emploi alors qu'ils

exerçaient cette fonction; celle-ci assumée bénévolement en particulier étaient des plus exigeantes requérant des jours complets d'absence de son travail. D'ailleurs, une ingénieure avait déjà été rémunérée par son employeur lui permettant d'occuper ce poste à plein temps. En ce milieu, il constata à nouveau que les québécois fédéralistes et nationalistes québécois neutralisaient, jusqu'à un certain point, leurs énergies facilitant les promotions d'allophones, d'immigrants généralement fédéralistes et, ici, au comité administratif, l'on retrouvait seulement un déplumé en génie d'une université québécoise sur quatre. Il n'était pas surprenant qu'on devait surveiller le nombre d'administrateurs présents au Bureau afin de s'assurer du quorum. Bon nombre de nominations reflétaient les antécédents professionnels du principal dirigeant; ils étaient des gradués de la même université et souvent ils avaient occupé un emploi dans cette importante compagnie de services où ce dirigeant avait oeuvré. Il était plus facile de recruter quelqu'un de sa propre alma mater et de son ancien et principal employeur, croyait Jacques. Cependant, il aurait préféré qu'une plus vaste consultation soit menée afin d'assurer une meilleure représentation de l'ingénierie dans les milieux universitaires, industriels, gouvernementaux, etc. De plus, les nominations fréquentes effectuées à l'Ordre de personnels provenant des milieux politiques fédéraux étaient orchestrées par la direction générale et les membres du comité exécutif. En tant qu'administrateur, il s'agissait simplement d'entériner ces choix, ces décisions; une opération de "rubber stamping" compte tenu du peu d'alternatives offertes. La composition du Bureau et les cadres devaient idéalement refléter l'image de la société québécoise et ses tendances. On alla même, jusqu'à choisir, pour représenter une corporation professionnelle québécoise un déplumé seulement d'une institution étrangère à sa connaissance et d'autres nominations de même acabit étaient à prévoir. Pourquoi pas un dirigeant principal sans formation administrative et bénéficiant d'une diplomation de troisième degré universitaire strictement dans un ou des domaines techniques?

A titre de secrétaire de la régionale, Jacques avait rédigé tôt le compte rendu de l'assemblée annuelle et sollicité sa révision à deux reprises au cours de l'année par les autres membres du comité administratif. Comme il le prévoyait, ce ne fut qu'à l'approche de l'assemblée annuelle suivante que l'on s'intéressa à ce document déjà prêt depuis plusieurs mois. Le compte rendu aurait pu être acheminé avec l'ordre du jour et accompagné de l'avis de convocation. Jacques pensait que l'on doutait du

contenu du compte-rendu et qu'après avoir entendu l'enregistrement de l'assemblée annuelle, ils avaient décidé de le distribuer à l'assemblée annuelle auquel seulement quelques membres assistaient au lieu de le distribuer à des milliers de membres. Dans le compte-rendu, on soulignait l'accueil favorable du principal dirigeant de l'Ordre à l'élection du secrétaire de la régionale. Ainsi, des dirigeants régionaux ayant déjà subies les foudres, les reproches, les avertissements répétés du Président de l'Ordre relativement à leurs appuis à l'un des leurs lors d'une élection, ils étaient littéralement et pratiquement apeurés d'appuyer Jacques en publiant son compte-rendu préparé à titre d'ancien secrétaire de la régionale. Un membre du personnel du siège social avait même parlé de conflits d'intérêts! Tous ces détails étaient mise en relief par Jacques afin de souligner un exemple de climat désagréable, non constructif, à certains égards, que l'on retrouve occasionnellement en exerçant un bénévolat dans une organisation donnée à un moment donné. Heureusement que les bénévoles y acquéraient des connaissances et une certaine expérience. Jacques, ici, se voyait refuser les résultats, les fruits de son travail jusqu'à un certain point et les bénévoles voyaient leur dynamisme freiné par un manque de discernement des dirigeants. Ces derniers avaient accepté les reproches d'éléments statiques de l'organisation face à une action créatrice, pro-active des régionales. En donnant complètement raison aux auteurs de ces reproches, ils avaient dû subir, par surcroît, une plainte de l'un d'eux auprès du ministre concerné. Un candidat défait et déçu à une élection aurait pu se présenter aux élections suivantes et il ne le fit pas. Cet état de fait constituait une autre illustration que la réalité se rapproche de la fiction sinon la dépasse! Cette situation n'était pas exceptionnelle aux yeux de Jacques; Le niveau de connaissance du fonctionnement d'organismes et de jugement politiques des bénévoles conduisaient fréquemment à de telles conséquences. A quelques mesquineries près, les bénévoles étaient bien intentionnés cependant les conséquences des blâmes étaient de préférence, le plus souvent, assumés par les membres à la base de la pyramide du pouvoir, hiérarchique. Il était presque surhumain de se défendre contre les instances centrales d'un organisme.

Jacques avait publié un article dans les premières pages du Plan relativement aux choix de société et soumis un projet d'entrevue afférent à la gestion de projets, sa spécialité, qui était resté sur les tablettes de la nouvelle directrice des communications depuis son élection comme administrateur. Son vice-président

avait commenté qu'il ne fallait pas publier les articles de Jacques parce qu'il s'agissait de lui et Jacques avait répliqué qu'il ne fallait pas ne pas les publier parce qu'il s'agissait de lui à l'amusement des autres membres de la Commission. Un lecteur du périodique se plaignit, d'ailleurs, d'un article complaisant relatif à un logiciel de gestion de projets.

Suite à une consultation personnelle auprès du contentieux de l'Office des professions du Québec, OPQ, relative à un appui régional à l'occasion de son élection au Bureau et préalable à une réunion mensuelle du Bureau, Jacques apprit qu'un candidat défait avait écrit au ministre en titre, fort de l'appui du Président de l'Ordre et du Bureau. Trois mois s'étaient déjà écoulés et personne du Bureau et du siège social ne l'avait porté à son attention. Quel climat épanouissant! Jacques avait déjà suggéré que la correspondance importante soit présentée aux administrateurs. Avant de suggérer l'ajout du mot ingénieur au le nom de l'Ordre, il avait aussi consulté l'OPQ et de plus l'Office de la langue française afin d'éviter des faux pas. En insistant, il obtint un exemplaire de la correspondance avec le Ministre en titre qui encourageait le plaignant à s'adresser à l'assemblée annuelle. Ce dernier ne se présenta pas à l'assemblée annuelle mettant ainsi fin à cette grossière histoire d'un mauvais perdant.

Fait inusité, cinq administrateurs, par hasard, étaient issus de la même promotion et représentaient deux disciplines différentes. Il était probable, croirait-on, qu'ayant vu le nom d'un confrère, Jacques, avait décidé de présenter sa candidature. Pourtant, ce n'était pas le cas car il avait été sollicité par l'administrateur sortant qui devint le principal dirigeant de l'Ordre. A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa promotion de Polytechnique, il suggéra le bref texte humoristique suivant pour publication dans la revue l'Ingénieur:

Une promotion de grand cru!

Un des aspects de la promotion peut-être ainsi présenté:

Un cru à saveur administrative si l'on en juge par le nombre de membres de cette promotion siégeant au Bureau de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Un cru au bouquet aromatisé par un engagement au service de la profession.

Un cru d'une robe aux couleurs de leur alma mater, école de génie des plus importantes.

Son rôle d'administrateur élu était revalorisant d'autant plus qu'il n'avait pas été d'abord nommé, il avait été élu alors que huit candidats briguaient les suffrages à seulement trois postes. Il avait bénéficié de l'appui de plus de deux mille confrères et il s'était classé deuxième au scrutin devançant quelqu'un qui venait d'être nommé au Bureau. Etant gradué de Polytechnique, la plus grande école de génie au Québec et au Canada, avantageusement connu dans plusieurs grandes entreprises, jouissant d'une certaine facilité d'expression ainsi que d'une image agréable, il avait réussi à se faire élire à ce poste. De plus, il aurait préféré être plus actif professionnellement proprement dit, pouvoir parler de contrats, d'engagements professionnels! Dans les circonstances, il essayait de profiter des avantages de cette situation!

Un soir, Jacques accompagnée de son épouse vit un confrère qu'il avait déjà côtoyé dans deux entreprises et ils discutèrent, autour d'un café, de sa situation personnelle et professionnelle. Son ami l'avait laissé et il recherchait une autre occupation comme il disait "il était en transit". Jacques comprit que même chez les professionnels le plein emploi, objectif sociétal important et souhaitable, représentait toujours un défi pour la profession comme telle. De plus, les professionnels "hors circuit ou système" souffraient d'isolement. Annoncer que l'on recherchait un nouveau défi à des confrères même susceptibles de pouvoir vous aider n'était pas une entreprise très valorisante même si nécessaire et le plus tôt possible suite à la mise en disponibilité. L'entreprise privée incluant le génie-conseil offrait fréquemment des emplois précaires et liés souvent directement aux activités, aux marchés de l'entreprise. Les corporations professionnelles devraient protéger le public et aussi promouvoir les intérêts des membres. Un volet de cette protection incluait la documentation quantitative et qualitative non seulement de la situation des membres dans l'ensemble et également de ceux en difficulté temporairement, par exemple. Documenter ces cas requerrait beaucoup de courage en l'absence possible de solutions partielles ou encore adéquates. Jacques considérait que ce défi devait être relevé et prioritairement pour la relève professionnelle. Jouer à l'autruche ne pouvait que contribuer à la quiétude de nantis qui eux-mêmes fréquemment avaient joui d'appuis de confrères à un moment ou à un autre de leur carrière. Les professionnels changeaient à quelques reprises d'employeurs pour mieux se réaliser et le plus rapidement possible.

Jacques observait un haut dirigeant qui encourageait sinon initiait des querelles entre les confrères d'une université pour mieux promouvoir ses propres confrères. Présenté gentiment pour ne pas dire innocemment, ces mesures produisaient des résultats surprenants et elles s'avéraient efficaces. Souvent, en plaçant quelqu'un sur la défensive, vous le neutralisiez et vous permettiez à d'autres d'être promus. Ce dirigeant avait probablement appris ces méthodes auprès des anglophones.

Pour permettre au nouveau directeur général de se familiariser avec le fonctionnement du Bureau, il y assista sans y participer, seulement à titre d'observateur, d'apprenti, semble-t-il, sans être rémunéré. De plus, il faisait la lecture des comptes-rendus des réunions du Bureau, des commissions, des comités de la dernière année et il était formé par l'ancien directeur général. Un membre de la direction générale lui disait qu'il se devait d'apprendre. Jacques aurait aimé qu'on fut aussi indulgent à son endroit. Ce personnage se devait d'être fédéraliste et préféablement libéral en sus d'être issu de la même université que celle du principal dirigeant sortant, choisi par un conseiller en recrutement, pensait-il. Les nouveaux gradués du Bureau du Premier ministre du Québec, à la Régie des installations olympiques, à Télé Métropole et ailleurs jouissaient probablement de traitements similaires attachés au cordon beylical libéral. Les conseillers en recrutement ou en placement, à son humble avis, prenaient largement en considération les affinités des candidats au parti exerçant le pouvoir politique.

Après un an au Bureau, ses confrères constataient que son énoncé politique présenté à titre de candidat à la présidence était sérieux, réalisable et souhaitable. Son vice-président avoua aux membres de sa Commission qu'il aurait dû voter pour lui aux élections s'étant déroulées à ce niveau. Jacques ne savait pas s'il se présenterait à nouveau à la présidence ou à une vice-présidence cependant de tels commentaires étaient de nature à le motiver en ce sens. On l'avertit qu'il s'agissait d'une tactique électorale visant à susciter son appui.

De plus, il dut dénoncer que la publicité même préliminaire de l'activité la plus importante de l'Ordre, l'assemblée annuelle, effectuée dans le périodique de la profession car elle apparaissait un milieu du périodique et non au début. Plusieurs membres n'avaient pas lu l'annonce suite à une première lecture de la revue tout comme Jacques. Cette activité n'en fut pas

moins un succès complet. Le taux de participation tripla. Lors d'une réunion du comité d'orientation, conférence téléphonique le principal dirigeant était décrit comme se roulant par terre, mort de rire ce qui témoignait de son peu de confiance dans le programme établi. Ce dirigeant pourtant le plus expérimenté du groupe sinon de l'Ordre semblait dépassé par l'expertise de certains membres du comité et du service des Communications. Ce dirigeant avait prolongé sa vie active à l'Ordre suite à une première retraite et il devait recevoir de nombreux témoignages d'appréciation ainsi que la responsable des Communications. Le Forum, premier volet de la Journée de l'Ingénieur (re), fit objet de couverture de presse et attira quatre cent ingénieures et ingénieurs suite à près de cinq cent inscriptions. Le sujet du Forum avait toutefois été rétréci, s'avérait plus pointu et un peu moins près de la profession comme telle. On devait quand même admettre que les principaux dirigeants avaient leurs mots à dire et qu'ils devaient en contrepartie assumer les conséquences de leur leadership, de leurs initiatives. L'assemblée annuelle fut des plus animées et les membres demandèrent que le président de l'OIQ soit élu par un vote auprès des membres à l'aide du courrier cependant même après un recomptage des votes, le débat fut poursuivi et finalement suite à ce débat, un autre vote fut tenu et infirma la position antérieure; le président serait élu l'an prochain par les administrateurs à nouveau. Les dirigeants de l'Ordre avaient paniqué devant l'éventualité d'une élection du président directement par les membres. Jacques avait voté pour une élection par les administrateurs toutefois après un vote positif de l'assemblée favorisant l'élection par les membres tel que stipulé également par la loi, il se rallia facilement à cette option. Il était important que les membres adoptent les modalités démocratiques de leur choix. Un confrère de sa promotion avait déjà soumis cette même proposition l'année précédente sans aucune objection, opposition. Même à l'Ordre, la conjoncture évoluait. L'influence des anciens présidents de l'Ordre était déterminante en de telles situations. Les dirigeants actuels apparaissaient souvent dépassés par les événements et ils s'appuyaient fortement sur l'expérience de ces derniers. Il aurait été souhaitable que les dirigeants en fonction réagissent à la lumière de données plus récentes tout en consultant leurs prédécesseurs lorsque possible. Jacques avait subi lui-même le poids de semblables décisions en d'autres circonstances. En tant que membre du comité d'orientation de l'organisation, Jacques avait insisté pour que l'assemblée soit dirigée par un modérateur familier avec les procédures d'assemblée délibérantes afin d'éviter toutes contestations à

l'issu des débats. L'ancien Président intervint après la prise du vote recompté par des scrutateurs de la salle à la demande d'un membre de l'assemblée et relatif aux modalités d'élection. Le président de l'assemblée aurait dû le rappeler à l'ordre ou suggérer une reconsidération du vote avec l'appui des deux tiers de l'assemblée et une demande d'un membre défavorable à la proposition battue, défaite tel que Jacques se rappelait de ces procédures. L'ancien Président intervenait après avoir vu la proposition défaite car chaque année cette proposition passait telle une lettre à la poste, expression plus ou moins vraie. Le modérateur et le Président de l'Ordre essayaient de conduire et de contrôler l'assemblée. Un ancien Vice-président de la Chambre des communes avait été reconnu compétent pour assister le Président à titre de modérateur. Les procédures à la Chambre des communes étaient mieux définies que celles d'une assemblée générale d'une corporation où les procédures d'assemblées délibérantes étaient utilisées selon l'expérience des participants en cette matière. Il était difficile pour le Président ou le modérateur de rappeler cet ancien Président cité souvent en exemple et qui avait parrainé, semble-t-il, plusieurs administrateurs et bénévoles. Malheureusement, les membres furent pressés de laisser la salle en raison des modalités de réservation de celle-ci. Même à titre de simple administrateur, Jacques observait avec désarroi certaines mesures et actions entreprises et conduites par son Ordre.

Suite à la présentation d'un groupe à l'exécutif (slate), Jacques ne présenta pas sa candidature. Ici encore, le futur président dit à Jacques que le choix du président se décidait dans les urinoirs et Jacques ne manifesta aucun intérêt pour cette activité. Les administrateurs étaient nombreux et plusieurs siégeaient depuis quelques années constituant un noyau relativement stable. Plusieurs anciens vice-présidents étaient en attente de la présidence et, pourquoi pas, d'anciens présidents. Il eut quand même élections à presque tous les postes; quatre sur cinq et tous les membres de l'équipe furent élus. Le Président élu était un gradué d'une université ontarienne et, comme par hasard, également diplômé de l'alma mater de l'ancien et du nouveau directeur général. Deux de ses confrères de promotion, arrivés au Bureau avant lui, appuyaient ce fédéraliste, semblait-il ou ils croyaient que leur tour d'accéder au conseil administratif était arrivé après avoir attendu au moins l'année "réglementaire". La situation étant ce qu'elle était, Jacques dévoila son bulletin de vote à son confrère afin de l'assurer qu'il avait voté pour lui et fournit

la liste des dossiers actifs de son ancienne commission à l'autre qui se présentait comme membre de la nouvelle équipe. Le nouveau président, son ancien président de commission n'avait su attirer aucun membre de son ancienne commission à sa suite et à l'exemple de Jacques, il œuvrait à son compte. Les ingénieurs comme d'autres professionnels s'intéressaient à leurs situations financières. Un ancien président alla jusqu'à montrer quelques billets verts, dollars pour illustrer sa pensée en assemblée générale. Les ingénieurs participant peu à la vie politique, à la vie sociétale étaient d'autant plus près de leur travail et de la rémunération afférente.

Conséquemment aux élections, la Rive-Sud avait perdu le directeur général par intérim, le président, le vice-président aux Affaires corporatives et elle avait gagné un nouvel administrateur. En n'accédant pas à la vice-présidence à sa deuxième année, Jacques compromettait presque irrémédiablement ses chances d'être président à la dernière année de son mandat. Il n'avait jamais envisagé un second mandat. Cette année encore, il avait choisi la commission des Affaires professionnelles. L'an dernier, il avait obtenu la commission du Développement et de la Planification. Il adoptait la solution de facilité; celle de laisser le conseil exécutif décider quitte à en subir les conséquences au lieu de composer pragmatiquement avec les leaders probables, les groupes, les "slates". Ce qui n'était pas toujours facile ou ne produisait pas nécessairement de résultats ou les résultats escomptés. L'an dernier celui qui l'avait défait à la vice-présidence l'avait choisi comme membre de sa commission. Celui-ci avait neutralisé ses actions ou essayé et il le ferait sûrement à un autre niveau. Il ne semblait pas plus à l'aise que l'ancien président dans l'utilisation des procédures d'assemblées délibérantes et il n'avait pas répondu à deux simples questions qui lui étaient personnellement adressées à l'assemblée annuelle. Les réponses furent fournies par la directrice des Communications. Ainsi, Jacques à respecter les autres, ses confrères, il n'avancait guère! Sa présence en hauts lieux aurait pu être bénéfique et même plus rentable que celle de bien d'autres. Jacques éprouvait de la difficulté à s'en convaincre et à se motiver dans un tel climat. Au cours du déroulement des élections, Jacques se réjouissait de pouvoir relayer car il n'était pas sur les rangs, pas candidat à aucun poste. Après une année durant laquelle certains avaient brandi à maintes reprises le spectre de sa démission, refuser de considérer normalement ses propositions et peu solliciter sa candidature à divers postes, il avait cru sage

de ne pas participer activement aux élections. Il préférait agir comme simple administrateur évitant ainsi l'administration courante lui permettant de soumettre des propositions relatives au sous-emploi des jeunes et des ingénieurs inactifs ou partiellement actifs, des organismes plus québécois d'accréditation des programmes de génie et des conditions d'admission, ... et de publier son autobiographie "romancée". Il fallait peut-être mieux procéder à la base lentement à la promotion de mesures nationalistes québécoises compte tenu des dirigeants actuels. Un seul membre du conseil exécutif était de Montréal pour assurer une représentation aux nombreuses événements et ce dernier s'était dit très accaparé par son travail, toutefois, ils en avaient discuté en formant une équipe. Les dépenses du Président pourraient être plus élevées cette année en frais de transport Abibiti-Montréal. Malgré tout, l'émergence d'un président de n'importe quel point du Québec, lui apparaissait important! Au sujet de la revue anglaise, Engineering Digest, dont seulement l'éditorial deviendrait possiblement bilingue, Jacques n'approuvait pas une distribution aux ingénieurs québécois sans leur propre demande. Un sondage aurait pu éclaircir la question. Même, l'éditorial bilingue dans la revue le Plan n'était pas justifié car la loi exigeait une connaissance de travail du français aux professionnels exerçants au Québec. Une annonce du Plan parue dans les deux langues lui apparaissait comme un autre manque de respect de la loi. Jacques avait reçu une lettre d'appréciation de sa participation au colloque des dirigeants de l'Ordre. On lui en promet une autre au sujet de l'organisation de la Journée de l'ingénieur et de l'assemblée annuelle.

Jacques subissait en partie les conséquences de son arrivée cavalière au Bureau. En suggérant sa candidature dès le départ, il antagonisa certains membres du Bureau d'autant plus qu'il s'agissait d'un groupe relativement nombreux et stationnaire. C'était le résultat d'une expérimentation, d'un divertissement d'un administrateur expérimenté et un peu las sinon blasé. Son entêtement à vouloir modifier le nom de l'Ordre lui mérita des rancœurs et suscita de l'animosité à son égard. Là encore, Jacques ne détesta pas l'expérience de secouer ses confrères et même certaines de ses conseurs. Conséquemment, les leaders en fonction avaient beau jeu d'exploiter cette situation. De plus, Jacques se résignait mal à jouer le rôle de vice-président alors que des décisions, des orientations pro-québécoises aurait pu être définies par le président et que le candidat à la présidence était fédéraliste, croyait-il. Déjà, à titre de vice-président,

il aurait eu accès à plus d'informations et il aurait participé à la prise de décisions plus nombreuses et d'une façon plus étroite, plus directe. Qu'il était impatient ce Jacques! Impatience, présomption, diversion qui traduisaient un non conformiste, une maturité plus ou moins consommée, une crainte mal cachée d'insuccès, une sensibilité individuelle hérissant la susceptibilité de certains membres, possiblement. Malgré tout, il recevait de plus en plus des marques d'appréciation à ses actions, ses recommandations, ..., il cheminait à un rythme peut-être identique à celui qu'une approche conventionnelle aurait donnée mais à ce stade de sa vie, il obtenait une plus grande satisfaction à procéder ainsi. Le mot politique signifiait pouvoir dans le vrai sens du mot; incluant vraiment les secteurs d'activités le moins important.

Jacques s'était porté indirectement à la défense de l'ancien président qui subissait les foudres de tous les administrateurs en raison d'un comportement des plus cavaliers sinon irrespectueux. Jacques estimait qu'il défendait à sa façon, et de façon maladroite, certains principes et qu'il effectuait la promotion d'une certaine excellence opérationnelle. Pourtant, il avait une bonne raison de se réjouir de sa déconfiture car il avait adopté une attitude très ferme à un moment donné à son égard. Il avait compris son cheminement intellectuel et il n'en était pas été surpris mais il ne partageait pas ses conclusions. A nouveau, il en était un peu de même.

Après le départ officiel de cet ancien dirigeant, l'ancien président admit qu'il aurait dû simplement prendre sa retraite de sa compagnie d'utilités publiques sans poursuivre sa vie professionnelle à l'Ordre. Son propre départ à titre d'ancien dirigeant l'émua énormément! En rétrospective, l'ex-président ne s'illusionnait plus sur l'apport de ce cadre! Néanmoins, il se devait de respecter les nombreuses années de service de cet ancien pilier de l'Ordre qui continuerait probablement d'influencer les nombreux dirigeants qu'il avait recrutés. D'autres honneurs l'attendaient sûrement.

Chaque année à l'approche des élections, Jacques était approché, discrètement sollicité pour agir comme président de la Régionale. Ces gestes le flattaient beaucoup et ils les interprétaient comme des marques d'appréciation. Cependant, il préférerait poursuivre son travail au Bureau même à titre de simple administrateur attaché, représentant le grand territoire métropolitain.

Au-delà, des liens entre confrères d'une même promotion et autres considérations, Jacques comptait jouer son rôle d'administrateur; participer franchement aux débats d'une commission, de comités, s'il y avait lieu, c'est-à-dire s'il y était nommé, et du Bureau. Comme l'année dernière, il continuerait à promouvoir l'identité québécoise, l'ouverture sur le monde, etc. Certaines de ses idées avaient été appliquées; par exemple, l'annonce officielle dans les journaux de la composition complète du Bureau et non seulement du conseil exécutif ou administratif.

Il attendait une réponse positive d'un éditeur et afin d'informer les membres du Bureau de la parution d'un ouvrage, Jacques avait préparé en avance le projet de proposition suivant: "Les membres du Bureau ont été informés de la rédaction d'un essai par un des administrateurs élus au Bureau. Les points de vue exprimés le sont à titre personnel par Monsieur Jacques Laberge et ses opinions ne reflètent pas nécessairement les positions officielles du Bureau. Toutefois, nous soulignons la contribution littéraire d'un ingénieur à la société québécoise. Il nous y présente un cheminement personnel, familial, professionnel et sociétal. Une annonce de ce livre sera publiée dans un prochain Plan à titre d'appui."

Au risque de se faire ridiculiser, Jacques pensait à un Club Défi afin de regrouper les ingénieurs disponibles, dresser une liste des participants volontaires, échanger des informations, organiser des rencontres où les ingénieurs se présenteraient, se regrouperaient, s'entraideraient, ... avec ou sans le concours des employés de l'Ordre. Il avait commencé à semer l'idée et un confrère administrateur fut prêt à le seconder.

L'annonce officielle aux bénévoles par l'envoi d'un bulletin à leur adresse de l'élection des membres du Comité administratif et, en particulier du président, fut présentée sous un jour politique, à la provinciale. On y referait aux liens, d'abord, avec un ministre et ensuite à ceux avec le premier Ministre du Québec et de plus aux institutions canadiennes. En principe, l'élection des comités administratifs est effectuée par les membres du Bureau et, ici, cette élection avait des allures de nomination politique. Il était possible, normal que des membres du Bureau communiquent avec des politiciens toutefois en faire l'étalage à ce moment précis laissait croire qu'ils avaient influencé les membres du Bureau avec leurs contacts politiques. Dans un contexte où les membres avaient demandé dans un premier temps, l'élection du président par eux-mêmes. Jacques

entrevoyait la possibilité de l'accroissement de l'insatisfaction en présentant ainsi les résultats des élections. Les élus comptaient sur l'apathie, l'inexpérience des membres et des bénévoles dans l'administration d'organismes communautaires, politiques, professionnels, ... Cette situation contribuait à politiser les postes de dirigeants de l'Ordre et à éloigner, à évincer des candidats, des ingénieurs-administrateurs intéressés d'abord à leur profession et offrant une position pas nécessairement identique à celle du gouvernement ou à celle que le gouvernement aimerait promouvoir. Jacques notait que comme par hasard le ministre mentionné avait été celui à qui la plainte relative à un appui régional avait été adressée. En surcroît, le gouvernement québécois semblait associé directement le choix d'un dirigeant d'Ordre professionnel à un niveau de compétence professionnelle dans un champ d'activité donné. Ils semblaient incapables de décider de la compétence professionnelle sans référence politique. Le système était probablement aussi biaisé sinon plus pour ne pas dire plus que celui de l'ancien régime Duplessis. Le pouvoir appartenait à une même équipe depuis plusieurs années et le voilier gouvernemental québécois voguait péniblement sous les nébuleuses forces politiques libérales dont les origines étaient externes au Québec, d'Ottawa. La forte emprise du Premier Ministre sur son parti, l'officieux partage des pouvoirs entre les deux grands partis et la quasi-absence d'opposition officielle auguraient de moins en moins en faveur de l'affirmation du Québec, du Québec comme société distincte et de l'indépendance du Québec. Dans son comté, l'élu semblait s'associer, relever essentiellement des dirigeants du parti gouvernemental. Sa formation le conduisait à emprunter tous les moyens pour défendre ses intérêts. Jacques souhaitait que ses intérêts coïncident avec ceux du comté et du Québec. Il avait dû apporter officiellement une correction à son bulletin de député distribué dans le comté; il s'agissait plus que d'erreurs de frappe et Jacques constatait à nouveau que personne n'était parfait seulement perfectible malgré les sérieux efforts pour projeter une image publique impeccable. Les dirigeants du parti gouvernemental bénéficiaient ainsi de sources de renseignements, de ressources additionnelles, d'appuis insoupçonnés ce qui ne se traduisait pas nécessairement en résultats concrets pour le comté. Peut-être qu'après les prochaines élections si leur candidat était élu, ils seraient généreux. A défaut d'avoir été élu dans le comté de Jacques, le premier Ministre s'était allié un élu issu de ce comté. Décidément, la politique touchait à tout! Même les Ordres professionnels!

Jacques poursuivit sa tâche d'administrateur notamment en relevant une offre d'emploi d'ingénieur de bureau, dénomination peu compatible aux exigences de la profession, que les procédures d'assemblées délibérantes n'avaient pas été respectées lors de la dernière assemblée annuelle, dans une lettre du Président une référence à sa nomination plutôt qu'à son élection, en refusant d'appuyer l'embauche du beau-père du Président, en s'enquérant des éléments nouveaux apportés par le groupe-conseil formé au sujet du projet Soligaz ainsi que de l'importance de maintenir le BAPE, en suggérant l'ajout du mot groupe d'experts dans le sommaire du rapport relatif au BAPE au lieu de groupe-conseil car le mot groupe-conseil n'apparaissait pas au rapport même et des échanges entre les membres sans emploi, en s'enquérant du bien-fondé de verser à l'avance les redevances au Conseil canadien des ingénieurs et en prônant la mise sur pied de bureau québécois d'accréditation des programmes de génie et des conditions d'admission en génie. Il fut nommé au comité d'orientation de l'assemblée annuelle pour une deuxième année et représentant du Bureau auprès de l'association des Ingénieurs-conseils du Québec notamment à leur assemblée annuelle, au tournoi de golf des régionales Plein-Sud et Haut-Richelieu et à une conférence organisée par la régionale Plein-Sud. Son ancien président lui soulinha personnellement son appréciation pour son rôle jouer dans l'organisation de la dernière assemblée annuelle toutefois même si Jacques n'avait pas envisager de s'impliquer dans ce dossier, il notait qu'il aurait pu présider ce comité dont le nouveau président était célèbre pour ses apartés. De plus, il suggéra son implication aux assemblées annuelles des Ingénieurs-conseils du Canada et des ingénieurs de la Colombie-Britannique et il attendait une réponse ce sujet ayant manifesté son intérêt aux affaires externes de l'OIQ et s'étant inscrit à des sessions de perfectionnement en relations publiques offertes par l'Ordre. Lors de ses représentations externes de l'Ordre, il aurait aimer refléter les spécificités québécoises relatives à la langue, exclusion des géologistes et géologues, etc., ... tel que vécu. Toutefois, il se demandait si ses confrères du comité administratif lui feraient confiance en tant que représentant du Bureau à l'extérieur du Québec le sachant indépendantiste. En tant qu'élu, il se devait de jouer un rôle d'administrateur! Jacques nota ainsi que d'autres confrères que des tableaux comparatifs des dépenses et des prévisions avaient été préparés pour des périodes différentes ne facilitant en rien une comparaison. Un tableau statique du nombre des membres ne put être expliqué. A son niveau dans la pyramide hiérarchique, il profitait des tribunes dont il

disposait et il semblait que son champ de manœuvre était plus vaste qu'à la présidence, par exemple, où les débats les plus importants se déroulaient à moins de dix et se termineraient sans doute rapidement dans le cas de nouvelles mesures nationalistes québécoises, lui semblait-il. Ici encore, il visait à maximiser les opportunités qui lui étaient offertes compte tenu de ses humbles moyens et de l'importance de ses appuis.

Un séminaire de perfectionnement en relations publiques s'avéra intéressant et stimulant pour Jacques. Il enregistra une présentation de trois minutes suggérant la "québéétisation" de l'accréditation des programmes de génie et du contrôle de l'admission en génie, il souligna de nombreux points. A la corporation des médecins, le président agissait aussi comme directeur général tandis qu'à l'OIQ, il s'agissait de deux individus dont l'un était élu. Les médecins semblaient bien représentés depuis quelques années par ce porte-parole. Jacques s'inquiétait de la diminution des ressources "médiatiques", des moyens en communications audiovisuelles dans les régions québécoises. Il questionnait les interventions de l'OIQ au sein de groupe-conseil à vocation politique qu'en à son image publique. Une entrevue simulée avec deux journalistes où il jouait le rôle de l'ingénieur en chef lui permit d'expérimenter une attitude un peu agressive et d'en évaluer les résultats au cours d'un séminaire de perfectionnement en relations publiques. Les journalistes pouvaient commenter le climat de l'entrevue! Une conférence prononcée par un consultant et traitant de la qualité totale permit à Jacques de se remémorer divers concepts souvent d'origine asiatique; juste à temps, zéro défaut, cercle de qualité, ... visant l'accroissement durable de la production et par tant de la prospérité des entreprises québécoises. Le conférencier se référait au ministre de l'industrie et du commerce ainsi qu'au premier ministre dans la promotion de ses services de conseil en gestion. Plusieurs participants considéraient l'approche de qualité totale comme une "mode" et aux dires du conférencier des avantages d'une telle approche apportait des modifications apportées aux procédés avec le concours de la force ouvrière incluant celui du syndicat et de la direction. Jacques avait été délégué à cette occasion pour représenter le Bureau.

Jacques se méfiait des interventions de l'Ordre au niveau strictement politique, par exemple, comme membre d'un groupe tactique. Il préconisait une implication suite à la préparation

de mémoires , ... et à des études de dossiers effectuées par des comités, des groupes de travail. Improviser individuellement dans les champs d'intérêts reliés à la profession lui semblait inacceptable car l'approche collective basée sur le travail d'un comité même si elle faisait quand même place à une certaine improvisation, elle s'appuyait sur les expertises, les expériences afférentes disponibles. De plus, le principal dirigeant élu s'était donnée comme mandat d'aider le plus important cadre. Jacques espérait qu'il ne s'agissait pas d'une situation souvent décrite en anglais par l'expression: "The blind leading The blind" ou "l'aveugle guidant l'aveugle". Il s'agissait sûrement d'un énoncé sévère mais qui lui semblait pertinent.

A titre de représentant du Bureau auprès de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec, Jacques assista à une rencontre des membres des conseils d'administration des deux organismes. Les ingénieurs-conseils s'inquiétaient à juste titre des conséquences de l'annonce d'une enquête effectuée par l'Ordre au sujet du stade olympique. L'Ordre ne disposant pas de moyens pour vérifier en détails les travaux d'ingénierie effectués pour ce projet et ayant en principe jouer son rôle au cours des ans. Même des experts disposant de peu d'informations et de temps pouvaient difficilement critiqués efficacement les travaux des ingénieurs québécois associés pendant des années à ce projet, semblait-il. Le temps, l'avenir le dirait! L'enquête, terme inquisiteur que l'on suggérait de remplacer par inspection, conduite par l'Ordre pouvait conduire à des conflits flagrants, ouverts ou publics entre les membres de la profession, de ses sous-groupes car le milieu journalistique était à l'affût des moindres informations relatives à ce sujet d'actualité depuis de nombreuses années et les ingénieurs de part leur formation présentaient généralement franchement leurs observations laissées à l'interprétation souvent de gens peu ou mal renseignés, distants ou désintéressés de la réputation des compétences locales aux niveaux régional et international. Effectuer la promotion des compétences locales contribuait à la vente des services d'ingénierie, de la technologie au plan international. Ici, la conception générale était de Taillibert mais la conception détaillée relevait du génie québécois et l'on se devait d'en effectuer la promotion. Dans ce dossier, M. Bibeau semblait anxieux de rentabiliser les installations olympique étant très près du dossier et le ministre Villierant défendait leur sécurité. Les deux constituaient une équipe, leurs actions se complétaient!

L'objectif d'une telle investigation devait d'être précisés autrement le public que l'Ordre visait à protéger serait dans l'expectative de résultats importants d'une démarche beaucoup moins d'envergure qu'escomptée. Il s'agissait de vérifier jusqu'à un certain point la reconnaissance professionnelle, les qualifications professionnelles des intervenants au dossier olympique. Dans ce dossier comme dans bien d'autres, les ingénieurs devaient assumer leur rôle d'intervenant social, de présenter leur point de vue directement à population tout en protégeant l'image de la profession. Le mot crédibilité fut mentionné à quelques reprises comme qualité du porte-parole de l'Ordre relativement au dossier du stade. Possiblement, un ingénieur non impliqué au chantier olympique, un représentant des membres de l'Ordre et non d'employeurs ou de groupes d'intérêts, un membre élu.

Jacques revint à la charge dans un dossier qui lui tenait à cœur, celui de la reconnaissance professionnelle réciproque entre le Québec et particulièrement les états américains limitrophes. A la surprise du Président de l'Ordre, il fut secondé par le Président de l'Association des ing.-conseils. A nouveau, Jacques dut utiliser comme argument que l'Ontario avait déjà conclu quelques ententes similaires. Le Président gradué d'une université ontarien semblait l'ignorer. Ce Président avait semble-t-il rencontrer l'ancien président d'Alliance-Québec, apparaissait peu imprégné de la culture québécoise et, par conséquent, il lui était difficile d'effectuer la promotion des intérêts de la majorité des membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Ses références et sa grille d'analyse étaient surtout canadiennes et peu de membres du conseil administratif et du Bureau étaient enclin à lui aider à parfaire ses connaissances à cet égard. Un membre du conseil administratif admirait le Président pour son aisance à exprimer ses points de vue car il venait d'un milieu ontarien, semble-t-il, par tant canadien, à majorité anglophone. Cet administrateur d'origine québécoise qui avait été soumis à d'autres contraintes sociétales était plus réservé et aspirait à un épanouissement personnelle semblable. Jacques avait aussi noté qu'œuvrant dans la fonction publique, il savourait toute manifestation d'avancement et défendait presque de façon protocolaire les moindres prérogatives de ses fonctions.

En définitive, Jacques aurait un rôle restreint plutôt social dans le dossier de l'AICQ. Il était quand même heureux d'avoir obtenu un appui important dans l'élargissement du rôle de l'OIQ

au plan international d'abord avec son important voisin.

Jacques fut informé par le directeur général du refus de l'Ordre de réaliser une étude des avantages et des inconvénients de la "québéçisation" de l'accréditation des programmes de génie et de la définition des critères d'admission. Il avait aussi souligner le besoin d'établir des ententes de réciprocité avec les états américains limitrophes à l'instar de l'Ontario. Il insista pour obtenir une prise de position d'une instance de l'Ordre regroupant des élus: la Commission des affaires professionnelles, le comité administratif ou préférablement le Bureau.

Réagissant à une lettre du principal cadre de l'Ordre, Jacques formula ainsi ses observations et ses attentes en tant qu'administrateur de l'Ordre dans le dossier de la gestion des programmes d'ingénierie et de la représentation internationale.

"Monsieur le Président,
Récemment, Monsieur Silvio De Laval, secrétaire et directeur général de l'Ordre me faisait part de son refus d'étudier la possibilité d'une plus importante implication québécoise dans l'accréditation des programmes de génie, des conditions d'admission en génie et des relations professionnelles au niveau international entre autres.

La demande d'une étude à la commission des Affaires professionnelles au sujet de la québéçisation partielle, progressive ou complète des fonctions ci-haut mentionnées, à mon humble avis, devrait être examinée par la commission des Affaires professionnelles dans un premier temps et ensuite par le comité administratif et surtout par le Bureau.

Cette démarche vise à mieux protéger les intérêts des ingénieurs œuvrant au Québec en assurant entre autres une meilleure visibilité de nos professionnels en milieux internationaux. Les ingénieurs québécois sont les plus compétents pour assurer la protection et la défense des intérêts du public et des ingénieurs québécois.

Le 12 du dernier mois, l'Association des ingénieurs-conseils du Québec encourageait l'Ordre à conclure des ententes de réciprocité avec les états américains et particulièrement les états limitrophes. Ici, encore, l'OIQ se modèlera, je l'espère quand même, sur l'exemple ontarien comme en maints dossiers au

lieu de répondre aux besoins locaux. Plusieurs ingénieurs et scientifiques appuient la souveraineté sinon l'indépendance du Québec. Deux importants dirigeants québécois s'exprimaient récemment, Messieurs Larkin Kerwin de l'Agence spatiale et Ouimet de Pratt & Whitney et ils considèrent que leurs entreprises sont déjà prêtes à faire face à ces éventualités.

Je suggère que l'Ordre adopte une attitude "proactive" dans ce dossier comme en d'autres matières. A l'exemple des autres intervenants au Québec: gouvernements, entreprises, syndicats, ..., l'Ordre se doit d'être prête à vivre la souveraineté et préférablement l'indépendance du Québec si la population en décide ainsi.

En terminant, sans vouloir minimiser l'importance et la bonne volonté des cadres de notre Ordre, j'insiste pour obtenir une réponse de la première instance des administrateurs élus de l'Ordre. Monsieur le Secrétaire de la Commission me comprendra car il a manifesté en plusieurs occasions un grand soucis, intérêt aux orientations politiques des ingénieurs élus au Bureau.

Je compte sur votre appui en la dite matière, je demeure à votre entière disposition et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués."

Il obtint la préparation d'une étude en Commission et le rapporteur de sa Commission parla d'une lettre complémentaire. Décidément, une importante distorsion résultante des pressions du principal cadre de l'Ordre devait être contrée par Jacques. Le moindre gain dans l'affirmation québécoise devait être doublement gagné! Un des arguments inspirant sa démarche en cette matière était la suivante: Une ouverture, une approche multilatérale au plan international était préférable à une démarche essentiellement bilatérale surtout avec un partenaire important et issu de souche ethnique différente; le Canada anglais. De plus, les éléments politiques, les élus d'un organisme devaient pouvoir influencer les orientations et les débats de cette entité. Un ordre professionnel constituait une institution autonome pouvant s'autogérer tout en respectant son propre cadre juridique. Lors d'une présentation de la présidente désignée du Conseil canadien des ingénieurs, Jacques ne fit aucune intervention réalisant que le débat devait d'abord être mené à l'OIQ. Elle lui dit qu'elle rédigerait son éditorial dans l'Engineering Digest en français; Jacques croyait qu'elle se

verrait offrir des éditoriaux bilingues et préférablement une version anglaise de son éditorial si rédigé en français. En Commission, il avait soutenu que les dirigeants québécois au Conseil canadien des ingénieurs n'y seraient pas éternellement et qu'il préférerait sacrifier les intérêts personnels de quelques rares québécois à ceux de la majorité de ceux-ci.

Jacques percevait une faiblesse dans la structure de l'Ordre où onze administrateurs représentaient l'immense région de Montréal englobant l'île et ses banlieues sans territoire défini pour chacun individuellement. Un parrainage même officieux d'une régionale ou d'un secteur aurait permis à un administrateur de se familiariser et de se maintenir à l'écoute directement des soucis des ingénieurs et de leurs dirigeants régionaux. Evidemment, ce travail de bénévole était laissé à la discrétion de l'administrateur. Déjà, plusieurs régionales existaient: Plein-Sud, Lanaudière, Laval-Laurentides, Richelieu, Haut-Richelieu et d'autres étaient en voie d'être créées à partir du Comité des affaires professionnelles de Montréal. Antérieurement, une telle structure existait et elle avait été remplacé par la Commission des régionales présidée par le Président de l'Ordre. En tant qu'administrateur, Jacques voyait néanmoins ce besoin de responsabiliser géographiquement, sectoriellement le rôle de l'administrateur. Dans les régionales où un seul administrateur était élu les rapports s'avéraient généralement plus étroits.

Pour protéger les intérêts des ingénieurs québécois en rentabilisant la présentation de documents au public en général, Jacques favorisa un quotidien fédéraliste rejoignant plus de québécois qu'un périodique spécialisé même si son propriétaire demeurait dans sa région. L'élément anglophone était rejoint par un quotidien bien implanté dans le milieu. Ici encore, en supposant des frais semblables pour la diffusion d'un message aux francophones et aux anglophones, l'Ordre puisait dans les revenus soutirés des francophones pour rejoindre le milieu anglophone minoritaire. Les associations des ingénieurs ontariens et canadiens n'en faisaient pas autant!

Ses confrères au Bureau et également au conseil administratif réalisaient la pertinence des propos de Jacques et tout en respectant le plus possible le status quo, ils s'évertuaient à accommoder, implanter progressivement ses suggestions, ses recommandations. Leur statut personnel n'était pas menacé, croyait Jacques. Ils décidaient rationnellement de leur rôle

respectif!

Un confrère ingénieur lui disait qu'à titre de membre du Bureau, il devait défendre les intérêts des ingénieurs comme tels. Jacques mentionna sommairement quelques-unes de ses démarches en tant qu'administrateur. Il était difficile d'identifier l'instigateur de mesures car les procès-verbaux ne précisait pas les noms des intervenants sauf ceux des membres du comité administratif. Jacques espérait qu'aux dossiers officiels et, par contre, peu consultés, ses propositions, ses résolutions, ses documents s'y retrouveraient. Une fois de plus, il constatait que l'ajout des noms aux procès-verbaux aurait probablement stimulé la participation des autres membres du Bureau. Ceux qui lisaient généralement toute la documentation acheminée quelques jours (trois ou quatre) avant la tenue des événements étaient reconnus comme tels et Jacques appartenait à ce groupe.

Une autre réunion de sa commission des Affaires professionnelles lui permit de soumettre un rapport, une étude décrivant les activités du conseil canadien des ingénieurs qui devraient, à son point de vue, être rapatriées à l'Ordre des ingénieurs du Québec afin d'accroître la visibilité, la représentativité des ingénieurs québécois au niveau international, entre autres. Cette étude fut brièvement discutée et la Commission refusa de la présenter comme document d'orientation au Bureau. Toutefois, Jacques avait obtenu une brève étude (deux pages) du directeur concerné qui soulignait le caractère autonome de l'Ordre en cette matière. Il fut quand même relativement heureux de ce résultat compte tenu de l'état du dossier. Un dirigeant lui souligna en "douce" qu'il devrait conserver en réserve ce matériel politique. Jacques avait l'habitude de s'adapter aux circonstances et de contribuer de son mieux aux débats nationaux, professionnels et autres.

A cette réunion, il soumit un programme d'une émission télévisée visant à rejoindre le public à l'instar du programme "Comment ça va?" initié par les médecins. Plusieurs ordres, corporations, associations scientifiques et technologiques seraient appelés à collaborer. Cette proposition serait soumise, référée à la commission de la Planification et du Développement, son ancienne commission. De plus, il souligna que le terme ingénieur en horticulture avait été fortuitement utilisé dans un grand quotidien.

En après-midi, au Bureau, un ambitieux et coûteux projet de mise en marché des ingénieurs, de la technologie fut discuté. Il ne fallait pas répéter seulement les thèmes gouvernementaux. Jacques suggéra l'emploi d'images illustrant les diverses technologies auxquelles l'ingénieur contribuait ainsi que la préparation du budget pour la prochaine journée de l'ingénieur et l'assemblée annuelle avant d'en finaliser les modalités. Jacques n'avait pas été affecté à aucune nouvelle tâche.

Ces réunions se déroulèrent dans le cadre académique, universitaire et polytechnicien. Jacques retrouvait son alma mater dont les espaces étaient aménagés d'un façon plus utilitaire maintenant qu'il y avait vingt-cinq ans. Beaucoup plus "tassé"! Il se demandait si d'autres campus; Laval, McGill, Concordia, UQC, ETS et Sherbrooke feraient l'objet de telle visite. La visite de Polytechnique offrait plus d'intérêts pour les neuf gradués de Poly (9/20) que pour les autres administrateurs, croyait-il. Ils eurent droit à plusieurs photos qui remplaceraient jusqu'à un certain point les photos inexistantes du vingt-cinquième anniversaire de graduation de Poly. Le Président de Poly croyait avoir enseigné à Jacques ce qui n'était pas le cas et Jacques souligna son âge relativement avancé

Hé! Oui! Une autre réunion de sa Commission et du Bureau! Jacques amena le cas de son fabricant de fournaises qui utilisait le terme ingénierie d'une façon injustifiée dans sa raison sociale. Il informa la Commission qu'un article serait probablement publié dans le Plan relatif au rapatriement des fonctions du Conseil canadien des ingénieurs. Une surprise agréable l'attendait; dans un document, on faisait état de la problématique pour l'Ordre des ingénieurs du Québec de déléguer au Conseil canadien des ingénieurs des pouvoirs qui lui avaient initialement été délégués par l'Office des professions du Québec.

Au Bureau, Jacques se surprit à intervenir sur de nombreux sujets: exclusion des administrateurs chômeurs du droit à être rémunéré et de la non publication des honoraires payés à quelques administrateurs du Bureau ou du nombreux d'heures rémunérés, le retard encouru dans la réalisation du plan de communication suite à une réflexion prolongée de la part du Président, ... Déjà, Jacques entrevoyait chez le Président un désir, son intention d'assumer pour une seconde année la présidence. Ceci lui plaisait guère! Pas du tout!

La jeune présidente de la régionale qui avait œuvré pour les libéraux s'appuyait et était secondée par les dirigeants de ce parti. Jacques s'était peu inspiré de politique partisane, il n'était que nationaliste, pensait-il. Travaillant pour une multinationale américaine et afin de s'assurer l'appui politique des anglophones du Grand Montréal, la région électorale, ajouta quelques mots en anglais à son énoncé politique, à son bulletin de présentation en tant que candidate au poste d'administratrice à l'Ordre des ingénieurs du Québec. Ayant accepté d'assister à une quadruple conférence intéressante relativement à l'environnement suite à l'invitation des membres du Conseil administratif de la Régionale, Jacques eut de nouveau l'impression et l'assurance que sa présence était désirée mais qu'aucune reconnaissance publique lui était faite intentionnellement. La Présidente semblait préoccupée par son désir d'affirmation, d'avancement, par ses affiliations libérales, ... Jacques fut déçu malgré que l'organisatrice de la soirée s'excusa de ne pas avoir souligné sa présence, lui laisser adresser quelques mots de félicitations et de présenter les futures activités de l'Ordre. Il avait noté furtivement quelques remarques pour l'occasion. Une de leurs craintes consistait à son appui officiel possible à la candidature de la Présidente à un poste d'administratrice au Bureau comme Jacques avait obtenu de l'ancien Président, geste qui avait été décrié indûment, pensait-il. Toutefois, son intention était d'encourager les ingénieurs à voter en grand nombre compte tenu de la nervosité des membres du conseil d'administration. Un cadre de l'Ordre assista également au buffet-conférence. Jacques était un peu inquiet pour sa réélection si jamais il désirait poursuivre cette expérience. Par contre, la Présidente présentée comme la principale dirigeante régionale qu'elle était pouvait, peut-être, lui mériter plus de votes.

ii) Autres aspects de la profession

Au niveau professionnel, Jacques connaissait peu d'écrivains-ingénieurs, d'ingénieurs "verbalisateurs" du vécu des ingénieurs et des professionnels. Peu d'ingénieurs exprimant leurs points de vue, leurs perceptions de la société, leurs objectifs sociétaux, leur philosophie de la gestion gouvernementale, leurs positions relativement aux dossiers publics, ... Heureusement que l'Ordre s'impliquait de plus en plus et de façons fréquemment informatives et innovatrices toutefois leur implication faisait rarement l'objet d'une couverture journalistique élaborée. Plus les ingénieurs en tant que praticiens de la science feraient valoir leurs vues, plus de dossiers techniques et complexes seraient démystifiés, analysés et de conclusions et sérieuses recommandations présentées.

Peu d'ingénieurs avaient œuvré en politique aux postes de députés, de ministres et, jamais n'avait postulé ou été considéré comme chef de parti, d'opposition ou du gouvernement. Il se demandait pourquoi? Était-ce, en raison, de leur formation, de leur personnalité, de leurs intérêts? On retrouvait un bon nombre d'avocats comme anciens premiers ministres! Toutefois dans d'autres pays dont les Etats-Unis, la France, l'OLP, ... des ingénieurs avaient assumés les fonctions de chef d'état. Ici, peu d'ingénieurs semblaient prêts, préparés à assumer ces fonctions. Les ingénieurs apparaissaient avoir peu de porte-parole auprès du public ce qui conduisait quelques fois des intermédiaires à rapporter leurs propos. Tout comme le Québec, les ingénieurs se devaient d'avoir des porte-parole efficaces et des administrateurs élus de préférence intégrés à la classe dirigeante du Québec.

Certains diplômés européens avaient la vie facile au Québec! On porta à l'attention de Jacques que certains ingénieurs italiens prétendaient avoir un doctorat alors qu'ils avaient un baccalauréat selon les exigences québécoises. Un professeur, spécialiste en formation, qui se réclamait docteur, se vit reconnaître à peine la diplomation du baccalauréat par un CEGEP. Et, combien d'autres exemples! D'autre part, on retrouvait à l'université d'anciens politiciens et gestionnaires, par exemple, qui ne disposaient pas de la diplomation de troisième cycle requise en administration. Notons qu'en génie un doctorat n'était pas encore requis pour enseigner au niveau universitaire;

une maîtrise était acceptée.

Les ingénieures, femmes ingénieurs avaient tendances à se tourner vers le fédéral, le Conseil canadien des ingénieurs, des associations canadiennes d'ingénieures. Jacques aurait préféré les voir s'affirmer surtout au Québec au lieu de disperser leurs énergies comme groupe doublement minoritaire en tant que francophone et femme à Ottawa. L'attitude généralement observée au sujet des mesures dites féministes, au moins celles amorcées, appuyées par un homme, Jacques la résumait de par ses expériences par une expression empruntée à un dirigeant universitaire "Je n'initierais pas cette mesure féministe, je ne suis pas contre et si les femmes le veulent, je suis d'accord!". Avis était donné aux femmes de préciser leurs attentes et de les présenter de la façon la plus unanime possible. Autrement toute divergence d'opinions était susceptible d'être exploitée au détriment de la cause défendue.

Jacques se demandait, quelques fois, si les universités anglophones du Québec subventionnées, entre autres, par les québécois francophones ne contribuaient pas toute proportion respectée à former des professionnels anglophones qui éventuellement œuvraient hors Québec car ces derniers laissaient le Québec en grand nombre n'ayant pas été intégrés culturellement à la société québécoise au terme de leurs études. D'autre part, il se demandait, combien d'étudiants anglophones provenant d'ailleurs étaient inscrits dans les universités québécoises à de faibles frais comparativement aux québécois inscrits ailleurs à grands frais.

D'une façon générale, les ingénieurs de part leurs intérêts, leurs habilités, leur milieu de travail dans les sciences, les milieux techniques et la technologie étaient peu portés, intéressés à l'administration, autrement que pour des raisons pécuniaires, et il en était de même pour les problèmes sociétaux car ils n'étaient pas directement au contact du public comme l'étaient d'autres professionnels. D'autres professions plaçaient leurs membres plus près des soucis humains, financiers, personnels et, par conséquent, directement de la société au lieu d'œuvrer surtout pour une entreprise, un organisme, ... Ainsi, il ne fut pas surpris qu'un confrère lui dise qu'une personne à l'"aise" ou indépendante de fortune comme l'on disait anciennement était indifférente au domaine financier. L'expérience de Jacques lui démontrait qu'avec peu ou beaucoup d'argent certaines personnes en désirent de plus en plus, qu'il

s'agissait d'un million comme point de départ ou de cinquante mille dollars. Quelques fois sous des dehors très pieux se cachaient des intérêts des plus mercantiles. Des gens n'ayant peu d'argent et d'autres à l'aise que l'on croyait peu intéressés à l'argent se révélaient parfois des plus influençables par le moindre afflux monétaire. A procéder continuellement, constamment à des restrictions mentales afin de s'ajuster aux contraintes sociales pour devenir un harmonieux rouage de la société, les individus perdaient leur personnalité, leur individualité, leur originalité, leur jugement, pour devenir des robots s'évertuant à améliorer leur sort coûte que coûte. Les jeunes adultes s'efforçaient sincèrement de progresser socialement et au travail et, dans de nombreux cas, cette attitude positive faisait place à une désolation, un désabusement compte tenu des résultats de leurs efforts et de la compréhension des mécanismes sociétaux.

Au début de sa carrière, dès 1971, Jacques avait été impressionné par la profondeur et l'envergure des propos d'un confrère, Normand Thivierge, et espéré que de tels ingénieurs contribuent aux débats de la société. Des outils de communications devraient être mis à leur portée et à leur disposition. Outils de communication écrits dans certains cas ou oraux selon les personnalités en cause et les dispositions naturelles et personnelles de chacun. Jacques avait conservé un texte de son cru et ce dernier est inclus en annexe au présent ouvrage. De tels penseurs pourraient sûrement apporter une contribution intéressante aux débats publics et à la recherche de solutions, si convenablement encadrés. D'une façon empirique, Jacques voyait le processus décisionnel hebdomadaire dans une entreprise en la prise de décisions généralement les plus importantes au début de la semaine par les décideurs, les dirigeants, les plus importants. De plus, le jeudi semblait une journée de consolidation.

A un moment donné, Jacques apprenait quotidiennement les mots de chinois enseignés dans le journal La Presse. Il en discutait la signification avec un confrère ingénieur chinois intégré à la majorité canadienne; anglophone, très sympathique et ouvert à différents débats. Son épouse animait des émissions chinoises à la télévision. L'influence de ce ressortissant chinois dans l'organisation s'accrut lors de l'ouverture de la Chine sur le monde et en particulier le monde occidental. Il agissait quelques fois comme interprète.

Dans son milieu municipal successivement deux professionnels, un avocat et un ingénieur, ne réussirent pas à être élus à la mairie. Les deux présentaient une image professionnelle; facilité d'expression, apparence physique attrayante, ... L'un fit une excellente campagne, Jacques en avait été témoin et l'avait secondé discrètement et en l'absence d'insatisfaction manifeste de la population, il l'avait cru perdant dès le début de la campagne. L'autre était impliqué dans le développement commercial et résidentiel, se rappelait vaguement Jacques. Un autre professionnel vigoureux et droit avait aussi été battu, sa candidature avait été rejetée à deux reprises face à un adversaire moins instruit. On pouvait dire que des ingénieurs s'étaient impliqués dans la politique municipale locale et qu'ils avaient contribué à la gestion de la municipalité selon le bon vouloir de la population. Quant à la sensibilité des élus à répondre aux demandes de la population, les résidents de son quartier eurent à attendre plus d'un an avant d'obtenir que l'accès à l'arrêt d'autobus soit pavé malgré le fait que plusieurs demandes aient été formulées en ce sens.

Jacques réalisait que tout ou presque dans la société contribuait à bonifier les intérêts des milieux nantis qui avaient les moyens de modifier la législation. Peu d'impôt était prélevé aux entreprises ayant des fiscalistes à leur emploi et pouvant rivaliser de finesse avec ceux du gouvernement. Par exemple, si vous ne bénéficiiez pas de revenu salarial, vous ne pouviez investir vos revenus de placement dans un régime de retraite. Lorsque quelqu'un occupait un emploi, il disposait de peu de temps pour s'impliquer à l'administration de sa profession. Cependant, si vous étiez disponible, l'on préférerait que vous soyez au travail. Il en est de même jusqu'à un certain point des organisations communautaires. Personnellement, Jacques ne croyait pas qu'il aurait pu s'impliquer socialement s'il n'avait pas eu de périodes d'accalmie professionnelle. Chez son dernier employeur, par exemple, il ne pouvait pas réaliser des travaux bénévoles estimait-il, ses activités étaient suivies de près et sa charge de travail ne le lui permettait pas. D'ailleurs, dans certaines organisations, les dirigeants étaient rémunérés pour assister aux réunions des conseils d'administration ce qui favorisait la participation et l'uniformisation des rétributions (moins discrétionnaires).

Jacques se surprenait à constater qu'en trois occasions, il avait été privé des intérêts sur ses versements, ses contributions aux programmes de pension de trois organismes tant parapublic que

privés ayant quitté ces entreprises alors qu'il n'avait pas cumulé cinq ans de service mais quatre ans et quelques mois.

A l'occasion d'un dîner en présence d'un ancien politicien, responsable de la régie des Installations olympiques, Jacques souligna que la chute d'une poutre était probablement révélatrice de la qualité de la structure complexe du stade et de l'entretien de cette infrastructure montréalaise. On se rappela que les installations olympiques ont été érigées à la course et qu'elles constituent une œuvre architecturale et artistique, pensait Jacques.

Pour célébrer son vingt-cinquième anniversaire de graduation en génie, Jacques eut droit à une photo de groupe et à un banquet-gala dans la salle "Canada" d'un illustre château de l'Outaouais, dans l'Ouest québécois. Il aurait préféré la salle "Québec" cependant il avait déjà décidé de s'y rendre et il n'allait pas reculer devant cette référence fédéraliste habituelle sinon traditionnelle de son école de génie, une de ses alma mater. Ironiquement, le Parti Québécois tenait un conseil national dans l'Ouest de Montréal, la même fin de semaine. Ce vingt-cinquième anniversaire de la promotion en génie fut célébré dans un cadre enchanteur, un château rustique sur les rives de l'Outaouais. Dans un confort relatif, Jacques retrouva une cinquantaine de consœurs et de confrères accompagnés de leurs conjoints. Il avait mentionné à l'organisateur qu'un environnement québécois lui aurait plu davantage. Ce copain et son équipe organisaient bénévolement ces retrouvailles à leur gré et en absence de danses. Jacques espérait que les photos-souvenirs à paraître dans le périodique de l'association constitueraient d'excellents souvenirs. Il fut enchanté d'une discussion avec un confrère qui lui souligna les interférences et les distorsions dans les communications commerciales des politiciens et des fonctionnaires fédéraux actifs au plan international et affectant négativement, pénalisant le développement technologique, entre autres, du Québec et biaisant ces communications à l'avantage de l'Ontario, du Canada anglophone. En d'autres termes, ce confrère déplorait la faible représentation technologique et de son développement par le Canada et surtout le Québec à l'étranger. Peu de scientifiques composaient ces effectifs relativement faibles comparativement à ceux du Japon, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France, ... Symbole de l'incontestable puissance anglophone, les anciennes propriétés visitées du nationaliste Papineau étaient aux mains d'une compagnie canadienne. Jacques fut heureux que l'actuel

président de son école génie réfère dans l'introduction de son allocution au texte qu'il avait produit relativement à un promotion de grand cru, texte qu'il avait reproduit et rendu disponible pour l'occasion. Une consœur lui confia qu'elle avait déjà pris connaissance de ce texte dans une revue et elle ignorait qu'il s'agissait de son texte.

Pendant qu'au Québec, les ingénieurs accommodaient les anglophones en présentant dans leur revue l'éditorial dans les deux langues au Conseil canadien des ingénieurs leur revue était rédigée en anglais ainsi que celle de l'association des ingénieurs ontariens. Ici, les gens se sentaient coupables de ne pas tout écrire dans les deux langues alors qu'ailleurs ils leur semblaient naturel de tout rédiger dans la langue de la majorité Deux mondes! Deux réalités!

Plusieurs semaines à l'avance, Jacques avait demandé au directeur général de l'OIQ que son nom soit ajouté à l'agenda corporatif à titre d'administrateur délégué à l'assemblée annuelle de la Colombie Britannique car aucun membre du comité administratif n'avait manifesté son intérêt pour cette activité. Pour toute réponse, le directeur général lui fit savoir que M. le Directeur général ne s'y rendait pas. La réponse attendue concernait plutôt M. Laberge car il n'avait pas nécessairement à être accompagné par le directeur général. Subséquemment, Jacques fit son lobbying, ses représentations auprès des membres du comité administratif et du comité d'orientation de l'assemblée annuelle 1991-92. Entre-temps, un ancien dirigeant de l'Ordre fut choisi par le comité administratif pour compléter le comité des femmes en ingénierie, des ingénieures. Celui-ci s'était objecté à l'ajout du mot ingénieure dans le nom de l'Ordre et l'expression "loup dans la bergerie" venait spontanément à l'esprit de Jacques. Elles seraient sûrement encouragées à s'impliquer au niveau fédéral.

Ainsi Jacques demanda aux membres du Comité administratif de représenter le Bureau à l'assemblée annuelle d'une province de l'Ouest et l'on lui préféra un nouvel administrateur à qui le Bureau avait refusé le droit de s'adresser à l'assemblée annuelle de sa régionale quelques mois plus tôt. A sa commission, on avait demandé aux administrateurs de soumettre des candidatures d'enquêteur de la pratique professionnelle et Jacques avait encouragé deux ingénieurs expérimentés et peu actifs ainsi que deux autres connaissances à soumettre leur curriculum vitae. Il avait pensé à un gradué de l'Université du Québec à

Trois-Rivières d'origine zairoise mais il était très jeune. Il était peu confortable avec cette procédure préférant des concours officiels. Même si le Bureau approuvait les engagements de personnel, les mises à pied ne l'étaient pas toujours. A ce moment, le Bureau avait demandé à Jacques de le représenter. Le Président demanda à Jacques cette même fin de semaine de le représenter à un souper-concert organisé par une fondation auquel assistait déjà une administratrice mais à un autre titre. A une autre réunion du Bureau, Jacques souligna le fait que la revue Engineering Digest était toujours entièrement rédigé en anglais sans éditorial bilingue, que l'ordre du jour du Conseil canadien des ingénieurs (CCI) était unilingue anglais, une anomalie d'un million dans le budget 91 du CCI, que la durée du contrat de location du siège social était très longue (12 ans), que le discours du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie du Québec semblait basé en particulier sur des données canadiennes plutôt que québécoises, que les règlements établis pour les régionales se devaient d'être les moins limitatifs, restrictifs possibles en matière de publicité et autres, suggéra qu'une proposition du conseil administratif préconisant une interférence dans les activités du syndic soit déclarée inacceptable, qu'il soit clairement établi que l'activité de l'assemblée annuelle n'était pas déficitaire et de loin contrairement à ce qui avait été déclaré et écrit par le directeur général. Jacques avait pensé également souligner que la revue des ingénieurs de l'Ontario ne comprenait aucun texte en français tandis qu'au Québec plusieurs francophones se culpabilisaient de ne pas ajouter des textes en anglais dans le périodique en sus de l'éditorial bilingue et que le nombre de réunion du Bureau devrait être très nombreuses afin de minimiser certaines fâcheuses décisions du comité administratif.

A titre de préparation à son éventuelle présence à l'assemblée annuelle des ingénieurs de la Colombie Britannique, Jacques avait noté en anglais les quelques idées suivantes:

"Chères consœurs et confrères,

Je suis heureux d'avoir été délégué par l'ordre des Ingénieurs du Québec à votre assemblée annuelle. Ayant été impliqué dans l'organisation de notre dernière assemblée annuelle et de la Journée de l'ingénieur à laquelle plus de quatre cent membres ont participé, je suis intéressé de me familiariser aux modalités d'organisation d'activités de d'autres associations d'ingénieurs.

Au Québec, j'ai eu l'occasion de connaître des membres de votre association actifs particulièrement dans l'industrie de l'aluminium. Tout au cours de mon séjour dans votre région, j'essaierai de retrouver les traditions britanniques que j'ai appris à apprécier lors de mon voyage d'étude au Royaume Uni.

En raison des multiples raisons d'éloignement entre la Colombie Britannique et le Québec, nous devons profiter de toutes les occasions pour échanger points de vue, connaissances, conclure des marchés, etc. Plus la CB et le Québec seront prospères, plus nos activités mutuelles le seront!

Cette année, l'OIQ concentre ses activités sur le développement technologique et particulièrement la haute technologie et à leur commercialisation afin d'améliorer la compétitivité du Québec et le bien-être des ingénieures et des ingénieurs.

J'avais l'intention de présenter ce texte en français mais en l'absence de traduction simultanée, ceci m'a apparu peu pratique. Vous comprendrez que mon intention est de présenter une image authentique du Québec et de l'ordre des Ingénieurs du Québec afin de favoriser des communications efficaces basées sur une compréhension mutuelle."

Il n'eut pas à présenter ces notes ayant plutôt été délégué à Sorel pour une activité régionale à caractère humanitaire. A ce moment, il apprit qu'un autre administrateur avait perdu son emploi à une société d'état et il était devenu entre-temps simple administrateur après avoir été vice-président. Il devait s'ajuster, s'adapter à ce nouveau contexte. Tâche peu agréable! Jacques en savait "quelque chose"! En une autre occasion, Jacques avait demandé au Président quelles seraient les retombées d'une représentation de l'Ordre auprès de l'association des MBA car plusieurs ingénieurs étaient déjà membres dont des administrateurs élus au Bureau. Jacques s'évertuait à respecter l'autorité du Président, se disant que si jamais il occupait ce poste il aimerait que son autorité soit respectée et que s'il n'avait pas prêché par un exemple personnel il serait mal à l'aise, pour rabrouer les dissidents mal intentionnés ou disposés.

A constater que l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil canadien des ingénieurs (CCI) et que la revue Engineering Digest et particulièrement l'éditorial du Président étaient unilingues anglais, Jacques constatait que le faible respect de

la spécificité des québécois était peu encourageant pour les représentants de l'Ordre des ingénieurs du Québec auprès de cette instance et il en fit part au Bureau. Le CCI s'ouvrait prochainement à la francophonie enjoignant la Fédération européenne des associations nationales d'ingénieurs et Jacques espérait que ces pourparlers déboucheraient sur un accord de réciprocité semblable à celui conclu entre les six pays: l'Irlande, la Nouvelle Zélande, l'Australie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis car jusqu'à ce jour exclusivement des pays d'expression anglaise avaient fait l'objet d'accords.

Une résolution conduisant le syndic en principe indépendant du Bureau, du comité administratif, du directeur général fut présentée pour information au Bureau appuyant une enquête sur les activités professionnelles des membres impliqués dans l'ingénierie du stade olympique. Jacques ayant œuvré au chantier olympique durant quelques mois participa peu au débat sauf pour indiquer qu'elle était inacceptable tout en n'ayant pas d'objections à quelle enquête que se soit. Toutefois dans un climat de polarisation extrême, il considérait cette entreprise comme dangereuse, périlleuse pour les membres et l'Ordre. Il fallait mesurer la portée sociale et les conséquences sur l'image et la sauvegarde des intérêts des membres. Si l'Ordre ne protégeait pas les ingénieurs, qui le ferait! Les dirigeants auraient souhaiter ne jamais avoir soumis cette mesure ne respectant pas le prérogatives du syndic. Jacques se méfiait des fausses situations; appui supposément indu des régionales en périodes électorales, déficit fictif de la Journée de l'ingénieur, et quoi d'autres passés ou à venir. Lorsque l'on croit contrôler tous les rênes du pouvoir, il est fréquent de créer des situations favorables au renforcement de cette autorité, de cette emprise, de ce pouvoir.

Les architectes français ne fournissaient pas de plans et devis détaillés contrairement aux architectes québécois. On ne saurait se surprendre que les architectes québécois et canadiens critiquaient le projet Taillibert car ils auraient évidemment préféré que le projet eut été conçu par eux ce qui aurait améliorer l'image des professionnels québécois et surtout canadien dans un régime fédéraliste. Ils voulaient ainsi souligner leur présence professionnelle tout en soulignant certaines réelles déficiences. M. Drapeau pour éviter les ambros locaux avait fait appel à une expertise européenne. Les ingénieurs québécois avaient sensiblement moins à redire en termes de responsabilités et de participation que les architectes

devant généralement œuvrer avec un architecte. Il fut quand même surpris, déconcerté que les Ordres des architectes et des ingénieurs du Québec demandèrent le retour de M. Taillibert dans le dossier. L'état de ce dossier devait être encore lamentable: poursuite, expertises multiples, ... et le rôle de M. Taillibert reconnu comme primordial.

A l'automne, il participa dans un château de l'Estrie à un colloque au programme très ambitieux: critères d'interventions publiques, promotion de la technologie et image de l'Ordre. Seulement, les deux premiers sujets furent abordés. Son atelier fut le seul à réviser une grille d'évaluation des projets d'interventions concertées. Au conférencier traitant du développement technologique à titre de fonctionnaire fédéral, Jacques demanda si le dédoublement des responsabilités à divers niveaux politiques en cette matière nuisait à un harmonieux et efficace développement du Québec. Le conférencier croyait que le dédoublement perturbait surtout les secteurs d'activités de moindre importance et que des pressions américaines dans le cadre du traité du libre-échange seraient exercées visant à identifier et à réduire les subventions, les aides gouvernementales des divers paliers de gouvernement.

En fin de journée, ils visitèrent une entreprise de haute technologie où les déchets dangereux étaient bien entreposés et étiquetés ce qui amena Jacques à commenter la situation différente existant à Saint-Basile et Saint-Amable. Le Président devait le remercier de sa participation ainsi de sa boutonnière aux couleurs de l'Ordre qui fut remise aux responsables de l'accueil chez cette multinationale. Jacques s'était informé d'un confrère de classe à l'emploi de cette entreprise pressenti comme prochain président.

Au lendemain de la visite industrielle où Jacques avait manifesté beaucoup d'intérêts et manifestement présenté une meilleure image que le Président, Jacques fut approché tôt cette année-là par un officier qui désirait connaître ses intentions, ses intérêts pour la présidence. Jacques lui disait qu'il avait déjà signifié sa disponibilité en arrivant au Bureau et qu'il en était toujours ainsi. Cependant, les décisions étaient prises aux moments opportuns. S'il décrochait un emploi contraignant ou découvrait une activité bénévole plus valorisante, il se devrait de choisir. On lui parlait de l'absence possible d'opposition au niveau de la présidence ce qui était de nature à lui plaire.

Le deuxième jour, Jacques fut délégué comme rapporteur des travaux de son atelier et l'animateur qui avait souligné sa participation officieuse au souper de la veille à une pièce jouée par une troupe de théâtre, le présenta comme un politicien. Jacques se demandait pourquoi? Il interpréta ce geste comme un encouragement dans cette voie. Par surcroît, il référa au jeune Laberge, point que Jacques s'empessa de souligner. A titre de rapporteur, il souligna que la grille d'évaluation des projets devait être utilisée avec jugement comme outil de gestion. Le projet de maillage technologique présenté globalement sans précision et théorique fut refusé aux dires de l'animateur et les débats se poursuivirent quand même. Il présenta avec une touche personnelle les débats de son atelier: la faible intégration des écoles de génie sur les campus ou l'isolement des étudiants en génie jusqu'à un certain point favorisant peu leur intégration sociale à ce moment de leur développement professionnel, niveaux d'intervention québécois et régional respectivement pour le Bureau, le siège social et les régionales, plusieurs activités de promotion technologique étaient en cours telles la formation continue impliquant ingénieurs et maisons d'enseignement, des conférences établissant des liens entre promoteurs de services technologiques, usagers et même personnels potentiels, la remise de Méritas favorisant la promotion de leurs services, au plan de communication, des émissions de télévision illustrant des travaux de construction et de fabrication basés sur l'ingénierie tels les ouvrages de génie civil, les chaînes de montage tout en soulignant l'apport de l'ingénieur et même des téléromans dont les principaux personnages seraient des ingénieurs-chefs d'entreprise, des ingénieurs-chercheurs, des ingénieurs-politiciens, car Jacques avait visionné plusieurs téléromans hispaniques où les ingénieurs y jouaient un rôle prépondérant, la définition d'un projet pilote de préférence par les régionales, l'importance pour l'ingénieur d'être au sommet de la pyramide de la technologie et le meneur ou la meneuse en cette matière. Il termina en soulignant que ces projets devaient être réalisables par des bénévoles régionaux, à la mesure de leurs moyens. Il avait pensé abordé les échanges entre les associations d'ingénieurs et les Chambres de commerce, les associations de gens d'affaires, ..., organismes de concertation et de maillage. Jacques se fit délégué par le Président à deux jours de concertation régionale et à une dégustation de fromages et de vins organisée par l'association régionale et locale des ingénieurs.

Objectivement, ce colloque s'était avéré peu réussi et le projet

défini ultérieurement comportait la participation des deux principaux dirigeants de l'Ordre à titre de conférencier laissant les administrateurs et les autres membres du conseil administratif à observer à distance le déroulement du programme. Les administrateurs formés comme porte-parole étaient peu mis à contribution. A cette journée des administrateurs: Commission et Bureau, Jacques intervint au sujet d'une réduction du nombre de rencontre du Bureau, d'une demande d'étude pour une gestion québécoise des programme d'ingénierie, de l'appui à l'enseignement de la déontologie dans les régions, de la carence de fonds pour la formation professionnelle dans les régions (cent ingénieurs attendaient), de l'ajout de courbes statistiques additionnelles pour illustrer les rendements des fonds de placement des ingénieurs et son apport à l'organisation de la Journée de l'ingénieur fut souligné. En privé, il souligna à l'administrateur responsable la possibilité d'obtenir des prix réduits pour divers produits notamment l'huile à chauffage (3 sous de rabais), ...

Jacques assista à une dégustation de fromages et de vins où sa présence ne fut pas soulignée en tant qu'administrateur malgré que lui et son épouse furent bien accueillis par les membres du conseil d'administration. D'ailleurs, sa présence était sollicitée aux réunions du conseil d'administration. La présidente était très absorbée par l'organisation de l'activité et elle était toujours craintive face à toute publicité faite à l'endroit d'un administrateur compte tenu des réprimandes reçues antérieurement. Celui qui avait logé une plainte au sujet de la publicité avait décidé de délaissier ses activités de bénévole à l'Ordre. Jacques encourageait cette présidente régionale à se présenter aux prochaines élections comme administratrice et il croyait qu'elle y serait élue assez facilement étant active à la Région, ingénieure et graduée d'une grande école de génie. Un ingénieur-conseil soulignait qu'il avait mentionné à un Forum régional que de nombreux programmes d'aides économiques existants s'avéraient difficiles à utiliser. Suite à une rencontre de concertation régionale, il transmet les notes suivantes rédigées à cette occasion en sus des commentaires relatifs au nombre considérable de sujets traités et, par conséquent, du peu de temps alloué aux échanges autres qu'en atelier; le compromis quantité et qualité étant souvent difficile et délicat à réaliser!

"Nous nous devons d'encourager la concertation des principaux intervenants: gouvernement, patronat, syndicats, corps

professionnels, ... L'Ordre des ingénieurs du Québec s'implique dans des dossiers de diverses natures: environnementale (Soligaz, BAPE, ...), économique (qualité totale, ...), sociale (Commission Bélanger-Campeau, ...) et autres concernant l'ensemble du Québec ou un secteur important du celui-ci. Souvent des mémoires sont présentés suite à une étude exhaustive du dossier.

Il semble que plusieurs organismes québécois ne disposent pas de porte-parole en régions, leurs activités n'étant pas décentralisées. Heureusement, ce n'est pas le cas de l'Ordre des ingénieurs du Québec où l'on retrouve plusieurs régionales dans la région géographique de la Montérégie dont quelques unes sont déjà membres de votre organisme.

Je suis convaincu que l'Ordre et ses régionales peuvent collaborer au bilan scientifique de la Montérégie et à d'autres activités. Nous préconisons également la confection de bilans technologiques par les industries afin de compléter les bilans des entreprises qui comportent surtout un volet comptable ou financier.

Au niveau régional, un nombre considérable d'activités sont organisées par des ingénieurs relativement à la formation continue, l'environnement, l'informatique, l'aérospatial et l'aéronautique, la reconnaissance de l'excellence, ... Ces activités sont offertes aux ingénieurs et nous nous efforçons d'élargir nos auditoires surtout lors des conférences scientifiques et techniques, ...

La technologie et son développement sont réellement l'apanage de l'ingénieur, son principal domaine de rayonnement individuel et collectif. C'est pourquoi nous désirons y jouer un rôle de premier plan. "

Ces notes furent favorablement accueillies ainsi que ses démarches pour susciter la participation des régionales concernées et des ingénieurs-conseils.

La presse parlait d'ingénierie sociale à laquelle pouvait contribuer des ingénieurs. L'ingénieur fédéraliste Dupras était mis à contribution par les conservateurs fédéraux. Après avoir mis en évidence les activités de l'ingénieur Bérubé dans le dossier Lavalin-SNC, on parlait beaucoup de l'ingénieur fédéraliste Saint-Pierre qui collaborerait à la souveraineté du Québec, probablement afin de conserver ses importantes fonctions,

mais seulement après coup, après s'être opposé à sa réalisation. De part leur formation et leur expérience, les ingénieurs pouvaient sûrement contribuer à la définition et à la réalisation de mesures sociales liées à l'emploi, la technologie, l'économie, ... Eventuellement, des éléments moins conservateurs pourraient se manifester chez les ingénieurs si le contexte le permettait, croyait Jacques. De plus, au sujet de la plus importante entreprise de génie-conseil regroupant bon nombre d'ingénieurs et de scientifiques, l'on parlait de rationalisation conduisant souvent à de nombreuses mises à pied éventuelles. L'anglais était considérablement utilisée comme langue de travail, disait-on. Jacques avait cru le constater lors d'une entrevue.

Le ministère québécois de l'Environnement reconditionnait le site d'emménagement des pneus de St-Amable. S'agissait-il de conditions correspondantes au milieu naturel, on le saurait éventuellement! Quant aux déchets toxiques résultants des incendies de St-Amable et de St-Basile, ils seraient détruits dans quelques années. Dans le domaine de l'environnement, entre autres, de mauvaises nouvelles étaient plausibles comme celles du site d'implantation d'un développement résidentiel à Ville d'Anjou. Les informations pertinentes à la gestion publique n'étant souvent qu'accidentellement divulguées en raison de leur dit caractère confidentiel et à plus forte raison celles afférentes à l'entreprise privée. Chacun fait preuve de discrétion afin de survivre!

Que d'hypocrisie! Que de mesquineries! Que d'esclavage! Que de contraintes inutiles! Que de demi-vérités! Que de demi-mesures! Que d'efficacités apparentes! Que d'inefficacité! Que de louvoiements! Que d'impostures! Ces exclamations, il les exprimait face à la société dans l'ensemble et il se disait "Quel drôle de destin était le sien!".

XII- L'APOGÉE DE SA CARRIÈRE

Après vingt ans de mariage, il était encore amoureux de sa femme, recherchait de nouveaux défis professionnels et suivait le développement académique, culturel et physique de son garçon, Simon dont il était fier. Simon réagissait face à son milieu familial et il était très sociable; beaucoup d'amis! Il s'intéressait à une gamme importante de sujets. Ainsi, il excellait dans les sports; en ski il avait travaillé comme moniteur et il pratiquait la natation, le soccer, le badminton, le hockey, ... Ses expériences de travail s'avéraient enrichissantes. Il avait déjà visité la Jamaïque en solo avec des confrères de classe et Jacques croyait qu'un tel voyage était formateur; lui permettant de comparer lui-même deux régimes de vie et par tant de mieux apprécier le Québec. Jacques aurait préféré un voyage en Europe, néanmoins, il avait été favorable à celui-ci. Jacques considérait Simon renseigné, équilibré, intelligent, honnête et responsable. De plus toujours, ils échangeaient informations et idées sur tous les sujets possibles. Jacques constatait qu'il ne pouvait expérimenter, vivre pour lui comme il l'expliquait souvent à Suzie.

Voici les quelques mots qu'il lui adressa le jour de son dix-neuvième anniversaire:

"Heureux anniversaire Simon!
Te, voilà, bien lancé sur le chemin de la vie!
Tes parents sont fiers de toi!
N'hésite pas à te dépasser!
Ils te seconderont toujours de leur mieux!"

Déjà, Jacques considérait Simon comme vieux, se rappelant ses frères à cet âge, et à plus forte raison lui qui touchait la cinquantaine. Il considérait les jeunes plus francs, naturels et moins contraints artificiellement par la société que les jeunes adultes de son temps. Ils étaient d'une certaine manière plus vulnérables et heureusement qu'ils étaient plus renseignés. Il était heureux de les savoir généralement et résolument nationalistes et il espérait que leurs expériences de travail ne les feraient pas dévier de leurs objectifs politiques naturels.

Un soir à la télévision, une astrologue décrivit les caractéristiques des tenants du signe astral "Poisson" et Jacques

en compagnie de son épouse y retrouvèrent certains attributs de Jacques; masculinité douce, sensibilité, grande intériorité, qualité d'amoureux, intérêts multiples et diversifiés, amour des gens et de la vie, intelligence, ... compatibilité avec les "Taureaux", son épouse étant un "Taureau". Jacques ne croyait pas à l'astrologie toutefois ce sujet l'amusait surtout lorsque les remarques étaient positives. Son fils lui faisait justement remarquer qu'il était difficile pour quiconque de prédire l'avenir à des millions de "Poisson" à la fois. L'horoscope chinois semblait assez juste dans la description des traits généraux de Suzie et de Jacques, étant respectivement une chèvre d'eau et un serpent de métal. La personnalité d'un individu est si complexe qu'il était facile pour quiconque de retrouver quelques éléments de vérités dans tous ces dires, pensait Jacques.

Un matin, Jacques se rappela exceptionnellement un rêve particulier. Il avait observé un monde en détérioration dont les éléments étaient à des stades plus ou moins avancés de pétrification. S'agissait-il d'une image d'un monde, d'une perception du monde actuel, de notre environnement? Même, le chef du groupe sous ses vêtements blancs cachait un physique dégoûtant! Jacques ne savait trop comment interprété ce rêve! Un autre rêve noté matinalement consistait en une exhaustive entrevue en anglais pour un poste d'ingénieur en électronique. Ayant subi plusieurs entrevues en milieu anglophone montréalais, ce rêve témoignait de ses antécédents et de son souci d'obtenir du travail même en anglais, interprétait-il! Par hasard, il consulta dans une librairie un ouvrage décrivant la personnalité du porteur d'un nom donné. La sienne s'appuyait essentiellement sur un esprit de synthèse et ce personnage préférait laisser aux autres le soucis des détails lorsque loisible. Beaucoup d'autres caractéristiques énumérées le frappèrent! Toutefois, la personne humaine étant très élaborée, complexe plusieurs remarques pouvaient convenir à bon nombre d'individus!

Il avait écrit au Vice-président du service commercial de la General Motors à Oshawa pour lui décrire les problèmes encourus avec sa voiture et son appréhension suite à l'expiration de la garantie. Préalablement à l'expiration de cette garantie, il devait en connaître d'autres et, malgré les nombreux traitements antirouilles, les peintures des portières étaient cernées de rouille et la peinture se détachait facilement. La dernière voiture avait justement été changée car les serrures et la fermeture des portières étaient problématiques. Heureusement

qu'avec un quatre portes celles-ci étaient de plus petites dimensions.

La réaction naturelle de Suzie en était une attentiste, une empreinte de prudence et féminine jusqu'à un certain point à ses yeux. En période de recherches de nouveaux défis, Jacques se sentait généralement appuyé par son épouse dans ses démarches et elle le secondait en contribuant à la stabilité financière de la famille. A cinquante ans et après quelques mois d'inactivités réduites, il était plus difficile pour Jacques de trouver un nouvel emploi, semblait-il! Il se souvenait d'avoir participer à des comités de sélection et d'avoir embauché du personnel. Il préférait recruter des professionnels de son âge ou préféremment plus jeunes. Elle même avait changé cinq fois d'employeurs et Jacques l'avait fortement encouragée à accepter sa dernière offre d'emploi dans le secteur parapublic. Quelques fois, elle lui mentionnait qu'elle le trouvait compliqué et qu'il analysait les situations et aussi son comportement afin d'en tirer des leçons. Au cours de certaines périodes, il veillait à la préparation des repas, du ménage (qu'il détestait cependant il en appréciait les résultats) et agissait comme taxi plus fréquemment. Il suivait les dépenses de la famille à l'aide de son ordinateur, gérait les portefeuilles des membres de la famille et complétait les rapports d'impôt. Durant plusieurs mois, il entreprit des travaux de rénovation des résidences, suivit des cours d'espagnol et ensuite les téléromans espagnols à la télévision et s'intégra socialement en tant que bénévole dans plusieurs mouvements actifs ou œuvrant soit au niveau québécois, soit au plan international.

Jacques exerçait constamment son esprit d'observation et souvent, il décelait des failles mineures ou d'importance, le conduisant à présenter des recommandations, des suggestions perçues et accueillies dans des climats positifs, réceptifs, d'indifférence, négatifs ou rébarbatifs. Trop souvent, ses suggestions étaient perçues comme des critiques au lieu d'être accueillies comme contributions. En parlant de sujets qui le touchaient, il croyait entretenir des relations, des liens authentiques, véritables plutôt que de parler de généralités et d'offrir des remarques flatteuses en toutes occasions.

Jacques mentionna à son copain superviseur de plus de cent manœuvres que l'organigramme de son entreprise lui semblait pour le moins faible et que superviser directement cent manœuvres avec succès ne l'habilitait pas nécessairement à superviser cent

professionnels, par exemple. Il croyait lui rendre service ainsi. Quelques fois, ce genre de services était apprécié à leur juste valeur seulement quelques années plus tard car tout le monde aimerait à prime abord devenir premier ministre demain. Dans un geste de désespoir, Suzie avait suggéré à Jacques de travailler comme manœuvre pour ce copain de longue date. Il s'agissait qu'une des mille suggestions qu'elle avançait désireuse d'aider son époux et son foyer. Son épouse était nerveuse en ces périodes se refusant à accepter qu'un professionnel qualifié et expérimenté perde ou gaspille ainsi sa vie professionnelle et sa vie. Jacques devait affronter journalièrement des critiques de sa part ce qui lui demandait des surcroûts d'efforts de motivation en vue de prochaines entrevues où il se devait de vendre ses services. Un jour, un important dirigeant de l'Ordre des ingénieurs adressa ses sympathies à son épouse qu'il n'avait jamais rencontrée. Jacques considéra ce geste comme "inélégant", non avenu, mesquin sinon "dégueulasse" et il lui en fit part à plusieurs occasions. Même, si souvent, les ingénieurs s'exprimaient ouvertement plusieurs y ajoutaient la forme et faisaient preuve de délicatesse et de doigté. Ce dirigeant n'en était pas à ses premières armes (gaffes) en la matière. Ses commentaires impératifs ne lui avaient sans doute pas aidé dans sa carrière professionnelle. Par ailleurs, il ne se souvenait pas de l'avoir aperçu avec son épouse. Après avoir occupé des postes importants à l'Ordre des ingénieurs du Québec, au Conseil canadien des ingénieurs ce dirigeant se considérait comme le propriétaire. D'ailleurs, sa nomination comme principal dirigeant avait été contestée par l'ancien titulaire du poste lors de la dernière assemblée annuelle car il avait été nommé sans concours officiel en raison de son ascendant sur le Bureau.

Jacques rencontra en une occasion l'épouse de ce dirigeant désobligeant à l'égard de son épouse. Il hésita à lui parler des réactions de son mari face à Suzie. Il lui mentionna simplement que son épouse non familière avec le sens d'humour de son mari, elle en avait été traumatisée à un certain point. La journée suivante, ce dirigeant n'était plus accompagné de son épouse et elle lui avait souligné cette brève conversation. De plus, elle avait manifesté son désir d'aborder le sujet avec l'épouse de Jacques, Suzie. En sus, Jacques lui avait fait part du fait que son mari avait une personnalité forte ainsi que lui-même. Jacques déplorait ces batailles de coqs, ces quiproquos, ces pertes de temps, ... tant de choses demeuraient à être réalisés harmonieusement! Ce personnage le remercia cavalièrement pour ne pas s'être présenté soit à la présidence, soit à une

vice-présidence ce qui indisposa Jacques et, s'il l'avait su, il se serait peut-être présenté toutefois il évitait généralement de prendre en considération de tels commentaires tachés d'intérêts personnels. Il aurait été motivé à se présenter s'il avait connu la position d'un membre de la direction générale clairement indiqué à son épouse durant la tenue des élections. D'ailleurs, ce dirigeant lui avait souhaité bonnes chances malgré le fait que Jacques lui ait mentionné ses prédictions relatives aux résultats des élections qui se sont avérées exactes à cent pour-cent. L'"égo" de Jacques n'était pas aussi important que certains le croyait ou que lui-même le soupçonnait! Une missive encourageante d'une personnalité politique québécoise lui parvint quelques jours suite à la tenue des élections au Bureau grâce à la lenteur du courrier; plus de dix jours. Cette lettre aurait pu constituer un élément déclencheur ou de motivation requis à la poursuite plus active d'une promotion. Un fait personnel, faire l'amour avant le Bureau au lieu de le faire après aurait pu également contribuer à une plus grande affirmation personnelle. Jacques se souvenait de la carte de souhaits reçu du nouveau président à l'occasion de son anniversaire qui mettait en relief son âge.

Former un conseil exécutif de cinq membres alors que vingt-quatre administratrices et administrateurs composaient le Bureau supposait préférablement une rotation importante des membres du conseil exécutif. Si Jacques aurait désiré vraiment un poste au conseil exécutif, il aurait sollicité le candidat pressenti à la présidence pour un poste de vice-président ou encore essayé de former son équipe au conseil exécutif comme la dernière année. Deux confrères sollicités l'année dernière lui dirent cette année que c'était le temps de se présenter! Il était las, semble-il! Non suffisamment motivé! Résultat de nombreuses années de bénévolat peut-être! Des sentiments de tristesse et de désarroi observés chez des supporteurs, de cadres, de sympathisants lui firent regretter sa passivité en ce moment stratégique. Avait-il cédé à la crainte d'être battu à nouveau? Aurait-il aimer être plus ouvertement solliciter? Probablement! Généralement, beaucoup de composantes forment un décor et trouvait-il que deux confrères au conseil exécutif suffisait? Et quoi d'autres! Désirait-il réserver ses énergies pour d'autres causes: l'indépendance du Québec, ..., d'autres tâches: publication d'un livre, recherche d'emploi, de contrats, ... tout en poursuivant l'acquisition de connaissances et d'expériences à un rythme réduit à l'Ordre. Le mauvais traitement des propositions de Jacques à sa commission par le nouveau président

ne le motivait aucunement à le seconder directement! Peut-être manquait-il d'étoffe, d'énergies? Était-il plus un penseur, un politicien de salon qu'un citoyen actif? Préférait-il pas ou peu d'action dans des circonstances difficiles? Était-il masochiste? Voulait-il donner libre cours au temps afin de permettre la diffusion progressive de ses messages, de ses vues? Était-il tout simplement médiocre? Sa démarche reflétait-elle son potentiel intellectuel et autres? Jacques se méfiait des grands parleurs qui considéraient souvent, ayant dispersés leurs énergies à communiquer, le travail terminé, leur contribution complète après avoir discoursu alors que les travaux demeuraient à être réalisés! En était-il ainsi des écrivains! Et, la vie suivait son cours à faible débit pour Jacques! Peut-être que ce débit lui convenait intéressé à s'abreuver à diverses sources! Jacques avait pensé occuper un poste de cadre, de gestionnaire nécessitant l'intégration à une équipe dirigeante et l'adhésion à la culture de l'entreprise. L'enseignement aurait pu être plus approprié d'après Suzie. A voir, les gouvernants politiques parader avec les élites universitaires à l'occasion de la présentation et de l'annonce d'octrois et autres appuis, Jacques n'était pas convaincu que ce milieu était substantiellement différent de d'autres. Une annonce de produit alimentaire disait qu'il s'agissait de "se changer" pour que tout change. Il était évidemment plus facile en principe de s'adapter à l'environnement culturel, politique, ... que de tenter de modifier un contexte à partir de faibles moyens. Encore, fallait-il le vouloir, le désirer, pouvoir le faire pratiquement. Suzie n'approuvait rarement les initiatives de Jacques compte tenu de ses récents succès au moins dans le domaine du travail. Elle aurait préféré le voir écrire au sujet de la gestion de projets informatisé au lieu de s'aventurer en terrain incertain. Là, encore, il y avait quelques années, Jacques avait soumis conjointement avec deux autres ingénieurs un article traitant de ce sujet à une revue professionnelle qui l'avait refusé en raison de son manque d'originalité de plus il avait présenté une approche globale d'informatisation de la gestion de projet à une multinationale œuvrant dans ce domaine. L'esprit de réalisme ou la définition de la réalité de Suzie dans la situation actuelle consistait non seulement à reconnaître les faits mais également à établir des projections plutôt négatives, à prévoir et à extrapoler des situations de même nature que celles vécues. Jacques avait vécu avec un esprit positif, avec l'espérance, l'espoir d'avancement, de jours meilleurs tout en appréciant jusqu'à un certain point les avantages de sa situation personnelle et familiale. Suzie en créant de moins en moins un

climat positif contribuait à l'instauration d'une situation stagnante. Evidemment, Suzie ne faisait que réagir aux stimulus sociétaux de son milieu et dans un tel climat des opportunités intéressantes pouvaient être manquées.

Jacques se demandait s'il avait la personnalité d'un consultant pour solliciter les décideurs, les convaincre qu'il pouvait leur aider, ... Il avait œuvré dans d'importantes organisations dotées de puissants moyens et il se sentait dépourvu sur le "plancher des vaches" en solo. Sa tâche aurait été facilitée s'il avait profité de l'appui d'un parti politique comme c'est généralement le cas. Il aurait pu s'associer à un libéral. Il appréhendait les manœuvres requises pour l'obtention pratique de contrats, marchés: dîners, ...

Après quelques insuccès, son épouse, qui essayait de se conformer

aux valeurs sociétales tout en composant avec Jacques, fut quelques fois malheureuse de voir que la carrière de son homme n'était pas toujours fluorescente, après qu'il eut consacré ou consenti, tant d'efforts à des études et que la contribution financière de la société à son égard s'avérait plus ou moins rentable strictement sur le plan travail. Elle se demandait quelques fois, si elle n'aurait pas choisi un meilleur conjoint si elle avait plus vécu avant son mariage; connaître mieux la vie! Cette remarque ou ce raisonnement était valable pour tous, croyait Jacques. Elle essayait de combattre le côté pessimiste et taciturne de sa personnalité afin de se concentrer sur l'ensemble de la situation familiale, de mettre en perspective les points faibles afin de ne pas ajouter à la problématique familiale. Il était peiné de la voir dépenser temps et énergies à l'épauler et à se désoler. Son époux, Jacques, réalisait qu'il n'avait pas une carrière aussi prospère sur le plan financier et renommée sociale que certains de ses confrères et il croyait aussi que son épouse que nous avions un destin tracé à partir de notre milieu natal et de nos ressources individuelles. Dans les périodes de précarité financière, il aurait aimé voyager cependant il n'osait réduire ses fonds de retraite accumulés afin de répondre à ses responsabilités familiales. Les dépenses familiales étaient comprimées le plus possible et les nombreux projets retardés à plus tard. Souvent, Jacques aurait aimé être né aux Etats-Unis ou au Canada anglais où il aurait pu s'identifier à une majorité plutôt qu'à une minorité qui devait se défendre constamment étant agressée de toute part et à tous les instants. Il aurait pu ne pas être sensible aux problèmes

sociétaux; langue, survivance de l'ethnie québécoise francophone, ... Il croyait que ses séjours dans d'autres pays l'avaient convaincu que les divers groupes ethniques du globe possédaient généralement leur pays respectif, leur espace vital, ... D'autre part, Jacques considérait avoir vécu dans une société "francophone" dans la région du Bas Saint-Laurent. Néanmoins, il réalisait qu'il avait reçu beaucoup de sa société!

Jacques pensait que la vie comportait des hauts et des bas dans chacun de ses aspects non seulement pour lui mais aussi pour d'autres. Ainsi, il apprit, par hasard, à un souper gastronomique qu'un de ses anciens patrons, un confrère de classe, prospère à un moment donné, avait fait faillite. Jacques savait que sa femme l'avait laissé et il avait décelé une différence marquée de leurs vues dans la conduite des affaires, il apprit de plus des détails personnels de la vie familiale de ce confrère, somme toute, généreux, ambitieux et essayant de se conformer aux exigences matérialistes de la société ainsi qu'aux références de succès. Jacques se souvenait avoir encourager ce confrère à dépasser ses capacités de gestionnaire et il avait appris que ce procédé pouvait être dangereux. Un autre confrère quoique relativement jeune qui semblait prospère, rencontré lors d'un voyage au Mexique, avait même pris sa retraite à titre d'associé principal dans un bureau d'ingénieur-conseil.

Si vous aviez atteint une certaine envergure comme cadre ou gestionnaire vous deviez vous appuyer sur un dirigeant important et ne référer de préférence qu'à lui. Vous ne pouviez réintégrer le système économique ou politique autrement, pensait Jacques. Il était peu probable que vous puissiez participer à la vie politique sans vous appuyez ou être appuyé par des dirigeants. Autrement, vous nageriez à contrecourant et à long terme, c'était difficile. D'autre part, Jacques aimait se réserver des moments pour interioriser les événements vécus, les intégrer à son schème de valeurs personnelles.

Son épouse, Suzie, évaluait, quelques fois, la possibilité de laisser Jacques, se sentant exploiter lorsque Jacques ne contribuait pas autant qu'elle au plan financier. Elle déplorait que son mari ne soit pas au travail tous les matins. Il aurait dû être fonctionnaire heureux à son travail stable et bien rémunéré comme des voisins. Elle disait que le garçon, Simon, était encore jeune et qu'il avait besoin de son cadre familial. Elle s'inquiétait, avec raison, de la qualité de l'image de père, de chef de famille que Jacques projetait à Simon, son fils.

Jacques et son épouse échangeaient énormément et il croyait que, par exemple, la lecture de ce récit ne lui apprendrait rien. Il avait renseigné son épouse de ses antécédents sexuels et amoureux afin de faciliter les échanges véritables et les communications interpersonnelles. De plus, Suzie, de part sa nature généreuse et jusqu'à un certain point conventionnelle, avait toujours peur que Jacques incommoder un voisin sur la rue, quelqu'un en voiture ou dans une file d'attente, ... Son souci de la justice était très présent, peut-être trop compte tenu des valeurs sociétales actuelles. Quelques fois, elle pensait que Jacques voulait progresser trop rapidement dans une organisation, qu'il pouvait blesser ou indisposer un de ses membres. En principe, Jacques voulait avancer, se réaliser le plus possible et le plus tôt possible car la vie était de courte durée, pensait-il!. Dans un premier temps, Suzie donnait généralement raison aux non-membres de la famille immédiate étant traumatisée par certains problèmes familiaux qui ébranlaient sa confiance personnelle toutefois dans un deuxième temps, et elle faisait largement la part des choses, exerçant un excellent jugement. A titre d'exemple, Suzie refusa d'assister à une parade de mode organisée à l'intention des ingénieures et elle admit humblement qu'elle recevait beaucoup de vêtements de sa sœur cadette qui cousait adroitement.

Il se demandait quel est le point de non-retour lorsqu'une personne songe à se séparer. Quand la partenaire travaillera-t-elle à neutraliser celui-ci afin d'accélérer le processus de séparation, soit la méthode du pire, du non-retour alors qu'elle amorcera et poursuivra une recherche active d'un ou d'une autre partenaire. Ceci peut se faire de façon insidieuse et subtil plus ou moins consciemment en faisant mal paraître son mari, en soulignant, mettant en relief les inconvénients de la situation familiale actuelle et passée, en refusant de participer avec lui à des activités susceptibles de l'aider, en l'éloignant des personnes l'appuyant, en créant un climat négatif (crier, sacrer,...), etc. Il serait de mauvais aloi, pensait-il, de croire qu'une partenaire favoriserait ses intérêts personnels au détriment de ceux de son partenaire surtout lorsqu'ils sont mariés en société d'acquêts. Toutefois tout était possible en ce bas monde! Réussir représentant un grand défi, il était plus facile de détruire sinon de déstabiliser. La réussite supposait beaucoup de détermination, d'efforts pour créer et soigner une image personnelle et professionnelle. Tout le monde ayant des points faibles, il fallait en atténuer leurs portées et attirer

l'attention sur des actions positives et valorisantes. Certaines personnes avaient comme optique, habitude de gémir constamment espérant se faire plaindre, prendre en pitié comptant ainsi, bénéficier de la sympathie et se faire aider ou encore reconforter. Cependant, les gens préféraient davantage s'associer à des personnes qui ne feraient pas étalage de leurs problèmes car l'on en avait tous, pensait-il. De plus, comment profiter de l'appui de quelqu'un qui était déjà accablé par ses problèmes!

Jacques communiquait fréquemment avec un copain qui l'impressionnait, compte tenu de sa formation, par son équilibre, sa vivacité intellectuelle, son nationalisme, sa ténacité, son sens des valeurs et son engagement social. Il avait l'impression qu'il pouvait lui faire confiance et discutait de politique, d'une société humanitaire, de travail, de la famille, ... Il se demandait, quand même, jusqu'où il devait, pouvait aller dans ses confidences car chaque individu a des intérêts à promouvoir, à défendre tant au niveau personnel que familial et aussi que des limites aux plans psychologique, moral, ... Jacques considérait qu'il était dangereux de perdre un ami en étant trop personnel.

A la maison et souvent au chalet suite à l'exécution de travaux manuels: installer et enlever le quai, mettre et sortir le bateau de l'eau, abattre des arbres et les débiter en quartiers, ..., Jacques pratiquait des exercices musculaires pour son maintien physique et il réalisa que ces exercices contribuaient à replacer ses muscles et ses articulations. Il devait découvrir une autre technique soit la technique Nadeau qu'il pratiqua sommairement et qu'il considérait efficace. En utilisant un robot pour nettoyer leur piscine creusée, Jacques se rappelait un copain sud-africain connu dans une avionnerie, un blanc typiquement britannique très racé car ce robot était de conception et de fabrication sud-africaine. Cet achat fut effectué avant que l'apartheid devienne un problème identifié et reconnu internationalement. Un courtier immobilier leur avait dit qu'en rénovant, modernisant leur intérieur en sus d'être plus agréable comme milieu de vie, ils contribuaient à accroître la valeur de leur maison d'environ dix pour-cent. Jacques fut convaincu de cette assertion après avoir visité une résidence très bien décorée dont, malheureusement, les décors dataient déjà d'une dizaine d'années. En tant que propriétaire-bricoleur, ils étaient d'autant plus attachés à ces aménagements décoratifs, à cette décoration intérieure.

Invité par le directeur d'un département de génie d'une université, Jacques prépara une conférence, un cours d'une trentaine de minutes traitant d'hydro-électricité précédé d'un exposé de ses expériences de travail. Son cours traitait des éléments d'un tel projet à partir de la demande d'énergie, des turbines hydrauliques, ... De nombreux "acétates" avaient été préalablement préparés et les courbes, tableaux et équations mathématiques avaient été inscrites au tableau en attendant les membres du comité de sélection. Le texte préliminaire de sa présentation avait été remis au directeur et il se montra impatient de discuter de sujets d'enseignement, de spécialisation et de recherche tout en laissant à un membre de son personnel le soin de répondre à son offre de service. Surprenant! Aucun étudiant n'assista à la présentation même si cette possibilité avait été mentionnée. Toutefois cette rencontre se déroula durant la période estivale. De plus, il avait également soumis sa candidature comme doyen des études du premier cycle et s'il avait été élu à la Présidence de sa corporation, il aurait eu de meilleures chances d'accéder à ce poste qui venait d'être ouvert à nouveau.

Après vingt-cinq ans de pratique, Jacques n'était pas assuré que l'enseignement était la solution idéale à la poursuite de sa vie professionnelle suite à tant d'années loin de la vie académique et du génie comme tel. Un poste administratif ou politique aurait mieux été indiqué cependant il se devait d'être réaliste, de profiter des quelques opportunités offertes au lieu de rêver indéfiniment à un poste d'importance compte tenu de ses valeurs sociétales, de ses qualifications, de ses expériences et de ses appuis politiques et professionnels. Néanmoins, il craignait qu'un retour dans un milieu académique plus ou moins réussi ne ternissent ses souvenirs, ses performances en ce milieu, le principal digne de mérite, de mention.

En raison de ses exigences en matières politiques: indépendance du Québec, approche démocratique, probité, ..., Jacques se demandait s'il avait sa "place" en politique active car, déjà comme observateur, il était quelques fois frustré. Disposait-il de qualités, de connaissances, d'habilités en ce domaine susceptibles de lui permettre de contribuer à l'affirmation du Québec, de jouer un rôle significatif. Il en doutait compte tenu de ses antécédents dans d'autres domaines. Plusieurs anciens politiciens profitaient personnellement d'un séjour en ce milieu pour améliorer leur sort professionnel! Qu'en serait-il de Jacques dont les talents de profiteurs lui semblaient médiocres? Etait-il performant en milieu multidisciplinaire ou excellait-il

dans un champ donné de spécialisation? Il était intéressé à de multiples sujets mais il se sentait plus à l'aise lorsqu'il possédait, connaissait en profondeur un sujet.

Lorsque vous étiez sans emploi surtout depuis quelques temps malgré vos nombreuses années d'expérience, votre entourage: épouse, copains et parents, croyaient que vous deviez rechercher un poste moins bien rémunéré que celui que vous occupiez antérieurement afin d'accroître votre "degré d'employabilité", de solliciter des postes au plus bas niveau professionnel et même en dehors de ce cadre professionnel. En pratique, il était plus facile pour un professionnel et un cadre expérimenté d'assumer des responsabilités administratives et de supervision que de retourner à la base dans un domaine spécialisé où les connaissances avait évoluées au cours des ans à moins que ce domaine correspondait à votre domaine de spécialisation théorique et pratique et, là encore, vous vous retrouviez à un poste routinier offrant peu de défi que vous cumuliez qu'un certain temps, le temps de décrocher un autre emploi sans parler des considérations salariales. Les employeurs hésitaient à défrayer de telles réinsertions souvent à caractère temporaire. Jacques se prêtait à de telles démarches tout en étant conscient de la situation qu'il vivait.

Quelles sont les activités que Jacques préférait? Discuter politique avec son copain Zéon Labbé, lire et réfléchir à ce sujet et écrire sur ces thèmes politiques et autres. Compte tenu de ces préférences, il aurait aimé être éditorialiste ou politicien bénéficiant de plusieurs années d'expériences diversifiées. Ses services en tant qu'éditorialiste dans un grand journal n'avaient pas été retenus, il crut en raison, de ses idées indépendantistes et de son indépendance d'esprit. Sa sœur, Martine, étrangement l'encouragea à écrire un récit après qu'elle eut pris connaissance d'un de ses articles qu'il lui avait acheminé avec ses vœux des Fêtes. Il caressait le projet de séjourner quelques mois en Espagne ou au Mexique pour pratiquer son espagnol et poursuivre son étude de la culture hispanique et latino-américaine.

D'autre part, il avait pensé se présenter dans son comté pour le Parti Québécois mais il ne pouvait envisager une autre bataille de l'indépendance de l'intérieur même du parti car le PQ avait décidé de cheminer lentement par étapes, six ou huit mini-référendums vers la souveraineté partielle (souveraineté association) avec une union monétaire, une banque du Canada

conjointe, une armée commune, ... Un vote de blâme contre le chef du Parti et également Chef du gouvernement lui suffisait amplement! Jacques se méfiait des changements au programme que certains partis se permettaient à la veille des élections afin d'accroître leurs chances hypothétiques de succès. Les chances de réaliser l'indépendance étaient meilleures si le parti s'engageait et présentait un programme en ce sens car en l'absence d'engagement formel au lendemain des élections les élus avaient fort à faire pour prendre connaissance de leurs dossiers respectifs et administrer leurs ministères comme en témoignaient les expériences antérieures. Il était favorable à l'élection référendaire afin d'engager le parti élu. De plus, il avait été surpris par la facilité avec laquelle les anciens partisans du beau risque à Ottawa s'étaient ralliés à la nouvelle orientation soit en principe l'indépendance du Québec. Autrement, il aurait pu rejoindre le chef et lui offrir ses services comme candidat-député dans un comté où il avait tant travaillé à défendre la cause de l'indépendance. On aurait pu le rejoindre pour discuter de cette éventualité. De plus, il prévoyait l'élection du Parti Libéral du Québec ce qui signifiait que dans l'opposition il aurait été difficile de servir convenablement le comté; obtenir des constructions d'écoles secondaires, promouvoir la pétrochimie, ... Il aurait fallu que Jacques offre ses services comme s'il eut été d'un autre emploi et qu'il espéra pour le mieux. Un de ses problèmes était de s'intéresser à ses "causes" plutôt qu'à ses intérêts personnels! Seuls ces proches pouvaient facilement percevoir cette situation et le réaliser tangiblement! De longues discussions avec son copain aussi expérimenté en organisation politique le motivaient à être prudent ou réaliste en ce domaine et le décourageaient même à foncer. Faisant l'objet d'un boycottage, semblait-il, en raison de ses efforts de promotion du français et des intérêts francophones (francophobe), il aurait probablement été souhaitable qu'il procéda dans cette voie. Evidemment, le point de vue du chef du PQ à ce sujet ne lui était pas connu. Malgré ces observations, Jacques constatait que l'option dite souverainiste progressait dans l'opinion publique et dans tous les milieux, semblait-il de part les résultats des sondages, suite au refus d'accommodation du Canada anglais qui, fort de sa position majoritaire, ne voyait pas l'obligation à écouter un des dix membres de la fédération canadienne. D'autre part, Jacques croyait que le besoin d'un parti nettement indépendantiste existait toujours! L'existence d'un tel parti aurait positionné le PQ plus près du centre. Il apparaissait que le chef du PQ voulait contrôler entièrement la faction dite indépendantiste. Si les dirigeants du parti dit

indépendantiste tergiversaient au sujet de l'indépendance comment réussiraient-ils à convaincre la population, pensait Jacques depuis des années!

Une personnalité locale associées au milieu d'affaires lui avait suggéré de changer de parti politique si celui-ci ne correspondait pas à ses attentes. Ceci fut dit en période préélectorale. Jacques savait que ce n'était pas si simple, si facile à faire en tant qu'indépendantiste. Cette suggestion valait pour deux partis politiques semblables tels les partis conventionnels.

Un voisin de chalet lui demanda de lire le manuscrit d'un projet d'écriture. Jacques le prévint, ainsi que son épouse que le texte était de nature à les surprendre de plusieurs façons. Deux jours plus tard, l'époux en avait complété la lecture dans son entier et son épouse avait lu que partiellement le volet politique. Ce voisin avait été ébranlé de diverses façons et il réservait ses commentaires pour d'autres moments. Une remarque de ce voisin referait à la chronologie des événements relatés qui s'avérait parfois moins précise que souhaitée par ce lecteur, Jacques lui expliqua qu'il avait dû regrouper les sujets pour les traiter avec plus de profondeur comme le reconnut lui-même ce voisin, un scientifique de niveau du troisième cycle universitaire. A parler, traiter de tout simultanément avait apparu d'abord ardu à Jacques et ensuite impraticable compte tenu de son désir d'approfondir certains sujets. Jacques lui expliqua qu'il avait essayé de doser le contenu de son écrit pour rejoindre le plus de gens possible et que son dosage ne pouvait plaire à tous. Cet écrit était essentiellement destiné à d'éventuels inconnus et il s'efforçait d'être le plus respectueux possible de sa perception de la société. L'écrit lui convenait! La présence d'un personnage principal complémenté par de nombreux autres secondaires et tertiaires l'enchantait. Il s'accommodait allègrement des particularités et de l'originalité de cette démarche littéraire tout en soulignant l'étroitesse du marché du livre francophone au Québec en particulier. En répondant aux questions de Jacques, il admit avoir été intéressé au texte, l'avoir lu facilement et il se donnait quelques temps pour assimiler ces données car cette perception de la société québécoise différerait de la sienne et le fait de connaître l'auteur à titre de voisin ajoutait à son émoi. Jacques était heureux des réactions qu'il considérait comme raisonnables, venant d'une personne mature. Ce voisin à l'instar de Jacques

appréciait les échanges de services. Sans vouloir forcer ces remarques, il l'encouragea à coucher sur papier ses commentaires s'il le désirait, le pouvait! Tout en essayant de le prévenir du contenu du texte, Jacques avait encouragé l'épouse de ce voisin à lui adresser directement ses observations ce qu'elle ferait sans doute à un moment de son choix car elle communiquait aisément avec les Laberge. Il aurait bien apprécié qu'elle ait lu en entier le chapitre politique car il croyait que seulement les initiés à ce sujet profitaient de ces données. Et, Jacques le savait, les initiés utilisaient fréquemment les informations mises à leur disposition pour mieux contrôler, contrer, duper les militants et les citoyens (nes) en préconisant des demi-mesures basées sur des demi-vérités. Les politiciens défendaient leurs intérêts propres et immédiats ainsi que ceux du parti auquel il était lié depuis quelques décennies. Ces voisins s'étaient dits en blaguant non "scandalisables" et ils réagissaient lui apparaissait-il à ce moment avec beaucoup d'appoint. Quelques jours plus tard, cette voisine se dit déçue du fait que Jacques provienne de l'arrière-pays et non pas d'une ville régionale. Elle lisait surtout des livres anglais malgré sa faible scolarité qui ne l'avait pas empêché d'accéder à des postes de gestion dans les milieux du vêtement. Jacques fut surpris d'une telle réaction d'autant plus que Suzie venait également d'une paroisse, d'un rang. Cette voisine était heureuse d'accueillir les membres de sa famille cependant son second mari avait laissé sa première famille dans le sud des États-Unis. Elle fut défavorablement impressionnée par le contenu du récit surtout quant à l'expression sexuelle du personnage et la partie politique ne l'intéressait pas en raison de son profond dégoût pour ce milieu où les gens se dupaient à qui mieux mieux tout en défendant leurs intérêts personnels. Tout au cours de cette lecture, elle avait pensé à Suzie, elle s'était identifiée à Suzie. Elle et son mari furent un peu embarrassés d'avoir sollicité ce manuscrit et Jacques lui répondit qu'il appréciait être lu et recevoir des commentaires. Pour sa part, il essayait de réagir positivement appréciant ces commentaires. C'est à ce moment que Jacques apprit qu'un roman québécois avait été refusé par un éditeur français desservant le marché international. Ils décourageaient même l'auteure de traduire elle-même son texte en anglais car eux préféraient des textes anglais authentiques. Jacques aurait préféré que Suzie lise et possiblement révise ce manuscrit car tous nous avons peur de l'inconnu et à un degré moindre de l'incertain. Il en était de même de l'indépendance du Québec. Plus on en décrivait les multiples facettes plus l'on démystifiait et accréditait cette avenue nationale. Jacques se

demandait si les nombreuses heures passées à discuter entre les deux partenaires d'un couple étaient surtout constructives. Chacun des partenaires ayant sa propre personnalité, un minimum de souplesse et de latitude devait être accordé, alloué par chacun autrement des énergies étaient inutilement dépensées de part et d'autre. A subir les constantes évaluations négatives de Suzie à son égard en raison de son manque de travail; d'emploi ou de contrats, de marchés, Jacques craignait que Suzie pratiqua la technique plutôt inefficace de "tirer sur la tige d'une plante dans l'espoir de favoriser, d'accélérer sa croissance". Lorsque Suzie la harassait trop et la sachant quand même près de sa famille, trop intégrée pour s'en séparer, c'est lui qui la menaçait de se séparer si elle ne cessait pas de la harceler ainsi car la vie ne le gâtait pas nécessairement plus lui aussi.

Suzie parlait fréquemment d'aller vivre dans son petit appartement, de se libérer de sa vie familiale, d'utiliser ses ressources personnelles à meilleur escient, ... Elle critiquait constamment les moindres gestes de Jacques; mode d'expression, conduite de la voiture, ... Elle lui reprochait d'avoir antagonisé beaucoup de gens particulièrement à son travail. Même, si Jacques avait essayé de s'affirmer, de prendre sa place dans la société, d'autres ne s'étaient pas gênés pour le bousculer de maintes façons. A revoir sa situation, Jacques se demandait s'il n'était pas aussi dominé par son épouse que certains de ses copains qu'il décrivait ainsi.

Une autre lectrice commenta qu'elle était habituée à lire soit un roman soit une biographie ou autobiographie. Le format, la formule de cet écrit se rapprochait de celle d'une autobiographie. Elle considérait le contenu comme étant "chargé" ou dense. En fait, cet écrit témoignait de la puissance intellectuelle de Jacques. Ecrit d'une façon succincte, ses idées et ses observations auraient pu être élaborées longuement cependant avant de consacrer d'autres efforts en ce domaine, il aurait aimé obtenir des résultats tangibles tels la publication du présent ouvrage, une critique encourageante, des commentaires stimulants, ... Ayant été renseigné sur les commentaires d'un éminent politicien, elle les reprenait à son compte tandis que Jacques lui signifiait son intérêt aux commentaires et elle réalisa que Jacques se réservait le droit et se reconnaissait le devoir de réagir à ces derniers selon ses valeurs, sa personnalité et, jusqu'à un certain point, ses intérêts. De nouveau cette lectrice se disit très près des réactions de l'épouse du personnage principal. Déjà, il constatait quelques

conséquences bénéfiques de cet exercice d'expression personnelle, d'écriture. Personne n'avait critiqué la qualité de l'écriture à ce jours, au contraire. En terminant, ce projet d'autobiographie romancée car il se considérait encore actif professionnellement et qu'il ne souhaitait pas indisposer son entourage. De plus, Suzie lui suggéra de conclure son autobiographie afin d'éviter qu'elle s'apparente trop à un journal reflétant de trop près les développements récents de sa vie d'autant plus qu'elle était peu enthousiasme face à ce projet d'écriture susceptible de dévoiler des aspects de leur vie personnelle, intime. Dans ses écrits et ses actes, Jacques essayait de considérer l'impact de ses positions, au moins, à moyen terme et, de préférence, à long terme en autant que possible, que prévisible. Il essayait de plus de ne pas s'enfermer dans une structure au mille contraintes où ses actions seraient automatiquement dictées par les exigences de son poste. Il espérait que les exigences du dit poste coïncida avec ses croyances personnelles. Etes-ce trop espérer? Peut-être en ce drôle de pays qu'est le Québec ou que deviendra le Québec!

Les commentaires d'un autre lecteur furent recueillis. Il soulignait son intérêt pour l'aspect, le volet familial du récit. Du point de vue politique, il considérait que chaque individu choisit sa niche au cours de sa vie. Le style de cet écrit lui apparaissait comme étant celui d'un gestionnaire. Déformation professionnelle et grande variété des sujets abordés, pensa Jacques! Il y a matière pour plusieurs volumes, lui disait ce lecteur. Sans aucune qualification en la matière et à partir de l'autocritique de Jacques, ce lecteur croyait que des sujets plus délicats que ceux abordés, traités ici pouvaient être présentés plus avantageusement dans un style plus raffiné et impeccable facilitant la présentation des sujets toutefois il réalisait l'effort consenti par Jacques et des difficultés à satisfaire des objectifs littéraires indéfinis alors que Jacques s'était permis une démarche adaptée à sa position relative au sujet traité, lui en grande partie. L'usage de l'imparfait semblait s'imposer à son point de vue à quelqu'un qui se refusait de présenter son autobiographie trop précisément alors qu'encore actif professionnellement et autrement. Il avertissait Jacques de ne pas trop compter sur un éventuel éditeur pour apporter des corrections à son écrit toutefois un minimum de suggestions et de corrections étaient attendues par Jacques. Une éditrice lui offrit spontanément ses souhaits de "courage" suite à une lecture en diagonale du manuscrit et lui confirma par écrit que le sujet traité présentait un intérêt évident. Un exemplaire d'un

manuscrit de Jacques avait été acheminé à un éditeur américain d'envergure et près des milieux de l'enseignement. Ainsi, ses opinions et lui-même seraient un peu connus aux États-Unis et la filière canadienne-anglaise un peu contournée. Cet important éditeur américain spécialisé dans les écrits de langues étrangères du domaine éducatif lui suggéra après avoir pris connaissance de son essai de s'adresser évidemment à des éditeurs non spécialisés œuvrant dans les domaines de la fiction ou non. Il souhaitait que les efforts de Jacques conduisirent à la publication du présent ouvrage et qu'il poursuivît ses travaux littéraires. Il songeait à soumettre ce manuscrit aussi à un éditeur français, pourquoi pas? D'ailleurs, il avait déjà tenté l'expérience avec un manuscrit moins volumineux. Plusieurs sujets débattus et expériences concernaient la genre internationale. Il achemina donc son texte à un éditeur français et un autre ontarien. En attente de recevoir une réponse positive, il complétait, ajoutait à son texte, son essai à l'instar d'un peintre qui renformissait certains traits de son personnage, soulignait des nuances, accentuait des reliefs tout en ajoutant des détails complémentaires afin de traduire plus fidèlement une image fictive ou réelle. L'éditeur ontarien écrivit qu'il avait fait circuler énormément le manuscrit et que certains éditeurs, autres que, lui seraient probablement intéressés. Il souligna le mérite, la valeur comparative du manuscrit et son assurance qu'un éditeur serait bientôt intéressé à cet essai. Jacques avait pensé faciliter la tâche d'un éventuel éditeur et même d'un imprimeur en fractionnant son texte en deux volumes dont l'un traitant surtout de politique.

Beaucoup de professionnels de l'écriture étaient peu occupés et rémunérés. Pour cette raison, entre autres, les écrivains amateurs étaient sévèrement critiqués ou priés de faire appel aux services de ces professionnels ce qui était compréhensible. Entre temps, des informations importantes n'étaient pas diffusées publiquement. Il aurait été avantageux pour tous qu'une collaboration conduise à de nombreuses publications sur des sujets originaux ainsi qu'à des formules d'expression moins conventionnelles et/ou à la mode.

Un autre éditeur un peu nerveux lui fit plusieurs remarques constructives. Après quoi, Jacques réalisa, quand même, que très peu de ses commentaires étaient positifs et susceptibles de l'encourager à poursuivre cette expérience et, même, d'autres essais. Franchement, Jacques savait depuis le début que son essai ne serait jamais publié par ce petit éditeur débutant car

il publiait de petits volumes "utilitaires" selon les exigences de sa famille et, probablement, que son expérience et ses ressources ne lui permettaient pas d'envisager des projets plus ambitieux. Il apprit que son texte pourrait être traduit en anglais grâce à une subvention du Conseil des arts du Canada. Ironie du système politique actuel et de son autodéfense! Il avait travaillé à son essai en visant rejoindre les québécois francophones si jamais il était publié. Ce même éditeur le mis en garde relativement à l'édition de son propre manuscrit. Il ne réussirait pas à vendre ses livres et devrait les donner. Le tout pourrait lui coûter cinq milles dollars, apprenait-il. Un député québécois libéral devait céder à cette tentation et il lui en coûta quinze mille dollars moins les profits des ventes, présumait-il. Ayant déclaré son manuscrit non publiable, l'éditeur en cause sembla ébranlé par la suite par les nombreux témoignages et encouragements reçus. Il insista pour lui faire réaliser qu'aucun éditeur ne s'était dit près à publier son manuscrit. Il lui fit d'intéressantes suggestions; l'utilisation d'un dictionnaire électronique était souhaitable. Un texte "mordant", incluant des propos musclés, acerbes et des faits étayés auraient rendu le texte plus vivant et en aurait influencé le style littéraire. Jacques lui disait que des attaques vigoureuses, scabreuses ne correspondaient pas sa personnalité calme et sereine. Il était d'un naturel posé, pondéré. Il préférait souligner ce qui lui apparaissait comme des faits susceptibles de pénaliser son entourage. Il disait souvent qu'il n'avait pas le "Killing instinct", l'instinct de tueur qu'il avait observé chez certains confrères, amis, ... Cette certaine absence de morbidité, de sadisme, de supra primautés de ses intérêts personnels, du terrassement d'un adversaire, d'annihilation d'un ennemi l'avait peut-être conduit à ne pas profiter de nombreux efforts visant à s'affirmer positivement tout en dédaignant des gestes qu'il aurait éventuellement regrettés en raison de son sens moral et d'éthique personnel et professionnel. Pourtant, d'autres le faisaient sans questionnement personnel évident! Il semblait même que fut la norme, l'attitude la plus répandue. Revenant à cet éditeur qui lui souhaita quand même à son départ de trouver un éditeur car plusieurs écrivains avaient essayer de nombreux refus avant de trouver un éditeur qui avait publier leur manuscrit dans son entité. L'éditeur souligna enfin le caractère particulier de ce récit comportant des chapitres traitants de sujets, de cheminements personnels susceptibles d'éclairer les lecteurs sur les points de vue exprimés. Ainsi, les échanges avec l'éditeur accréditaient sa démarche littéraire. A l'instar de

personnalités originales ayant persévéré dans leur affirmation personnelle, Jacques se voulait authentique et il admettait volontier que son essai constituait d'abord une démarche épistolaire personnelle et concevait que la lecture de ses propos pouvait-être bénéfiques aux québécois particulièrement et à une meilleure connaissance de ceux-ci dans le monde. Trop de politiciens, d'hommes d'affaires présentaient des points de vue étriqués, tronqués, baisés pour obtenir les faveurs du Canada anglais. Jacques remercia chaleureusement ce petit éditeur ayant lu "par devoir", disait-il, son ouvrage et si abondamment et, jusqu'à un certain point, judicieusement commenté son essai. Il ne répondit que partiellement à ces remarques, ces observations, trop heureux de poursuivre ce débat un peu paternaliste. Jacques le questionna sur les aspects juridiques, la distribution du livre, le style littéraires, les liens entre les chapitres et les sujets traités; l'homogénéité de l'ouvrage, la profondeur des débats, l'approche journalistique d'enquête, ... Jacques, tel un peintre qui joue avec les couleurs, les teintes, les motifs, ..., croyait avoir teinté son récit d'un fond nationaliste, souverainiste sinon indépendantiste. Même s'il était pondéré dans ses assertions, la persistance et la constance de ses propos se voulaient convaincantes. L'horizon québécois embrassé par l'auteur étant très vaste; plusieurs sujets étaient abordés sommairement et, quelques fois, sans enchaînement formel mais par association d'idées sur un thème identique, une rubrique unique. Vraiment, un minimum d'intérêts existait de la part de cet éditeur face aux idées, à la personnalité de Jacques. D'autres part, la personnalité de cet éditeur et son expérience l'accréditaient auprès de Jacques à ce stade de son écriture. Editer un auteur supposait une certaine affinité à ses propos surtout de la part d'un petit éditeur, c'est ce que cet éditeur confirma. L'envergure du texte de Jacques rendait la tâche d'édition plus ardue, hasardeuse pour cet éditeur.

Un éditeur québécois pour le moins astucieux demandait dix dollars pour réacheminer un manuscrit alors que les américains, les français et les ontariens n'exigeaient rien et qu'au Québec, les éditeurs demandaient cinq dollars et sinon ils s'engageaient à détruire le manuscrit respectant sensiblement les droits de l'auteur. Par surcroît, ce même éditeur ne garantissait plus les droits de l'auteur après trente jours. Jacques était désabusé d'un tel éditeur et homme d'affaires actif très important. Un auteur québécois avait peut-être avantage à s'adresser à un intermédiaire américain tel que suggéré par un éditeur américain de New York qui avait lu avec intérêts son manuscrit.

Jacques fut interviewé pour un poste chez un consultant actif au projet de la Baie James. Il s'agissait d'un projet, le plus important au Québec contrôlé par trois groupes dirigés par au moins deux fédéralistes, deux canadiens. L'un d'eux avait même enregistré son entreprise dans une autre province. Voici l'exemple du citoyen corporatif modèle québécois! Jacques connaissait bien ce milieu. Pour un poste offert à Montréal, des dizaines de travailleurs professionnels, œuvrant à la Baie James depuis plusieurs mois ou années et désireux de revenir à Montréal, soumettaient leur offre de service en exerçant des pressions auprès de leur employeur respectif. Le salaire relié à ce poste temporaire en réalité car relié à la durée d'un projet correspondait à quatre-vingt pour-cent du salaire moyen d'un ingénieur gradué la même année que Jacques. En participant à ces entrevues, Jacques présentait ses opinions généralement sollicitées et il obtenait des informations relativement au milieu de travail et d'affaires en général. Il avait entrevu le président de cette organisation, assailli de toute part et spécialement du point de vue financier, en se rendant à ce rendez-vous suite à l'acheminement de son curriculum vitae, il y avait deux ans. Jacques se demandait si en approchant un professionnel à un moment choisi et en lui offrant une opportunité plus ou moins intéressante, on ne l'éliminait pas ainsi de postes plus revalorisant. On semblait toujours négocier à la baisse lorsqu'il s'agissait d'un indépendantiste peu "achetable" et l'inverse lorsqu'il traitait avec un fédéraliste associé au parti au pouvoir. Quelle victoire! En termes mathématiques, le plus petit dénominateur commun était recherché et il correspondait au poste le moins important imaginable. On neutralisait un dangereux adversaire privant la société québécoise de ses forces vives ce qui aurait eu un effet d'entraînement. La libre entreprise comportait de nombreuses limites avec son nombre considérable d'inactifs ou de partiellement actifs, une concentration des pouvoirs et des ressources de toute nature entre quelques mains, etc. Définitivement ce système était perfectible. Si vous acceptiez une entrevue pour un petit poste, commandant un petit salaire ou un salaire moyen toutes les autres portes se fermaient, semblait-il. Vous veniez d'atteindre votre mesure! Au cours de l'entrevue, on lui avait demandé pourquoi il avait pensé compléter son doctorat. Il croyait qu'il aurait pu intégrer ses connaissances techniques et surtout administratives tant théoriques que pratiques, expérimentales et empiriques acquises et poursuivre leur utilisation en milieu québécois.

Au cours d'un été, Jacques souffrit énormément du fait que leur téléphone mal raccordé au chalet les rendit presque incommunicado du monde américain tandis qu'au Québec un répondeur téléphonique assurait un contact local. Après avoir reçu les factures téléphoniques d'un anglo-québécois, ses frais de longues distances, il en recevait les appels. Jacques était conscient que des contacts américains constituaient un atout inestimable pour toute québécoise et tout québécois.

Par mesures de sécurité, un unilingue anglophone fut congédié car il ne pouvait communiquer avec les usagers de son autobus, des enfants. Des citoyens francophones sympathisants avec le conducteur plutôt qu'avec les enfants appuyèrent celui-ci. Cette situation reflétait la mentalité des franco-québécois. Heureusement que des mesures légales avait été prévues en de telles situations. Jacques comprenait le peu d'admiration et de respect démontrés par de nombreux dirigeants québécois dont M. Trudeau pour la collectivité franco-québécoise dont l'esprit sociétal vacillait encore péniblement. D'autre part, Jacques se demandait quel était l'apport véritable à l'affirmation franco-québécoise de ces nombreux dirigeants désireux de s'appuyer sur une collectivité agressive et forte. La situation évoluait lentement et les médias faisaient le jeu de ce conducteur alors que de très nombreux franco-québécois unilingues se voyaient refuser depuis toujours des emplois par les entreprises montréalaises pour ne pas être bilingues, pour être contraint de travailler en anglais.

La réaction d'un jeune et talentueux joueur de hockey ontarien contraint de séjourner à Québec en disait long sur sa formation culturelle anglo-canadienne. Il réagissait ouvertement et affichait son refus global de s'associer à l'élément franco-canadien et, plus particulièrement, franco-québécois comme le reste du Canada l'avait déjà démontré lors du rejet de la proposition du Lac Meech. Mieux valait qu'une équipe hockey-Québec soit créée pour représenter notre pays au lieu d'encourager l'équipe-Canada, constituant un autre moyen efficace de promouvoir au plan international le Canada et non le Québec. Il ne fallait pas oublier que le hockey est le sport national des québécois. Tout comme les jeunes québécois, les ontariens s'exprimaient de plus en plus clairement! Malgré leur âge et leurs nombreuses années en terre québécoise, quelques anglo-québécois profitaient de leur facilité à communiquer en anglais pour déblatérer sur le Québec majoritairement

francophone. Ils abusaient de leurs accès aux tribunes journalistiques auprès des éléments anglophones largement majoritaires en Amérique. Pour avoir vécu dans un pays européen, Jacques constatait la faiblesse du groupe majoritaire au Québec. De telles représentations biaisées auraient été peu possibles et vertement décriées, discréditées par les autorités démocratiquement établies. Ici, les réactions officielles se faisaient attendre! D'autre part, à notre compagnie nationale d'électricité, les partenaires étrangers impliqués dans la réalisation des projets hydro-électriques polluaient de plus en plus cette sphère d'activités originalement occupées par les québécois qui avaient très bien réussis. Ainsi plus d'informations étaient disséminées aux quatre coins du globe, plus d'expertises étaient acquises par de futurs concurrents sur les marchés internationaux. Il était donc temps et de plus en plus urgent que le Québec se donne une compétence internationale et que des dirigeants défendent nos créneaux industriels et économiques, pensait Jacques. Les percées en d'autres domaines au niveau international n'étaient ou ne devraient pas être la conséquence d'un recul dans des champs d'activités déjà occupés tel que semblait l'affirmer le Premier ministre. La réaction la plus vigoureuse dans le débat élargi au niveau américain au sujet du développement de la Baie James vint de la ministre Lise Bacon. Elle situa assez bien le problème. A la façon dont Ottawa défendait l'Hydro-Québec et les intérêts du Québec dans ce dossier, on aurait pu croire que l'indépendance du Québec était un fait accompli et qu'ils observaient les autochtones bousculer les franco-québécois espérant contrer leur affirmation nationales.

A voir défiler cinq président et anciens présidents américains assistant à l'ouverture d'une bibliothèque au nom du président Reagan, Jacques réalisait une fois de plus l'importance de limiter à deux mandats présidentiels l'exercice du plus important poste aux Etats-Unis. De cette façon, plusieurs leaders assuraient un renouvellement ordonné tout en réduisant les excès associés à une équipe politique enracinée depuis longtemps et souvent stagnante.

En raison des nombreuses nominations gouvernementales d'officiers aux conseils d'administration et de la nature quasi-confidentielle des débats en ces milieux, Jacques se demandait si la démocratie était adéquatement servie. Ces administrateurs non élus et même élus étaient souvent coupés de la base devant respecter une certaine discrétion. Les

administrateurs nommés se devaient de respecter les orientations politiques gouvernementales. Ainsi, les administrateurs acquiesçant aux désirs gouvernementaux pouvaient espérer être promus suite à quelques années de loyaux services.

Jacques assista à une conférence sur les souverainetés vues par un cadre de l'Organisation des Nations Unies. Il s'agissait d'une conférence très intéressante et instructive. Suite à des références au débat politique national par la conférencière, Jacques lui demanda qu'elles seraient les conditions qui favoriseraient la reconnaissance internationale du Québec et son entrée à l'ONU. La conférencière ne sut quoi répondre, elle jugea que la question relevait du droit international. Sa demande de précisions quant à la politique monétaire souhaitable pour un pays qui demande son admission à l'ONU n'eut pas plus de succès ou de réponse. Jacques pensait qu'une monnaie nationale faciliterait les tractations avec d'autres pays et simplifierait l'admission du Québec à l'ONU suite à l'élection d'un gouvernement indépendantiste. Une réponse basée sur les statistiques actuelles des pays membres de l'ONU aurait pu constituer une piste, un élément de réponse quant à l'utilisation de la monnaie d'un pays voisin, une monnaie commune. Visiblement, ces sujets ne correspondaient pas à ses intérêts, probablement canadiens et sa "programmation" excluait ce type de connaissance. L'intervention de Jacques auprès de ce cadre de l'ONU visait, entre autres, à poser l'éventualité de l'indépendance du Québec dans le milieu universitaire et l'obtention de précisions à ce sujet. Pour un pays, une monnaie nationale serait plus facile à faire accepter par l'ONU même si ces mesures étaient d'abord d'intérêts nationaux. D'autres intervenants soulignèrent les influences prépondérantes des pays industrialisés au sein de l'organisation et ils y suggérèrent la représentation des régions peuplées africaines et sud américaines, entre autres. Les dirigeants de l'ONU optaient présentement pour le statu quo, lui semblait-elle. L'équipe dirigeante de l'Ecole Polytechnique était présente et Jacques reconnu, entre autres, un cadre qui aurait pu être son futur patron car il avait postulé un poste annoncé dans un quotidien. Toutefois, Jacques ne se faisait pas d'illusion concernant ce poste auquel généralement on promouvait quelqu'un de l'intérieur déjà pressenti. Le compte-rendu dans la revue Ingénieur ne fit pas mention de ces échanges entre l'audience et la conférencière et au cours de la même période un autre conférencier Albert Jacquard, encourageait particulièrement les jeunes ingénieurs à être des emmerdeurs, de ne pas accepter les choses telles qu'on

les transmet sans poser des questions.

Les interventions de personnalités internationales favorables au maintien du statu quo constitutionnel au Canada ne manquaient pas encouragé par le premier Ministre du Canada. Même le futur roi d'Angleterre préférerait un royaume incluant le Québec. Plusieurs observateurs politiques se demandaient quelles faveurs obtenaient ces personnalités en échange d'un tel appui et les conséquences qui en résultaient pour le Québec. A titre d'ancien diplômé de l'Université de Birmingham en Angleterre, Jacques décrivit succinctement sa situation professionnelle et indiqua comme citoyenneté éventuelle la citoyenneté québécoise dans un rapport périodique. Il commanda un annuaire des diplômés de cette université qu'il paya à l'aide d'un mandat en dollars canadiens même s'il aurait préféré acquitté cette facture à l'aide d'un chèque en livres sterling ce qui s'avérait être plus cher.

Jacques assista à une conférence présentée en espagnol et relative aux corridas ayant joint le groupe local des amis de la culture hispanique. Tel que prévu, il eut droit à la parade du député local qui promit des argents, des livres appartenant à son père, ... Celui-ci référa à la nationalité canadienne pour ensuite se corriger et ajouter québécoise. Jacques fit une remarque au sujet de la cruauté dans la mise à mort de taureau. Une cinquantaine de personnes avaient assisté à cette première activité forçant les organisateurs à modifier le lieu de rencontre. Une autre fois, Jacques constatait que l'immersion totale était la façon la plus efficace d'apprendre à s'exprimer dans une autre langue. Au cours d'une brève conversation avec un des organisateurs, ce dernier constata qu'il avait bien compris les propos présentés.

Suite à une fin de semaine bien remplie, occupée, les Laberge auraient pu la fin de semaine suivante participé à deux événements sociaux. L'un, une fondue chinoise organisée par l'association humanitaire et religieuse à laquelle il appartenait et l'autre, une soirée à l'italienne au profit d'un centre d'accueil pour personnes âgées. Décidément, à Varennes, le bénévolat fleurissait! Après avoir rencontré beaucoup de gens la semaine dernière, les Laberge ne détestaient, ne sentaient, n'éprouvaient pas de besoin social à satisfaire aux coûts de plusieurs dizaines de dollars. Ici encore, les principaux dirigeants avaient eu l'obligeance de solliciter leur présence aux événements à venir.

A titre de délégué de l'Ordre, Jacques participa à une rencontre de concertation régionale à laquelle aucun politicien fédéral avait été convié ou était présent alors que la majorité des intervenants du milieu l'étaient. On aurait pu croire que l'indépendance du Québec avait été réalisée. Le ministre québécois responsable de la région s'imposait ainsi que les membres de l'équipe gouvernementale régionale. La présence des députés d'opposition fut soulignée au deuxième jour, se rappelait-il. Certains organismes étaient actifs au niveau du Québec dans l'ensemble et avaient peu décentralisés leurs activités en raison de leurs ressources limitées et de leurs approches globales. Il fut impressionné par le nombre de sujets rapidement abordés et résumés. L'approche faisait appel à des conférenciers, comportait des ateliers et une brève plénière. De plus, il nota que la plus importante municipalité n'était pas représentée à ces assises ainsi qu'une autre municipalité dont le maire avait été en conflit avec le ministre "régional" lors de ses élections. Le président de l'organisme de développement régional avait été élu maire d'une importante municipalité ce qui pouvait le placer en conflits d'intérêts toutefois Jacques l'avait perçu comme un agent unificateur, rassembleur.

Il renoua aussi connaissance avec deux membres de l'assemblée nationale. Lors d'une discussion, il souligna que le "plein emploi" supposait non seulement la création de nouveaux emplois mais également le maintien des emplois existants par l'harmonisation des politiques économiques, environnementales, culturelles, etc. Le Ministre responsable de la région souligna qu'il préférait l'apport de professionnels formés dans les domaines technologiques plutôt que politiques se référant au responsable péquiste de la région, crut Jacques. Fait important à ses yeux; deux scientifiques occupants d'importants postes manifestaient leurs volontés à s'adapter à diverses situations politiques incluant l'indépendance du Québec. Quelles déclarations susceptibles d'assainir, de détendre le climat politique, de favoriser les échanges entre les gouvernants, les dirigeants et l'amorce de l'affirmation du Québec!

Après avoir fait bénéficier un confrère d'un contrat à titre de conseil, poste que Jacques ne pouvait cumuler sans conflit d'intérêts, il offrit d'effectuer des démarches pour un copain sans emploi. Jacques fut surpris d'essuyer un refus. Manifestation d'orgueil, d'autosuffisance! Probablement! Pourtant, ce copain recherchait, en principe, activement un emploi. Face à un défi concret, interpellé précisément il se

sentait peut-être peu d'attaque, non suffisamment préparé à assumer des telles fonctions! Après vérification, il constata que ce professionnel avait effectué une démarche telle que suggérée par Jacques.

FOR AUTHOR USE ONLY

XIII- L'ALLUSION A L'APOGÉE DE LA VIE

Jacques espérait travailler jusqu'à soixante ans avant de prendre sa retraite ayant manqué quelques années de travail. A la retraite, Suzie et Jacques comptaient s'installer à leur chalet en permanence et s'acheter une propriété en Floride à proximité de la mer où ils séjourneraient l'hiver.

En vieillissant, Jacques envisageait que son amour pour Suzie serait de plus en plus intense au niveau intellectuel, sentimental, sensuel et peut-être moins fréquemment exprimé physiquement ou sexuellement.

Afin de mieux administrer ses finances personnelles et familiales, il avait suivi un cours par correspondance à ce sujet. Ce cours très complet à son avis offert en français exigeait de nombreuses et laborieuses lectures, Jacques assimilait un fascicule chaque semaine et il eut l'occasion de souligner quelques anomalies aux auteurs. Malheureusement, ces connaissances devinrent périmées, s'oublièrent avec le temps toutefois la documentation lorsqu'assimilée pouvait facilement être consultée. Jacques discutait d'investissements, de placements personnels avec son courtier, un confrère de classe. Entre autres, il aurait aimé investir au Japon plutôt qu'en Allemagne comme suggéré cependant il craignait que le processus d'unification des Allemagne conduisit à une baisse de plusieurs titres.

A maintes reprises, Jacques recommanda l'achat de livres à la bibliothèque locale. Il appréciait ce genre de service. Les ouvrages recommandés surtout de natures économique, politique et scientifique lui parvenaient environ un mois après sa demande. A proximité de Montréal, les Laberge étaient conscients qu'ils ne profitaient pas aux maximum des activités offertes à Montréal. Souvent comme disait la chanson "On court après ce que l'on a pas".

Jacques fut gentiment sollicitée, par une connaissance richissime qui avait été inoccupée durant plusieurs mois, pour vendre, distribuer un produit sanitaire pour une organisation à niveaux multiples. Son soucis était la qualité du produit à offrir à des parents, des amis, des connaissances et autres ainsi que l'éventail des caractéristiques du produit tel que préconisé

par la compagnie américaine. L'intermédiaire était ontarien comme c'était souvent le cas ou anglophone de l'ouest de Montréal. Jacques avait confiance à ce copain néanmoins il décelait les approches de mise en marché apprises de cette organisation américaine similaire à celles de d'autres organisations alors pyramidales qui expérimentèrent quelques problèmes fiscaux. Il lui expliqua que dans un Québec indépendant ces compagnies pourraient préférablement opérer directement comme succursale américaine sans intermédiaire ontarien, canadien. Ce copain n'étant pas bilingue se devait de faire confiance à ces intermédiaires et Jacques crut qu'il aurait aimé qu'il lui serve de traducteur et de compagnon. Un geste banal, l'achat d'une nouvelle fournaise l'obligea à changer de fournisseur de mazout afin de bénéficier d'un rabais offert par l'Hydro-Québec. Il se proposa de revenir bientôt à son ancien fournisseur dont le siège social était à Montréal plutôt qu'à Toronto et la production était conduite au Québec.

Quelques fois, Jacques relisait ses écrits datant de plusieurs années et il en redécouvrait malencontreusement encore la pertinence. Il aurait préféré que non seulement les mesures suggérées eussent été prises mais que des résultats concluants, nommément l'indépendance du Québec eût été réalisée, s'eût matérialisée. Il avait pensé compte tenu de son peu de notoriété solliciter l'appui du Parti Québécois, d'un mouvement communautaire, de son ordre professionnel et de ses alma mater sous la forme d'annonces, de contribution à un préambule ou une préface si jamais il écrivait un livre. La rédaction de remarques préambulatoires pourraient être délicate en raison de la diversité des sujets traités et des propos avancés.

Jacques considérait avoir vécu d'une façon peu intense souvent dans un premier temps confiné à l'étude de sujets techniques et ensuite administratifs. Son travail professionnel requérait un minimum de réunions, de rencontres et également de préparation individuelle. Les périodes de probation chez un nouvel employeur constituaient probablement les moments les plus enrichissants même s'ils supposaient un certain recommencement dans un cadre différent. La connaissance du personnel requérait souvent quelques mois! Rarement, sa progression professionnelle fut stimulante, à l'exception peut-être du chantier olympique. Compte tenu du nombre de ses analyses et de ses rapports produits lorsque fonctionnaire, il devait manquer de défis à relever voyait Jacques après quelques années de recul, en rétrospective. Il n'était pas conditionné à un tel milieu en

raison de la nature "élitique", éclectique de sa formation académique qui le motivait à aspirer à plus, à réaliser plus intensément, complètement sa carrière, sa vie. Ses énergies étaient probablement mal canalisées. Sa perception de sa carrière aurait pu être différente; il aurait pu envisager comme son épouse lui répétait souvent un emploi stable, routinier, bien rémunéré, professionnel sans rien de plus si ce n'était un avancement possible et une progression salariale minimale assurée. Ses attentes excédaient celles-ci. De plus, il ne partagea pas toujours les valeurs sociétales de ses supérieurs et il représentait en certains milieux un élément minoritaire. Jauger adéquatement les capacités de l'organisme, du supérieur et leur marier ses attentes, auraient probablement été faire preuve de sagesse. Il se demandait quand même s'ils auraient été satisfaits de quelqu'un démontrant une telle envergure.

Les appréhensions de Jacques au sujet des travaux effectués à titre d'Experts-Conseil furent confirmées car il apprit que plusieurs consultants; un sur trois chaque année faisaient l'objet de plaintes souvent de la part de compétiteurs d'où l'importance de s'assurer contre les risques professionnels. Encore fallait-il que la valeur des marchés en cause en valait le coût, la peine en sus des risques financiers inhérents. Mieux valait œuvrer pour une organisation bien établie afin de bénéficier d'un encadrement adéquat et représentant d'un client solvable.

Suzie ne se résignait pas ou ne se risquait pas toujours à lire les écrits de Jacques et quelques fois elle en appréhendait la parution. L'absence de connaissances en une matière contribuait toujours à insécuriser quelqu'un d'autant plus que la situation professionnelle de Jacques était stagnante à certains moments. Malgré tout, Jacques considérait les aspects positifs de sa situation en ces moments: disponibilité auprès de sa famille et en général, loisirs impressionnants, périodes de vacances conjointes avec son épouse d'une durée de plusieurs semaines, grâces matinées lorsqu'aucune activité était prévue, ... Même, les millionnaires occupés à gagner leur prochain million disposait d'un moins intéressant sort!

Suzie qui n'avait lu que quelques extraits touchant leur vie commune reculait, hésitait devant la possibilité qu'un essai soit publié, essai auquel Jacques avait travailler plusieurs mois et d'une valeur d'environ cent mille dollars. En l'absence de travail, il s'était permis une démarche intellectuelle

personnelle qu'il aurait aimé rentabiliser en termes monétaires, de notoriété, de popularité, ... Pourtant, Suzie était loin d'être insensible à l'aspect monétaire cependant les réactions, réticences émotives face à l'intimité conjugale et personnelle étaient très présentes. Elle se plaignait, un soir, d'avoir vécu une journée exécrable alors que Jacques assistait à un colloque. Elle semblait soumise à des pressions sociales indues. Le terme conjoint était de mise ici, croyait Jacques!

Jacques croyait que plusieurs personnes essayaient de percer, de connaître l'après-mort, l'au-delà à partir de connaissances limitées pour ne pas dire inadéquates; si jamais des données sérieuses pouvaient être obtenues à ce sujet. La réponse, la solution religieuse reposait sur la foi. Combien d'efforts étaient consentis aux recherches personnelle et collective en ces domaines. Plusieurs individus désabusés de leur vie temporelle, actuelle s'évertuaient à en connaître plus, à déchiffrer l'inconnu. D'autres étaient motivés non seulement par la recherche de l'au-delà mais aussi des phénomènes inexpliqués. Bon nombre de ces adeptes disposaient de connaissances scientifiques assez limitées. L'étude de ces zones grises, très grises plaisait à ces chercheurs amateurs et les revalorisaient face à des gens ayant maîtriser officiellement une ou des sciences.

Jacques considérait comme âge respectable; quatre vingt ans. Age, si atteint relativement en bonne santé, représentait à ses yeux une réussite au plan santé.

Une réflexion qu'il estimait importante était la suivante: Au lieu de masquer à peu près tous sous des dehors de bon aloi, si plus d'individus parlaient franchement, beaucoup de tabous tomberaient et les vrais situations, problèmes seraient décrits et pourraient être adressés, considérait Jacques.

NOTES CONCLUANTES

Ce récit témoigne de la diversité des situations vécues, des choix qu'un individu doit faire, de la complexité des rapports inter personnels, de nombre de facteurs influençant le cheminement d'une personne, etc. Plus l'auteur écrit, élabore, plus il craint que cet essai rejoigne peu de gens intéressés à de telles préoccupations. Possiblement qu'il a le trac comme les comédiens le ressentent. Un témoignage digne de confiance heureusement lui indique que ce n'est pas le cas. Au pire, l'auteur en sera quitte pour un exercice favorisant son développement, son épanouissement personnel. A l'aide de l'ordinateur, l'auteur aime bien rédiger des textes tel l'érection d'une pyramide qu'il peut altérer et compléter. Cet écrit ne comporte pas la description de la vie active de plusieurs personnages contrairement à la plupart des romans. Est-ce que cette approche est innovatrice? Elle est, possiblement originale, inusitée!

Le potentiel humain d'un individu, ses préférences, ses habilités, ses orientations sont multiples. L'auteur désirait que ce récit soit nettement positif, optimiste cependant au fil de l'inspiration il devint réaliste, terre à terre, comme les considérations maintes fois répétées par l'épouse de Jacques. Farci d'observations dites factuelles, ce récit n'est pas susceptible de plaire à tous les éléments de la société. Toutefois, des gens des milieux ruraux et urbains pourraient y trouver quelques intérêts et matière à réflexion. L'auteur revient ou reprend quelques sujets en les traitant de façons différentes afin de mieux exposer les opinions du personnage.

Dans la société, il est beaucoup question d'images, de fascades, tout est maquillé souvent artificiellement pour répondre à un modèle stéréotypé afin de s'ajuster aux résultats des sondages et aux exigences telles que perçues. Jacques doutait que l'exercice des plus importantes fonctions soient si enthousiasmantes que la plupart des gens pensent ou perçoivent. Pour les assumer, il faut se conformer à un encadrement rigide, déshumanisant; composer avec les forces en place, quel qu'elles soient. Se résigner à respecter la résultante des forces en cause, peut être abrutissant et constituer un esclavage, un asservissement généralement bien rémunéré! Présenter, projeter l'image requise tout en étant quelqu'un d'autre derrière le décor, est fréquent.

Si l'image projetée ne plaît plus à la clientèle-cible, il faut changer le principal figurant après avoir essayé diverses formules moins draconiennes. De plus lorsque l'on est pris dans un des labyringues de la vie, il faut se conformer aux règles du milieu afin d'accéder éventuellement ou espérer y accéder au sommet. Le respect de la vérité, de l'authenticité, de la franchise, contrairement à l'hypocrisie, s'heurtent constamment aux intérêts personnels ou de groupes. Souvent, les hauts dirigeants préfèrent que leurs personnels immédiats soient très sélectifs dans leurs fréquentations ce qui les conduit à des perceptions tronquées de la société. Evidemment, ce processus n'est pas l'apanage exclusif de notre société québécoise, bien au contraire! De plus notre société québécoise est prise dans l'étau, l'encadrement américain.

Ce type d'écrit constitue une coupe transversale, dit en termes d'ingénierie, de la vie d'un québécois, de sa famille, dans son rang natal et son école de rang, dans son village et son école de village, dans sa ville et son collège, dans sa métropole et son université sur une période de cinquante courtes années. Ainsi, que quelques ouvertures, déplacements dans le monde américain, anglais, européen, sud-américain et antillais.

D'une façon concrète, l'auteur suivit le compte des pages de son récit et adopta le niveau de détails, entre autres, à cette exigence, un nombre minimal de cent cinquante pages lui semblait raisonnable à prime abord. Il enrichissait constamment son essai et il révisait celui-ci afin d'améliorer le français et d'y intégrer les nouvelles brides de réflexion, les nouveaux propos. A chaque révision, de nombreuses erreurs étaient corrigées, des phrases réécrites pour en faciliter la compréhension et pour préciser les opinions de Jacques. A chaque jour, il pensait qu'il aurait plus rien à ajouter à ce récit et que son imagination se tarirait. Toutefois, jour après jour, soir après soir, surgissait dans son esprit de nouvelles idées, remarques, des compléments d'informations, des détails pertinents, ... A écrire presque journalièrement, Jacques se rappelait les paroles du philosophe Moreau qui disait écrire quelques pages chaque jour et qui publiait des briques, de volumineux livres. L'auteur a écrit plus de texte, couvert ou noirci plus de pages, que prévu tout en respectant la pensée du personnage et il pourrait poursuivre ce récit car la personnalité, l'âme d'un individu face à la société comportent milles et une facettes. Il pouvait compléter, enrichir le récit en y insérant de nombreux articles et un de ces projets d'écritures consistait justement en un

répertoire d'articles colligées depuis 1965, articles touchant des dizaines de sujets. Il disposait d'autres lettres, de correspondances adressée à Jacques, d'origine maternelle, fraternelle et amicale et de caractère personnel qu'il aurait pu soit intégrer au récit, soit inclure en annexes après avoir obtenu l'autorisation des auteurs. A un moment, l'épouse de l'auteur l'encouragea à étoffer, agrémenter son récit de sujets susceptibles d'intéresser vivement le lecteur éventuel et d'autre part, la lecture d'un chapitre de ce récit préliminaire lui fut pénible craignant que les lecteurs considèrent comme factuels les descriptions, les faits familiaux et personnels présentés. L'auteur espère que son récit comporte certaines facettes originales sans toutefois excéder certaines limites ou niveaux de tolérance acceptables à une majorité de citoyens. La diversité des endroits où l'action se déroule est des plus considérables. Il aurait espéré que ce récit contribue à l'élargissement du bagage de connaissances de Madame, Monsieur tout-le-monde. Il craignait que plusieurs soient incommodés par certains propos et que peut-être encore une fois les initiés à la politique, entre autres, en profiteront le plus. Le fils de l'auteur sans avoir lu ce récit, croyait-il, s'intéressait aux divergences possibles entre ses positions personnelles tout au long de son cheminement. L'auteur lui mentionna que vivre; c'est évoluer et que son évolution était marquée au sceau du nationalisme québécois francophone. Le texte est légèrement ambivalent afin de souligner quand même quelques alternatives fréquemment inacceptables au personnage principal. Ce récit pourrait en définitive être poursuivi indéfiniment au gré des événements influant sur la vie personnelle de l'auteur, de sa famille, de la sa société lui fournissant l'opportunité d'enregistrer ses positions face à l'évolution de son milieu au cours des jours, des semaines, des ans, ... Certains événements confirmeraient ses vues, ses appréhensions, ... tandis que d'autres les infirmeraient.

Que peut-on tirer personnellement et collectivement d'une description et de la connaissance du cheminement, du profil d'un individu? Naturellement, s'il s'agissait d'une personnalité, le récit retiendrait l'attention de plus de gens! Aux futurs politiciens, la rédaction succincte d'une autobiographie s'avérerait sûrement informative pour le candidat et aussi leur entourage ou leurs électeurs. Une autobiographie effectuée périodiquement ou mise à jour périodiquement pourrait révéler un portrait authentique du personnage, de son âme comme certains disent à la condition de faire fi de l'opinion publique ce qui

n'est pas à la portée de tous ou avantageux. Doit-on préférer la perception d'un individu de lui-même à celle de quelqu'un d'autre? Supposons que plusieurs individus feraient franchement la description de leur vie. Est-ce que ces données partielles de la vie de chacun, ces témoignages fragmentaires pourraient être utiles à quelqu'un? La perception de l'auteur est subjective! Ces données plus qualitatives que celles des sondages ciblés représenteraient une source de données additionnelles. Pour l'auteur, quel est l'intérêt d'entreprendre une telle démarche? Une meilleure connaissance de soi-même, une image plus juste projetée aux lecteurs! Cette démarche n'a rien de scientifique si ce n'est qu'elle est conduite par un scientifique et qu'elle est sincère et audacieuse au plan personnel! Je laisse les lecteurs, juges de ce récit rédigé sans prétention et sincèrement!

On suggéra à l'auteur de compléter son récit en prolongeant ou en extrapolant l'avenir. Il ne savait qu'écrire car jusqu'ici son récit témoignait plutôt de situations observées qu'imaginées. L'avenir est difficile à prédire pour quiconque. L'auteur aurait pu inventer des scénarios d'une vie dans un cadre identique à celui décrit ci-haut, une situation de personne séparée et remariée ou vivant une relation homosexuelle et finalement quelqu'un désireux d'entrer dans un ordre religieux ou encore la vie d'un futur premier ministre et que sais-je! Ce sera peut-être pour un prochain écrit! Au cours de la rédaction, beaucoup de gens lui demandèrent "Quel est ton éditeur?". Jacques espérait que celui-ci entreverrait des avantages financiers, pécuniaires à la publication d'un tel récit et que certaines pressions, s'il y en avait, seraient surtout positives. Certains éditeurs préféraient publiés les bouffonneries de personnages humoristiques. D'autres lui suggéraient de poursuivre son essai en la fractionnant en trois volets pour mieux préciser le contenu du présent document et l'astiquer de menues descriptions comme certains écrivains font. Une proche, lectrice invétérée, lui conseilla d'atteindre le trois cent pages de caractères de grosseur moyenne si possible sans diluer son texte.

Le directeur d'une revue et d'un mouvement nationalistes témoigna de son très grand intérêt à son manuscrit tout en se disant dépourvu de moyens dans le domaine de l'édition. Il considérait la publication d'un livre comme étant "toujours" difficile et Jacques croyait que les moyens dont disposaient certains auteurs leur rendaient cette tâche moins difficile, pénible. A défaut de

réussir à publier son manuscrit ou en sus, des périodiques régionaux auraient pu acheter conjointement un ouvrage et le reproduire régionalement par brides. Jacques pensait, par exemple, à l'association des éditeurs de la presse hebdomadaire régionale francophone toutefois la fréquence de publication, l'envergure et la multitude de périodiques, les revenus, ... pouvaient constituer des handicaps.

Une autre façon d'enrichir ce récit eut été d'y ajouter en détails les réalisations de Jacques au sein des diverses entreprises et organismes. L'auteur aurait pu puisé à même son curriculum vitae, ces écrits. Ici, l'auteur a insisté et mis l'accent sur sa perception critique du milieu québécois et autres. Certains diront qu'il s'agit d'un éclairage pessimiste et même "pisse vinaigre", peut-être! Malgré tout, l'auteur croyait traduire une partie de cet être sans doute exigeant pour lui-même et son entourage.

L'auteur était intéressé d'obtenir des commentaires de divers milieux, des synthèses de cet essai, un relevé des points retenus comme significatifs, ... Si l'opportunité lui en était offerte, il réagirait positivement à ces propos en complétant et en enrichissant ce texte. Il est laborieux pour quiconque de lire et de commenter un essai de plusieurs pages et l'auteur est impressionné par la pertinence et le sérieux des remarques et des observations recueillies à ce jour. Un érudit et un politicien expérimenté, pratique et efficace releva et souligna le plaisir éprouvé à la lecture de ce manuscrit ce qui intrigua et surpris l'auteur qui avait présenté sérieusement plusieurs composantes de la vie de Jacques, personnage sérieux et généralement intégré à son milieu sans percevoir clairement cet aspect du récit. Quel était la nature de ce plaisir; intellectuelle et autres qui ne reléguait pas au second plan les autres éléments du récit; politique, sociétale, ... et contribuait à souligner le cachet littéraire de celui-ci? Ainsi, le lecteur de ce récit sera distrait par cet élément, néanmoins, l'auteur espère que le personnage et ses préoccupations seront compris. Il avait vécu professionnellement dans les milieux technologiques, scientifiques, économiques, commerciaux, ... et cet essai témoignait tièdement de ses préoccupations, obnubilé par les impératifs politiques contemporains québécois. Souvent, l'auteur tout en recherchant le mot juste pour préciser sa pensée n'hésite pas à utiliser des synonymes afin d'illustrer le sujet traité. Cette approche lui semble originale, peu usuelle.

Il appert que le Parti Québécois refuse par l'intermédiaire d'un membre de son exécutif de seconder officiellement cette démarche définie comme littéraire plutôt que partiellement politique en s'abstenant de présenter quelques phrases de présentation. Jacques n'en aurait probablement pas été surpris de leurs réactions à ses propos et à sa perception de la société québécoise. Mieux valait ménager la susceptibilité de personnalités en l'absence d'engagement actif de la part d'un membre et ancien militant! Attitude réaliste comme aurait répondu Suzie! L'avenir révélerait peut-être qu'il en était mieux ainsi!

Un autre éditeur classa ce manuscrit au rang de récit, de roman ou de littérature en général. Le texte s'apparentait plus à de la littérature qu'à une étude savante ou un essai. Même si l'auteur considérait le récit véridique, il était généralement d'accord avec cette appréciation.

Plusieurs titres à cet ouvrage ont été envisagés, considérés par l'auteur nommément: Une vie, Récit d'une vie, Autobiographie romancée, Un homme; sa vie, ses actions, ses idées, La vie de Dillon, La vie de Ti-Dillon, La vie de Dillon par Dillon, La vie de Jacques par Jacques, La vie de Jacques par Dillon, Témoignages, Témoignages ou démagogie, Regard sur la vie québécoise, Vivre et laisser vivre suggéré par son épouse.

Un auteur interviewé soulignait l'entreprise personnelle gigantesque qu'est la rédaction d'un roman de deux cent pages. Il dévoilait son égo, il s'appuyait sur ses ressources vives sans encouragement particulier. Son désir d'affirmation, de survie même et les exigences matérielles relatives à sa famille lui permettaient de déployer les énergies nécessaires au parachèvement d'un tel projet d'écritures. Il écrivait pour être lu de façon à vivre de ces activités; c'était son métier, sa profession. Somme toute, tout comme lui, il aurait aimé soutirer quelques sous pour lui permettre d'assurer une présence dans le milieu du travail.

L'auteur subit de multiples pressions visant à éliminer le volet sexualité de son personnage principal et il s'y refusa. Malgré les difficultés du sujet, il considérait important et fondamental cet aspect de l'être humain. Somme toute, son personnage s'était contraint, autodiscipliné énormément en ce domaine. D'autant plus que l'auteur décelait un intérêt populaire pour ce sujet des plus naturels.

Il se demandait en entreprenant sa démarche littéraire pourquoi il avait le goût, ressentait le besoin d'écrire. Un élément de réponse pouvait être que cette activité comme tant d'autres était requise pour son équilibre personnel, sa santé à l'instar de l'exercice de d'autres fonctions, ici, il s'agissait de fonctions intellectuelles alors qu'en d'autres domaines on parlerait de fonctions biologiques, etc. L'aspect pécuniaire n'avait pas agi comme agent déclencheur, croyait-il, néanmoins un afflux monétaire était toujours souhaitable et cependant peu prévisible surtout en des moments de précarité financière.

FOR AUTHOR USE ONLY

ANNEXES

Annexe I (permission obtenue)

Ma soeur Ernestine "absente"

Le silence des derniers moments de cette jeune maman en présence d'un médecin du village voisin et de ses trois petites filles qui vivaient de son grand amour furent des heures cruciales et pathétiques dont l'âme d'Ernestine emporta le secret.

Une jeune maman en pleine santé quelques heures plus tôt, un accouchement qui s'annonçait très difficile, un hôpital à quelques milles de distance avec tous les instruments pour faire une césarienne, etc. et vlan, la masse mortuaire avait détruit un foyer, laissant un mari éploré, des petites filles en détresse avec toutes les conséquences que cette disparition soudaine représentait.

Ce huit avril 1951; l'âge: 33 ans et 7 mois est un souvenir que je ne peux oublier.

Après vint-huit ans, je suis éloigné de ces moments tragiques et pourtant je revois tout le tableau de cet échec médical, mais aussi et surtout le jalonnement de la route qu'Ernestine avait projeté de suivre et dont elle regarde du haut de son céleste salon divin, la réalisation de son grand rêve dont elle voit avec son âme spirituelle le cheminement de ses petites filles devenues adultes et marchant dans le sillon de la vie, à sa suite.

"Chère Ernestine, tu les regardes venir avec les époux de leur choix; tu regardes ton empreinte dans leur progéniture, tu jouis de leur bonheur et comme tu es dégagé du physique terrestre tu ne souffres plus, tu ne vois que les rayons-soleil qui animent leur existence et toujours, elles de rapprochent de ton éternel bonheur."

"Chère Ernestine contemple avec ton âme tes petites roses épanouies et lorgnant spirituellement ton héritage céleste auquel elles seront convoquer pour admirer avec toi tes joies sans nuages et d'une pureté que les poussières terrestres ne pourront plus assombrir.

Les mots, d'ici-bas que j'emploie et que je t'adresse, ont si peu de valeur qu'il m'est impossible d'en établir la comparaison sans tomber dans le ridicule, voilà pourquoi je te laisse et j'abandonne au Maître de la vie que tu contemples, le soin de diviniser les élans d'amours écrits par ton petit frère terrestre. C'est un modeste au revoir!

Ton héritage céleste, je le désire avec tes enfants et je m'entraîne dans ce sillon d'amour; je soupire auprès de ce mets divin que je veux partager avec toi et tous les autres de la nichée de Solange et d'un Emile Thibault."

ton petit frère Ernest.

FOR AUTHOR USE ONLY

Annexe II (permission obtenue)

A Suzie et Jacques,

C'est dans un décor enchanteur, où la main d'un artiste avait mis des talents insoupçonnés sous les regards des invités comme la délicatesse de bon goût d'un cordon bleu raffiné incrustée dans tous les mets surtout de l'adorable faisan, délice par excellence des rois d'antan, tout cela relié à l'accueil d'une charmante Suzie et d'un Jacques bien gentil telle est la pensée qui anime notre esprit, Simone et Ernest et dont le souvenir de cette merveilleuse réception est gravé en lettres d'or au palmarès de notre odyssée terrestre.

Autre chose que j'oubliais, vous venez de faire passer devant mes yeux, en me faisant revoir Louise et Audette ainsi que leurs maris, tout le cheminement de trois petites courageuses et combien sympathiques, ... sœurs associées dans la détresse après le départ de votre mère. Longtemps, oui très longtemps, vous occupiez une place prépondérante dans mon âme et chaque fois qu'il m'était possible, je faisais le guet pour finalement voir la débrouillage prendre forme et s'enraciner chez vous.

C'est avec une certaine allégresse que j'ai constaté de visu, la réalisation d'un grand rêve, celui de former un foyer où vous puissiez-vous épanouir sous le ciel québécois avec des maris bien choisis et désireux de vous rendre heureuses.

L'artiste Jacques, tu ne me surprends pas que tu as laissé un peu de ta santé à la décoration de votre maison; c'est une finition à nulle autre pareil que j'ai admirée et enregistrée dans ma tête. Votre oncle qui s'y connaît en la matière, se réjouit d'un tel succès quand je perçois la somme de travail pour réussir qu'il a fallu apporter à la réalisation de votre ambition comme de votre rêve.

Suzie et Jacques, votre geste de nous inviter à partager un repas des plus luxueux nous touche profondément. En vous, j'ai vu le reflet de connaissances mûries aussi bien dans l'art culinaire que dans les travaux d'un artiste bien muni et personnel d'un rêve doré que fîtes miroiter au soleil de vos amours et que j'ai affectionnés.

Vous êtes des êtres exceptionnels dans la vie et sur notre planète. Puisse la Providence vous conserver longtemps pour jouir de votre réussite et en faire admirer la parenté sur le sol du Québec.

C'est la pensée de votre tante Simone comme de l'oncle, auteur de cet écrit.

signé Ernest Thibault

FOR AUTHOR USE ONLY

Annexe III (permission obtenue)

Les symptômes de la pollution?

Depuis quelque temps, peu de jours se passent sans que les journaux et autres médias d'information nous rapportent commentaires et études sur la pollution.

Il semble que du jour au lendemain on se soit rendu compte d'un problème alarmant qui met en péril notre santé et nos vies.

Pourtant dans les faits, la pollution n'est pas apparue soudainement comme un cheveu sur la soupe. Il est probable que l'on puisse retracer son évolution depuis le début de l'ère industriel. Il y a dix ans seulement le public n'y voyait qu'un danger lointain dont il n'y avait pas lieu de se préoccuper outre mesure.

Aujourd'hui, on semble décidé à agir maintenant qu'au dire de plusieurs experts la situation est presque désespérée.

Je suis d'avis qu'à l'heure actuelle on entretient la même attitude de l'autruche vis-à-vis d'autres problèmes majeurs comme la surpopulation, l'épuisement des ressources, etc., et que l'on ne se décidera à agir que lorsqu'il sera trop tard ou presque.

Comment expliquer ce comportement de notre société qui à mesure qu'elle se développe dans le sens du mieux-être matériel laisse parallèlement croître ces cancers qui risquent de la détruire.

Au risque de tout simplifier à outrance, je dirais que le problème est dû aux systèmes politique et économique sous lesquels nous vivons. Tout ou presque jusqu'ici a été axé sur l'efficacité. Efficacité mais efficacité dans un sens très restreint c'est-à-dire efficacité du capital. N'est-il pas un lieu commun de dire que tout est basé sur l'argent. Ce qui guide l'entreprise aujourd'hui c'est le profit. Les concessions faites par celle-ci aux valeurs humaines n'ont en général pour but que de créer un meilleur climat pour l'efficacité "monétaire". Les chefs

d'entreprise ne sont pas les seuls responsables. Les employés vendent leur énergie et leur talent simplement pour la paye et ils jouent le même jeu.

Il serait temps, à mon avis, de faire servir l'acquis que nous avons dans les domaines de la technologie et de la science aux valeurs humaines et non à l'accumulation de capitaux de plus en plus concentrés chez des groupes restreints.

Suivant la courbe d'évolution actuelle de notre société, nous nous retrouverons bientôt avec des individus sursaturés de biens et de services matériels mais qui seront voués à la disparition biologique, empoisonnés par leur environnement aussi bien biologique que culturel.

Au contraire, si nous renversions les priorités, si nous définissions comme efficace ce qui contribue à l'épanouissement de l'homme; la somme des connaissances et techniques acquises peut nous permettre de rétablir un équilibre biologique dynamique où l'on pourra assister à une réconciliation de l'homme avec son environnement.

Malheureusement, les outils de cette transformation sont présentement entre les mains de ce que l'on est convenu d'appeler l'"establishment" et ceux-ci ne semblent définitivement pas prêts à s'engager dans cette voie, soucieux qu'ils sont de conserver leur position illusoirement avantageuse dans la société.

Normand Thivierge

FOR AUTHOR USE ONLY

**More
Books!**



yes
I want morebooks!

Buy your books fast and straightforward online - at one of world's fastest growing online book stores! Environmentally sound due to Print-on-Demand technologies.

Buy your books online at
www.morebooks.shop

Achetez vos livres en ligne, vite et bien, sur l'une des librairies en ligne les plus performantes au monde!

En protégeant nos ressources et notre environnement grâce à l'impression à la demande.

La librairie en ligne pour acheter plus vite
www.morebooks.shop

KS OmniScriptum Publishing
Brivibas gatve 197
LV-1039 Riga, Latvia
Telefax: +371 686 204 55

info@omniscryptum.com
www.omniscryptum.com



FOR AUTHOR USE ONLY

FOR AUTHOR USE ONLY

FOR AUTHOR USE ONLY